

(1)
(N° 247.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

SEANCE DU 12 JUIN 1894.

SITUATION
DE
L'ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE
ET AGRICOLE

RAPPORT TRIENNAL

PRÉSENTÉ

AUX CHAMBRES LÉGISLATIVES PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

ANNÉES 1891, 1892 ET 1893



Bruxelles,
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI
21, RUE DE LA LIMITE, 21

1894

(II)

TABLE DES MATIÈRES.

I. Loi du 4 avril 1890 relative à l'enseignement et à l'exercice de la médecine vétérinaire.	v à xii
II. Loi du 4 avril 1890 relative à l'enseignement agricole	xiii à xv
III. Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. — Allocations pour l'enseignement vétérinaire et agricole en 1891, 1892 et 1893.	xvi
Rapport présenté par M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	1

ANNEXES.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT, A CUREGHEM.

Annexe n° 1. Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891 à 1892-1893	9
---	---

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT, A GEMBLOUX.

Annexe n° 2. Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891 à 1892-1895	29
---	----

ÉCOLE MOYENNE PRATIQUE D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT, A GAND.

Annexe n° 3. Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891 à 1892-1895	55
---	----

ÉCOLE MOYENNE PRATIQUE D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT, A VILVORDE.

Annexe n° 4. Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891 à 1892-1895	67
---	----

ÉCOLE MOYENNE D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT, A HUY.

Annexe n° 5. Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891 à 1892-1895	85
---	----

ÉCOLES D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE SUBSIDIÉES.

Annexe n° 6. Rapports sur les écoles d'horticulture et d'arboriculture subsidiées	99
1° de Tournai	99
2° de Mons	102
3° de Liège	107
4° de Carlsbourg	109
5° de Virton	115

ÉCOLES LIBRES D'AGRICULTURE SUBSIDIÉES PAR L'ÉTAT.

Annexe n° 7. Rapports sur les écoles libres d'agriculture subsidiées	119
1° d'Avelghem	119
2° de Carlsbourg	122
3° de Deynze	128
4° de Dinant	130
5° d'Ellezelles	137
6° de Grammont	140
7° de la Louvière	145
8° de Leuze.	156
9° de Sottegem	165
10° de Tessengerloo	168
11° de Thielt.	175
12° de Virton	177
13° de Waremme	186

ÉCOLES MÉNAGÈRES AGRICOLES.

Annexe n° 8. Rapports sur les écoles ménagères agricoles.	189
1° de Brugelette	189
2° de Gysegem	195
3° de Heule.	199
4° de La Hulpe	201
5° d'Oosterloo	203
6° de Virton	207

ENSEIGNEMENT DE LA LAITERIE.

Annexe n° 9. Note générale sur l'enseignement de la laiterie pendant les années 1891, 1892 et 1893	215
--	-----

COURS D'AGRONOMIE POUR ADULTES.

Annexe n° 10. Note générale sur les cours d'agronomie aux adultes pendant les hivers 1890-1891, 1894-1892 et 1892-1895	219
--	-----

COURS D'AGRONOMIE DANS LES ÉCOLES MOYENNES.

Annexe n° 11. Note générale sur les cours d'agronomie dans certaines écoles moyennes de l'État et dans des écoles libres subsidiées	229
---	-----

COURS SPÉCIAUX.

Annexe n° 12. Note générale sur certains cours spéciaux (arboriculture et culture maraîchère, maréchalerie, zootechnie)	253
---	-----



I

Loi du 4 avril 1890 relative à l'enseignement et à l'exercice de la médecine vétérinaire ⁽¹⁾.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, SALUT.

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

TITRE I^{er}.**DES GRADES ET DES JURYS D'EXAMEN.**

ART. 1^{er}. Il y a, pour la médecine vétérinaire, deux grades : celui de candidat et celui de médecin vétérinaire.

ART. 2. Nul n'est admis à l'examen de candidat vétérinaire s'il n'a reçu le grade de candidat en sciences naturelles préparatoire au doctorat dans les mêmes sciences.

Nul n'est admis à l'examen de médecin vétérinaire s'il n'a reçu le grade de candidat vétérinaire.

ART. 3. Un jury, siégeant à Bruxelles, fait les examens et délivre les diplômes pour les grades.

Toute personne peut se présenter aux examens et obtenir des grades, sans distinction du lieu où elle a étudié et de la manière dont elle a fait ses études.

⁽¹⁾ CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1888-1889.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 27 juin 1889 : pp. 240-244. — Rapport. Séance du 18 juillet : pp. 244-248.

Session de 1889-1890.

Annales parlementaires. — Discussion. Séance du 51 janvier 1890 : pp. 512-524. Second vote et adoption. Séance du 27 février : pp. 740-748.

SÉNAT.

Session de 1889-1890.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport. Séance du 4 mars 1890 : p. 165. — Discussion et adoption. Séance du 22 mars : pp. 549-558.

ART. 4. Le président, le secrétaire et les membres du jury sont nommés par le Roi, pour une année.

Il est nommé, de la même manière, un suppléant à chaque juré. En cas d'empêchement du titulaire, le suppléant est convoqué par le gouvernement.

ART. 5. Le jury peut, au besoin, être divisé en deux sections.

Il ne procède à l'examen que lorsque plus de la moitié des membres sont présents.

ART. 6. Il y a annuellement une session du jury.

En cas de nécessité, le gouvernement peut convoquer le jury en session extraordinaire.

La date et la durée des sessions sont fixées par le gouvernement.

ART. 7. L'examen pour le grade de vétérinaire comprend :

L'anatomie systématique et comparée des animaux domestiques ;

L'anatomie topographique ;

L'histologie générale et spéciale ;

La physiologie, y compris l'embryologie ;

La pharmacognosie ;

La maréchalerie.

ART. 8. L'examen pour le grade de médecin vétérinaire comprend :

La thérapeutique, y compris la pharmacodynamique ;

L'anatomie pathologique ;

La pathologie générale, y compris la bactériologie et la parasitologie ;

La pathologie médicale ;

La pathologie chirurgicale ;

La police sanitaire, la médecine légale, y compris les éléments de toxicologie, la législation commerciale et la déontologie,

La zootechnie, l'hygiène et les éléments d'agriculture.

ART. 9. Les examens se font oralement. Néanmoins, les récipiendaires peuvent, au moment de leur inscription, demander à être examinés par écrit et oralement.

Il y a, en outre, une épreuve pratique. Cette épreuve comprend :

A. Pour les aspirants au grade de candidat vétérinaire :

Des démonstrations macroscopiques et microscopiques d'anatomie normale ;

B. Pour les aspirants au grade de médecin vétérinaire :

La pharmacie ;

La médecine opératoire ;

La clinique ;

L'obstétrique ;

L'extérieur.

Les démonstrations macroscopiques ou chimiques et microscopiques d'anatomie pathologique.

ART. 10. L'examen oral est annoncé au moins trois jours d'avance au *Moniteur*.

Ne sont admis à l'examen pratique que les récipiendaires qui ont satisfait à l'examen oral et, le cas échéant, à l'examen écrit.

Un arrêté royal déterminera l'ordre, la durée et le mode des examens oral écrit et pratique.

Tout examen, soit oral, soit pratique, est public.

ART. 11. Après chaque examen, le jury délibère sur l'admission et le rang des récipiendaires. Il est dressé procès-verbal du résultat de la délibération. Ce procès-verbal mentionne le mérite de l'examen écrit, oral ou pratique. Il en est donné immédiatement lecture aux récipiendaires et au public.

ART. 12. Les diplômes de candidat et de médecin vétérinaire sont délivrés au nom du Roi, suivant la formule qui sera prescrite par le Gouvernement.

Ils sont signés, ainsi que les procès-verbaux des séances, par tous les membres du jury et contiennent la mention que la réception a eu lieu d'une manière satisfaisante, avec distinction, avec grande distinction ou avec la plus grande distinction.

ART. 13. Un arrêté royal déterminera le montant des frais d'examen à acquitter lors des inscriptions.

ART. 14. L'époque et la forme des inscriptions pour les examens ainsi que l'ordre dans lequel on y est admis sont déterminés par les règlements, sans distinction des lieux où les aspirants ont fait leurs études.

ART. 15. Le jury prononce le rejet ou l'ajournement du récipiendaire qui n'a point répondu d'une manière satisfaisante ; en cas d'ajournement, le récipiendaire ne peut se présenter à l'examen dans la même session, à moins que le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, sur l'avis conforme du jury, n'en ait autrement décidé.

Le récipiendaire refusé ne peut plus se présenter dans la même session.

ART. 16. Nul ne peut, en qualité de membre du jury, prendre part à l'examen d'un parent ou d'un allié, jusques et y compris le quatrième degré, à peine de nullité.

ART. 17. Le Gouvernement fixera le taux des indemnités qui seront allouées membres du jury.

TITRE II.

DE L'ENSEIGNEMENT.

ART. 18. L'enseignement donné à l'école de médecine vétérinaire de l'État comprend :

L'anatomie descriptive, systématique et comparée des animaux domestiques ;

L'anatomie topographique ;

L'histologie générale et spéciale ;

La physiologie, y compris l'embryologie ; la physique et la chimie physiologiques expérimentales ;

L'extérieur ;

La pharmacognosie et la pharmacie ;

La thérapeutique, y compris la pharmacodynamique ;

L'anatomie pathologique;
 La pathologie générale, y compris la bactériologie et la parasitologie;
 La pathologie médicale;
 La pathologie chirurgicale;
 La zootéchnie, l'hygiène et les principes généraux d'agronomie;
 La police sanitaire, la médecine légale, la législation commerciale et la déontologie;
 La toxicologie, y compris l'analyse chimique appliquée à la clinique;
 La maréchalerie;
 La médecine opératoire;
 L'obstétrique;
 La clinique;
 L'inspection des viandes de boucherie.

Cet enseignement comprend un cours facultatif de terminologie flamande.

ART. 19. Pour être admis en qualité d'élève à l'école de médecine vétérinaire de l'État, il faut être porteur d'un diplôme de candidat en sciences naturelles.

Néanmoins, un arrêté royal déterminera les conditions d'admission des élèves libres.

La durée des études y est de trois années au moins.

ART. 20. Des arrêtés royaux détermineront :

- 1° La division de l'enseignement et la répartition des cours;
- 2° La composition et les attributions de la Commission de surveillance et d'administration;
- 3° Les attributions et les traitements des membres du personnel;
- 4° La rétribution à payer par les élèves, ainsi que la comptabilité y relative.

TITRE III.

DES MOYENS D'ENCOURAGEMENT.

ART. 21. Deux bourses de 1,500 francs chacune peuvent être conférées annuellement par le Gouvernement, sur la proposition du jury d'examen, à des Belges qui ont obtenu le grade de médecin vétérinaire avec la plus grande distinction.

ART. 22. Il y a des médecins vétérinaires du Gouvernement; ils sont choisis, de préférence, parmi les personnes qui ont subi avec distinction l'examen de médecin vétérinaire.

ART. 23. Un règlement d'administration publique détermine le nombre et les fonctions des médecins vétérinaires du Gouvernement, ainsi que le taux des indemnités ou des traitements qui peuvent leur être alloués.

ART. 24. Le Gouvernement peut allouer des subsides annuels et temporaires aux médecins vétérinaires, qui s'obligeront :

- 1° A se fixer dans la localité qu'il leur assigne;
- 2° A traiter, dans un rayon déterminé, les animaux malades de certaines catégories de propriétaires, d'après un tarif spécial arrêté par lui.

TITRE IV.

DES DROITS ATTACHÉS AUX GRADES.

ART. 25. Nul n'est admis aux fonctions qui exigent le grade de médecin vétérinaire, s'il n'a obtenu ce grade de la manière déterminée par la présente loi.

ART. 26. Nul ne peut exercer la médecine vétérinaire dans le royaume, s'il n'a été reçu médecin vétérinaire, conformément aux dispositions du titre I^{er}.

Néanmoins, le Gouvernement peut accorder des dispenses aux personnes munies d'un diplôme étranger, sur un avis conforme du jury d'examen.

ART. 27. Le Gouvernement pourra interdire l'exercice de la médecine vétérinaire aux condamnés à des peines criminelles, ainsi qu'aux condamnés pour vol, escroquerie, abus de confiance ou attentat aux mœurs.

ART. 28. Les infractions aux articles 26 et 27 seront punies d'une amende de 26 à 50 francs. Cette amende sera double en cas de récidive, et le délinquant pourra, en outre, être condamné à un emprisonnement de huit à quinze jours.

TITRE V.

DE L'EXERCICE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

ART. 29. Les médecins vétérinaires, ainsi que les maréchaux-vétérinaires, mentionnés à l'article 48 ci-après, sont tenus de faire viser le titre en vertu duquel ils exercent, par la Commission médicale de la province où ils ont ou prennent leur résidence.

Cette formalité ne pourra donner lieu à aucuns frais.

ART. 30. L'inexécution des formalités prescrites par l'article précédent sera punie d'une amende de 26 francs. L'amende sera double en cas de récidive.

ART. 31. Les gouverneurs des provinces font publier, dans le courant du mois de janvier de chaque année, la liste des médecins et des maréchaux-vétérinaires établis dans leur province.

Les listes sont dressées par les Commissions médicales provinciales ; elles contiennent les noms et prénoms des médecins et des maréchaux-vétérinaires, le lieu de leur résidence, la date de leur réception et le grade que leur donne le titre en vertu duquel ils exercent.

ART. 32. Les médecins vétérinaires inscrits sur ces listes peuvent seuls être requis par les autorités civiles et militaires.

ART. 33. Les médecins et les maréchaux vétérinaires sont autorisés, sur la demande des propriétaires, à fournir des médicaments, à condition de n'en délivrer que pour les animaux auxquels ils donnent des soins, de ne pas tenir officine ouverte et de se conformer aux lois et règlements relatifs aux substances vénéneuses et aux médicaments composés.

Ceux qui veulent jouir du bénéfice de cette autorisation sont tenus

d'en donner immédiatement connaissance à la Commission médicale de leur province.

ART. 34. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics arrêtera la liste des médicaments ainsi que des instruments et des appareils que les médecins et les maréchaux vétérinaires devront avoir dans leur officine.

Tous les objets indiqués devront s'y trouver en tout temps, en bon état et en quantité convenable, sous peine d'une amende de 5 francs pour chaque objet manquant, détérioré ou falsifié. L'amende sera double en cas de récidive.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics déterminera également les préparations chimiques et pharmaceutiques que les médecins et les maréchaux-vétérinaires seront tenus de se procurer chez un pharmacien.

ART. 35. Les médecins et les maréchaux-vétérinaires transcriront ou feront transcrire, journellement et en toutes lettres, sur un registre à ce destiné les prescriptions qu'ils auront préparées et fait administrer. Les noms et la résidence des propriétaires des animaux auxquels ces prescriptions sont destinées seront inscrits en regard de chacune d'elles.

ART. 36. La surveillance et la visite des officines des médecins et des maréchaux-vétérinaires sont confiées aux Commissions médicales provinciales.

Ces visites auront lieu, autant que possible, une fois tous les ans, dans toutes les officines. Elles devront être faites sans avis préalable, à des époques indéterminées, par deux membres des dites Commissions, dont un pharmacien.

ART. 37. Ces visites auront pour objet :

- 1° D'examiner les médicaments conservés dans l'officine;
- 2° De vérifier si les instruments et les appareils sont entretenus, au complet et en bon état;
- 3° D'inspecter et de parapher le registre des prescriptions mentionné à l'article 35;
- 4° De s'assurer si les lois et les règlements de police sur la matière sont exactement observés.

ART. 38. Les procès-verbaux de ces visites seront dressés et signés dans l'officine même. Les médecins et les maréchaux-vétérinaires ont le droit d'en obtenir une copie.

ART. 39. Les médicaments falsifiés ou détériorés seront saisis immédiatement et transmis, sous cachet, au procureur du Roi.

ART. 40. Les médecins et les maréchaux-vétérinaires ne pourront, sous aucun prétexte, se soustraire aux visites auxquelles ils sont soumis par l'article 36 ci-dessus, sous peine d'une amende de 50 à 100 francs. Une clef de leur officine sera tenue constamment, sous enveloppe scellée du cachet du praticien, à la disposition de la Commission médicale.

En cas de récidive, l'amende sera double, et l'autorisation de fournir des

médicaments pourra être suspendue pour un terme qui ne dépassera pas un an.

Toute infraction à cette suspension sera punie d'une amende de 50 à 400 francs et d'un emprisonnement de huit à quinze jours ou d'une de ces peines seulement.

ART. 41. Les substances vénéneuses que les médecins et les maréchaux-vétérinaires auront dans leur officine devront être tenues dans des lieux sûrs et fermés, dont ils auront seuls la clef. Les boîtes et bocaux servant à la conservation de chacune d'elles porteront une étiquette sur laquelle seront inscrits, en caractères très lisibles, les noms de ces substances avec les mots : poison violent.

La clef de l'armoire aux poisons sera tenue constamment, sous enveloppe scellée au cachet du praticien, à la disposition de la Commission médicale.

ART. 42. Les vases servant à préparer les substances vénéneuses seront marqués d'un signe distinctif et ne pourront être employés à aucun autre usage.

ART. 43. Les dispositions en vigueur concernant les balances et les poids des pharmaciens seront applicables aux balances et aux poids que les médecins et les maréchaux-vétérinaires doivent avoir dans leur officine.

ART. 44. Les dispositions légales concernant les remèdes secrets pour la médecine humaine sont applicables aux remèdes secrets pour la médecine vétérinaire.

ART. 45. Les infractions à l'article 53, au § 3 de l'article 54 et aux articles 35, 41 et 42 ci-dessus seront punies d'une amende de 26 francs. L'amende sera double en cas de récidive.

TITRE VI.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET TRANSITOIRES.

ART. 46. Les récipiendaires qui ont commencé leurs études à l'école vétérinaire antérieurement à la publication de la présente loi, sans être munis du diplôme de candidat en sciences naturelles, subiront leurs examens de candidat ou de médecin vétérinaire conformément aux dispositions des lois antérieures.

ART. 47. Sont exemptés des articles 25 et 26 ci-dessus les vétérinaires qui exercent dans le royaume, en vertu d'un diplôme délivré par les écoles de France, par celle d'Utrecht ou par les jurys institués, depuis 1851, par le Gouvernement belge.

ART. 48. Sont exceptés de la disposition de l'article 26 ci-dessus, ceux qui, en vertu de l'article 48 de la loi du 11 juin 1850, ont obtenu le diplôme de maréchal-vétérinaire.

ART. 49. Les maréchaux-vétérinaires ne peuvent ni traiter les animaux affectés de maladies contagieuses ou épizootiques, ni pratiquer aucune des grandes opérations chirurgicales dont la liste sera dressée par le Gouver-

nement, sans être assistés par un médecin vétérinaire ou par l'une des personnes que la présente loi assimile aux médecins vétérinaires.

Toute infraction à cette disposition sera punie d'une amende de 26 à 50 francs. En cas de récidive, l'amende sera double et un emprisonnement de huit à quinze jours pourra, en outre, être prononcé.

ART. 50. Ne sont pas considérés comme exerçant la médecine vétérinaire les individus pourvus de patentes qui font métier de pratiquer la castration sur les animaux domestiques.

ART. 51. Il y a récidive lorsque l'auteur d'une infraction prévue par la présente loi a déjà été condamné dans les deux années précédentes du chef de la même infraction.

ART. 52. Par dérogation à l'article 100 du Code pénal, chapitre VII, et l'article 85 du livre 1^{er} de ce Code, sont applicables aux infractions prévues par la présente loi.

ART. 53. Tous les trois ans un rapport sur l'état de l'enseignement vétérinaire sera présenté par le Gouvernement aux Chambres législatives.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 4 avril 1890.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Vu et scellé du sceau de l'État :

Le Ministre de la Justice,

JULES LE JEUNE.

II

Loi du 4 avril 1890 relative à l'enseignement agricole ⁽¹⁾.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Les établissements d'instruction agricole fondés aux frais ou avec le concours de l'État sont :

A. Un institut agricole d'enseignement supérieur;

B. Deux écoles moyennes pratiques d'horticulture et d'agriculture, une école moyenne pratique d'agriculture.

Des subsides peuvent être alloués pour les cours ou les écoles d'enseignement agricole et horticole établis par des communes, des provinces, des sociétés ou des particuliers qui accepteront les programmes du Gouvernement et seront fréquentés par quinze élèves au moins.

ART. 2. L'enseignement donné dans les écoles comprend les cours suivants :

A. A l'institut agricole :

1^o Le génie rural : algèbre élémentaire, géométrie, arpentage, lever des plans, nivellement, dessin, mécanique, hydraulique, drainage, irrigations, construction des routes, des bâtiments ruraux, des instruments aratoires et des machines agricoles;

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1888-1889.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 27 juin 1889 : pp. 240-244. — Rapport. Séance du 18 juillet : pp. 244-248.

Session de 1889-1890.

Annales parlementaires. — Discussion. Séance du 31 janvier 1890 : pp. 512-524. Second vote. Séances des 27 février : pp. 748-750 et 28 février : pp. 751-756. — Adoption. Séance du 28 février : p. 756.

SÉNAT.

Session de 1889-1890.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport. Séance du 4 mars 1890 : p. 165. — Discussion et adoption. Séance du 22 mars : pp. 558-564.

2° Les sciences physiques et chimiques : physique, météorologie, chimie inorganique, chimie organique, manipulations et analyses, technologie agricole ;

3° L'histoire naturelle : botanique, zoologie, minéralogie et géologie ;

4° La culture : agriculture et culture générales, agriculture, horticulture et arboriculture spéciales et culture maraîchère ;

5° La sylviculture : étude des essences forestières ; culture des bois, semis, plantations, taille, protection des forêts, arboriculture fruitière ; estimations, aménagement, exploitation ;

6° La zootecnie : notions d'anatomie et extérieur des animaux domestiques ; physiologie et hygiène des animaux domestiques ; production, élevage, amélioration et éducation des animaux domestiques ;

7° Le droit rural et forestier et le droit constitutionnel ;

8° La comptabilité agricole ;

9° L'économie politique et l'économie rurale et forestière ;

10° La microscopie ;

11° La littérature française.

B. Aux écoles pratiques d'agriculture et d'horticulture :

Les langues française et flamande, les mathématiques, la comptabilité.

Agriculture : l'économie rurale, le nivellement, l'arpentage, le dessin, les sciences naturelles générales et les sciences appliquées à l'exploitation des plantes et des animaux.

Horticulture : l'architecture des serres et des jardins, la botanique, l'horticulture théorique et pratique.

ART. 3. Le Gouvernement pourra modifier les cours indiqués à l'article précédent ou en créer de nouveaux.

Des conférences destinées à propager l'instruction agricole et horticole pourront être organisées dans les localités où l'utilité en sera reconnue.

ART. 4. La durée des études est de trois années à l'institut agricole et de deux ou trois années aux écoles d'agriculture et d'horticulture.

ART. 5. Le personnel est nommé et révoqué par le Gouvernement, qui fixe les traitements.

ART. 6. Une Commission de surveillance et d'administration est établie près de chaque école.

ART. 7. Le Gouvernement est autorisé à traiter avec des particuliers soit pour la tenue des pensionnats à annexer aux écoles, soit pour l'exploitation des terrains nécessaires à l'instruction pratique des élèves.

Les produits des terrains exploités par les écoles pourront être utilisés dans l'intérêt des établissements auxquels ces terrains sont annexés, conformément aux règles de comptabilité et de contrôle arrêtées de commun accord avec le Département des Finances.

ART. 8. Les écoles établies par la présente loi, ainsi que les écoles subsidiées, seront inspectées par un fonctionnaire désigné par le Gouvernement.

ART. 9. Les règlements d'administration publique détermineront, conformément à la présente loi :

1° L'emplacement de chaque école et son organisation intérieure ;

2° Le personnel de chaque institution, ainsi que les attributions et le traitement de chaque membre de ce personnel ;

3° La composition et les attributions des Commissions de surveillance et d'administration ;

4° La division de l'enseignement et la répartition des cours ;

5° Le prix de la pension et de l'enseignement ;

6° Les conditions à exiger des élèves, soit pour l'admission, soit pour le passage d'une année d'études à une autre ;

7° Les examens de sortie et les certificats de capacité ;

8° Les conditions d'admission gratuite du public aux conférences théoriques ou pratiques qui peuvent être données dans les écoles, ainsi que l'organisation des conférences instituées en dehors de ces établissements.

ART. 10. Tous les trois ans, un rapport sur l'état de l'enseignement agricole sera présenté par le Gouvernement aux Chambres législatives.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Donné à Lacken, le 4 avril 1890.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Vu et scellé du sceau de l'État :

Le Ministre de la Justice,

JULES LE JEUNE.

III

Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

**Allocations pour l'enseignement agricole pour les années 1891,
1892 et 1893.**

Enseignement vétérinaire.

	EXERCICES				
	1891.	1892.	1893.		
Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité. fr.	101,525	101,525	»	101,525	»
Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la Commission desurveillance et des jurys; bourses d'études	50,000	60,268 84		54,680 61	

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

Personnel de l'institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité. fr.	159,000	142,800	»	149,000	»
Matériel de l'institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations. frais d'exploitation; frais des Commissions d'administration, de surveillance et des jurys	70,800	64,600	»	64,000	»
Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection fr.	10,000	10,000	»	10,000	»
Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement secondaire. moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Cours d'agronomie aux militaires.	183,475	183,475	»	205,000	»

(1)

RAPPORT TRIENNAL

SUR

L'ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE

ET SUR

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

PRÉSENTÉ

PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

(ANNÉES 1891, 1892 ET 1893.)

MESSIEURS,

Trois années scolaires viennent de s'écouler pour l'enseignement vétérinaire et agricole sous le régime des lois nouvelles promulguées le 4 avril 1890.

Le moment est donc arrivé pour le Gouvernement de présenter aux Chambres législatives le rapport général sur la situation de cet enseignement en Belgique.

En ce qui concerne les études vétérinaires, je rappellerai que les dispositions relatives à cet enseignement ont complètement modifié les anciennes conditions d'entrée à l'École; au lieu d'un examen d'admission, toute personne désirant suivre les cours doit au préalable justifier de la possession d'un diplôme de candidat en sciences naturelles préparatoire au doctorat dans les mêmes sciences.

Cette importante réforme devait fatalement entraîner dans les premières années une réduction notable des admissions d'élèves par suite des études plus importantes exigées des jeunes gens avant qu'ils pussent aborder les études vétérinaires.

Cette appréhension ne s'est réalisée que pendant les deux années scolaires qui ont suivi la promulgation de la nouvelle loi; pour chacune des périodes 1890-1891 et 1891-1892, trois admissions ont seulement été prononcées, mais déjà pour 1892-1893 on constate une amélioration de la situation, puisque le nombre des entrées se monte à neuf élèves.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que pour l'année scolaire 1893-1894, dont il sera parlé dans le prochain Rapport triennal, les admissions se sont élevées à quinze.

Je ne crois donc pas me hasarder en disant qu'au point de vue de la fréquentation de l'École de médecine vétérinaire et, par conséquent, du recrutement professionnel, toute crainte peut dès à présent être écartée.

J'ajouterai aussi que les résultats des examens des jeunes gens entrés à l'École sous l'empire de la loi du 4 avril 1890 sont excellents, puisque sur dix récipiendaires qui se sont présentés devant les jurys de candidature et de médecine vétérinaire, neuf ont subi leurs examens avec succès, dont un avec grande distinction et quatre avec distinction.

De même que l'enseignement vétérinaire, l'enseignement agricole et horticole à tous les degrés a subi une impulsion nouvelle pendant la période triennale écoulée.

Les pouvoirs publics n'ont rien négligé pour favoriser partout cet enseignement qui constitue l'un des moyens les plus efficaces de relever notre industrie agricole.

Les écoles officielles de Gembloux, Gand, Vilvorde et Huy sont des plus prospères, et les nombreux élèves qui en fréquentent les cours témoignent d'un ardent désir de s'instruire dans la voie des progrès scientifiques.

A côté de cet enseignement officiel, les écoles libres qui ont également organisé dans leurs établissements des sections agricoles ou horticoles sont déjà considérables et leur nombre ne fait que s'accroître chaque année, toujours en raison de l'importance que l'on attache enfin à voir les jeunes gens de la campagne s'initier aux méthodes nouvelles.

Sous ce rapport, le succès a déjà répondu aux sacrifices que le Gouvernement s'est imposés; l'argent dépensé en subventions aux écoles libres représente un capital bien placé et dont profiteront déjà les générations actuelles.

La vulgarisation de la science agronomique devait avoir un complément négligé en Belgique jusque dans ces dernières années, je veux parler, Messieurs, de l'éducation professionnelle des jeunes filles de la campagne.

Cette lacune est aujourd'hui comblée, grâce à la création d'écoles ménagères agricoles, qui ont pour but de donner aux filles des cultivateurs des connaissances théoriques et pratiques dans la tenue des fermes en général.

L'action de la fermière doit s'étendre, non seulement à l'hygiène de l'habitation, à l'économie du ménage, à la cuisine plus variée, par des notions d'art culinaire, mais aussi à la culture maraîchère et fruitière, à la conduite du rucher d'après les idées nouvelles, à l'hygiène, l'alimentation rationnelle

et l'élevage du bétail, à la tenue du poulailler, à la comptabilité et, enfin, à la fabrication du beurre et des fromages.

Nos écoles ménagères agricoles, au nombre de neuf, dirigent l'éducation dans cette voie ; les résultats obtenus jusqu'à présent sont excellents, le nombre des élèves dans ces écoles est important et tout fait augurer que cet enseignement sera désormais considéré par les parents comme le complément indispensable de l'éducation des filles de cultivateurs.

Les cours d'agronomie donnés pendant l'hiver aux jeunes gens adultes continuent à obtenir un succès sans conteste ; les renseignements fournis par les professeurs sont concluants ; c'est ainsi que, dans la plupart des localités où des cours ont été organisés pendant le triennat écoulé, on a constaté la présence d'un grand nombre d'auditeurs recrutés dans la classe agricole. Dans bien des cas, les membres des administrations communales, le clergé, les instituteurs et des propriétaires ont prêché d'exemple, en suivant assidûment les cours.

Cet enseignement essentiellement populaire mérite donc à tous égards d'être largement étendu, de manière à pouvoir en faire bénéficier, à tour de rôle, les habitants de toutes les régions du pays.

L'enseignement de la laiterie a aussi reçu une extension considérable ; indépendamment des cours de laiterie d'une durée de trois mois, de nombreuses conférences ont été instituées en vue de pousser les agriculteurs et les fermiers à former des coopératives.

Les progrès réalisés déjà actuellement dans la fabrication du beurre et des fromages sont des plus marquants ; le Gouvernement, on le reconnaît, a fait chose utile et profitable en mettant le public à même d'appliquer les méthodes rationnelles recommandées par les spécialistes qui se sont dévoués dans cette œuvre de propagande.

Il reste cependant beaucoup à faire dans cette voie ; aussi les pouvoirs publics s'efforceront-ils de favoriser les mesures de nature à propager cet enseignement.

Rappelons ici que la création d'une école temporaire de laiterie, ayant une durée de trois mois, se fait généralement à la demande des Comices agricoles, avec le concours pécuniaire de l'État, de la province, de la commune et du Comice agricole de la région.

La dépense de chaque école est évaluée en moyenne à 1,800 francs.

L'enseignement est théorique et pratique.

Les cours ont lieu tous les jours ouvrables ; deux heures sont consacrées à la théorie et quatre heures au travail pratique.

Toutes les élèves sont externes et rentrent chez leurs parents chaque soir.

La fréquentation des cours est gratuite ; les élèves doivent seulement se procurer à leurs frais les objets classiques nécessaires pour les cours.

Pour être admises à l'école, les jeunes filles doivent réunir les conditions suivantes :

- 1° Être âgées d'au moins quinze ans;
- 2° Posséder une bonne instruction primaire;
- 3° Prendre l'engagement de suivre régulièrement les cours et d'exécuter tous les travaux nécessaires au fonctionnement d'une laiterie (barattage, écrémage, nettoyage, etc.)

Chaque école de laiterie est placée sous la surveillance des membres délégués du Comité du Comice agricole.

Le personnel enseignant se compose :

1° D'un directeur, chargé de donner les cours d'agronomie et de zootechnie; il s'occupe également de toute l'organisation matérielle de l'école (choix préalable de locaux, achats du lait, produits, etc.); il surveille les travaux pratiques et contrôle la marche régulière des appareils et instruments; enfin, la gestion financière lui est confiée;

2° De deux maîtresses de laiterie qui résident en permanence à l'école; elles sont chargées de donner les cours de laiterie et de comptabilité; elles dirigent les travaux pratiques des élèves.

Le programme d'enseignement comprend les matières suivantes :

1° Description et composition du lait; — altérations; falsifications; — description des instruments déterminant la valeur du lait et décelant la fraude; thermomètre; crémomètre; lacto-densimètre; lacto-butyromètre; contrôleurs-centrifuges; tamisage; aération; refroidissement; pesage et mesurage;

2° Installation d'une laiterie; locaux; eau; etc.;

3° Vente et transport du lait;

4° Fabrication du beurre : qualités du lait à employer; — écrémage; — différents systèmes et explications de chacun d'eux; — de la crème; — du barattage; — délaitage; — conservation; — emballage; expéditions; — utilisation des sous-produits; lait écrémé; lait battu; petit lait;

5° Fabrication du fromage : lait à utiliser; — présure; — coagulation; — données théoriques de la fabrication; — des différentes espèces de fromages; — fromages étrangers.

6° Notions générales d'anatomie et de physiologie (organes de la digestion, de la circulation, de la sécrétion).

La vache laitière; qualité d'une bonne laitière; différentes races; — alimentation rationnelle; soins à donner aux animaux; traite du lait; — parturition; hygiène; accidents; remèdes à la portée des fermiers.

7° Notions élémentaires sur le sol et le climat; — étude des pâturages; — flore; — formation; — soins d'entretien; — fertilisation; irrigation et drainage.

Fourrages : production rationnelle; choix; conservation.

Création de vergers; arbres fruitiers; haies.

Comptabilité.

Comptabilité pratique journalière de tout le lait traité.

Les cours pratiques se donnent comme suit :

Chaque jour 150 à 200 litres de lait sont convertis partie en beurre, partie en fromage.

Toutes les élèves prennent part aux travaux à tour de rôle; elles travaillent deux à deux et sont divisées en cinq groupes.

Le 1^{er} groupe s'occupe de l'écémage.

Le 2^e groupe s'occupe du barattage.

Les 3^e et 4^e groupes fabriquent le fromage.

Le 5^e groupe est chargé du nettoyage des instruments et des locaux.

Le lait employé est fourni par un fermier des environs de l'école aux conditions les plus avantageuses à débattre par le directeur.

Le beurre et les fromages fabriqués sont vendus; la recette de ce chef sert à couvrir, à peu de choses près, les frais d'acquisition du lait.

Un jury composé du directeur de l'école, des maîtresses de laiterie et des membres du Comité du Comice agricole procède à la fin des cours à un examen général et délivre un diplôme de capacité aux élèves ayant obtenu la moitié des points attribués aux différentes épreuves.

L'examen porte sur les cours théoriques et pratiques. Un certain nombre de points est attribué à chaque élève d'après les aptitudes dont elle a fait preuve dans le travail pratique journalier.

L'épreuve théorique se compose d'un examen écrit et d'un examen oral.

100 points sont attribués à un travail parfait d'après la division suivante :

Travail pratique	25 points.
Examen oral	25 —
— écrit (laiterie)	10 —
— écrit (fromagerie)	10 —
Comptabilité	10 —
Agriculture	10 —
Zootéchnie	10 —

Deux fois par semaine les cultivateurs de la région où se donne le cours sont invités à venir voir fonctionner les appareils et à se rendre compte des avantages des nouveaux systèmes préconisés.

L'enseignement agricole pour les militaires, institué à titre d'essai, en 1890, dans les places fortes d'Anvers, de Beverloo, de Liège, de Namur et de Termonde a été maintenu encore pendant les années 1891, 1892 et 1893.

Dans le précédent Rapport triennal je signalais déjà que ces cours ne donnaient pas tous les résultats espérés par suite de la difficulté d'obtenir une fréquentation régulière.

La nouvelle expérience faite en ces dernières années est venu confirmer que cet enseignement ne saurait être maintenu tant que les cours devront se donner d'avril à septembre, époque de l'année la plus défavorable par suite des déplacements fréquents de troupes (exercices de tir, grandes

manœuvres, etc.). C'est aussi pendant la bonne saison que les miliciens obtiennent généralement des congés.

Les démarches réitérées faites auprès de l'autorité militaire en vue d'autoriser la tenue de ces cours de manière à permettre aux professeurs d'épuiser leur programme avant le mois de juin n'ayant pas été accueillies, la reprise des dits cours n'a pas eu lieu cette année.

J'ajouterai aussi que dès 1892 j'avais proposé au Département de la Guerre de créer à Beverloo une école permanente d'agriculture, dans laquelle on admettrait chaque année une soixantaine d'élèves recrutés à tour de rôle parmi les soldats wallons et flamands dans chaque régiment d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie. Deux hommes par régiment auraient pu bénéficier de cette mesure.

Ici encore mon honorable collègue de la Guerre n'a pas cru pouvoir entrer dans cette voie, en se basant sur les intérêts militaires et en s'appuyant sur le fait qu'une semblable école constituerait un précédent qui serait certainement invoqué à l'appui de demandes nouvelles tendantes à l'établissement d'écoles analogues pour les diverses branches de l'industrie.

Les résultats des nombreux cours d'apiculture organisés par le Gouvernement sont remarquables ; de tous côtés les conférenciers signalent un véritable enthousiasme pour les procédés nouveaux de culture des abeilles.

Dans certaines régions où il n'y avait que quelques apiculteurs possédant encore de vieux paniers comme rucher et s'en tenant aux anciennes méthodes d'élevage, les grands avantages du mobilisme, proclamés en théorie et justifiés par des expériences pratiques, ont converti les plus incrédules et fait adopter à peu près partout la ruche à cadres.

D'importantes Sociétés se sont formées pour favoriser et répandre le goût de l'apiculture dans nos campagnes ; je citerai notamment la Société du Bassin de la Meuse qui étend son action sur les provinces de Liège, de Luxembourg et de Namur, la Fédération apicole du Hainaut ; la Société l'Union apicole du Brabant-Hainaut, à Feluy ; la Fédération établie à Herent ; les Associations apicoles du pays de Waas, de Roulers, etc.

Toutes ces Sociétés rivalisent d'entrain et tâchent d'augmenter sans cesse le nombre de leurs adhérents et de former des sections dans les villages et les hameaux les plus reculés.

C'est aussi grâce aux expositions et concours apicoles qui se sont multipliés dans ces dernières années que le public a pu se rendre compte des progrès accomplis en apiculture.

L'élevage des abeilles est à juste titre considéré comme un travail moralisateur, en ce sens que l'ouvrier industriel ou agricole qui s'y adonne peut, tout en accomplissant sa besogne journalière, affecter ses heures de loisirs aux soins à donner à ses mouches sans compter qu'à peu de frais cette petite industrie est de nature à lui rapporter de beaux bénéfices.

L'enseignement agricole élémentaire institué dans certaines écoles

moyennes de l'État continue à donner des résultats assez satisfaisants, surtout si l'on tient compte que beaucoup de jeunes gens qui suivent ces cours ne se destinent pas à l'agriculture.

Les cours d'arboriculture fruitière et de culture maraîchère sont toujours bien suivis; il en est de même de ceux de maréchalerie créés depuis un certain nombre d'années déjà à Cureghem, Liège, Namur et Peruwelz; les résultats des examens établissent combien cet enseignement est reconnu utile et nécessaire par nos nombreux maréchaux ferrants.

Vous trouverez, Messieurs, dans les annexes, des renseignements plus détaillés sur les différents établissements tant officiels que privés qui contribuent à répandre l'enseignement agricole dans le pays.

Je ne terminerai pas ce Rapport sans remercier tous les collaborateurs, professeurs, conférenciers qui par leur zèle et leur dévouement se sont montrés partout à la hauteur de la mission que le Gouvernement leur a confiée.

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

(8)

ANNEXES

ANNEXE N° 1.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT, A CUREGHEM.

Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891, 1891-1892 et 1892-1893.

I. ORGANISATION EN GÉNÉRAL.

L'année scolaire 1890-1891 inaugure l'application de l'importante réforme apportée à l'enseignement vétérinaire par la loi du 4 avril 1890.

L'article 19 de cette dernière stipule que, pour être admis en qualité d'élève à l'École de médecine vétérinaire de l'État, il faut être porteur du diplôme de candidat en sciences naturelles.

Grâce à cette disposition l'enseignement de la médecine vétérinaire se trouve placé sur la même ligne que celui de la médecine humaine.

Le jeune homme admis à l'École de médecine vétérinaire ayant fait preuve de connaissances suffisantes en physique, chimie, botanique, zoologie, ces différentes matières ont été rayées du programme des études faites à l'établissement de Cureghem et la durée des études, par le fait de cette suppression, a été réduite à trois années.

Afin d'ajouter à la somme des connaissances utiles possédées par le médecin vétérinaire, la loi a introduit dans le programme de l'enseignement :

- 1° Des principes généraux d'agronomie ;
- 2° Des notions de déontologie ;
- 3° Un cours facultatif de terminologie flamande.

Transitoirement pour les élèves qui ont commencé leurs études avant la

promulgation de la nouvelle loi, l'enseignement a continué à comprendre les matières indiquées à l'ancien programme.

Les cours relatifs aux sciences naturelles ont été successivement supprimés, celui de physique, de botanique et de zoologie en 1891, celui de chimie en 1892.

Conformément à un vœu émis à différentes reprises par le corps professoral et le conseil de perfectionnement, un arrêté royal daté du 15 août 1893 a décrété la suppression du cours d'économie politique et de droit constitutionnel.

Les principes généraux d'agronomie et les notions de déontologie ont été enseignés pour la première fois en 1892-1893.

Par décision ministérielle datée du 25 octobre 1890, il a été créé un cours spécial de bactériologie et de parasitologie. Ces deux cours sont donnés à raison d'une leçon par semaine, le premier pendant le semestre d'hiver, le second pendant le semestre d'été.

En exécution de l'article 20 de la loi du 4 avril 1890, un arrêté royal daté du 31 décembre 1891 et un arrêté ministériel de la même date réglementent :

- 1° La division de l'enseignement et la répartition des cours ;
- 2° La composition et les attributions de la commission de surveillance et d'administration ;
- 3° Les attributions et les traitements des membres du personnel ;
- 4° La rétribution à payer par les élèves ;
- 5° Les conditions d'admission des élèves libres.

Si l'on considère que pour être admis à l'École de médecine vétérinaire il faut maintenant avoir fait six années d'humanités latines et deux années au moins de sciences naturelles, il était à prévoir que, pendant quelques années, le nombre des entrées serait notablement réduit.

C'est ainsi que les admissions sont descendues, en 1890-1891 à 3 élèves, en 1891-1892 à 3 élèves et en 1892-1893 à 9 élèves ; deux des élèves entrés en 1890 ont abandonné les études vétérinaires.

A en juger par le chiffre des entrées de cette année, chiffre élevé à 15, on peut voir combien était peu fondé le seul grief de quelque importance qui ait été formulé contre la réforme édictée par la loi du 4 avril 1890, à savoir : que le recrutement professionnel serait désormais insuffisant pour les besoins du pays.

Si dès la quatrième année il se présente 15 jeunes gens, porteurs d'un diplôme de candidat en sciences naturelles, pour aborder les études vétérinaires, on peut dès maintenant être assuré d'une chose, c'est que le nombre des futures admissions sera plutôt trop grand que trop restreint.

L'encombrement de plus en plus prononcé des autres carrières libérales fournit l'explication de ce fait au sujet duquel le moindre doute n'est plus possible.

Il faudra nécessairement un certain nombre d'années avant de pouvoir juger les résultats du nouveau régime.

Des 10 récipiendaires de ce régime qui se sont présentés cette année devant les jurys de candidature et de médecine vétérinaire, 9 ont subi leurs

examens avec succès, dont 4 avec *grande distinction* et 4 avec *distinction*. Ces résultats permettent d'augurer de la manière la plus favorable quant aux conséquences de la réforme apportée à l'enseignement par la loi du 4 avril 1890.

II. ENSEIGNEMENT.

Les modifications apportées au programme des études sont indiquées dans le chapitre précédent.

Le tableau suivant donne les renseignements relatifs à la distribution des cours théoriques et des travaux pratiques :

Première année d'études.

NATURE DES OCCUPATIONS.	TEMPS CONSACRÉ AUX DIFFÉRENTES BRANCHES PAR SEMAINE.									
	Anatomie systématique et comparée.	Extérieur.	Physiologie et histologie.	Anatomie topographique.	Pharmacognosie.	Chimie et physique physiologique.	Maréchalerie.	Pharmacie.	TOTAUX.	
Semestre d'hiver.	Leçons. . .	6	»	4 ½	»	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	16 ½
	Exercices et interrogations	15	»	6	»	»	»	»	»	21
Semestre d'été.	Leçons. . .	1 ½	3	4 ½	1 ½	1 ½	1 ½	»	»	13 ½
	Exercices et interrogations.	6	»	6	»	»	»	»	»	12

Deuxième année d'études.

NATURE DES OCCUPATIONS.	Clinique des hôpitaux.	Pharmacie.	Pathologie spéciale.	Thérapeutique générale.	Pathologie générale.	Médecine opératoire.	Bactériologie.	Extérieur.	Anatomie topographique.	Zootéchnie (conférences).	Pharmacognosie.	Parasitologie.	Micrographie.	TOTAUX.
	Semestre d'hiver.	Leçons. . .	12	1 ½	3	3	4 ½	1 ½	1 ½	»	»	»	»	»
Exercices et interrogations.		»	»	»	»	1 ½	3	»	»	»	»	»	»	4 ½
Semestre d'été.	Leçons. . .	12	»	3	3	1 ½	»	3	1 ½	»	1 ½	1 ½	»	30
	Exercices et interrogations	»	1 ½	»	»	»	3	»	1 ½	»	1 ½	»	1 ½	9

Troisième année d'études.

NATURE DES OCCUPATIONS.	Clinique des hôpitaux.	Pathologie chirurgicale.	Pharmacie.	Équitation.	Obstétrique.	Zootéchnie.	Médecine opératoire.	Médecine légale et police sanitaire.	Maréchalerie.	Micrographie.	Appréciation des viandes.	Économie sociale.	TOTAUX.
	Semestre d'hiver.	Leçons. . .	12	4 ½	»	2	1 ½	4 ½	»	»	»	»	1 ½
Exercices et interrogations.		»	»	3	»	»	4 ½	»	»	»	»	»	7 ½
Semestre d'été.	Leçons. . .	12	»	»	4	»	3	»	4 ½	»	1 ½	1 ½	26 ½
	Exercices et interrogations.	»	»	3	»	»	1 ½	1 ½	»	1 ½	1 ½	»	9

III. PERSONNEL.

Gens de service. — Par arrêté ministériel du 31 décembre 1891, les modifications suivantes ont été apportées aux traitements de :

MM. Bertholet, garçon de laboratoire	1,400 à 1,600
Henrot, jardinier	1,400 à 1,600
Masurc, garçon de laboratoire	1,400 à 1,600
Schampaert, palefrenier chef	1,400 à 1,600
Theys, garçon de laboratoire	1,400 à 1,600
Vander Elst, garçon de laboratoire	1,400 à 1,600
Heymans, concierge	1,500 à 1,400
Denil, homme de service.	1,500 à 1,400
Pelsmaekers, aide préparateur.	1,500 à 1,600
Platteau, homme de service.	1,500 à 1,400
Dekoninck, maréchal	1,500 à 1,600
Doppée, homme de service	1,500 à 1,400
Maeck, id. id.	1,500 à 1,400

Par arrêté ministériel du 16 décembre 1891, le sieur Quartier a été nommé palefrenier à titre provisoire au traitement de 1,400 francs. Un arrêté du 31 décembre 1892, le nomme définitivement au traitement de 1,200 francs.

Le sieur Ackermans a été nommé palefrenier à titre provisoire par arrêté du 31 mars 1893 au traitement de 1,200 francs.

Par arrêté du 31 mars 1893, le sieur Malrechauffé a été admis à la pension.

Le sieur Schampaert, C., palefrenier, est décédé le 30 septembre 1891.

Personnel administratif. — Par arrêté ministériel du 31 décembre 1891, le traitement de M. Crispin a été porté de 2,200 à 2,500 francs en le nommant appariteur ; par le même arrêté M. Louette est rappelé en activité et nommé appariteur au traitement de 2,500 francs.

Le traitement de M. Vandenput, secrétaire bibliothécaire, a été porté de 2,400 à 2,500 francs.

Personnel enseignant. — Par arrêté royal du 30 décembre 1890, le traitement des professeurs Lorge et Dessart a été élevé au taux maximum de 6,500 francs.

Par arrêté royal du 31 décembre 1891, le traitement du professeur Dupuis a été porté de 4,500 à 5,500 francs.

Par arrêté royal du 31 décembre 1890, M. Gedoelst a été chargé du cours de bactériologie ; il conserve ses fonctions de bibliothécaire.

Par arrêté royal du 12 mai 1891, MM. Hebrant et Rubay ont été nommés répétiteurs au traitement de 2,500 francs.

Par arrêté royal du 31 juillet 1892, le traitement du professeur Mosselman a été porté de 4,000 à 4,500 francs.

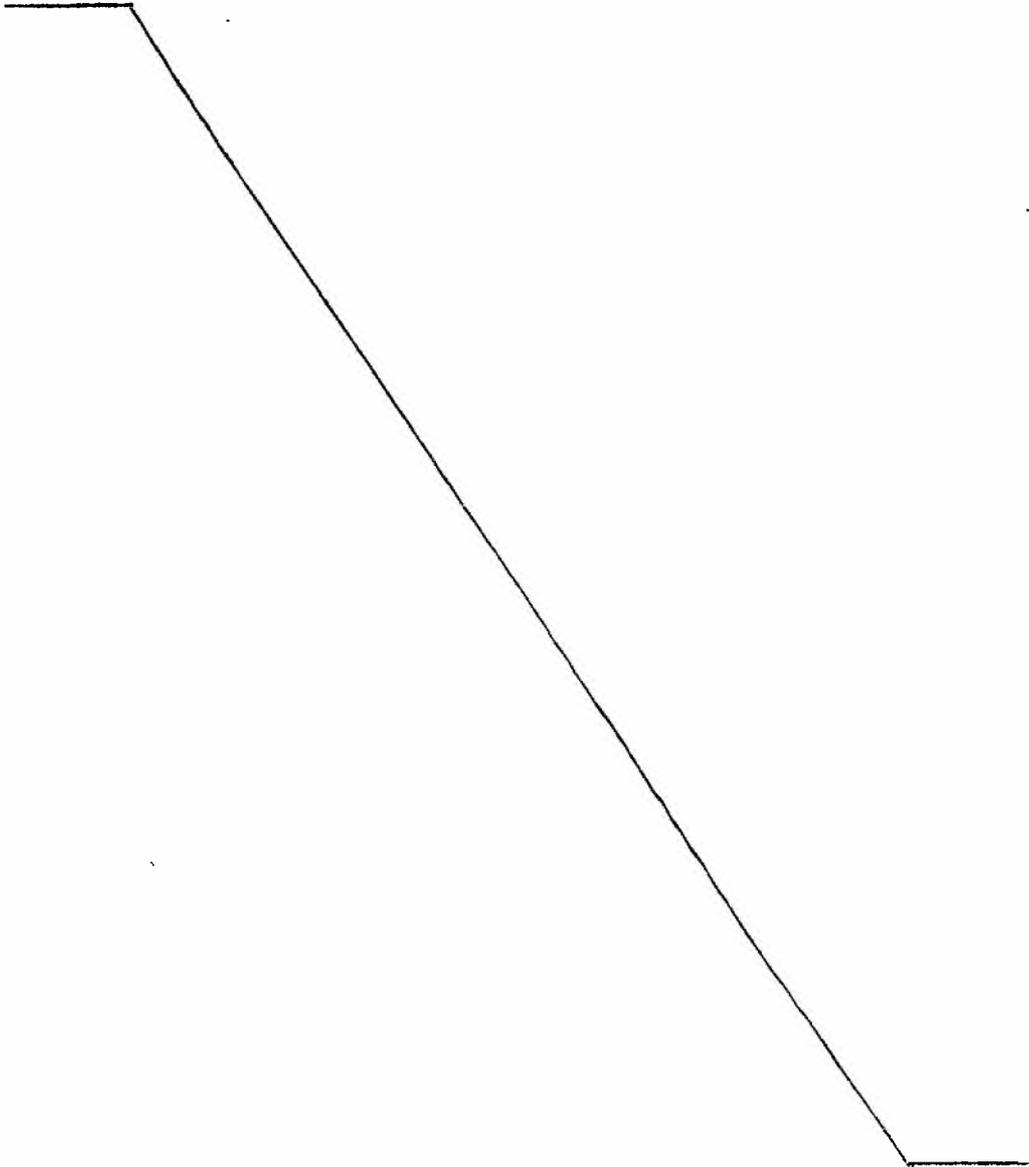
Par arrêté royal du 31 décembre 1892, M. Gedoelst a été nommé agrégé au traitement de 3,500 francs.

Par arrêté du 31 décembre 1892, MM. Hebrant et Rubay ont été nommés assistants sans changement de traitement.

Par arrêté royal du 31 décembre 1891, M. Courtoy a été démissionné de ses fonctions de professeur.

Par arrêté royal du 26 juin 1893, le traitement de MM. les professeurs Reul et Gratia a été porté de 5,500 à 6,000 francs.

Par arrêté du 31 juillet 1893, MM. Hendrickx et Liénaux ont été nommés agrégés au traitement de 4,000 francs.



D. — *État nominatif, attributions et traitements du personnel enseignant et administratif de l'École.*

NOMS des membres du PERSONNEL.	QUALITÉS.	ATTRIBUTIONS.	DATES des nominations.	Nombre d'heures de leçons et répétitions par semaine.		TRAITEMENTS		
				Semestre d'hiver.	Semestre d'été.	Minimum.	Maximum.	Alloués.
Degive	Directeur et professeur. .	Direction, clinique des hôpitaux et médecine opératoire.	1866	9	6	6,500	7,500	7,500
Laho	Professeur ordinaire . . .	Histologie, physiologie y compris l'embryologie.	1868	7	7 ½	5,500	6,500	6,500
Lorge	Id.	Anatomie systématique, compa- rée et topographique.	1868	6	6	5,500	6,500	6,500
Dessart	Id.	Pathologie chirurgicale, obsté- trique, police sanitaire, ju- risprudence commerciale, mé- decine légale et déontologie.	1870	6	6	5,500	6,500	6,500
Reul	Id.	Extérieur; Zootechnie, hygiène et principes généraux de l'agro- nomie.	1873	6	6	5,500	6,500	6,000
Gratia	Id.	Anatomie pathologique, patho- logie générale y compris la propédeutique et l'analyse chi- mique appliquée à la clinique.	1877	6	6	5,500	6,500	6,000
Dupuis	Id.	Thérapeutique y compris la pharmaco-dynamie, pharmaco- gnosie et pharmacie pratique.	1877	6	6	5,500	6,500	5,500
Mosselman	Id.	Chimie et physique physiologiques expérimentales, pathologie mé- dicale.	1882	6	6	4,000	5,000	4,500
Hendrickx	Agrégé.	Clinique, zootechnie, extérieur, obstétrique, médecine opéra- toire.	1883	16 ½	13 ½	3,500	4,500	4,000
Liénaux,	Id.	Anatomie pathologique, patho- logie générale, pathologie mé- dicale, pathologie chirurgicale et chargé du cours de maré- chalerie.	1884	12	12	3,500	4,500	4,000
Gedoelst.	Id.	Bactériologie et parasitologie . .	1884	4 ½	4 ½	3,500	4,500	3,500
Hébrant.	Assistant.	Histologie, physiologie, physique et chimie physiologiques expé- rimentales, police sanitaire; jurisprudence commerciale, médecine légale, pharmacie.	1891	•	•	2,500	3,500	2,500
Rubay	Id.	Anatomie systématique, anatomie comparée, anatomie topogra- phique, thérapeutique géné- rale, pharmacognosie.	1891	•	•	2,500	3,500	2,500
Walckiers.	Régisseur, conservateur	1863	•	•	1,500	2,500	{ 2,500 1,500
Vandenput.	Secrétaire	1863	•	•	2,000	2,500	2,500
Crispin	Appariteur.	1879	•	•	1,800	2,300	2,300
Louette	Id.	1880	•	•	1,800	2,300	2,300

Publications du corps enseignant pendant la période sexennale 1887-1893.

M. Wehenkel. — 1888. Expériences de vaccination contre le rouget.

M. Degive. — 1888. 1. Rapport sur le Congrès pour l'étude de la tuberculose en collaboration avec M. Laho.

2. Particularités inédites de deux cas de castration de Cryptorchides. — Communication à la Société de médecine vétérinaire du Brabant.

3. Chirurgie obstétricale.

4. Ferrure à glace, la vis indévissable.

5. Inoculations révélatrices de la morve et de la rage; résultats obtenus à la clinique de l'école vétérinaire. — Communication à la Société de médecine vétérinaire du Brabant.

6. Le diagnostic de la morve et la pomme de terre.

7. Tumeur épiploïque énorme chez une chienne; extirpation; guérison. La méthode antiseptique appliquée à la parotomie.

1889. 8. Castration du cheval, valeur du procédé belge, à cordons couverts.

9. Rouget du porc; étude clinique.

10. Hernie inguinale énorme chez un cheval hongre.

11. L'inspection obligatoire des viandes de boucherie.

12. Une visite à « Grand'mère ». Cas remarquable de longévité et de fécondité chez le cheval.

13. Observations cliniques : a) Fracture de la colonne vertébrale déterminée par l'abatage chez le cheval;

b) Quelques modifications apportées à l'appareil d'abatage;

c) Onguent vesicatoire au sublimé corrosif.

14. Prophylaxie de la pneumonie contagieuse des bêtes bovines.

15. Réponses à des articles de M. Colson sur le traitement des hernies inguinale et ombilicale chroniques du cheval.

1890. 16. Castration du cheval entier; condition de succès; nouveau serre-casseaux.

17. Opération du cornage; résection des deux arytenoïdes chez le cheval.

18. Détachement général et rétention prolongée des cotylédons utérins chez une vache.

1891. 19. Pseudo-hernie inguinale et hydrocèle vaginale chez le cheval cryptorchide et chez le cheval hongre.

20. Un mot à propos du diagnostic et du traitement de la tuberculose bovine par l'emploi de la lymphe de Koch.

21. Mesures préventives contre la rage.

22. Instruction populaire relative à la rage. Caractères de la rage chez le chien et le chat.

1892. 23. Modifications apportées aux entravons à deux anneaux; entravons à ressort; entravons bavaoïis; entravons Bouquet modifiés.

24. De la tuberculose considérée au double point de vue de la police sanitaire et de l'hygiène alimentaire.
25. Le diagnostic de la morve et de la tuberculose par les injections hypodermiques de malléine et de tuberculine.
26. Corps étranger dans l'intestin grêle chez un chien ; extraction par la paro-entérotomie, guérison.
27. Contribution au traitement du squirrhe du cordon testiculaire chez le cheval ; nouveau procédé d'ablation ; torsion et écrasement linéaire combinés.
1893. 28. Castration du cheval cryptorchide : kyste séreux d'un fort volume dans le testicule ; procédé opératoire simple et efficace.
29. Prophylaxie de la trichinose de l'homme.
Examen microscopique des viandes de porc destinées à la consommation.
30. Assurance générale du bétail. Rapport à la Société centrale d'agriculture.
31. Grand'mère à l'Exposition chevaline de 1893.
32. A propos de deux nouveaux serre-casseaux pour la castration.
33. Nouvelle méthode chirurgicale appliquée au traitement des hernies ventrale et ombilicale, chez le cheval.

M. Gille. — 1888. 1. Falsifications et autres défauts des drogues et des médicaments.

1890. 2. L'antipyrine ; ses impuretés.

1891. 3. Manuel des falsifications et autres défauts des principaux médicaments simples.

1892. 4. Amalectes et réflexions concernant divers agents médicamenteux.

5. Plusieurs articles insérés dans le *Journal de pharmacie* d'Anvers, ayant pour titres :

1892. a) Les écoles de pharmacie en Belgique ;

b) Les pharmaciens étrangers en Belgique ;

1893. c) Études pharmaceutiques et examen de pharmacie ;

d) Droguistes et pharmaciens de campagne.

Un autre article inséré, dans la *Gazette de pharmacie*, intitulé : *Médicaments fournis aux indigents ; organisation coopérative.*

M. Laho. — 1888. 1. Rapport sur le Congrès pour l'étude de la tuberculose, en collaboration avec M. Degive.

1893. 2. Observation d'intoxication saturnine aiguë des bêtes bovines. Réflexions sur la nocuité de la viande provenant des bêtes empoisonnées (en collaboration avec M. Mosselman.)

3. De la conservation pour la consommation publique des viandes non insalubres et de celles que l'on peut rendre telles par un procédé reconnu efficace.

M. Lorge. — 1888. 1. Rupture du foie, cause de mort subite.

1889. 2. Trois cas de bronchite capillaire chez le cheval.
1891. 3. Contribution à l'emploi du maïs dans la ration alimentaire des chevaux de tramways.
1893. 4. Contribution à l'étude des barres, des arcs-boutants et du traitement de l'ancastelure des pieds du cheval.
- M. Dessart. — 1888. 1. Arthralgie des vaches récemment vèlées.
1891. 2. A propos de la condition restrictive attachée à la non délivrance.
3. Pleuropneumonie contagieuse chez la chèvre.
4. A propos des veaux nés entre le moment où une étable est déclarée infectée de la pleuropneumonie contagieuse et celui où la déclaration est levée.
5. Nécessité de désigner nominativement le rouget du porc parmi les maladies contagieuses déterminées par le Gouvernement.
- 5'. Rapport général sur l'état sanitaire des animaux domestiques pendant l'année 1890. (*Bulletin de l'Agriculture, 1891.*)
1891. 6. La pleuropneumonie contagieuse en Belgique pendant l'année 1890.
- 6'. Discours sur la question de l'assurance du bétail au Conseil de l'Agriculture. (*Bulletin de l'Agriculture, 1891.*)
- 6". Discours sur les maladies au sujet desquelles il y a lieu d'appliquer l'assurance du bétail, à la Société centrale d'Agriculture de Belgique. (*Journal de la Société, 1891.*)
7. Éloge de J.-B. Hugues. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique.*)
1892. 8. Rapport concernant le travail de M. Stubbe sur les infarctus hémorragiques du foie.
9. A propos de la fluxion périodique des yeux.
10. Rapport sur la question de l'indemnisation en cas de tuberculose bovine.
1893. 11. Rapport et discours sur la question de l'exonération de la garantie en cas de tuberculose.
12. Urgence de classer nominativement le rouget et la pleuropneumonie infectieuse du porc parmi les maladies contagieuses au regard de la loi.
- M. Reul. — En 1887 et 1888. 1. Les deux premiers fascicules du *Stud book belge des chevaux de trait indigènes*, composant le 1^{er} volume (280 pages).
1889. Le 2^e volume du *Stud book belge* (447 pages).
1890. Le 3^e volume du *Stud book belge* (552 pages).
2. Plusieurs rapports relatifs à l'hygiène publique adressés au Comité de salubrité publique de Saint-Gilles.
1889. 3. Sur l'emploi de la créoline.
1890. 4. Éclampsie de la chienne.

1894. 5. Le schipperke ne constitue pas une race anure.
 1891 à 1895. 6. Les chiens.
 1891. 7. Excursions zootechniques.
 1892. 8. Le gland du chêne; sa valeur nutritive; ses usages alimentaires et thérapeutiques.
 1895. 9. La scarlatinoïde du cheval.
 10. L'extrême durée de la vie de nos animaux domestiques.

M. Gratia. — 1. Du raccourcissement de l'intestin dans la cirrhose atrophique du foie; sa pathogénie, ses conséquences pour la digestion et la circulation abdominale. (*Journal de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.*)

- 1888 2. Cysticerques du cerveau d'un enfant; leur identité avec les cysticerques ladriques de la viande de porc et avec le ténia solium.
 3. Une sonde en caoutchouc à usages multiples.
 4. Contribution à l'étude de la virulence de la viande des sujets tuberculeux. En collaboration avec M. Liénaux.
 1889. 5. Du tétanos d'après les données actuelles.
 6. Hémiparésie, hémiparalyse et hémianesthésie faciales du côté droit. Autopsie : tumeur du ganglion de Gasser, correspondant.
 7. De la généralisation des microbes de la diphtérie dans l'organisme.
 1890. 8. Rapport sur l'épidémie de grippe qui a sévi à Bruxelles, du 30 décembre 1889 au 20 janvier 1890. En collaboration avec MM. les docteurs Spehl et Verneuil.
 9. *Annales de médecine et de chirurgie* publiées par le Cercle d'études médicales de Bruxelles.
 10. Quelques considérations spéciales sur la diphtérie.
 11. Mykofibromes ou mykodesmoïdes du cheval.
 1892. 12. Instructions relatives à la prophylaxie du choléra asiatique. Rapport au Comité de salubrité publique de Saint-Gilles.
 1895. 13. Aperçu sur le rôle des sucs organiques en physiologie et en thérapeutique.
 14. Contribution à l'étude de la thyroïdectomie expérimentale. En collaboration avec M. Liénaux.

M. Dupuis. — 1889. 1. Quelques cas de cow. pox; éruption généralisée.
 2. La créoline.

1891. 5. Applications vétérinaires de quelques nouveaux médicaments; naphthaline et naphtol, salicylate de Bismuth, salol.

M. Mosselman. — 1888. 1. Observation sur le lait bleu.

1889. 2. Rapport scientifique sur un voyage en Hollande, en Allemagne et en Autriche.

1890. 5. L'actinomyose et son agent infectieux. En collaboration avec M. Liénaux.

1891. 4. Les microbes et les maladies microbiennes en médecine vétérinaire. En collaboration avec M. Lienaux.
1893. 3. Compte rendu des travaux du Comité de salubrité publique d'Anderlecht pour les années 1892 et 1893.
- M. Hendrickx. — 1888. 1. Hernie inguinale double, l'une aiguë, l'autre chronique chez un cheval hongre.
2. Particularités symptomatiques dans un cas de rage par inoculation intracrânienne.
3. Rage et pseudo-rage chez le chien.
- 1888-1889. 4. Le cornage laryngien chez le cheval (hémiplegie laryngienne) et son traitement chirurgical. Traduction d'après Möller.
1889. 5. Deux cas d'œsophagotomie chez le chien. Guérison.
6. Hernies inguinale et ombilicale chroniques chez le cheval; procédés de traitement usités à la clinique de l'école de Careghem.
- 6'. Id, réponses à M. Colson.
7. Du traitement des animaux appartenant à des indigents.
1890. 8. Quelques considérations sur les accidents éloignés consécutifs à la névrotomie plantaire.
1891. 9. Fracture de l'apophyse orbitaire chez un cheval; irréductibilité; trépanation. Guérison.
10. Fracture multiple avec plaie chez une chienne; amputation. Guérison.
11. Rupture du diaphragme ayant occasionné la mort subite.
1892. 12. Un cas de renversement de la matrice chez une jument; réduction après anesthésie. Guérison.
13. De la castration de la vache envisagée au point de vue chirurgical, zootecnique et prophylactique de la tuberculose.
14. Rapport sur un voyage fait à l'étranger.
15. Evolution de la morve aiguë à la suite d'une injection de malléine chez un cheval atteint de morve chronique.
1893. 16. Rapport sur les travaux de la Société de médecine vétérinaire du Brabant depuis vingt-cinq ans.
- M. Lienaux. — 1888. 1. Adénome des glandes sudoripares chez le chien.
2. Anomalie de développement du frontal chez un veau. Production osseuse simulant une corne supplémentaire mobile et ayant provoqué des phénomènes de compression cérébrale.
1888. 5. Contribution à l'étude de la virulence des viandes de sujets tuberculeux. En collaboration avec M. Gratia.
1890. 4. L'actinomycose et son agent infectieux. En collaboration avec M. Mosselman.
5. Coliques habituelles chez un cheval; tumeurs abdominales; mort par hémorragie interne.
6. Échinocoques dans les poumons et la plèvre d'un cheval.
7. Rupture de la rate chez un cheval. Présence de lymphadénômes dans le foie.

8. Pseudo-tuberculose musculaire chez une bête bovine.

1891. 9. Sur la présence de coccidées dans un épithéliome cylindrique du poumon, chez un chien.

10. Les microbes et les maladies microbiennes en médecine vétérinaire.
En collaboration avec M. Mosselman.

11. Endothéliôme papillaires de la plèvre chez un cheval.

1892. 12. De la pleuropneumonie septique des veaux.

13. Un cas de tuberculose miliaire aiguë chez le chien.

1893. 14. Contribution à l'étude de la thyroïdectomie expérimentale. En collaboration avec M. Gratia.

M. Hébrant. — 1888. 1. De l'angine couenneuse chez les bêtes bovines.

2. Un cas de paralysie glosso-labiale chez la vache.

1891. 3. Des plaies synoviales.

M. Rubay. — 1893. 1. Anomalie de développement complexe des organes thoraciques et abdominaux chez un âne.

M. Gedoelst. — 1892. Traité de microbiologie appliquée à la médecine vétérinaire.

IV. ÉLÈVES.

Population. — I. *Élèves réguliers.* — L'école de médecine vétérinaire a été fréquentée, pendant la période triennale de 1890-1893, par 362 élèves, dont 227 originaires des parties wallonnes du pays, 114 venant des parties flamandes et 21 étrangers.

La situation de la population se répartit par année de la manière indiquée dans le tableau suivant :

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR SECTION.						NOMBRE D'ÉLÈVES par année.		NOMBRE TOTAL par année.
	ANCIEN RÉGIME.			NOUVEAU RÉGIME.			Ancien régime.	Nouveau régime.	
	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.			
1890-1891.	80	54	29	3	»	»	152	3	155
1891-1892.	53	51	34	4 ⁽¹⁾	1	»	118	6	124
1892-1893.	20	20	29	10 ⁽²⁾	3	1	69	14	83

(¹) Dont un de l'année précédente ; deux vétérans ont quitté l'école pendant le 1^{er} trimestre.

(²) Dont un vétéran.

Les élèves se répartissent, pour ces trois années, de la manière suivante, entre les neuf provinces :

PROVINCES.	NOMBRE D'ÉLÈVES EN			Observations.
	1890-1891.	1891-1892.	1892-1893.	
Anvers.	2	2	2	(a) Un élève de cette province est décédé le 8 mars 1892 : le sieur Portier.
Brabant	34	27	21	
Flandre occidentale	12	7 (a)	5	
Flandre orientale	7	5	4	
Hainaut	33	30	21	
Liège	23	20	13	
Limbourg	10	7	5	
Luxembourg	5	5	5	
Namur.	17	14	8	
Étrangers	8	7	3	
	153	124	83	

II. *Auditeurs libres.* — Dans les précédents tableaux ne sont pas comptés les 18 auditeurs libres admis à suivre certains cours conformément à l'article 45 du règlement organique de l'école.

De ces 18 auditeurs libres, 4 ont suivi les cours en 1890-1891, 8 en 1891-1892 et 6 en 1892-1893.

Examens. — Les examens d'admission ont été supprimés par la loi du 4 avril 1890.

Les candidats en sciences naturelles qui ont été admis à suivre les cours sous le régime de la loi précitée, se répartissent de la manière suivante :

5 admissions en 1890
 3 — en 1891
 9 — en 1892

Total. . . 15 admissions de 1890 à 1893.

Examens pour la candidature vétérinaire.

RÉCIPIENDAIRES.	ANNÉES.					
	1891.		1892.		1893.	
	Présentés.	Diplômés.	Présentés	Diplômés.	Présentés.	Diplômés.
Ancien régime.	70	31	40	24	18	5
Nouveau régime.	3	1	5	3	10	8
Ensemble, total	73	32	45	27	28	13

Examens pour la médecine vétérinaire.

RÉCIPIENDAIRES.	ANNÉES.					
	1891.		1892.		1893.	
	Présentés.	Diplômés.	Présentés.	Diplômés.	Présentés.	Diplômés.
Ancien régime.	32	30	35	28	35	24
Nouveau régime.	»	»	»	•	1	1
Total . . .	32	30	35	28	36	25

Les examens généraux ou de passage ont été supprimés par un arrêté royal daté du 30 juin 1891.

L'article 44 du nouveau règlement d'ordre intérieur et de discipline (arrêté ministériel du 31 décembre 1891) a remplacé les examens généraux par des interrogations de fin d'année pour les élèves de la 2^e section (nouveau régime) ou de la 3^e section (ancien régime).

Résultats des dites interrogations.

RÉCIPIENDAIRES.	ANNÉES.			
	1892.		1893.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
Ancien régime.	31	24	24	15
Nouveau régime.	1	1	3	3
Total . . .	32	25	27	18

Ces interrogations n'ayant été prescrites que le 31 décembre 1891, elles n'ont pu avoir lieu qu'à partir de 1892.

Liste des personnes qui ont obtenu le diplôme de médecin-vétérinaire.

NOMS ET PRÉNOMS DES DIPLOMÉS.	DOMICILES.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS			GRADE DE L'EXAMEN.
		Épreuves théoriques. Exam. : 2000 P.	Épreuves Pratiques Exam. : 250 P.	TOTAL sur 2,250 points.	
1891.					
Bouzin, O.	Beclers.	4,554	612	2,496	Grande distinction.
Deruysscher, J.-H.	Pamel	4,650	671	2,321	—
Seivais, A.-H.	Marcinelle	4,691	532	2,223	Distinction.
Scholl, A.-J.	Namur	4,648	550	2,498	—
Derumier, A.-J.	Villers-St-Amand	4,577	554	2,431	—
Huyne J.-H.	St-Trond.	4,570	554	2,124	—
Beckers, J.-G.-M.	Orsmael	4,577	514	2,083	—
Vanderheyden, A.	Termonde	4,555	533	2,058	—
Verlinde, C.-J.	Ranscapelle	4,518	565	2,083	—
Hanozet, J.-J.	Heyd (Luxemb.)	4,488	587	2,075	—
Goffaux, O.-L.	Temploux	4,448	585	2,033	—
Woussen, N.-J.-B.	Commune	4,607	440	2,017	Satisfaction.
Hoyois, A.-C.	Lessines	4,517	478	1,995	—
Coyette, J.-J.	Ligny	4,477	517	1,994	—
Cornet F.-J.	Courcelles	4,434	536	1,970	—
Polet, C.	Beauraing	4,367	539	1,926	—
Stragier, J.-L.	Warneton	4,366	558	1,924	—
Bouckaert, C.-P.	Waereghem.	4,387	497	1,884	—
Vandewiele, J.	Wynghe.	4,257	608	1,865	—
Huge, J.-H.	Ghoy	4,359	493	1,852	—
Burtin, J.-J.	Xhendremael.	4,355	487	1,842	—
Gailly, E.-F.	Virginal	4,347	493	1,840	—
Milz, F.-J.	Dalhem	4,336	491	1,827	—
Gueldre, E.-J.	Liscent	4,265	528	1,793	—
Delay, M.	Bruxelles.	4,265	410	1,675	—
Allard, J.-J.	Stave	4,220	435	1,655	—
Petermans, A.	Gelinden.	4,449	493	1,612	—
Ramet, J.-B.	Walhain-St-Paul	4,430	468	1,598	—
Delrey, L.-H.	Verviers	4,460	435	1,593	—
Colback, H.-J.	Bulles (Luxemb.)	4,096	437	1,533	—
1892.					
Vaubiesbroeck, C.-F.	Loo	1,608 6	592	2,200 6	Distinction.
Damarct, C.-J.	Ittre.	1,538 2	634	2,169 2	—
Tyvaert, C.-L.	Mechelen.	1,538 6	565	2,103 6	—

NOMS ET PRÉNOMS DES DIPLOMÉS.	DOMICILES.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS			GRADE DE L'EXAMEN.
		Épreuves théoriques. Matière : 2000 P.	Épreuves pratiques. Matière : 250 P.	TOTAL sur 2500 points.	
Fox, A.-J.	Nandrin	1,494 8	587	2,081 5	—
Doluyck, J.	Meire	1,490 3	655	2,045 3	—
Collet, L.-J.	Chimay	1,534 7	504	2,038 7	—
Spassoff, C.	Kouoro (Bulgarie).	1,429 4	606	2,035 4	—
Vansnick, A.-L.	Neufvilles	1,528 9	430	1,958 9	Satisfaction.
Baudine, C.-D.	Floreffe	1,477	478	1,955	—
Vergauwe, R.-F.	Oostcamp	1,431 4	520	1,951 4	—
Bovy, J.-H.	Roloux.	1,375 6	517	1,892 6	—
Demarbaix, C.-F.	Hellebecq	1,399 2	492	1,891 2	—
Martin, J.-J.	Monthey.	1,352 7	483	1,836 7	—
Cobaux, G.-G.	Charleroi.	1,338 5	485	1,823 5	—
Bacq, G.-J.	St-Gerard	1,341 4	475	1,816 4	—
Willems, J.-F.	Houtain-St-Siméon	1,272 3	524	1,796 3	—
Hebbelynckx, C.	Vilvorde	1,321 8	461	1,785 8	—
Lebrun, L.-F.	Bruxelles.	1,300	460	1,760	—
Nandrin, A.-J.	Sprimont.	1,252	499	1,751	—
Strauven, J.	Engelsmanshoven	1,254 7	475	1,729 7	—
Wagemans, J.-A.	Munster	1,196 2	479	1,675 2	—
Goutman, J.-H.	Liège	1,176 2	492	1,668 2	—
Vandewalle, J.-L.	Berchem	1,223 4	435	1,658 4	—
Grégoire, J.-F.	Clabecq	1,183 9	464	1,647 9	—
Conradt, E.-J.	Herve	1,122	500	1,622	—
Fauconnier, L.-J.	Châtelet	1,112	430	1,542	—
Lepage, J.-J.	Grammont	1,114 6	410	1,524 6	—
Ransens, C.-J.	Heron	1,064 4	437	1,501 4	—
1895.					
Bertrand, H.-J.	Huy	1,756	639	2,395	Grande distinction.
Adriaen, H.-E.	Vlamertinghe.	1,705	631	2,336	—
Laurent, A.-L.	Cincy	1,629	692	2,321	—
Hamoir, M.-C.	Maffe	1,742	578	2,320	—
Huicq, L.-A.	Pipaix.	1,493	631	2,124	Distinction
Bonnyns, O.-J.	Anvers	1,578	616	2,094	—
Demoulin, M.-F.	Wiltz (Gr.-D.-Luxemb.)	1,434	602	2,036	—
Lunghis, T.	Pirée (Grèc.)	1,393	640	2,033	—
Duby, Aimé.	Blaregnies	1,355	677	2,032	—
Simon, J.-B.	Sainte-Marie	1,380	490	1,870	Satisfaction.
Dumortier, J.	Aveldeghem.	1,344	496	1,840	—
Cornu, C.-H.	Brasmenil	1,348	486	1,834	—

NOMS ET PRÉNOMS DES DIPLOMÉS.	DOMICILES.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS			GRADE DE L'EXAMEN.
		Épreuves théoriques. Maxim. : 200 p.	Épreuves pratiques. Maxim. : 80 p.	TOTAL SUR 280 points.	
Huet, A.-G.	Silly.	4,318	509	4,827	—
Harouard, N	Paltava (Russie).	4,309	505	4,814	—
Polet, E.-J.	Beauraing	4,383	430	4,813	—
Royer, M.	Roclenge	4,348	463	4,811	—
Vanderheyden, G.	Termonde	4,238	565	4,803	—
Namèche, C.-J.	Perwez	4,272	509	4,781	—
Dubois, E.-J.	Hannut	4,310	468	4,778	—
Schillomaus, J.-G.	Heyst-op-den-Berg.	4,254	476	4,730	—
Pochet, J.-B.	Cornimont	4,224	482	4,706	—
Monseur, E.-L.	Clabecq	4,433	506	4,639	—
Duby, Omer.	Trivière.	4,490	438	4,628	—
Pouleur, J.	Montigny	4,482	430	4,612	—
Nouvelle loi.					
Potiaux, Jules.	Mont-Sainte-Aldegonde.	966	740	4,706	Distinction.

Discipline. — Pendant les années 1891 à 1895, la tenue des élèves en général a été convenable. Il y a une exception pour les élèves de la 3^e section dont la conduite a laissé beaucoup à désirer pendant les années 1891 et 1892 aux leçons de bactériologie et de parasitologie données par M. Gedoelst. De ce chef, un élève a été renvoyé pendant trois mois, un second pour deux mois; un troisième pour douze jours; sept pour huit jours; à deux reprises, toute la section a été renvoyée, une fois pour huit jours et une fois pour quatre jours. En 1892-1895 tout est rentré dans l'ordre, plus une seule punition n'a dû être infligée pour défaut de convenance.

Il y a eu pendant les trois dites années 7,343 absences aux leçons et exercices. Pour ce motif, cent et deux élèves ont été renvoyés temporairement de l'école : deux pendant un mois, sept pendant quinze jours, neuf pendant douze jours, vingt-cinq pendant dix jours, dix-huit pendant huit jours et quarante-et-un pendant cinq jours.

Chaque année les mêmes élèves à peu près ont été renvoyés, ce qui explique leur nombre relativement élevé et en diminue l'importance.

V. LOCAUX ET MATÉRIEL.

1^o Depuis le mois d'octobre 1891, la place qui portait le nom d'Auditoire de maréchalerie sert pour les consultations gratuites, de neuf à dix heures pour les petits animaux.

2^o Un travail ordinaire hors d'usage a été remplacé en octobre 1893 par le *travail bascule* en fer imaginé par M. Vinzot, vétérinaire à Chastres.

CLINIQUE.

ESPECES L'ANIMAUX.	NOMBRE pendant l'année scolaire 1890-1891.				NOMBRE pendant l'année scolaire 1891-1892.				NOMBRE pendant l'année scolaire 1892-1893.			
	Consulta- tions gratuites.	Clinique interne.	Clinique externe.	Total.	Consulta- tions gratuites.	Clinique interne.	Clinique externe.	Total.	Consulta- tions gratuites.	Clinique interne.	Clinique externe.	Total.
Chevaux	4,082	281	•	4,363	3,728	385	3	4,116	3,741	331	•	4,072
Chiens	4,422	211	»	4,633	4,781	207	»	4,988	5,663	184	»	5,847
Anes	•	1	»	1	•	•	•	•	•	2	•	2
Chats	1,788	5	•	1,793	1,401	2	•	1,403	1,656	1	•	1,657
Grands ruminants . .	2	1	16	19	3	3	60	66	5	2	24	31
Gazelles.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1
Petits ruminants . . .	22	•	•	22	16	•	•	16	41	•	•	41
Porcs.	6	1	•	7	7	•	•	7	10	•	•	10
Oiseaux	818	2	•	820	816	2	•	818	803	•	•	803
Lapins	15	•	•	15	6	•	•	6	12	•	•	12
Divers	5	•	•	5	2	•	•	2	8	•	•	8
TOTAUX	11,160	502	16	11,678	10,760	599	63	11,422	11,939	521	24	11,484

Pendant la période triennal 1890-1893, les élèves ont eu à examiner 34,584 animaux, soit 556 sujets de plus que pendant la période triennale précédente.

Le nombre et l'importance des opérations chirurgicales pratiquées augmentent chaque année.

Il est désirable de donner plus d'extension à la clinique externe.

VII. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Le corps enseignant s'efforce d'augmenter et d'étendre l'enseignement pratique.

Les manipulations de chimie et les exercices de microscopie, appliqués à l'étude des causes des maladies, au diagnostic et aux lésions de celles-ci, sont en grand progrès.

VIII. BUDGET DES DÉPENSES.

Ces dépenses se décomposent comme suit pour la période triennale de 1890-1893.

NATURE DE LA DÉPENSE.	1891.	1892.	1893.
Personnel administratif	11,847 94	12,463 26	11,200 28
— enseignant	61,808 23	65,725 01	67,650 »
Gens de service	21,657 10	23,136 73	22,249 70
TOTAUX	95,313 27	101,325 »	101,099 98
Instruction	27,847 97	30,199 77	30,199 67
Matériel	7,805 22	6,955 78	7,374 59
Entretien des éèves	3,006 74	2,243 99	3,165 05
Divers	4,323 64	4,385 18	3,393 88
Jurys	7,002 »	6,181 50	5,862 »
TOTAUX	49,985 57	49,966 13	49,995 19

FONDS DE TIIRS.

État des recettes et des dépenses effectuées pendant la période triennale 1890-1893.

LIBELLÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES.	1891.	1892.	1893.
Recettes.			
Rétributions des élèves	24,800 »	32,800 »	12 100 »
— des auditeurs libres	1,000 »	1,100 »	1,150 »
TOTAUX	25,800 »	33,900 »	13,250 »
Dépenses.			
Enseignement pratique	377 50	114 05	248 55
Frais d'administration	1,452 »	858 »	1,017 »
Minerval des professeurs	22,163 49	20,700 »	21,000 »
Dépenses extraordinaires	11,272 16	12,435 33	1,771 58
TOTAUX	35,265 15	34,107 88	21,037 13

(28)

ANNEXE N° 2.

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT, A GEMBOUX.

Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891 à 1892-1893.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE. — RÉFORMES. — EXTENSION DES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE. — COMPOSITION DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. — ORGANISATION DE LA FERME. — MODIFICATIONS INTRODUITES DANS LES CONDITIONS DE L'EXAMEN D'ADMISSION. — GRADES POUR L'EXAMEN DE SORTIE. — SUPPRESSION DE RÉPÉTITEUR ET CRÉATION DE PROFESSEURS AGRÉGÉS ET D'ASSISTANTS. — COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE.

Pendant la période triennale 1890 à 1893, le règlement organique, le règlement d'ordre intérieur et le règlement de discipline ont fait l'objet d'une importante revision.

Les nouveaux règlements ont été approuvés de la manière suivante : le règlement organique par un arrêté royal du 10 décembre 1892, le règlement d'ordre intérieur et de discipline par des arrêtés ministériels du 17 décembre 1892.

Les attributions de la Commission, arrêtées par l'article 8 combiné avec l'article 5 du règlement organique, ont été étendues : elles ne sont plus limitées à une simple surveillance ; elles ont également un caractère administratif.

Aux termes de l'article 18 du nouveau règlement, le Conseil de perfectionnement se compose du président et des membres de la Commission de surveillance et d'administration, de l'inspecteur général de l'agriculture, du directeur et des professeurs de l'institut agricole.

L'organisation des services de la ferme, son exploitation, sa gestion, les améliorations foncières et autres qu'elle exige sont réglées par les dispositions 53 et suivantes formant le chapitre III du règlement organique.

L'examen d'admission a fait l'objet d'une réforme consistant à exiger pour l'admission l'âge de dix-sept ans, au lieu de celui de seize ans. Le programme des matières de cet examen a été augmenté, spécialement en ce qui concerne la langue française, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie et l'histoire.

Des grades ont été créés pour les examens de sortie.

On a supprimé les répétiteurs et, d'autre part, on a créé des professeurs agrégés et des assistants.

Au cours de l'année 1892, M. Lippens, qui occupait depuis longtemps les fonctions de président de la Commission de surveillance, est décédé. Il a rendu les plus éminents services à l'institut de Gembloux, traitant toutes les affaires qui s'y rapportaient, avec un zèle, un dévouement et une entente des choses agricoles qu'il est rare de rencontrer. M. le baron de Moreau d'Andoy, membre de la Chambre des Représentants, a été appelé par le Gouvernement à lui succéder. M. Thiébauld a été nommé secrétaire de la Commission de surveillance en 1892.

II. ENSEIGNEMENT. — PROGRAMME : EXTENSION ET MODIFICATIONS. — EMPLOI DU TEMPS.

Des développements particuliers ont été donnés à certaines branches de l'enseignement. Les développements sont renseignés dans les programmes détaillés de l'enseignement qui ont paru en 1892 (1).

Le cours d'histoire naturelle a été divisé. Des chaires ont été créées et spécialement consacrées à la botanique et à la zoologie.

Le cours de botanique a été confié à M. Laurent, docteur en sciences, professeur à l'école de Vilvorde, dont le programme comprend la botanique, la physiologie végétale, la pathologie végétale et la microbie.

Le travail au microscope étant compris dans l'enseignement de la botanique, le cours d'analyses microscopiques que donne M. Peterman, a pu être exclusivement réservé à l'étude des falsifications alimentaires. Le cours de zoologie est donné par M. Poskin, qui s'occupe particulièrement d'entomologie. Il enseigne également l'aviculture, la pisciculture, l'apiculture et la sériciculture qui faisaient autrefois partie de l'enseignement de la zootechnie.

M. Stainier a été chargé du cours de minéralogie, de géologie et d'hydrogéologie.

Le tableau suivant fait connaître la distribution du travail consacré par semaine aux différentes branches par les élèves des diverses divisions.

(1) Programmes détaillés de l'enseignement. — Institut agricole de l'État à Gembloux. — Bruxelles, Weissebruch, 1892.

Emploi du temps.

NATURE des OCCUPATIONS	TEMPS CONSACRÉ AUX DIFFÉRENTES BRANCHES PAR SEMAINE.										
	Sciences physiques et chimiques.	Genie rural. Dessin linéaire	Histoire naturelle	Culture.	Sylviculture.	Zootéchnie	Comptabilité	Droit rural	Économie politique	Économie rurale.	Microscopie.

Division inférieure.

Semestre d'hiver.	Leçons	3	6	3	1 ½	1 ½	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	16 ½
	Répétitions	3	3	»	3	»	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	10 ½
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	46 ½
	Applications	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 ½	»	3
Semestre d'été.	Leçons	6	3	3	3	1 ½	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	18
	Répétitions	3	1 ½	»	»	»	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	6
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	34 ½
	Applications	1 ½	3	1 ½	3	»	1 ½	»	»	»	»	»	4 ½	»	15

Division moyenne.

Semestre d'hiver.	Leçons	3	4 ½	4 ½	3	3	3	»	1 ½	»	»	»	»	»	22 ½
	Répétitions	1 ½	3	»	1 ½	»	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	7 ½
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30
	Applications	1 ½	»	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
Semestre d'été.	Leçons	3	4 ½	6	1 ½	1 ½	3	1 ½	1 ½	»	»	»	»	»	22 ½
	Répétitions	1 ½	1 ½	»	»	»	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	4 ½
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26
	Applications	1 ½	1 ½	6	3	»	1 ½	»	»	»	»	»	2 ½	»	15 ½

Division supérieure.

Semestre d'hiver.	Leçons	3	6	»	3	3	3	1 ½	»	4 ½	»	»	»	»	24
	Répétitions	»	1 ½	»	»	»	1 ½	»	»	3	»	»	»	»	6
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30
	Applications	4 ½	»	»	»	»	»	»	»	»	4 ½	»	»	»	9
Semestre d'été.	Leçons	3	4 ½	»	3	3	3	1 ½	»	»	4 ½	3	»	»	25 ½
	Répétitions	»	1 ½	»	»	»	1 ½	»	»	»	1 ½	»	»	»	4 ½
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24
	Applications	4 ½	3	»	»	»	1 ½	»	»	»	4 ½	»	»	»	13 ½

III. PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF. — PUBLICATIONS.

Le personnel de l'Institut comprend les fonctionnaires chargés de l'administration, le corps enseignant et les gens de service.

Personnel enseignant et administratif. Nominations. Mutations (partie de ces dernières en application du nouveau règlement organique du 10 décembre 1892).

M. Malaise, C., professeur d'histoire naturelle. — Déclaré émérite, sur sa demande, par arrêté royal du 10 décembre 1892, et autorisé à continuer provisoirement à donner une partie de ses cours, cette autorisation a été rapportée ultérieurement. Pensionné par arrêté royal du 15 mars 1893.

M. Leyder J., sous-directeur, professeur de zootechnie. — Démissionné, sur sa demande, de ses fonctions de sous-directeur par arrêté royal du 22 janvier 1891, lequel fixe son traitement comme professeur à 6,500 francs. Admis, sur sa demande, à l'éméritat, à dater du 1^{er} février 1893, par arrêté du 30 janvier 1893. Pensionné par arrêté royal du 6 avril de la même année.

M. Warsage, W., répétiteur de zootechnie et d'histoire naturelle, est décédé le 15 juillet 1891.

Droixhe, A., répétiteur des sciences physiques et chimiques, professeur honoraire, a été nommé agrégé par arrêté royal du 10 décembre 1892, et son traitement a été porté de 3,500 à 4,000 francs.

Sauvage, J.-B., économe — Un arrêté royal du 29 août 1892 lui alloue un casuel de logement fixé à 400 francs à dater du 1^{er} janvier 1889. Par arrêté royal du 1^{er} décembre 1893, sa démission d'économe est acceptée et il est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Minette, L., surveillant bibliothécaire. — Son traitement de surveillant a été porté de 2,000 à 2,400 francs par arrêté ministériel du 16 décembre 1892. Son indemnité pour les fonctions de bibliothécaire reste fixée à 300 francs. Décédé le 5 décembre 1893.

Bauwin, J.-B., jardinier démonstrateur. — Son traitement a été porté de 1,600 à 1,800 francs, par arrêté ministériel du 16 décembre 1892.

Gillekens, G., répétiteur de génie rural, a été nommé assistant par arrêté royal du 10 décembre 1892. Son traitement reste fixé à 3,500 francs.

Raeymaeckers, A., répétiteur de culture et d'économie rurale, a été nommé assistant, par arrêté royal du 10 décembre 1892. Son traitement a été porté de 3,000 à 3,500 francs.

Guillaume, C., surveillant. — Traitement porté de 2,000 à 2,200 francs, par arrêté ministériel du 16 décembre 1892.

Laurent, E., professeur à l'École d'horticulture de Vilvorde, a été chargé de donner le cours des sciences botaniques à l'Institut agricole de l'État, par arrêté ministériel du 9 janvier 1894, avec une indemnité annuelle de 4,600 francs.

Nommé agrégé par arrêté royal du 10 décembre 1892, avec un traitement annuel de 4,000 francs.

Nommé professeur à titre personnel, sans augmentation de traitement, par arrêté royal du 6 avril 1893.

Raquet, H., ingénieur agricole et médecin vétérinaire, chargé, à titre provisoire, de donner les répétitions de zootechnie, par arrêté ministériel du 15 octobre 1894, avec une indemnité annuelle de 2,500 francs.

Nommé, à titre définitif, aux fonctions d'assistant, par arrêté royal du 10 décembre 1892, au traitement de 2,500 francs.

Nommé agrégé par arrêté royal du 21 février 1893, sans augmentation de traitement.

Poskin, J., docteur en sciences naturelles, chargé, à titre provisoire de donner le cours de zoologie, par arrêté ministériel du 15 octobre 1894, avec une indemnité annuelle de 2,500 francs.

Nommé agrégé par arrêté royal du 10 décembre 1892, au traitement annuel de 3,500 francs.

Stainier, X., docteur en sciences naturelles, a été nommé agrégé par arrêté royal du 10 décembre 1892, au traitement de 3,500 francs. Il donne le cours de sciences minérales.

Thiebault, Ch., avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, a été nommé secrétaire de la Commission d'administration de surveillance de l'Institut, par arrêté ministériel du 24 décembre 1892, au traitement annuel de 500 francs.

Jadot, J., clerc de notaire, nommé, à titre provisoire économiste de l'Institut, par arrêté royal du 1^{er} décembre 1893, au traitement annuel de 2,000 francs.

Misson, G., ingénieur agricole, admis, à titre d'essai, en qualité d'aide préparateur de chimie et de physique, par décision ministérielle du 21 novembre 1893, avec une indemnité annuelle de 4,200 francs, à dater du 1^{er} janvier 1894.

Le tableau suivant comprend l'état nominatif et les traitements respectifs du personnel de l'Institut pour l'année 1893.

NOMS.	FONCTIONS.	TRAITEMENTS fixés par l'arrêté organique.		TRAITEMENTS alloués en 1893.
		MINIMUM.	MAXIMUM.	
Hubert, G.	Directeur de l'Institut, chargé de la direction de l'exploitation agricole y annexée.	5,000	6,000	5,000 »
Leyder, J.	Professeur de zootechnie	5,500	6,500	541 66 (1)
Damseaux, A.	— de culture	5,500	6,500	6,500 »
Chevron, L.	— de chimie.	5,500	6,500	6,500 »
Pyro, J.	— du génie rural.	5,500	6,500	6,500 »
Parisel, E.	— de sylviculture	5,500	6,500	6,500 »
Michel, Ch.	— d'économie politique, d'économie rurale et de législation	5,500	6,500	6,000 »
Pétermann, A.	Professeur honoraire chargé du cours de microscopie.	1,200	1,200	1,200 »
Schlag, J.	Agent comptable chargé du cours de comptabilité agricole.	3,000	4,000	3,500 »
Droixhe, A.	Agrégé chargé des cours de chimie inorganique et de physique et des répétitions de chimie et de physique.	3,500	4,500	4,000 »
Laurent, E.	Agrégé pour le cours de sciences botaniques.	3,500	4,500	4,000 »
Poskin, J.	Agrégé pour le cours de zoologie. . .	3,500	4,500	3,500 »
Stainier, X.	— — de sciences minérales.	3,500	4,500	3,500 »
Raquet, H.	Assistant pour le cours de zootechnie. Agrégé id. id.	2,500 3,500	3,500 4,500	416 66 (2) 2,916 66 (3)
Gillekens, G.	Assistant pour le cours de génie rural.	2,500	3,500	3,500 »
Raeymaeckers, A.	Assistant pour le cours de culture et d'économie rurale.	2,500	3,500	3,500 »
Sauvage, J.-B.	Économe	2,000	3,000	3,000 »
Marcas, L.	Préparateur de chimie et physique. .	2,000	3,000	2,500 »
Minelte, L.	Surveillant bibliothécaire.	2,400	2,700	2,700 »
Guillaume, C.	Surveillant	1,800	2,400	2,200 »
Donis, F.	—	1,800	2,400	2,000 »
Bauwin, J.-B.	Jardinier démonstrateur.	1,200	1,800	1,800 »
Gens de service	Trois domestiques. — Un concierge .	1,200	1,400	5,200 »
Thiebauld, Ch.	Secrétaire de la Commission de surveillance et d'administration.	»	»	500 »
		TOTAL fr.		87,474 98

(1) 1 mois. — (2) 2 mois. — (3) 10 mois.

M. Raquet, que l'on avait chargé en 1891 de la chaire de zootechnie pour la première section a donné le même cours en 1892, en deuxième section; et l'enseignement complet de cette branche lui a été confié à la retraite de

M. Leyde, en 1895. C'est M. Raeymaeckers qui, en octobre 1892, a reçu en partage le cours et les applications de culture de la première section d'études.

Le cours de génie rural en première section et celui des constructions rurales en troisième année ont été attribués à M. Gillekens, en octobre 1893.

Les professeurs de l'Institut agricole de Gembloux continuent à se distinguer par leur activité scientifique, leurs publications et leur collaboration à diverses revues. La nomenclature suivante vous fera connaître les travaux des professeurs de l'Institut durant la dernière période triennale.

Publications du corps enseignant.

M. A. Petermann (à ajouter à la liste parue dans le dernier rapport). — Contribution à la question de l'azote.

1. Seconde note. (*Mémoires couronnés et autres publications de l'Académie royale de Belgique*, 1892.)

2. Troisième note. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 5^e série, t. XXV.)

3. L'analyse du sol. Méthode suivie à la station agronomique de l'État. (Bruxelles, Mayolez, 1891, in-8^o. p. 63.)

4. Recherches sur la composition de l'atmosphère. — Première partie : Acide carbonique contenu dans l'air atmosphérique. (*Mémoires couronnés et autres publications de l'Académie royale de Belgique*, t. XLVII, 1892.)

5. Seconde partie : Combinaisons azotées contenues dans les eaux météoriques. (*Idem*, t. XLVII.)

6. Expériences sur les moyens de combattre la maladie de la pomme de terre. (*Bulletin de la station agronomique*, nos 48 et 50.)

7. Enquête sur la richesse en fécule des diverses variétés de pommes de terre. (*Idem*, deuxième et troisième années, nos 49 et 51.)

8. Analyses des substances intéressant l'agriculture. (Matières fertilisantes et alimentaires, semences, litières, etc.) (*Idem*, nos 48 à 53.)

M. X. Stainier, professeur. — 1^o Extraits des *Annales de la Société géologique de Belgique à Liège* :

Tome XIV : 1) Note sur un trilobite nouveau et sur les pentamerus d'Humerée, 1 pl. ; 2) La diabase de Malmédy ; 3) Cœloma rupéliense : brachyure nouveau de l'argile rupélienne, 1 pl.

Tome XV : 4) Le gabbro de Grand-Pré.

Tome XVI : 5) Étude géologique des gisements de phosphate de chaux du Cambrésis ; 6) Oldhamia antiqua dans le cambrien du Brabant ; 7) Flexion par le froid des têtes de bancs sur les pentes ; 8) Cardita planicosta dans les sables à isocardia cor d'Anvers.

Tome XVII : 9) Les dépôts phosphatés des environs de Thuillies, 2 coupes ; 10) Formations métallifères du cambrien du pays de Galles et de Belgique ; 11) Les phosphorites du Portugal, 3 coupes ; 12) La diabase de Grand-Pré,

1 pl. et 4 coupes; 13) La porphyrite diabasique de Spa; 14) Caillou de roche à grenats et amphibole de Bastogne dans le diluvium de Barvaux; 15) Caillou tourmalinifère dans le poudingue de Burnot; 16) Les grès chloritifères et arkoses (anciennes curites) d'Ottignies; 17) Compte rendu de la réunion de la Société géologique dans le Brabant méridional. (Travail reproduit dans les *Annales de la Société malacologique de Belgique*, t. XXV), 3 coupes.

Tome XVIII : 18) Les carrières de calcaire dévonien de Rhisnes, 1 coupe; 19) Anthracite et blende dans les calcaires dévoniens de Rhisnes et de Bovesse; 20) Présence du crétacé à Gesves et aux environs de Namur, 1 coupe; 21) Découverte du cinabre en Belgique; 22) Concrétions ferrugineuses des psammites du Condroz; 23) Étude sur l'assise de Bouillon, 3 coupes; 24) Limite de l'ahrien et du burnotien sur le littoral de Condroz; 25) Le poudingue de Naninne à Stud et à Dave, 2 coupes; 26) Les failles de Samson, 4 coupes; 27) Le terrain houiller à Salzennes-les-Moulins, 1 coupe; 28) Le grès blanc de Maizeroul.

Tome XIX : 29) Cornets emboîtés provenant d'Amérique; 30) Origine des cailloux oolithiques des couches à cailloux blancs du bassin de la Meuse; 31) Contribution à l'étude du frasnien; 32) Réponse aux observations présentées à l'occasion de mon travail sur le frasnien; 33) Note sur les terrains crétacés et tertiaires de Vezin, 1 coupe; 34) Documents concernant le dévonien du bassin de Namur, 1 coupe (en collaboration avec M. Malaise); 35) Matériaux pour la faune et la flore du houiller de Belgique; 36) Quelques mots à propos du frasnien.

Tome XX : 37) Découverte du réceptaculites *Neptuni* dans la bande de Rhisnes; 38) Galène dans le grès taunusien de Ben-Ahin; 39) Extension du hervien jusque Onoz-Spy; 40) Arragonite de Lovegnée; 41) Présence du soufre dans le calcaire carbonifère de Spy; 42) Matériaux pour la faune du houiller (2^e note), 1 coupe; 43) Le terrain houiller de Bouge et de Lives, 2 coupes.

2^o Extraits des *Annales de la Société malacologique de Belgique* :

Tome XXV (1890) : 44) Compte rendu de l'excursion de la Société malacologique dans le comté de Kent (Angleterre).

Tome XXVI (1891) : 45) Découverte de la faune givetienne à Emines.

3^o Extraits de la *Revue des questions scientifiques* :

XII^e année : 46) La géographie du Brabant durant les âges géologiques, 5 figures.

(2^e série) tomes II et III : 47) A travers les États-Unis.

XII^e année à XVII^e année : 48) Revue des publications périodiques : géologie et minéralogie.

4^o Extraits du *Bulletin de la Société belge de géologie à Bruxelles* :

Tome VII (1893) : 49) Étude sur le bassin houiller d'Andenne, 3 pl.; 50) Notes sur le houiller de Belgique; 51) Le bruxellien de la province de

Namur, 1 coupe; 52) Age de quelques argiles des environs de Fleurus, 2 coupes; 53) Découverte d'un marbre rouge à crinoïdes dans le lambeau de la Lesse; 54) Matériaux pour la faune du houiller de Belgique (3^e note); 55) Note sur les sauriens du jurassique belge.

5^o Extraits du *Bulletin de l'agriculture* :

Année 1890 : 56) Du prélèvement des échantillons de terres cultivables destinés à l'analyse chimique.

Année 1893 : 57) De la présence du sel marin dans quelques types de limon; 58) L'hydrologie envisagée au point de vue de l'agriculture.

6^o Commission de la carte géologique de Belgique :

59) Feuille au 1/40,000 Malonne-Naninne, en collaboration avec d'autres membres de la Commission;

60) Feuille au 1/40,000 Namur-Champion, en collaboration avec d'autres membres de la Commission;

61) Feuille au 1/40,000 Andenne-Couthuin, en collaboration avec d'autres membres de la Commission.

Extraits des *Annales de la Société géologique de Belgique à Liège* :

Tome XX : 62) Bibliographie générale des gisements de phosphate de chaux.

Tome XXI : 63) A propos du dévonien de la Vesdre. (Ces deux ouvrages ont été omis dans la première liste des extraits de la Société géologique de Belgique à Liège.)

M. Damseaux, A., professeur de culture. — Manuel d'agriculture générale : Nouvelle édition beaucoup augmentée, un vol. in-16° de 560 pages.

Assolements et rotations de l'agriculture belge. Une brochure in-16° de 60 pages.

Rapports annuels sur les cultures du Jardin agricole.

M. Pyro, J. — Labourage à vapeur. — Système direct. — Système à deux machines. — Comparaison du prix à celui des engrais.

Les orages et la foudre. — Nécessité d'instructions populaires. — Les distributeurs d'engrais. — Le National.

Les principes de l'agriculture moderne. (*Revue universelle des mines et de la métallurgie.*)

M. Chevron. — 1. L'extracteur Jobansson.

2. L'écumeuse Baby Alpha de Laval.

3. Notes sur le rendement en beurre du lait traité par l'écumage suivi.

4. L'écumeuse Mélotte perfectionnée.

5. Les matières perlées (deux notes dans la sucrerie belge avec la collaboration de M. Droixhe).

M. Michel. — Direction et rédaction de l'*Agronome* en 1890-1891, 1894-1892 et 1892-1893.

M. Poskin. — Entomologie agricole.

Le Zabre Bossu.

Protection des oiseaux insectivores. (*Bulletin de l'Agriculture*, 1892 et 1893.)

M. Laurent, Émile, (1891, 1892 et 1893.) — 1. Notes sur la réduction des nitrates par les plantes et la lumière solaire. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XIX, XX et XXI.)

2. Recherches sur les nodosités radicales des Légumineuses. (*Annales de l'Institut Pasteur*, t. V. 1891.)

3. Sur la fixation de l'azote libre par les plantes. En collaboration avec M. Schlœsing, Th., fils. (*Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences de Paris*, 30 novembre 1891.)

4. Observations au sujet d'une note de MM. Gautier, A. et Drouin, R. En collaboration avec M. Schlœsing, Th., fils. (*Idem*, 28 décembre 1891.)

5. Recherches sur la fixation de l'azote libre par les plantes. En collaboration avec M. Schlœsing, Th., fils. (*Annales de l'Institut Pasteur*, t. VI, 1892.)

6. Sur la fixation de l'azote libre par les plantes. En collaboration avec M. Schlœsing, Th., fils. (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences de Paris*, 31 octobre 1892.)

7. Sur la fixation de l'azote libre par les plantes. En collaboration avec M. Schlœsing, Th., fils. (*Idem*, 7 novembre 1892.)

8. Sur la fixation de l'azote libre par les plantes. En collaboration avec M. Schlœsing, Th., fils. (*Annales de l'Institut Pasteur*, t. VI, 1892.)

M. Hubert, directeur de l'Institut, a fait paraître une étude dans le *Bulletin de l'Agriculture de 1891*.

IV. ÉLÈVES. — POPULATION. — APPLICATION. — DISCIPLINE. — BOURSES
D'ÉTUDES. — EXCURSIONS.

Les tableaux suivants indiquent par année scolaire le nombre des élèves et auditeurs libres, belges et étrangers, des internes et des externes ainsi que la manière dont ils se répartissent par provinces et par pays.

ÉLÈVES.

A. *Élèves réguliers.*

ANNÉES SCOLAIRES	Nombre d'élèves.			INTERNES.			EXTERNES.			BELGES.			ÉTRANGERS.		
	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.
	1890-1891	48	26	27	27	14	14	21	12	13	44	22	33	4	4
1891-1892	50	39	28	29	21	16	21	18	12	41	34	25	9	5	3
1892-1893	41	28	37	20	19	22	21	9	15	31	20	33	10	2	4

B. *Auditeurs libres.*

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'AUDITEURS.	BELGES.	ÉTRANGERS.
1890-1891	16	10	6
1891-1892	10	6	4
1892-1893	9	5	4

C. RÉSUMÉ.

ANNÉES.	ÉLÈVES RÉGULIERS		AUDITEURS LIBRES		POPULATION TOTALE DE L'INSTITUT.
	BELGES.	ÉTRANGERS.	BELGES.	ÉTRANGERS.	
1890-1891	89	12	10	6	117
1891-1892	100	17	6	4	127
1892-1893	90	16	5	4	115

Répartition par provinces et pays.

PROVINCES ET PAYS.	NOMBRE D'ÉLÈVES.		
	1890-1891	1891-1892	1892-1893
Auvers	4	4	5
Brabant	48	20	45
Flandre orientale	3	3	3
— occidentale	3	4	5
Hainaut	43	46	45
Liégo.	22	24	20
Limbourg	2	4	2
Luxembourg	45	40	40
Namur	20	24	22
Angleterre	4	4	4
Brésil	»	4	2
Costa-Rica	4	2	2
Grand-duché de Luxembourg	2	4	2
Espagne	4	2	»
Grèce	3	4	2
Hollande	4	4	»
Italie	4	2	4
Pologne russe	4	3	5
République Argentine	2	3	2
Roumanie	0	4	4
Cuba	4	»	»
TOTAUX	117	127	115

Application. — Les notes et les côtes des examens ont démontré que la marche des études est très satisfaisante.

Résultats des examens d'admission.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1890-1891.		1891-1892.		1892-1893.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
Nombre de récipiendaires	48	32	43	33	29	46
Nombre de récipiendaires dispensés de l'examen en vertu du règlement	5	5	6	6	7	7
TOTAUX	53	37	49	39	36	23

Résultats des examens généraux.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1890-1891.		1891-1892.		1892-1893.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
De la 1 ^{re} à la 2 ^e année d'étude . .	47	36	33	23	29	22
De la 2 ^e à la 3 ^e année d'étude . .	24	24	35	32	26	49

Résultats des examens de sortie.

ANNÉES.	N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des DIPLOMÉS.	DOMICILES.	ÉPREUVES		TOTAL MAXIMUM 560.	CLASSEMENT.	GRADES.
				théoriques.	pratiques.			
1890-1891	1	Lemoine, Auguste . .	Gilly, né à Solre-sur-Sambre	427	405	232	1 ^{er}	Le diplôme ne mentionne pas de grades, mais le nombre de points obtenus.
	2	Misson, Georges . . .	Spa	423	405	228	2 ^e	
	3	Desmedt, Alphonse . .	Heerle-Minderhout	409	97	206	3 ^e	
	4	Carlier, Albert	Denderwindeke	406.5	90	496.5	4 ^e	
	5	Lecoq, Émile	Sclessin, né à Tilleur	400	92	492	5 ^e	
	6	Brichard, Marcel . . .	Wanfercée-Baulet	402	86	488	6 ^e	
	7	Morique, Déodore . . .	Maiche	403	83	486	7 ^e	
	8	De Backer, François	Laeken	93	92	485	8 ^e	
	9	Querton, Émile	Saintes	99	86	485	9 ^e	
	10	Wanlin, Gustavo	Arlon, né à Neufchâteau	95.5	87	482.5	10 ^e	
	11	Gaspard, Émile	Marcinelle	400	82	482	11 ^e	
	12	Siméonoglou, Siméon	Césrée (Turquie)	405	73	478	12 ^e	
	13	Marchal, Émile	Bruxelles, né à Maeseyck	96	79	475	13 ^e	
	14	Bomal, Jean	Chanxhe-Sprimont	84	86	470	14 ^e	
	15	Huergo, José	Buenos-Ayres	88.5	81	469.5	15 ^e	
	16	Mottard, Adrien	Hannut	88	76	464	16 ^e	
	17	Rigo, Xavier	Gesves (Namur)	88.5	74	462.5	17 ^e	
	18	Thomas, Fernand	Virton	88	74	462	18 ^e	
	19	Poncelet, Léon	Saint-Hubert	86	75	461	19 ^e	
	20	Soriano, Manuel	Valence (Espagne)	83.5	73	456.5	20 ^e	
	21	Donckier de Doncel.	Liège	80	74	454	21 ^e	
	22	Body, Jacques	Hollogne-aux-Pierres	82	68	450	21 ^e	

ANNÉES.	N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des DIPLOMÉS.	DOMICILES.	ÉPREUVES		TOTAL MAXIMUM 260.	CLASSEMENT.	GRADES
				théoriques.	pratiques.			
1891-1892	1	Absil, Adrien	Flémalle-Haute	123	107	230	1 ^{er}	
	2	Rauscent, Paul	Tourinnes-Saint-Lambert .	116	95	211	2 ^e	
	3	Decoux, Louis	Corroy-le-Château	106	91	197	3 ^e	
	4	Devaux, Victor	Saint-Léger	101	86	187	4 ^e	
	5	Druart, Déodore	Marche	99	86	185	5 ^e	
	6	Hennuy, Alfred	Marchin	96	88	184	6 ^e	
	7	Rauscent, Émile	Tourinnes-Saint-Lambert .	93	89	182	7 ^e	
	8	Damseaux, René	Gembloux	87	90	177	8 ^e	
	9	Perau, Armand	Florenville	92	83	175	9 ^e	
	10	Dubois, Louis	Templeuve	85	83	168	10 ^e	
	11	Masson, Casimir	Rosée	83	83	168	11 ^e	
	12	Richard, Ernest	Titlemont	84	78	162	12 ^e	
	13	Cornet, David	Ougrée	82	78	160	13 ^e	
	14	Quaeyhaegens, Const.	Lierre	77	80	157	14 ^e	
	15	Denis, Ernest	Gembloux	81	71	152	15 ^e	
	16	Ninane, Michel	Waremmes	79	69	148	16 ^e	
	17	Delfosse, Edgard	Baume	78	62	140	17 ^e	
	18	Dardonne, Narcisse	Houyet	73	64	137	18 ^e	
1892-1893	1	Lefebvre, Georges	Goegnies	118.2	101	219.2	1 ^{er}	Grande distinction.
	2	Stuyvaert, Eugène	Moerbeke	114	94	208	2 ^e	—
	3	Huwart, Armand	Genappe	97.5	98	195.5	3 ^e	Distinction.
	4	Franck, Joseph	Lize-Seraing	102.8	91	193.8	4 ^e	—
	5	Gérard, François	Ramet-Yvoz	99.7	83	182.7	5 ^e	—
	6	Jadot, Joseph	Saint-Remy	96.7	84	180.7	6 ^e	Satisfaction.
	7	Brassine, Guillaume	Waremmes	94.9	83	177.9	7 ^e	—
	8	Lamquet, Joseph	Jambes	97.5	76	173.5	8 ^e	—
	9	Echeverria, Guill. . . .	San-José	92.6	80	172.6	9 ^e	—
	10	Parfondry, Jules	Trognée	96.7	75	171.7	10 ^e	—
	11	Léonard, Camille	Aineffe	89.8	81	170.8	11 ^e	—
	12	Verfaillie, Valère	Dixmude	92.7	78	170.7	12 ^e	—

Conformément à l'arrêté royal du 17 décembre 1892, les diplômés ne renseignent plus le nombre de points obtenus mais portent les mentions suivantes : 1^o d'une manière satisfaisante pour l'aspirant qui aura obtenu la moitié des points et moins de 182 points dans les épreuves ; 2^o avec distinction pour celui qui aura obtenu de 182 à 207 points ; 3^o avec grande distinction pour celui qui aura obtenu de 208 à 233 points ; 4^o avec la plus grande distinction pour celui qui aura obtenu de 234 à 260 points.

ANNÉES.	N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des DIPLOMÉS.	DOMICILES.	ÉPREUVES		TOTAL MAXIMUM 260.	CLASSEMENT.	GRADES.
				théoriques	pratique.			
	13	Masson, Albert . . .	Ciney	84.2	83	167.2	13 ^e	Satisfaction.
	14	Chevrou, Émile . . .	Gembloux	85.7	79	164.7	14 ^e	—
	15	Dochen, Jean. . . .	Hannut	84.7	80	164.7	15 ^e	—
	16	Hellemans, Alfred. .	Bruxelles.	95.2	69	164.2	16 ^e	—
	17	Clerfeyt, Alfred. . .	Charleroi.	84.3	76	160.3	17 ^e	—
	18	Pète, Camille. . . .	Mignault.	87.9	69	156.9	18 ^e	—
	19	Quatanneus, Eugène.	Essen	83.5	71	154.5	19 ^e	—
	20	Verstraete, Oswald. .	Ixelles.	84.6	65	146.6	20 ^e	—
	21	Peemans, Henri. . . .	Louvain	78	61	146	21 ^e	—
	22	Defoin, Georges. . . .	Dinant.	72.7	73	145.5	22 ^e	—
	23	Dotreuge, Armand. . .	Waremmes	78.8	63	141.8	23 ^e	—
	24	Serin, Léopold	Dublin (Grande-Bretagne)	73.2	67	140.2	24 ^e	—
Session octobre 1893	25	Devisscher, Jean . . .	Ostende	106	94	200	»	Distinction.

Discipline.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE d'externes.	NOMBRE d'élèves consignés.	NOMBRE D'ÉLÈVES CONSIGNÉS.						
			1 fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois.	5 fois.	6 fois.	plus de 6 fois
1890-1891. . .	55	35	23	14	5	2	4	5	0
1891-1892. . .	66	44	10	7	4	8	8	3	4
1892-1893. . .	61	42	12	9	4	2	3	2	10

124 consignés ont été infligés en 1890-1891 à 35 élèves.

170 id. id. 1891-1892 à 44 id.

147 id. id. 1892-1893 à 42 id.

Bourses d'études. — Le tableau suivant renferme le relevé des bourses d'études octroyées par l'État, la province et les communes.

En 1892-1893, l'État a accordé 26 bourses pour 5,500 francs; l'année précédente 34 pour 6,850. Pendant la dernière année, les provinces ont alloué 7 bourses payées à concurrence de 1,875 francs. Les bourses varient en nombre et en importance par province.

Bourses d'études.

PROVINCES.	1890-1891		1891-1892		1892-1893	
	Nombre	Sommes	Nombre	Sommes	Nombre.	Sommes.
État	39	7,275 »	34	6,850 »	26	5,300 »
Province de Brabant	3	600 »	3	600 »	4	800 »
— d'Anvers	2	500 »	»	»	»	»
— de Namur	4	50 »	»	»	»	»
— de Hainaut	3	650 »	3	550 »	»	»
— de Luxembourg	4	600 »	4	450 »	4	150 »
— Flandre orientale	4	450 »	»	»	»	»
— Flandre occidentale	4	200 »	»	»	»	»
— de Liège	12	1,850 »	13	1,500 »	»	»
Bourse de fondation Vandenspeckeloom . .	1	425 »	4	425 »	1	425
— — Lejeune	4	500 »	4	500 »	4	500
TOTAL	68	12,800 »	56	10,375 »	33	7,175 »

Excursions. — Pendant les trois dernières années scolaires, les professeurs de divers cours ont organisé des excursions de botanique, de génie rural, d'entomologie, de minéralogie, de zoologie.

Les frais de ces voyages sont couverts par le reliquat du fonds des tiers, prévu par l'article 52 du règlement organique.

Les frais se sont élevés :

1° en 1891 à fr.	3,454 90
2° en 1892 à	5,406 48
3° en 1893 à	4,229 »
Total	11,090 38

La grande excursion que les élèves de troisième année sont tenus de faire a eu lieu en 1891, dans le Nord de la France et dans les Flandres; elle a été dirigée par les professeurs Damseaux, Leyder et Michel. Les mêmes professeurs l'ont également organisée en 1892; elle a eu pour objet la Hollande et l'école d'agriculture de Waegeningen.

Elle s'est terminée par la visite des irrigations de la Campine. M. Pyrost est venu y rejoindre ses collègues et diriger l'excursion.

En 1893, les élèves de la troisième année, sous la conduite de MM. les professeurs Damseaux, Michel, Parisel et Raquet ont visité quelques exploitations de l'Ardenne, la forêt de Bouillon et les principales installations agricoles du nord-est de la France.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

On a donné une plus grande importance aux applications en vue de rendre plus fructueux l'enseignement théorique. Ces exercices sont facilités par l'excellente installation du nouveau laboratoire de chimie, du laboratoire de botanique et d'entomologie. L'enseignement des sciences botaniques s'est largement développé, grâce à l'emploi du microscope.

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Le matériel destiné aux applications scientifiques a été considérablement augmenté.

Un laboratoire de chimie a été créé, trente élèves y peuvent travailler ensemble.

Le laboratoire de botanique est parfaitement outillé : il ne possède pas seulement les microscopes nécessaires au travail pratique des élèves, il renferme encore les appareils indispensables aux recherches scientifiques du professeur. La serre établie en vue de l'enseignement plus complet de la botanique renferme aujourd'hui, grâce au zèle du corps professoral, près de deux mille plantes appartenant aux différentes familles botaniques.

Le laboratoire d'entomologie a été complété dans la mesure du crédit alloué; il a été enrichi de plusieurs collections.

VII. BUDGET DE L'ÉCOLE.

Relevé des dépenses de l'Institut agricole de l'État.

ARTICLES DU BUDGET.	SOMMES DÉPENSÉES		
	en 1891.	en 1892.	en 1893.
Personnel administratif et enseignant	85,233 26	86,600 »	82,699 93
Gens de service.	5,200 »	5,200 »	5,200 »
Frais des cours, d'entretien et d'augmentation des collections	7,514 38	8,277 90	8,307 78
Bourses des élèves	7,275 »	6,850 »	5,450 »
Bibliothèque	4,712 80	2,308 27	4,279 90
Entretien du mobilier et du matériel.	6,221 77	2,607 50	2,969 79
Entretien locatif des bâtiments	469 05	479 10	249 20
Chauffage et éclairage	2,645 91	3,289 40	2,461 35
Frais de bureau et d'administration	4,137 64	4,510 90	4,362 35
Personnel sans nomination, dépenses diverses et imprévues	4,984 35	4,804 73	5,232 49
TOTAUX. . . . fr.	122,094 46	124,627 50	114,912 84

VIII. FONDS DES TIERS.

D'après l'article 31 du règlement organique, le fonds des tiers est uniquement formé par les rétributions des élèves. Il n'est en rien alimenté par des subventions de l'État ou de la province.

Les tableaux suivants donnent le compte complet des recettes et des dépenses du fonds des tiers et le total des dépenses des excursions des élèves *par année*.

État de situation des recettes et des dépenses pendant les années 1891-1892 et 1893.

	1891.	1892.	1893.
Recettes.			
Pension des élèves internes.	47,805 »	47,170 »	40,440 »
Rétribution des élèves externes	18,975 »	16,275 »	14,000 »
Objets divers, inscriptions aux examens	4,551 36	5,893 56	5,949 91
	71,331 36	69,338 56	60,359 91
Encaisse au 1 ^{er} janvier 1893.			28,226 67
TOTAL GÉNÉRAL			88,586 58
Dépenses.			
Frais d'entretien des élèves et du mobilier	35,093 34	35,681 89	32,752 32
Frais de l'enseignement pratique	9,021 57	9,093 97	9,444 61
Minerval du personnel enseignant.	21,342 85	20,450 »	21,000 »
Dépenses sur reliquat disponible pour cours, bibliothèques et collections	4,732 45	4,493 65	2,500 »
Remboursement et rétribution scolaire.	150 »	250 »	75 »
Reliquat disponible pour l'année suivante	3,994 45	»	»
TOTAUX.	71,334 36	69,974 51	65,774 97

Il est à remarquer que les excursions des élèves qui sont à charge de ce fonds en vertu de l'article 31 du règlement organique ont coûté :

en 1891	fr. 3,434 90
en 1892	3,406 48
en 1893	4,229 »
Total	fr. 11,090 38

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT A GEMBOUX.

IX. FERME ANNEXÉE A L'ÉTABLISSEMENT.

Situation. — Bilan.*Comptes des profits et pertes.*

Le soin avec lequel la ferme est exploitée, les améliorations qui y ont été introduites on fait l'objet d'un rapport de M. Morlet, chef de culture, pour l'année 1890-1891, et de rapports de M. Hubert, directeur de l'Institut pour les années 1891-1892 et 1892-1893. On y peut constater les progrès constants de cette exploitation.

Le compte des profits et pertes de l'exploitation se clôture au 30 avril 1893 par une différence de fr. 6,364-39 au profit de l'établissement, si on y ajoute un fermage de fr. 6,718-02. Le capital d'*exploitation* a été augmenté au total de fr. 13,082-41. D'autre part, il a été diminué d'une somme de fr. 2,341-63 pour frais d'aménagement au parc de sylviculture, dépenses d'entretien des bâtiments, honoraires d'architecte, etc, de telle manière que, au 30 avril 1893, le capital net s'élève à fr. 173,987-99 tel que l'indique le bilan ci-après.

Relevé au compte « Profits et Pertes ».

COMPTES.	EXERCICES.					
	1890-1891		1891-1892		1892-1893	
	Profits.	Pertes.	Profits.	Pertes.	Profits.	Pertes.
Vacherie	2,955 69	»	»	1,041 69	1,971 69	»
Bœufs d'engrais	984 45	»	»	4,078 24	46,72	»
Bergerie	»	4,241 40	»	4,653 13	»	935 61
Porcherie	2,979 29	»	4,301 62	»	2,604 74	»
Basse-cour	32 »	»	»	8 34	»	4 60
Froment	5,664 62	»	348 62	»	752 24	»
Escourgeon	4,070 24	»	41 52	»	»	»
Betteraves à sucre	»	4,008 30	4,290 46	»	»	1,198 52
Betteraves fourragères	43 93	»	173 21	»	»	»
Trèfle (mélange fourrager)	1,308 80	»	»	4,634 68	»	4,564 00
Luzerno	265 20	»	43 50	»	»	2 69
Prairies	314 25	»	»	463 06	477 47	»
Potager	»	228 56	»	600 35	»	243 97
Porcs	420 48	»	7 52	»	83 45	»
Avoine (verger)	403 67	»	»	»	»	»
Avoines (mineurs)	53 92	»	»	»	»	»
Pièce des étangs	68 41	»	49,75	»	9,87	»
Champ des élèves	400 45	»	78 44	»	428,34	»
Chevaux de traits	4,235 44	»	»	1,421 62	2,640 32	»
Travaux pour étrangers	40 23	»	31 33	»	22 85	»
Intérêt des valeurs en banque	289 65	»	243 45	»	425 70	»
Intérêt des titres en portefeuille	913 40	»	4,245 40	»	4,443 60	»
Trèfle, vesce (verger)	»	»	251,29	»	»	»
— (mineurs)	»	»	»	471 69	»	»
Froment (verger)	»	»	»	»	425 34	»
Seigle	»	»	»	»	»	40 74
Pommes de terre	»	»	»	»	»	336 38
TOTAUX	18,543 52	5,478 26	5,045 81	8,022 64	40,701 87	4,337 48
SOLDES	»	43,065 26	2,976 83	»	»	6,364 39
TOTAUX	18,543 52	18,543 52	8,022 64	8,022 64	40,701 87	40,701 87

FERME DE L'INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT.

BILANS.

ACTIF.				PASSIF.			
ARTICLES.	1890-1891.	1891-1892.	1892-1893.	ARTICLES.	1890-1891.	1891-1892.	1892-1893.
Mobilier ou cheptel vivant	41,978 »	33,061 »	39,477 »	Reliquat de l'allocation	2,488 62	3,436 36	3,223 08
Mobilier ou cheptel mort	46,840 »	46,783 »	47,689 25	Dettes diverses	4,439 35	2,626 97	881 90
Denrées et produits en magasin	24,240 72	7,929 40	4,467 27	Solde : capital net	171,988 28	463,247 24	473,987 99
Engrais en terre à amortir	1,542 80	932 72	1,349 26				
Avances aux cultures	25,000 65	24,432 65	26,912 52				
Améliorations foncières	6,236 09	7,259 93	7,701 42				
Créances diverses	42,860 45	50,335 75	58,747 23				
Espèces en caisse	46,947 84	28,276 09	21,809 32				
TOTAUX . . .	475,616 25	469,040 54	478,092 97	TOTAUX . . .	475,616 25	469,040 54	478,092 97

7

(49)

[N° 267.1]

X. CONFÉRENCES.

C'est par les conférences qu'on peut le mieux juger des progrès des élèves, des résultats de l'enseignement qu'ils ont reçu. Les tableaux suivants renseignent les conférences données par les élèves de troisième année avec l'indication des sujets traités pendant la période triennale qui vient de s'écouler.

Année scolaire 1890-1891.

GÉNIE RURAL.

- | | |
|--|--------------|
| 1. Les semoirs | MM. Masson. |
| 2. Irrigations. Réservoirs. | Dardenne. |
| 3. Mesure des forces. Dynamomètres | Siméonoglou. |

MÉTÉOROLOGIE.

- | | |
|------------------------------------|------------|
| 1. La prévision du temps | De Backer. |
|------------------------------------|------------|

HISTOIRE NATURELLE.

- | | |
|---|------------|
| 1. Les phosphates et leurs gisements en Belgique | Soriaux. |
| 2. Histoires des hyménoptères parasites utiles . | Misson, G. |
| 3. Orthoptères nuisibles; moyens de les combattre | Arcay, E. |

CULTURE.

- | | |
|--|----------|
| 1. La carie et le charbon chez les plantes cultivées | Querton. |
| 2. Procédés d'amélioration des plantes cultivées . | Gaspard. |

SYLVICULTURE.

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| 1. La faine | Poncelet. |
| 2. Le pâturage en forêts | Delfosse. |
| 3. Le liège | Druart. |

ZOOTECHE.

- | | |
|-------------------------------|----------|
| 1. Virus et vaccins | Lemoine. |
| 2. Le sang. | Carlier. |

COMPTABILITÉ.

- | | |
|--|-----------|
| 1. Comptabilité en partie simple appliquée à l'agriculture | Brichard. |
|--|-----------|

2. Des écritures comptables qu'exige le service
des attelages MM. Desmedt.

MICROSCOPIE.

1. Les falsifications des farines alimentaires à
découvrir par le microscope (avec démonstrations) Lecocq.

ÉCONOMIE.

1. Liberté des échanges, systèmes opposés, protection, etc. Wanlin.
2. La monnaie et tout ce qui s'y rattache Marchal.

TECHNOLOGIE AGRICOLE.

1. Ecrémage mécanique Huergo.

Année scolaire 1891-1892.

CULTURE.

1. Améliorations des plantes cultivées, procédés, résultats Cornet.
2. Les engrais verts Quaeyhaegens.

ZOOTECHNIE.

1. Le cheval de trait Ninane.
2. La digestibilité des aliments Rauscent.

TECHNOLOGIE AGRICOLE ET PHYSIQUE.

1. Les opérations de la brasserie Rauscent.
2. Généralités sur les fromageries Denis.
3. Le procédé de la diffusion dans la fabrication
du sucre de betteraves Masson.
4. Les orages et les paratonnerres Soriano.

GÉNIE RURAL.

1. La force centrifuge et ses applications Gérard.
2. Les faneuses mécaniques, les rateaux à cheval,
les chargeurs et élévateurs de foin. Dubois.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

1. Les récents travaux sur l'origine et l'azote des
plantes Dotrengé.
2. La circulation de la matière chez les êtres
vivants. Serin.
3. Les travailleurs microscopiques du sol Damseaux.

COMPTABILITÉ AGRICOLE.

- | | | |
|----|---|--------------|
| 1. | Des écritures comptable qu'exigent les dépenses de main-d'œuvre | MM. Hubert |
| 2. | Production et amortissement des fumiers de ferme | Yelkenzolen. |

SCIENCES MINÉRALES.

- | | | |
|----|--|------------|
| 1. | Les phosphates et leurs gisements en Belgique | Hennuy. |
| 2. | La géologie au point de vue agricole et de la constitution du terrain de la région condrusienne. | Hellemans. |

MICROSCOPIE.

- | | | |
|----|--|---------|
| 1. | Analyse microscopique de la levure | Gobiet. |
|----|--|---------|

SCIENCES ÉCONOMIQUES.

- | | | |
|----|---|----------|
| 1. | Les banques diverses, organisation fonctionnement. | Richard. |
| 2. | Le capital, formation, dissipation, luxe, capital d'exploitation agricole | Devaux. |

SYLVICULTURE.

- | | | |
|----|--|--------|
| 1. | La faine | Perau. |
| 2. | Influence du déboisement des montagnes sur le régime des eaux, extinction des torrents | Absil. |

ZOOLOGIE.

- | | | |
|----|--|---------|
| 1. | Les parasites des animaux domestiques | Decoux. |
| 2. | Deux choses se dégagent des espèces zoologiques, la variété dans l'unité et la perfection relative de chaque type mis à part, indépendamment de la place qu'il occupe dans la classification | Franck. |

Année scolaire 1892-1893.

SCIENCES MINÉRALES.

- | | | |
|----|--|---------|
| 1. | La région condrusienne au point de vue de la constitution et de l'origine de son sol | Defoin. |
| 2. | Les gisements de phosphates en Belgique. Origine. Usages | Pète. |

ZOOTECNIE.

- | | | |
|----|---|--------------|
| 1. | Le rationnement des animaux domestiques | MM. Closset. |
| 2. | Les fonctions de la peau | Tobias. |
| 3. | L'exercice comme agent modificateur | Dochen. |

ZOOLOGIE.

- | | | |
|----|--|-------------|
| 1. | Coléoptères nuisibles à l'agriculture. | Clerfeyt. |
| 2. | Id. auxiliaires et utiles | Echeverria. |
| 3. | Hyménoptères nuisibles ou utiles. | Laport. |

BOTANIQUE.

- | | | |
|----|--|------------|
| 1. | Exposé critique des travaux récents sur l'assimilation de l'azote libre par les êtres vivants. | Huberland. |
| 2. | Comment les plantes se nourrissent. | Dalier. |
| 3. | Ce que l'on peut apprendre avec une pomme de terre | Chevron. |

CULTURE.

- | | | |
|----|---|------------|
| 1. | Comparaison entre les divers modes de conservation et de préparation des fumiers de ferme | Dufort. |
| 2. | Pouvoir absorbant des terres pour les matières nutritives | Lefèvre. |
| 3. | Le climat de la Belgique dans ses rapports avec l'agriculture | Parfondry. |
| 4. | La culture du froment dans les environs de Gembloux. | Lamgauld. |

GÉNIE RURAL.

- | | | |
|----|--|-------------|
| 1. | Centres de gravité et équilibre des corps pesants | Verstraete. |
| 2. | Mesures des forces. Dynamomètres | Huwart. |
| 3. | Le drainage au point de vue technique. | Toussaint. |
| 4. | Les générateurs à vapeur et leur application aux locomobiles | Verfaillie. |

TECHNOLOGIE AGRICOLE ET PHYSIQUE.

- | | | |
|----|--|------------|
| 1. | Le contrôle chimique en sucrerie | Léonard. |
| 2. | La prévision du temps | Kolozsof. |
| 3. | La fermentation en brasserie | Stuyvaert. |

SYLVICULTURE.

1. Création, traitement et exploitation d'une sapinière MM. Vanderenne.
2. Le taillis composé comparé aux autres régimes auxquels les forêts sont soumises Quatanneus.

ÉCONOMIE.

1. Moyens de favoriser la production des richesses Jadot.
2. Le capital agricole. Développements Devisscher.

COMPTABILITÉ AGRICOLE.

1. Exposé sommaire des écritures qu'exige le service des magasins Drèze.
2. Les améliorations foncières en comptabilité Brassine.

MICROSCOPIE.

1. L'utilité du microscope en brasserie (avec démonstration) Peemans.



ANNEXE N° 3.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT, A GAND.

Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891 à 1892-1893.

I. ORGANISATION.

Un arrêté royal en date du 17 octobre 1890 a réglé, conformément à la loi du 4 avril 1890, toutes les dispositions concernant l'organisation de l'enseignement, le personnel, la Commission et les élèves.

Un arrêté ministériel en date du 18 octobre 1890 stipule toutes les dispositions réglementaires motivées par la nouvelle organisation.

Depuis la fin d'octobre 1890, le fonctionnement régulier de l'école a lieu d'après ces dispositions.

II. ENSEIGNEMENT.

Élaborés suivant les exigences d'un enseignement intuitif plus complet, basé sur la pratique guidée par la science et l'observation, et comprenant toutes les branches de l'horticulture et de l'agriculture, les nouveaux programmes approuvés le 30 octobre 1890, ont été mis en vigueur depuis lors.

L'ouverture de la section agricole a eu lieu le 22 octobre 1890.

Les cours théoriques et les manipulations ont lieu dans les locaux de l'École dont l'aménagement ne laisse rien à désirer.

III. PERSONNEL.

Personnel enseignant. — M. Hacken, Louis, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, a été nommé, par arrêté ministériel du 20 octobre 1890, à titre provisoire, surveillant-maître d'études en remplacement de M. Couturiaux appelé à d'autres fonctions.

La démission de M. Hacken, nommé dans l'enseignement des athénées, a été acceptée par arrêté du 28 janvier 1892.

Un arrêté en date du 31 janvier 1892 a chargé provisoirement des fonc-

tions de surveillant-maitre d'études, M. Ronse, Herman, sorti de l'école d'horticulture de Gand en 1882, muni du diplôme de capacité, candidat en sciences naturelles et pharmacien. Ce fonctionnaire a été nommé à titre définitif par arrêté ministériel du 26 janvier 1893.

Par disposition ministérielle du 22 octobre 1892, M. Vanderlinden, Jean, médecin vétérinaire, a été chargé du cours de zootechnie à la section agricole.

M. Terlin, Léon, porteur du diplôme requis pour l'enseignement du travail du bois, a été chargé de cet enseignement par disposition du 4 mars 1893.

État nominatif du personnel enseignant.

NOMS.	ATTRIBUTIONS.	HEURES de LEÇONS par semaine.	TRAITEMENTS ANNUELS.
Rodigas, Éd.	Directeur, professeur de géographie physique et botanique et de météorologie	4	6,000
Pynaert, Éd.	Professeur de comptabilité et d'architecture de jardins et de serres	6	3,000
De Nobele, Fr.	Professeur de botanique, de minéralogie et de zoologie	5	2,000
Burvenich, Fr.	Professeur d'arboriculture et de culture maraichère, chef de culture	7	3,000
Van Lierde, O.	Professeur d'agronomie et d'agriculture	4	2,000
Van Eeckhaute, G.	Professeur d'horticulture, chef de culture	4	4,500
De Pannemaeker, P.	Professeur de dessin et de peinture de fleurs	2	4,000
Ronse, H.	Surveillant maître d'études, professeur de chimie, de physique, de langues et de mathématiques	46	4,200
Vanderlinden, J.	Chargé du cours de zootechnie	4	200
Terlin, L.	Chargé du cours de travail du bois	4	400

Les traitements de MM. Pynaert, De Nobele, Burvenich, Van Lierde et De Pannemaeker ont été portés au chiffre actuel par un arrêté royal en date du 31 mars 1891.

Par un arrêté royal en date du 22 décembre 1891, le casuel du logement du directeur a été fixé à 1,200 francs.

Une disposition ministérielle, en date du 19 novembre 1890, a déchargé M. L. Bossaerts de son office de sous-chef de culture, par suite de suppression d'emploi.

Personnel administratif.—Un arrêté royal, en date du 11 décembre 1890, a nommé les membres de la Commission d'administration et de surveillance, comme suit :

Président, M. Aug. Lippens, président de la Société provinciale d'agriculture de la Flandre orientale.

Membres, MM. E. Williquet, avocat à Gand ;
 Fr. De Graet-Bracq, propriétaire à Gand ;
 A. Vereruyse, membre de la Chambre des Représentants,
 à Gand ;
 Em. de Neve de Roden (le chevalier), propriétaire à Gand ;
 De Reu, député permanent du Conseil provincial à Gand ;
 L. Spaë-Vandermeulen, horticulteur à Gand.

M. le président Lippens est décédé le 11 mars 1892.

L'intérim de la présidence a été rempli par M. Williquet, nommé président par arrêté royal en date du 30 juillet 1892.

M. M. de Ghellinck de Walle, propriétaire à Gand, a été nommé membre de la Commission, en remplacement de M. Williquet, appelé à la présidence.

M. Jean Vanderlinden, nommé secrétaire trésorier, à titre provisoire, par arrêté ministériel en date du 28 mars 1891, a été nommé à titre définitif par arrêté du 23 octobre 1893.

Personnel inférieur. — Un arrêté ministériel en date du 31 décembre 1892 a réglé comme suit la situation du personnel inférieur :

État nominatif du personnel inférieur.

NOMS.	ATTRIBUTIONS.	Traitements annuels.
Columbieo, A.	Chef jardinier	4,300
Vlas-enroot, Th.	Concierge	4,020
Vandendriessche, F.	Homme de service.	780

D. Travaux personnels des membres du corps enseignant.

Les professeurs continuent à rédiger les *Bulletins d'arboriculture* (en deux éditions) dont la série complète forme déjà vingt-neuf volumes, et la *Revue de l'horticulture belge et étrangère*, arrivée au tome XX.

M. Rodigas rédige l'*Illustration horticole* et collabore à la *Lindenia*, iconographie des orchidées.

M. De Nobele a publié les 7^e, 8^e et 9^e années de la *Revue pharmaceutique*.

M. H. Ronse a fait paraître, en 1891, ses *Gentsche Novellen*, œuvre de littérature flamande accueillie avec faveur surtout en Néerlande.

M. Fr. Burvenich, père, a publié, en 1891, la septième édition de son traité pratique d'arboriculture fruitière (*Praktische Aanwijzingen over den Snoei der Fruitboomen*).

M. Ed. Pynaert a publié, en 1893 : *La culture de la vigne en serre et sous verre*, traduction de l'important ouvrage anglais : *Vines and Vine Culture* d'Archibald F. Barron. Il collabore au *Dictionnaire d'horticulture*, de M. D. Bois.

En juillet 1892, M. le directeur Rodigas a été nommé chevalier du Mérite agricole de France. La même distinction est échue peu de semaines après à M. le professeur Fr. Burvenich.

IV. ÉLÈVES.

Population. — Le tableau suivant indique la population de l'école pendant le triennat écoulé, ainsi que le nombre des élèves réguliers et des auditeurs libres :

ANNÉES SCOLAIRES.	ÉLÈVES RÉGULIERS.			AUDITEURS LIBRES.	TOTAUX.
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.		
1890-1891	24	44	3	5	51
1891-1892	27	42	13	4	53
1892-1893	23	42	11	3	49

Pendant ce triennat, un seul élève, milicien, a été admis à la compagnie universitaire, à Gand. La même faveur a été vainement sollicitée pour un autre élève.

Ce sont toujours les deux Flandres et le Hainaut qui fournissent le plus d'élèves.

Répartition des élèves par province.

PROVINCES.	1890-1891.	1891-1892.	1892-1893.
Anvers	»	4	2
Brabant	4	4	4
Flandre occidentale	5	8	8
Flandre orientale	27	29	26
Hainaut	6	5	5
Liège	»	4	4
Limbourg	»	»	4
Pays étrangers	9	5	2
TOTAUX	51	53	49

Bourses. — Le Gouvernement a alloué :

en 1891 la somme de	1,200 francs.
1892 » »	725 —
1893 » »	800 —

La Flandre orientale a accordé des bourses de	100 francs	
en 1891 à 14 élèves, soit	1,400	—
1892 à 14 » »	1,400	—
1893 à 9 » »	900	—
La Flandre occidentale a donné en 1891	200	—
» » » en 1892	100	—
» » » en 1893 (1)		
La province de Brabant a alloué pour 1891	200	—
» » » pour 1892	200	—
» » » pour 1893 (1)		
Le Hainaut a attribué en 1891	600	—
» » en 1892	500	—

La ville de Gand partage annuellement environ 300 francs entre quelques élèves gantois.

Le Gouvernement voulant permettre aux élèves diplômés les plus distingués de se rendre à l'étranger afin de compléter leurs études, a alloué :

en 1891, à 1 élève, 400 francs, à 2 élèves, 300 fr. ; ensemble, 1,000 francs.	
en 1892, à 1 élève, 500 francs, à 1 élève, 200 fr. ; ensemble, 500	—
en 1893, à 2 élèves, 300 francs, —	600

Les rapports fournis par certains élèves boursiers ont été publiés dans les *Bulletins de l'Agriculture*.

Discipline. — Tableau des punitions.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves.	ÉLÈVES punis.	4 fois.	3 fois.	3 fois.	4 fois.	5 fois.	CENSURE PUBLIQUE.	EXCLUSION temporaire trois jours.
1890-1891.	51	22	9	8	4	»	»	5	3
1891-1892.	53	24	9	6	2	5	4	4	2
1892-1893.	49	13	9	3	»	»	»	4	2

Les infractions ont été généralement légères.

En 1892 deux élèves étrangers ont été invités à quitter l'École.

(1) Le chiffre de 1893 n'est pas encore connu.

Examens.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1890-1891.		1891-1892.		1892-1893.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
1 ^o Examens d'admission	26	22	27	25	24	20
2 ^o Examens généraux ou de passage :						
de 1 ^{re} en 2 ^e année	45	41	48	40	46	40
de 2 ^e en 3 ^e année	42	42	42	42	40	9

3. *Examens de sortie.* — En 1891, le jury a été composé de MM. Willequet, président; Rodigas, directeur de l'École, secrétaire; Pynaert, Burvenich, De Nobele, professeurs à l'École; Moerman, inspecteur des plantations de la ville de Gand; Siraux, horticulteur, à Enghien;

En 1892, outre MM. Willequet, président de la Commission, Rodigas, Burvenich, Moerman et Siraux, de MM. Van Lierde, professeur, et Van Eeckhaute, chef de culture à l'École;

En 1893, outre MM. Willequet, Rodigas, Pynaert, De Nobele et Moerman, de MM. Ronse, professeur à l'École, et Van Hulle, inspecteur honoraire des plantations de la ville de Gand.

Résultats des examens.

ANNÉES.	NOMS DES ÉLÈVES.	DOMICILE.	POINTS OBTENUS.			GRADE de L'EXAMEN.
			Théorie sur 300.	Pratique sur 360.	Ensemble sur 660.	
1890-1891.	Pirot, Léandre	Neufmaïsous. . .	263	346.5	579.5	
	Chevalier, Charles	Anvaing.	242	260	502	
	Luck, Aloïse	Swynaerde . . .	230	269	499	
	De Saegher, Jean	Gand	194	262.5	456.5	
	Kindt, René	Oycke	483	267.5	450.5	
	Vanden Abeele, Georges	Gand	228	215	443	
	Legrand, Firmin	Ellezelles . . .	478	495.5	373.5	
1891-1892.	Buyck, Joseph	Gand	263	306	569	Grande distinction.
	Pauwels, Théodore	Ledeberg	263	295	558	—
	Legrand, Émile	Ellezelles . . .	247.5	275.5	493	Distinction.
	Legrand, Adelson	Ellezelles . . .	244	225	469	—
	Ebbingø, Jean	Opsterland (Pays-Bas).	227.5	240	467.5	—

ANNÉES.	NOMS DES ÉLÈVES.	DOMICILE.	POINTS OBTENUS.			GRADE de L'EXAMEN.
			Théorie sur 300.	Pratique sur 360.	Ensemble sur 660.	
1891-1892.	Putzys, Georges.	Gand	230	236	466	Distinction.
	Wullaert, Hippolyte.	Gand	190.5	217	407.5	Satisfaction.
	Baumann, Conradin ¹	Horgen (Suisse).	203	197	400	—
	Gootgeluck, Ernest	Gand	185	210	395	—
	Dobbelaere, André	Gand	182	211	393	—
	Vando Kerckhove, Jules	Gand	179	188	367	—
	Rowan, Achille	Gand	186	180	366	—
1892-1893.	De Schuytler, Théophile	Watou	252	298	550	Grande distinction.
	Van Eepoel, Auguste	Gelrode	234	307	538	—
	Verdonck, Maurice	Gand	231	296	530	—
	Leyns, Achille	Gand	203	289	492	Distinction.
	Seys, Félix.	Gand	207	283	490	—
	Denhaene, Georges	Bruges	214	228	442	—
	Vanden Hende, Léon.	Gand	200	237	437	—
	Was, Chrétien	S'Maartensdyk (Zélande).	194	219	411	Satisfaction.
	Arnoys, Hector	Beveren-lez-Rou- lers.	151	234	405	—

Le règlement de 1890 n'avait pas maintenu les grades, sinon les deux premiers élèves de la promotion de 1891 auraient eu la grande distinction, et les deux suivants la distinction.

Un arrêté en date du 24 juin 1892 a modifié le règlement sous ce rapport et a rétabli ce stimulant sur d'autres bases qu'auparavant.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Pour les exercices pratiques de culture, les élèves sont divisés en quatre sections qui se rendent, à tour de rôle, durant une semaine, aux cultures de l'École, au Jardin botanique, aux pépinières de Gentbrugge et à l'établissement horticole marchand de M. Pynaert-Van Geert. De cette manière, ils sont initiés à tous les travaux et à tous les genres de culture.

Rétribution du travail des élèves. — Le nouveau règlement a prévu un autre stimulant : le travail utile des élèves peut être rétribué. Cette mesure donne d'excellents résultats ; non seulement les élèves s'appliquent mieux, mais leur assiduité au travail est plus grande. Cette institution est destinée à remplacer les bourses d'études, dont l'octroi ne peut être toujours justifié. Lorsque le travail est rétribué, l'élève doit à son savoir-faire, à son aptitude, à son intelligence, à lui-même, la récompense qui lui est remise.

En 1892, il a été distribué de ce chef fr. 1,788-50 ;

En 1893, — — — — — 1,387-00.

Cette diminution du chiffre total provient de la situation du crédit dont on a pu disposer en 1893.

Excursions. — Accompagnés de deux ou plusieurs professeurs, les élèves ont visité en 1891 : le champ d'expériences de Gand, l'établissement Van Houtte, le laboratoire agricole, les marchés aux légumes et fruits, l'établissement de M. Vyncke, à Bruges ;

En 1892, l'exposition de la Société Flora à Mont-Saint-Amand, la laiterie de Wevelghem, les cultures de M. Van Lierde, à Sotteghem ; le Jardin botanique de Bruxelles, l'établissement de l'Horticulture Internationale, le parc et les serres royales de Laeken ;

En 1893, l'exposition quinquennale du Casino, les serres de l'Horticulture internationale et le Jardin botanique de l'État, à Bruxelles, l'établissement de MM. Vervaeet et C^{ie}, le potager, le parc et les serres de Mariemont. En outre, les élèves de la troisième année ont servi de guides aux diverses sections du jury à l'exposition quinquennale.

Le tableau de l'emploi du temps a été établi comme suit :

GROUPES.	NATURE DES OCCUPATIONS.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
1 ^{er}	Langues	4	2	1
	Géographie physique	1	»	»
	Arithmétique et géométrie	1	1	»
	Dessin	2	2	2
2 ^e	Botanique	1	1	1
	Physique	1	»	»
	Chimie	»	1	1
	Géographie botanique et météorologie	»	1	»
	Géologie et minéralogie	»	1	»
3 ^o	Horticulture théorique	1	1	1
	Agronomie	1	1	1
	Arboriculture	1	1	1
	Culture maraîchère	1	1	1
4 ^e	Zootéchnie	1	1	»
	Zoologie	»	1	»
5 ^e	Commerce et comptabilité	»	»	1
	Architecture de jardins et de serres	4	4	5
Exercices pratiques.				
	Cultures	23	20	23
	Manipulations au laboratoire de chimie	»	2	2
	Travail du bois	»	2	2
	Conférences	»	»	1
	Rédaction et lecture des notes	2	2	2
	Études	5	4	4
	TOTAUX	49	49	49

Conférences données par les élèves. — Pendant l'année scolaire 1892-1893, les élèves de la division supérieure, après avoir été initiés aux principes généraux de la rhétorique, ont donné chaque semaine une conférence devant leurs condisciples. L'ordre était désigné par le sort. Voici l'indication des matières traitées au moins d'une manière satisfaisante :

N° D'ORDRE.	SUJETS DES CONFÉRENCES DONNÉES AVEC SUCCÈS.	NOMS des élèves conférenciers.
1	Établissement et création des oseraies	De Schuytter.
2	La culture en pots des arbres fruitiers.	Seys.
3	Plantes utiles et commerciales du Congo	Van Eepoel.
4	Culture des chrysanthèmes	Verdonck.
5	Culture des orchidées.	Leyns.
6	Les plantes potagères au point de vue de la grande culture. . .	Denhaene.
7	La culture en grand des pruniers et des cerisiers.	Arnoys.
8	Les palmiers et leur culture commerciale	De Rudder.
9	Les plantes bulbeuses et leur culture en Hollande	Was.
10	Les abeilles et leur utilité	Vanden Hende.
11	Culture des fougères de serre	Verdonck.
12	Création des vergers	Seys.
13	Maladies des pommes de terre	De Schuytter.
14	La fécondation et l'hybridation chez les cryptogames	Van Eepoel.
15	Les conifères	Vanden Hende.
16	Maladies du pommier.	Was.
17	Le witloof et la chicorée	Arnoys.
18	Les plantes d'appartement	Denhaene.
19	Les rosiers	Leyns.
20	Création des prairies	De Schuytter.

L'institution des conférences à donner par les élèves est de nature à produire d'excellents résultats; au bout d'une seule année, l'influence en a été très appréciable.

Suspension des cours. — Les bâtiments de l'École ayant été occupés par les troupes appelées à Gand, à l'occasion des troubles, le 17 avril 1893 et

les jours suivants, il a fallu suspendre les cours. Ceux-ci ont repris régulièrement le 24 avril.

Le cours de travail du bois a commencé le même jour.

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Les collections que l'école de Gand possède n'ont guère subi d'augmentation pendant ce triennat, sauf qu'il a été acquis quelques appareils de physique et des articles de première nécessité pour le laboratoire de chimie. Celui-ci a été convenablement aménagé.

L'école a reçu en 1891 un dessiccateur pour fruits et légumes, système Ryder. L'appareil a fréquemment fonctionné en public et il a servi de démonstration et donné de bons résultats.

Le chauffage de l'école dépendait de l'école normale attenante. A la fin de décembre 1891, cette situation a été modifiée, et l'école d'horticulture a son propre chauffage. Seul, le corridor livre encore passage aux tuyaux d'un thermosiphon, allant ainsi d'une aile de l'école normale à l'autre.

Il a été construit, à la fin de 1891, une serre à multiplication et une couche chauffée qui fonctionnent depuis le printemps 1892. Elles sont établies dans les meilleures conditions.

Une partie de remise et un grenier ont été cédés en 1892 par l'École normale. La première sert de classe de physique; le grenier, de dépôt pour des herbiers.

Il a été établi au jardin des réservoirs alimentés par les eaux de la ville; ils rendent de grands services.

Un atelier de menuiserie a été créé au commencement de 1873; il comprend douze établis et l'outillage complet pour douze élèves travaillant à la fois. C'est un atelier modèle.

L'État a échangé un coin de jardin de l'école contre un terrain appartenant à la ville de Gand. L'école a pris possession, le 12 septembre 1893, de ce terrain ainsi que d'une partie de terre prise en location de la ville, pour un terme de quinze années consécutives. L'appropriation de ce terrain permettra de réunir sur un seul point, à l'école même, les éléments nécessaires à l'enseignement pratique.

Les bâtiments de l'école sont propres et bien tenus.

Les plantations seront bientôt complètes; elles sont en excellente voie.

VII. BUDGET.

Les dépenses se sont élevées :

En 1891, pour le matériel, à 14,900 ; pour le personnel, à 13,600 ;	28,500 fr.
En 1892, — 14,892 ; — 18,700 ;	33,592 »
En 1893, — 11,000 ; — 21,700 ;	32,700 »

Jusqu'à la fin de 1892, les indemnités du personnel inférieur étaient comprises dans les dépenses du matériel. A partir de 1893, cette disposition a été régularisée dans les limites de l'article 19 du budget du Département.

VIII. CONFÉRENCES.

Les cours publics d'arboriculture donnés en langue française et en langue flamande comptent toujours de nombreux auditeurs ; les cours flamands sont suivis assidûment par 150 personnes ; les cours français par 50.

Les cours publics de culture maraîchère donnés en langue flamande par M. Burvenich père, et institués depuis 1891, sont suivis en moyenne par 80 auditeurs.

Examens d'arboriculture. — Le Jury a été composé, en 1891 et en 1892, de MM. Doucet, président de la Commission administrative de l'école de Vilvorde ; Rodigas, directeur de l'école de Gand ; Gillekens, directeur de l'école de Vilvorde ; Burvenich, De Beucker, Joris, Millet, Van Hulle et Van Lierde, professeurs et spécialistes. En 1893, M. De Haes a remplacé M. Joris.

En 1891, il y a eu 58 candidats dont 15 ont reçu le certificat ;
 En 1892, — 58 — 46 —
 En 1893, — 54 — 41 —

Liste des arboriculteurs ayant reçu le certificat de capacité.

ANNÉES.	NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILES.	DEGRÉ.	PROFESSEURS.
1890-1891.	Van Tittelboom, Charles	Alost	1 ^{er}	Burvenich, père.
	Cosyns, Syvain	Goefferdinge	2 ^e	C. Mestdagh.
	Vander Straeten, Alphonse	Furnes	—	Burvenich, père.
	De Kee, Camille	Aeltre	—	—
	Vandermeynsbrugge, François	Schendelbeke	—	Van Lierde.
	Vandermeynsbrugge, Jean	Esschene	—	—
	Prové, Félix	Idegheem	—	—
	Collumbien, Alphonse	Gand	—	Burvenich, père.
	Van Gyseghem, Alphonse	Mylbeke-Alost	—	—
	Vyncke, Jules	Pinte	—	—
	De Clercq, François	Nieuwerkerken	—	—
	Vereecken, Ivon	Schoonaarde	—	—
	De Meulemeester, Vital	Courtrai	—	—
	1894-1892.	De Coene, Casimir	Gand	—

ANNÉES.	NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILES.	DEGRÉ.	PROFESSEURS.
1891-1892.	Leroux, Gustave	Onkerzele	2 ^e	C. Mestdagh.
	Wittocq Joseph	Beveren (Waes).	—	Jules Burvenich.
	Buytaert, Ferdinand	Thielrode	—	—
	De Jonghe, Remy	Cruyshautem	—	Burvenich, père.
	Andenboom, Louis.	Waesmunster	—	Jules Burvenich.
	Vande Putte, Émile	Destelbergen	—	Burvenich, père.
	Van Roye, Gustave	Courtrai	—	—
	Jadoul, Maximilien	Gand	—	—
	Vanwatermeulen, Charles.	Lootenhulle	—	—
	Verhulst, Louis	Lebbeko	—	—
	Haelterman, Arthur	Steenhuysen	—	Van Lierde.
	Arys, Pierre	Liedekerke	—	—
	Bourlez, Léon	Renaix	—	—
	Cambier, Camille	Onkerzele	—	—
	De Groote, Octave	Laethem-Sainte-Marie	—	—
1892-1893.	De Buyst, Joseph	Woubrechtgem	—	—
	Weymeersch, Pierre	Burst	—	—
	Machtelincq, Pierre	Ophasselt	—	—
	Vande Maele, Remy	—	—	—
	Van Overberghe, Achille	Renaix	—	—
	Matthys, Clément	Schellebelle	—	Burvenich, père.
	De Brabanter, Adolphe	Liedekerke	—	Van Lierde.
	Bourgeois, Auguste	Renaix	—	—
	Van Muylen, Constant	Ouitre	—	—
	Van Varenbergh, Jean	Wieze	—	Burvenich, père.
Van Durme, Joseph	Lovendegem	—	—	

ANNEXE N° 4.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT, A VILVORDE.

Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1891-1892 à 1893.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE:

Au début de l'année scolaire 1890-1891 s'est faite la transformation de l'internat en externat, en vertu de l'arrêté royal du 17 octobre 1890.

Le même arrêté royal a prescrit la création d'une section flamande.

Le mode de rétributions scolaires a été changé comme suit : l'enseignement est gratuit pour les élèves belges; les élèves étrangers payent une rétribution annuelle de 150 francs et la rétribution à payer par les élèves libres est de 20 francs par cours.

II. ENSEIGNEMENT (PROGRAMMES, EMPLOI DU TEMPS, ETC.).

L'enseignement est donné à Vilvorde, dans les sections française et flamande, d'après le programme ci-après :

PREMIER GROUPE. — 50 points.

Points
par branche.

40 Langues française et flamande.

40 Mathématiques et géométrie.

40 Arpentage, nivellement, mécanique horticole et agricole.

40 Dessin géométrique linéaire et d'ornement.

Commerce, législation et comptabilité agricole.

DEUXIÈME GROUPE. — 50 points.

20 Éléments de botanique. Géographie botanique. Insectes utiles ou nuisibles aux plantes. Maladie des plantes.

- 20 Éléments de chimie, physique, météorologie, géologie et zoologie.
 40 Notions de zootechnie; les races d'animaux domestiques. Laiterie, apiculture et pisciculture (¹).

TROISIÈME GROUPE. — 200 points.

- 40 Généralités relatives à l'horticulture et à l'agriculture, comprenant entre autres : les régions agricoles, l'étude du sol et des engrais, les façons à donner au sol cultivé, l'amélioration des terres cultivées, le drainage et les irrigations, la mise en culture des terrains incultes, les assolements et les rotations, les abris, la récolte et la conservation des graines, les semis, les repiquages, les transplantations, les plantations, les multiplications, les récoltes, etc.
 40 Arboriculture fruitière, forestière et d'ornement.
 40 Culture maraîchère.
 30 Culture des plantes florales et à feuillage ornemental de serre et de plein air (²).
 20 Culture des prairies, des plantes agricoles et des plantes économiques cultivées dans les contrées méridionales et tropicales.
 30 Architecture des serres, des jardins, des constructions rurales et entretien des jardins d'agrément (²).

500 points.

Pratique.

360 —

660 —

Première année.

- Langue française.
 Langue flamande.
 Mathématiques et géométrie.
 Arpentage et dessin.
 Botanique, géographie botanique, insectes et maladies.
 Physique, météorologie, géologie et zoologie. Étude du sol et du sous-sol. Chimie.
 Généralités. Façons à donner au sol. Les régions agricoles. Assolements et rotations, etc. Abris. Zootechnie. Hygiène et alimentation. Drainage et irrigations.

Deuxième année.

- Langue flamande.
 Mathématiques. Commerce. Législation. Comptabilité.

(¹) Pour les élèves horticoles, les cours de zootechnie sont facultatifs et les points attribués à ces branches sont reportés sur les cours d'horticulture, d'arboriculture et de culture maraîchère.

(²) Pour les élèves agricoles, les cours de culture des plantes florales, etc., et d'architecture des serres, etc., sont facultatifs et les points attribués à ces branches sont reportés sur les deux cours d'agronomie et de zootechnie.

Dessin.

Botanique.

Chimie.

Mécanique horticole et agricole. Mise en culture des terrains incultes. Amélioration des terres cultivées. Laiterie, apiculture, pisciculture.

Arboriculture fruitière, forestière et d'ornement. Culture maraîchère. Culture des fleurs et des plantes ornementales de serre et de plein air.

Culture des prairies et des plantes agricoles. Culture des plantes économiques cultivées dans les contrées méridionales et tropicales.

Architecture des serres, des jardins et des constructions rurales.

Troisième année.

La troisième année est consacrée à la pratique de l'arboriculture, de la culture maraîchère, de la floriculture, de l'architecture, des cultures agricoles et à des exercices de zootechnie (1).

Toutefois, les élèves reçoivent une leçon d'une heure par semaine ayant pour objet les travaux à exécuter pendant la semaine suivante.

Les élèves de la troisième année d'études font à tour de rôle une conférence par semaine sur l'une des matières du programme d'enseignement. Le sujet de la conférence est arrêté de commun accord entre le directeur et les élèves et affiché dans l'école au moins cinq jours avant la date de la conférence.

EXAMENS DE SORTIE.

Arboriculture. — Culture intensive et extensive des arbres et arbrisseaux fruitiers. Taille, élagage et multiplication. Création et entretien des jardins fruitiers, des serres à fruits, des vergers, des plantations d'alignement fruitières, des pépinières fruitières. Cucillette, conservation, emballage et expédition des fruits.

Culture des essences forestières, taillis, futaies simples et composées, plantations d'alignement, élagage, têtards, haies, oseraies, sapinières et pépinières forestières.

Culture des arbres, arbrisseaux et arbustes d'ornement. Pépinière. Forcerie d'arbrisseaux et arbustes d'ornement.

Emballage et expédition des plantes fruitières, forestières et d'ornement.

Culture maraîchère. — Culture intensive et extensive des légumes. Création et entretien des jardins maraîchers bourgeois et ouvriers. Culture des primeurs sous châssis, sous cloches, sur couche et en serre. Culture

(1) Pour les élèves horticoles, les cours de zootechnie sont facultatifs et les points attribués à ces branches sont reportés sur les cours d'horticulture, d'arboriculture et de culture maraîchère.

des plantes porte-graines. Récolte, conservation, emballage et expédition des graines et des légumes.

Floriculture. — Culture des plantes florales et à feuillage ornemental de serre et de plein air. Confection des massifs, des corbeilles et des bouquets. Culture des porte-graines. Direction des serres à multiplication et des serres froides, tempérées et chaudes, des orangeries et bâches.

Emballage et expédition des plantes.

Architecture. — Création des jardins paysagers et autres genres. Confection d'un plan de jardin. Devis estimatif des travaux. Construction des serres, orangeries et appareils de chauffage. Construction d'étables, écuries et autres bâtiments de ferme. Entretien des massifs, d'arbres et d'arbrisseaux d'ornement. Création et entretien des pelouses et des pièces d'eau.

Agriculture. — Culture des champs et des prairies. Semences, récoltes et conservation des céréales, plantes fourragères et industrielles. Préparation et conservation des engrais. Anatomie. Physiologie. Alimentation et hygiène des autres animaux de basse-cour. Laiterie.

Tableau de l'emploi du temps.

SECTION FRANÇAISE.

JOURS.	HEURES.	PREMIÈRE ANNÉE.	DEUXIÈME ANNÉE.	TROISIÈME ANNÉE.
Lundi.	9 à 12	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.
	1½ — 2½	Langue française.	Arithmétique.	Arboricult. ou cult. maraich.
	2½ — 3½	Arithmétique. — Géométrie.	Dessin.	Id.
	3½ — 4½	Zootéchnie.	Id.	Zootéchnie.
Mardi.	9 à 10	Dessin.	Arboricult. ou cult. maraich.	Zootéchnie.
	10 — 11	Id.	Floriculture.	Id.
	11 — 12	Id.	Zootéchnie.	Arboricult. ou cult. maraich.
	1½ — 4½	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.
Mercredi.	9 à 12	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.
	1½ — 2½	Sol. — Engrais.	Arboricult. ou cult. maraich.	Id.
	2½ — 3½	Physique.	Mécanique.	Arboricult. ou cult. maraich.
	3½ — 4½	Id.	Culture maraichère.	Agriculture.
Jeudi.	9 à 10	Étude.	Floriculture.	Travaux pratiques.
	10 — 11	Langue flamande.	Arithmétique.	Id.
	11 — 12	Arithmétique.	Langue flamande.	Id.
	1½ — 4½	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.	Id.

JOURS.	HEURES.	PREMIÈRE ANNÉE.	DEUXIÈME ANNÉE.	TROISIÈME ANNÉE.
Vendredi.	9 à 12	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.	Arboricult. ou cult. maratch.
	1½ — 2½	Arboriculture.	Botanique.	Travaux pratiques.
	2½ — 3½	Botanique.	Chimie.	Id.
	3½ — 4½	Étude.	Id.	Id.
Samedi.	9 à 10	Langue française.	Architecture.	Architecture.
	10 — 11	Botanique.	Id.	Id.
	11 — 12	Étude.	Botanique.	Id.
	1½ — 4½	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.	Travaux pratiques.

VLAAMSCHE AFDEELING.

DAGEN.	UREN.	EERSTE JAAR.	TWEEDE JAAR.	DERDE JAAR.
Maandag.	9 tot 10	Teekenkunde.	Boom of groententeelt.	Aanleg van tuinen.
	10 — 11	Id.	Studie.	Bloemteelt en Keerking- gewassen.
	11 — 12	Id.	Boom of groententeelt.	Id.
	1½ — 4½	Oefenende werken.	Oefenende werken.	Oefenende werken.
Dinsdag.	9 tot 12	Oefenende werken.	Oefenende werken.	Oefenende werken.
	1½ — 2½	Rekenkunde.	Plantenleer.	Id.
	2½ — 3½	Plantenleer.	Fransche taal.	Id.
	3½ — 4½	Id.	Rekenkunde.	Id.
Woensdag.	9 tot 10	Boom of groententeelt.	Studie.	Boomteelt.
	10 — 11	Dierenleer.	Boom of groentenleer.	Id.
	11 — 12	Boom of groententeelt.	Dierenleer.	Bloemteelt.
	1 — 4½	Oefenende werken.	Oefenende werken.	Oefenende werken.
Donderdag.	9 tot 12	Oefenende werken.	Oefenende werken.	Oefenende werken.
	1½ — 2½	Rekenkunde.	Boom of groententeelt.	Id.
	2½ — 3½	Vlaamsche taal.	Teekenkunde.	Id.
	3½ — 4½	Fransche taal.	Id.	Bloemteelt.
Vrijdag.	9 tot 10	Plantenleer.	Bloemteelt.	Boom of groententeelt.
	10 — 11	Landbouw.	Landbouw.	Id.
	11 — 12	Studie.	Boomteelt.	Landbouw.
	1½ — 4½	Oefenende werken.	Oefenende werken.	Oefenende werken.

DAGEN.	UREN.	EERSTE JAAR.	TWEEDE JAAR.	DERDE JAAR.
Zaterdag.	9 tot 12	Oefenende werken,	Oefenende werken.	Oefenende werken.
	4½ — 2½	Studio.	Scheikunde.	Bloemeteelt.
	2½ — 3½	Plantenleer.	Id.	Oefenende werken.
	3½ — 4½	Natuurkunde.	Aanleg van tuinen.	Id.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF. (NOMINATIONS ; MUTATIONS ; TRAVAUX PERSONNELS, ETC.)

En séance du 24 décembre 1890, la Commission de surveillance et d'administration a été installée ; elle se composait de : MM. Doucet, président ; Geelhand de la Bistrate, Gilbert, comte de Ribaucourt, B^{on} Snoy, Van Wambeke et Deudon d'Heysbroeck, membres.

MM. Geelhand de la Bistrate et Gilbert, décédés, ont été remplacés respectivement, dans la suite, par MM. le B^{on} de Vinck de Deux Orp et Van Audenaerde.

Par arrêté ministériel du 30 mars 1891, M. Émile Robin a été nommé secrétaire-trésorier, à titre provisoire.

Un arrêté ministériel du 24 août 1892 a accepté la démission de M. Robin.

M. Lermينياux, professeur et ancien comptable de l'École, a été désigné pour remplir intérimairement les fonctions de M. Robin, jusqu'à l'arrivée de son successeur, M. Ferdinand Goossens, nommé par arrêté ministériel du 14 février 1895.

Au commencement de l'année scolaire 1890-1891, le personnel enseignant se composait comme suit :

Directeur : M. Gillekens, Léopold-Guillaume ;

Professeurs : MM. Fuchs, Louis ; Laurent, Émile ; Lermينياux, Jules ; Mathieu, Joseph ; Van Engelen, Alphonse, et Van Kalken, Henri ;

Chefs de culture : MM. Joris, Arnold et Marchandise, Clément.

Surveillant : M. Ambroise, Félix.

Un arrêté ministériel du 18 novembre 1890 a nommé MM. De Beucker, Jean-Ignace, et Wauters, Pierre, chargés de cours.

M. Ambroise, nommé chef de culture par arrêté ministériel du 28 octobre 1891, reste chargé de la surveillance générale de l'établissement.

Par arrêté ministériel du 31 décembre 1891, M. Marchandise a été nommé définitivement chef de culture.

Par arrêté royal du 11 décembre 1892, MM. de Beucker et Wauters ont été nommés professeurs.

Par arrêté royal du 31 décembre 1892, M. Marchandise a été nommé professeur en remplacement de M. Laurent, démissionnaire.

Un arrêté ministériel du 31 décembre 1892 nomme M. Vanderkam, Victor, chargé de cours.

Un arrêté ministériel du 23 février 1893 nomme chef de culture M. Impatient, Georges, élève de l'école, sorti en 1884, après avoir subi l'examen avec grande distinction.

Tableau de la situation du personnel dans le cours de l'année scolaire 1892-1893.

N ^o d'ordre.	PERSONNEL.	TRAITEMENT annuel.	ATTRIBUTIONS.	HEURES de cours PAR SEMAINE.
1	Gillekens, L. G.	5,500	Directeur et professeur d'arboriculture, de culture maraîchère et de sylviculture.	40
2	De Beucker, J. I.	2,000	Professeur de floriculture	43
3	Fuchs, L.	4,500	Professeur d'architecture	3
4	Lerminiaux, J.	2,000	— de langue française, d'arithmétique et de comptabilité.	4
5	Marchandise, Cl.	2,000	Professeur de botanique.	5
6	Mathieu, J.	4,500	— de dessin	40
7	Van Engelen, A.	4,500	— de chimie et physique.	4
8	Vau Kalken. H.	4,800	— de langue flamande.	7
9	Wauters, P.	2,000	— d'agriculture.	8
10	Ambroise, F.	2,200	Surveillant, chef de culture	•
11	Impatient, G.	4,800	Chef de culture	»
12	Joris, A.	2,400	—	»
13	Vanderkam, V.	4,000	Chargé de cours	6
14	Goossens, F.	800	Secrétaire-trésorier	»

M. Gillekens a fait paraître un traité d'arboriculture fruitière et un traité d'arboriculture forestière.

M. Marchandise est l'auteur d'un traité de floriculture.

MM. Gillekens et De Beucker collaborent à différents ouvrages et revues d'horticulture et d'agriculture.

IV. ÉLÈVES.

Population de l'école.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.			NOMBRE d'élèves libres.	Totaux
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.		
1890-1891. . .	20	9	10	2	41
1891-1892. . .	49	47	8	4	48
1892-1893. . .	25	47	18	5	65

Répartition des élèves d'après la résidence de leurs parents.

PROVINCES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.		
	ANNÉES.		
	1890-1891.	1891-1892.	1892-1893.
Anvers	4	9	18
Brabant	16	20	26
Flandre occidentale	"	"	4
Flandre orientale	4	4	"
Hainaut	3	4	8
Liège	3	2	3
Limbourg	2	4	"
Luxembourg	2	2	"
Namur	5	2	3
Étrangers	3	3	4
	39	44	60

Discipline.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE d'élèves.	NOMBRE d'élèves punis.	NOMBRE D'ÉLÈVES PUNIS.								
			1 fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois.	5 fois.	6 fois.	7 fois.	8 fois.	9 fois.
			1890-1891.	39	11	6	2	2	1	"	"
1891-1892.	44	18	4	9	2	2	1	"	"	"	"
1892-1893.	60	48	23	8	8	4	2	"	1	1	1

En 1890-1891, il y a eu cinq renvois temporaires pour maraudages et trois renvois temporaires pour infractions au règlement.

En 1891-1892, il y a eu deux renvois temporaires pour maraudages.

En 1892-1893, il y a eu sept renvois temporaires pour maraudages, quatre renvois temporaires pour infractions au règlement et un renvoi définitif.

Examens d'admission et examens généraux.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1890-1891.		1891-1892.		1892-1893.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
<i>I. Examens d'admission.</i>						
Nombre de récipiendaires	24	20	21	19	30	28
<i>II. Examens généraux.</i>						
Examens de 1 ^{re} en 2 ^e année d'études . . .	44	9	13	41	13	42
— 2 ^e en 3 ^e —	43	10	8	8	11	10

Examens de sortie.

NOMS ET PRÉNOMS des DIPLOMÉS.	DOMICILES.	NOMBRE des points obtenus.			GRADE de L'EXAMEN.
		Théorie.	Pratique.	Total.	

<i>Année 1890-1891.</i>		<i>Maximum des points.</i>			Lors des examens de 1890-1891, les grades n'existaient pas; il n'y avait que l'attribution des points.
		100	100	200	
Overpulte, Oscar	Ittre	89	93	182	
Detrez, Paul	Vaux-Borset	84	89	173	
Coulon, Adolphe	Liège	90	80	170	
Detienne, Constant	Ohey	87	75	162	
Detienne, Firmin	—	75	67	142	
Gillekens, Vital	Corbeek-Loo	62	76	138	
Mossel, Jean	Groeningen (Hollande)	78	59	137	
Van Hoyer, Gaëtan	Malines	56	69	125	
Bolly, Louis	Ville-en-Hesbaye	63	55	118	

<i>Année 1891-1892.</i>		<i>Maximum des points.</i>			Satisfaction. Grande distinction. Distinction. Grande distinction. — La plus grande distinction. Distinction.
		250	250	500	
Thirionet, Joseph	Luttre	160	147	307	
Hannecart, Camille	Jette-Saint-Pierre	224	199½	423½	
Grimberghs, Oscar	—	160	182½	342½	
Brabants, Joseph	Lierre	182	209½	391½	
Absil, Edmond	Bruxelles	212	216½	428½	
Puttemans, Arsène	—	233	232	465	
Vroonen, Amédée	Tongres	177	167½	344½	

NOMS ET PRÉNOMS des DIPLOMÉS.	DOMICILES.	NOMBRE des points obtenus.			GRADE de L'EXAMEN.
		Théorie.	Pratique.	TOTAL.	
Année 1892-1893.		170	170	340	
SECTION FRANÇAISE.					
	<i>Maximum des points.</i>	170	170	340	
Geerlings, Henri	Steeg (Hollande)	135	153½	290½	Grande distinction.
Barigand, Georges	Péruwelz	146	141½	287½	—
Yanden Eynde, Achille	Pepinghen.	152½	99	251½	Distinction.
Loos, François	Vilvorde	156	159	315	La plus grande distinction.
Français, Élie	Jamoigne	162½	162½	325½	—
De Gay, Ernest	Evere.	94	111	208	Satisfaction.
Nile, Arthur	Marcinelle.	141	142	283	Grande distinction.
De Vreese, Maurice	Anvers	144	148	289	—
André, Jules	Couvreux-lez-Virton	118	133½	231½	—
Pasquier, Émile.	Namur	132	129	261	—
SECTION FLAMANDE.					
Goomans, François	Laeken	96	92	188	Satisfaction.
Wouterlood, Henri	Leyde (Hollande).	155	156	311	La plus grande distinction.
Blockx, Florent.	Anvers	117	97	214	Distinction.
Goossens, François	Merchtem.	151	151	302	La plus grande distinction.
De Munck, Alphonse.	Beveren (Wae-)	130	142½	272½	Grande distinction.
Willems, Henri.	Sempst.	142½	137½	280	—

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

L'enseignement pratique se donne sous la direction des chefs de culture ; les travaux sont faits alternativement par les élèves des deux sections française et flamande, de manière à avoir constamment une section occupée aux travaux pratiques.

Les élèves de la troisième année d'études sont rétribués pour leurs travaux pratiques à raison du total des heures qu'ils ont travaillé et des points qu'ils ont obtenus.

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Les locaux sont restés les mêmes que précédemment.

Le bureau du secrétaire-trésorier a été transféré du bâtiment se trouvant dans les jardins (servant actuellement de fruiterie et de remise pour les graines, semences, etc.) dans une des places du bâtiment principal qui servait de classe aux élèves de la troisième année d'études.

Le 31 décembre 1890, a été signé le bail par lequel M^{me} Veuve X. de Bavay, propriétaire à Vilvorde, loue à l'État belge pour un terme de neuf années consécutives (ayant pris cours le 1^{er} janvier 1891), la propriété occupée par l'École d'horticulture et d'agriculture à Vilvorde.

Le mobilier, qui appartenait à M^{me} de Bavay, a été repris par l'État pour 5,000 francs.

Quant au mobilier de l'économat, il a été vendu publiquement pour la somme de fr. 676-60, en 1892, par le ministère de l'huissier Permentiers, à Vilvorde.

VII. BUDGET DE L'ÉCOLE.

Nous donnons ci-après pour chaque année :

A. Les recettes effectuées :

NATURE DES RECETTES.	1891.	1892.	1893.
Excédent en recettes du compte de l'année précédente	2,916 14	1,392 84	3 52
Subside de l'État	49,600 »	47,000 »	46,800 »
Minerval des élèves	325 »	515 »	450 »
Produit des ventes	3,358 71	4,115 50	2,331 80
Location de pépinières	»	419 16	»
Remboursements	»	252 06	»
Recettes diverses	»	»	49 15
TOTAUX	26,179 85	23,694 56	49,604 47

B. Les dépenses faites :

ARTICLE	DÉTAIL DES DÉPENSES.	1891.	1892.	1893.
1	Personnel. Indemnités ou salaires à payer sur le budget de l'école	9,281 25	7,562 94	4,149 42
2	Frais d'enseignement:			
	A. Mobilier scolaire	235 79	474 75	832 49
	B. Matériel scientifique	415 20	514 30	554 60
	C. Bibliothèque	464 45	87 87	442 90
3	Frais des cultures	3,545 47	6,666 04	5,469 65
4	Rétribution du travail des élèves	4,099 84	582 67	926 69
5	Frais de chauffage et d'éclairage	561 89	330 40	247 22
6	Frais de bureau	462 44	262 31	249 52
7	Dépenses imprévues	3,057 73	38 41	312 21
8	Charges locatives	5,023 91	5,646 97	6,656 04
9	Plantation de la nouvelle pépinière	»	»	61 85
40	Indemnité d'engrais	»	1,524 38	»
41	Achat d'objets pour l'enseignement agricole. Ameublement et construction du nouveau laboratoire	4,240 »	»	»
	TOTAUX	24,787 01	23,691 04	49,602 56

VIII. CONFÉRENCES, ETC.

Des conférences sur l'arboriculture fruitière ont été données les dimanches dans les locaux et jardins de l'école par MM. Gillekens et Joris.

Elles ont été suivies en moyenne :

Pour l'année 1890-1891 par 212 auditeurs.

— 1891-1892 — 189 —

— 1892-1893 — 226 —

Les auditeurs appartiennent généralement à la classe des jardiniers et cultivateurs et habitent les environs de Vilvorde.

Cours public d'arboriculture fruitière et de culture maraîchère.

ANNÉES.	NOMBRE D'AUDITEURS.		Observations.
	COURS FRANÇAIS.	COURS FLAMAND.	
1890-1891	45	167	Les conférences en langue française sont données par M. Gillekens et celles en langue flamande par M. Joris.
1891-1892	33	156	
1892-1893	46	180	

Examens d'arboriculture

ANNÉES.	NOMBRE de RÉCIPENDIAIRES.	NOMBRE de CERTIFICATS délivrés.
1890-1891	72	25
1891-1892	72	24
1892-1893	87	27

Noms des candidats qui ont reçu le certificat de capacité.

ANNÉES.	NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILES.	CLASSE du CERTIFICAT.	PROFESSEURS.
1890-1891.	Dumont, Antoine	Jandrenouille	2 ^e série.	Van Audenaerde.
	Clesse, Isidore	Vedrin	—	—
	Tiquet, Edouard	La Reid	—	Millet père.
	Léonard, Joseph	Tologne	—	Dopierreux.
	Tredez, Georges	Bliquy	—	Honriouille.
	Lambrette, Pierre	Fraipont-Nessonvaux	—	Belot.
	Vandonbleken, François	Anvers	—	Dehaes-Brems.
	Suykens, Joseph	Iingene	—	Brouwers.
	Vervloet, Théodore	Malines	—	—
	Vervloet, Corneille	Wavre-Ste-Catherine	—	—
	Bidbet, Jacques	Flémalle-Grande	—	Marcq.
	Yansteeland, Charles	Louvain	—	Dehaes-Brems.
	Lemmens, Louis	Boisschot	—	Gillekens.
	Baudry, Adolphe	Wodecq	—	Mestdag.
	Verjans, Léon	Cortessen	—	Joris.
	Walschaert, Jean	La Hulpe	—	Derenne.
	Middleleer, Félix	Ixelles	—	—
	Vandenput, Oscar	Hoeylaert	—	—
	Schelfhout, Gustave	Etterbeek	—	—
	Demonti, Edouard	Dampremy	—	Dubrulle.
	Hembise, Henri	Jumet	—	—
	Vassaux, Adolphe	Bouffloux	—	—
	Van Moer, François	Aertselaer	—	Brouwers.
	Marcq, Henri	Fleurus	—	Servais.
Verbruggen, Henri	Gand	4 ^e série.	Burvenich.	
1891-1892.	Mommens, Ferdinand	Malines	2 ^e série.	De Meyer.
	Vanslaghmolen, Edmond	Wavre-Ste-Catherine	—	—
	Fioken, Henri	Berchem	—	—
	Marin, Augustin	Aïssche-en-Refail	—	Van Audenaerde.
	Pecquette, Charles	Jodoigne	—	—
	Clavier, Antoine	Enneilles	—	Belot.
	Hermans, Joseph	Stevooort	—	Sandbrick.
	Nulens, Roland	Waltwilder	—	Swinne.
	Gelissen, Gisbert	Ryckhoven	—	—
	De Backer, Jules	Houtain	—	Henriouille.
Oée, François	Buysinghen	—	Joris.	

ANNÉES.	NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILES.	CLASSES du certificat.	PROFESSEURS.
1891-1892.	Courtois, Céséstin	Donstennes	2 ^e série.	Pêtre.
	Noiret, Joseph	Virelles	—	—
	Dandois, Florentin	Jumet	—	—
	Riguelle, François	Marchovelette	—	—
	Dekens, Joseph	Enghien	—	Gillekens.
	Rynsbergen, Louis	Wommelghem	—	Joris.
	Noël, Jules	Nil-St-Vincent	—	Bauwin.
	Carpentier, Jules	Liège	—	Marchandise.
	Eggermont, Jules	Uccle	—	Derenne.
	Olieslaeger, Joseph	Ixelles	—	—
	Theys, Léopold	La Hulpe	—	—
	Spelers, Frédéric	Itterbeck	—	—
	Ickx, Henri	Brasschaet	1 ^{re} série.	Gillekens.
	1892-1893.	Depasse, Pierre	Natoye	2 ^e série.
Toussaint, Henri		Verviers	—	Marcq.
Vandenbrande, Ludovic		Duffel	—	Brouwers.
Cools, Jean-Baptiste		Rymenam	—	—
Bury, Gustave		Solre-sur-Sambre	—	Gillekens.
Vernacht, Adolphe		Wackon	—	Joris.
Michaux, François		Louvain	—	Dehaes-Brems.
Pauwels, Emile		Hoboken	—	—
Verhulst, Jean		Cortenbergh	—	—
Vanpée, Vital		Linden	—	—
Verhoeven, François		Cortenbergh	—	—
Meylemans, Jean-Baptiste		Linth	—	Verbruggen.
Buffenoir, Clément		Leugnies	—	Buffenoir, père.
Delatte, Ferdinand		La Louvière	—	Vouloir.
Esnians, Eugène		Lodelinsart	—	Lorge.
Reyners, Jean		Waltwilder	—	Swinnen.
Crépin, Adolphe		Baillonville	—	Delcourt.
Guilmain, Joseph		Stavelot	—	Belot.
Bertinchamps, Ghislain		Gilly	—	Fontaine.
Vancalster, Jean		Malines	—	De Meyer.
Vandenbroeck, Jean-Baptiste		Duffel	—	—
Radart, Ulysse		Habay-la-Neuve	—	Marchandise.
Bagniet, Joseph		Bomal	—	Pêtre.
Risau, Léonard		Rèves	—	—
Brassart, Fernand		Baufe	—	Henriouille.
Delforge, Joseph		Dongelberg	—	Millet, Albert.
Verhaegen, François	Wesemaal	1 ^{re} série.	Debaes-Brems.	

IX. CONCLUSIONS.

Les craintes de voir diminuer la prospérité de l'école par suite de la suppression de l'internat ne se sont pas réalisées; au contraire, la population de l'école n'a fait que croître, surtout depuis la création de la section flamande qui amène d'année en année des inscriptions plus nombreuses d'élèves.



(82)

ANNEXE N° 5.

ÉCOLE MOYENNE D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT A HUY.

Note générale sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1890-1891 à 1892-1893.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE. — RÉFORMES, ETC.

Pendant la période triennale 1890-1893, le règlement organique de l'école a subi les modifications suivantes :

1° L'enseignement de la langue flamande a été supprimé.

2° M. Halleux, professeur du cours de flamand et autres cours d'instruction générale a été déchargé de ses fonctions ; il a été reversé dans le cadre de l'enseignement moyen et nommé professeur à l'école moyenne d'Andenne.

3° M. Hougardy, chargé du cours de zootechnie, n'a pas été confirmé comme titulaire de ce cours, ces fonctions ont été confiées à M. Laval.

Les cours que donnaient M. Halleux ont été partagés entre MM. Dessaucy et Gengoux.

A partir de 1891, une ferme a été annexée à l'école.

En 1892, une école de laiterie et des ateliers de menuiserie et maréchalerie ont été installés dans les locaux de la ferme par la Direction : ils servent à l'enseignement pratique.

II. ENSEIGNEMENT. — PROGRAMME. — EMPLOI DU TEMPS.

L'enseignement a été donné d'après le programme suivant :

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

Valeur attribuée pour les interrogations, les compositions, les travaux et les examens : A, à l'enseignement de chaque groupe ; B, à chaque branche.

PREMIER GROUPE. — Branches d'instruction générale.

A. B

30 I. *Langues.* — Langue française. Revue des principales règles de la grammaire. Exercices d'orthographe.

II. *Mathématiques.*

110 40 Arithmétique. Revision des opérations fondamentales ; calcul des nombres entiers ; propriétés des nombres ; des fractions ordinaires, décimales ; du système légal des poids et mesures ; mesures étrangères. Calcul mental. Exercices d'appréciation des grandeurs et des distances. — Arithmétique appliquée (problèmes).

40 Algèbre. Opérations fondamentales sur les quantités algébriques entières ; décomposition des polynomes en facteurs ; fractions ; équations du 1^{er} degré à une inconnue. Problèmes.

40 Géométrie. Géométrie plane : démonstration des théorèmes des deux premiers livres de la géométrie de M. Cambier.

40 III. *Arpentage.* — Principes généraux ; description et maniement des instruments ; levé des plans. Applications.

40 IV. *Dessin géométral et à main levée.* — Applications et exercices divers, avec ou sans l'aide des instruments.

40 V. *Commerce.* — Notions générales ; actes de commerce ; effets commerciaux ; correspondance ; comptes-courants.

VI. *Histoire et géographie.*

40 Histoire. Notions d'histoire universelle indispensables à l'intelligence des grands faits de nos annales.

40 Géographie physique, politique et économique de la Belgique. Notions sommaires de géographie générale. Ports reliés à Anvers. Grandes lignes de navigation.

DEUXIÈME GROUPE. — Sciences naturelles générales.

40 I. *Botanique agricole.* — Morphologie, anatomie, organographie. Botanique spéciale, agricole et horticole ; herbiers ; microscopie.

40 II. *Zoologie.* — Anatomie et physiologie animales. Zoologie agricole : animaux utiles ou nuisibles à l'agriculture. Exercices de zoologie descriptive.

- | | | |
|----|----|---|
| A. | B. | |
| 50 | 15 | III. <i>Physique et météorologie.</i> — Propriétés générales des corps; notions de mécanique. Pesanteur, pneumatique, hydrostatique, chaleur, hygrométrie, magnétisme, électricité, optique, acoustique. — Appareils et instruments se rapportant à l'agriculture et à la météorologie. Exercices. Manipulations de physique. Observations météorologiques. |
| | 15 | IV. <i>Chimie générale.</i> — Notions générales; principaux corps simples et composés, entrant dans la composition des plantes, des terres, des engrais. Manipulations au laboratoire. |

TROISIÈME GROUPE. — *Sciences naturelles appliquées à l'exploitation des plantes.*

- | | | | |
|----|----|------|---|
| | 20 | I. | <i>Chimie appliquée à l'agriculture.</i> — Lois de la restitution. Engrais, leur composition; fermentation. Champs de démonstration. Cultures expérimentales en sable et dans l'eau. |
| | 20 | II. | <i>Agronomie.</i> — Généralités, climatologie, sol. Engrais, amendements, mise en valeur du sol, façons à donner au sol. Récolte, conservation, utilisation des produits cultivés. Excursions. |
| 80 | 15 | III. | <i>Culture maraîchère.</i> — Petite culture, son importance; marais et potager. Outillage; engrais; travaux préparatoires. Pratique dans le jardin de la ferme. — Floriculture. |
| | 15 | IV. | <i>Arboriculture fruitière et pomologie agricole.</i> — Multiplication des végétaux ligneux: semis, bouture, marcotte, greffe. Description des essences fruitières: leur culture et leur taille. Pratique dans le jardin fruitier. Travaux dans les pépinières. |
| | 10 | V. | <i>Sylviculture.</i> — Généralités sylvicoles: essences forestières, leur multiplication; pépinière forestière. Excursions et exercices: élagage, taille, abattage: maniement de la cognée, de la scie, etc. |

QUATRIÈME GROUPE. — *Sciences naturelles appliquées à l'exploitation des animaux.*

- | | | | |
|----|----|------|---|
| | 20 | I. | <i>Zootéchnie.</i> — Éléments, squelette, muscles, nerfs, organes. Appareils de la digestion, de la respiration, de la circulation, de la locomotion. Applications. Extérieur des animaux, âge, signalement, soins hygiéniques, harnais. Exercices pratiques. |
| | 10 | II. | <i>Apiculture.</i> — Les abeilles et leurs produits. Théorie et pratique de la conduite d'un rucher. |
| 40 | 10 | III. | <i>Laiterie.</i> — Étude du lait; fabrication du beurre, des fromages; vente du lait; utilisation des sous-produits de la laiterie. Pratique. |

CINQUIÈME GROUPE. — *Economie rurale.*

- | | | |
|-------------------|----------|---|
| A.
10
290 | B.
10 | Facteurs de la production. Du sol. Capital d'exploitation. Le travail en agriculture. |
| 360
650 points | | EXERCICES PRATIQUES. — Laboratoire. Manipulations. Herborisations. Excursions scientifiques. Marchés. Travail du fer, du bois. Travaux de la ferme, du jardin fruitier, du jardin maraîcher. Tenue des outils, etc. |

Deuxième année d'études.PREMIER GROUPE. — *Branches d'instruction générale.*

- 30 I. *Langues.* — Langues française et flamande. Orthographe. Rédaction. Principaux genres littéraires.
- II. *Mathématiques.*
- 10 Arithmétique. Proportions ; progressions ; logarithmes, puissances et racines. Arithmétique agricole.
- 10 Algèbre. Équations du premier degré à plusieurs inconnues. Des inégalités. Carrés et racines carrées. Résolution des équations et des problèmes du second degré à une inconnue. Applications,
- 110
- 10 Géométrie. Géométrie plane (3^e et 4^e livres). Géométrie intuitive. Corps solides, leur mesure. Métrage, cubage, jaugeage.
- 10 III. *Arpentage, géodésie, nivellement.* — Applications d'arpentage, de nivellement, de drainage, d'irrigation et d'hydraulique. Exercices.
- 10 IV. *Dessin.* — Copie de plans et de constructions rurales. Plans de drainage et d'irrigation, etc.
- 10 V. *Comptabilité agricole.* — Tenue des livres.
- VI. *Histoire et géographie.*
- 10 Histoire. Principaux faits de l'histoire de Belgique.
- 10 Géographie. Les États européens au point de vue de l'exportation et de l'importation agricoles. Situation économique et avenir des pays du Cap, des États-Unis, du Canada, du Brésil, de la République Argentine, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Congo.

DEUXIÈME GROUPE. — *Sciences naturelles générales.*

- 10 I. *Géologie et minéralogie.* — Les principaux minéraux utiles ; roches ; couches géologiques, formation de la couche arable. — Géologie de la Belgique. Excursions.

- A. B.
 50 40 II. *Botanique agricole*. — Physiologie générale, absorption, circulation, élaboration, etc. — Reproduction, germination. Botanique spéciale (suite du cours de première année). Maladie des plantes. Herborisations.
 45 III. *Physique et météorologie*. Manipulation des instruments.
 45 IV. *Chimie générale*. — Réactifs ; analyse qualitative des principales substances agricoles, engrais, eau, terre. Corps organiques les plus importants : alcool, acide acétique, cires, graisses, savons, sucres, matières azotées, etc. ; fermentation. — Analyses organiques élémentaires et des principales denrées agricoles. Laboratoire.

TROISIÈME GROUPE. — *Sciences naturelles appliquées à l'exploitation des plantes.*

- 20 I. *Chimie et physiologie agricoles*. — Dominantes, besoins spéciaux des légumineuses, etc., expériences sur les diverses variétés de plantes cultivées, assolements, expériences. Excursions.
 20 II. *Agronomie*. — Cultures spéciales. Industries agricoles, sucrerie, distillerie, fabrication du vin et de la bière. Excursions.
 80 45 III. *Culture maraîchère*. — Culture des principaux légumes. — Floriculture.
 45 IV. *Arboriculture fruitière et pomologie agricole*. — Plantations le long des routes, en verger, en pâture, etc. Utilisation des fruits. Emballage et exportation.
 40 V. *Sylviculture*. — Taillis et futaies. Sapinières. Semis, plantations et repeuplements.

QUATRIÈME GROUPE. — *Sciences naturelles appliquées à l'exploitation des animaux.*

- 40 20 I. *Zootéchnie, hygiène et alimentation*. — Suite du cours de première année. Excursions. — Alimentation rationnelle. Composition générale des aliments, digestibilité, rationnement, préparation des aliments. Boissons et condiments.
 40 II. *Apiculture*. — Pratique apicole au rucher.
 40 IV. *Laiterie*. — Exercices pratiques.

CINQUIÈME GROUPE. — *Économie rurale et législation rurale.*

- 5 I. *Économie rurale*. — Spéculations agricoles, leurs combinaisons. La grande et la petite exploitation. Rapports entre propriétaire et fermier. Contrats, etc. Excursions.

^{A.} 10 ^{B.} § II. *Législation rurale.* — Commentaire raisonné du Code rural belge.

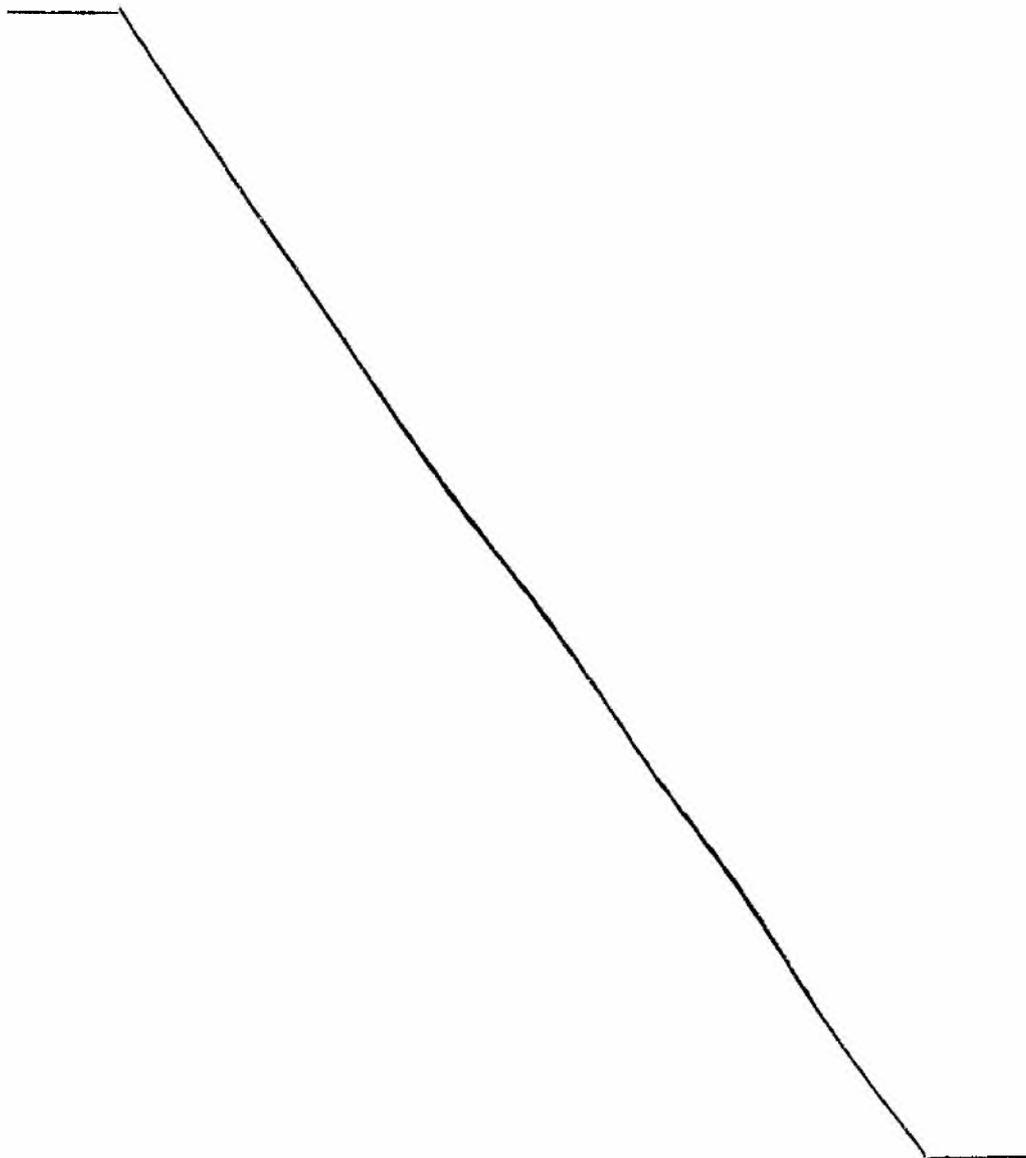
290

360 · *Travaux et exercices pratiques.* — Travaux de la ferme, du jardin, de la laiterie, du rucher, etc. Laboratoire. Excursions scientifiques. Forge, menuiserie. Comptabilité de la ferme.

* * *

L'emploi du temps comprend deux horaires : un semestre d'hiver, d'octobre au 15 février ; un semestre d'été à partir de cette date jusqu'aux grandes vacances.

Pendant le semestre d'hiver, se donnent particulièrement les cours théoriques, pendant celui d'été, les cours théoriques se donnent le matin et l'après-midi est consacrée aux travaux pratiques de la ferme, du bois, du fer.



Horaire d'hiver.

Première année.

HEURES.	Lundi.	Mardi.	Mercredi.	Jeudi.	Vendredi.	Samedi.	OBSERVATIONS.
6 à 8	Travaux pratiques d'intérieur à la ferme et études.						
8 à 9	Physique.	Geometrie.	Histoire.	Arithmetique.	Français.	Geometrie.	Le cours d'apiculture est donne sous forme de conférence et pratiquement.
9 à 10	Algèbre.	Economie rurale.	Français.	Apiculture.	Économie rurale.	Geographie.	
10 à 11	Chimie generale.	Arpentage.	Chimie generale.	Commerce.	Laboratoire	Dessin.	Les cours d'agronomie, de zootechnie, d'horticulture et de sylviculture sont donnees pratiquement à la ferme.
11 à 12	Zoologie.	Chimie agricole	Laiterie	Chimie agricole.	Laboratoire.	Dessin.	
2 à 3	Sylviculture.	Culture maraichère	Agronomie.	Culture maraichère.	Arboriculture.	Menuiserie.	
3 à 4	Agronomie.	Agronomie.	Arboriculture.	Agronomie.	Zoologie.	Marechalerie.	
4 à 6	Travaux pratiques d'intérieur à la ferme et études.						

Deuxième année.

6 à 8	Travaux pratiques d'intérieur à la ferme et études.						
8 à 9	Algebre	Économie rurale	Français.	Histoire.	Laiterie ou Legislation rurale.	Geographie	
9 à 10	Physique.	Geometrie.	Geologie.	Arithmétique.	Français	Geometrie.	
10 à 11	Zoologie.	Chimie agricole.	Mecanique.	Chimie agricole.	Laboratoire.	Dessin	
11 à 12	Chimie générale.	Arpentage.	Chimie generale.	Comptabilité agricole.	Laboratoire.	Dessin.	
2 à 3	Industries agricoles.	Zootechnie.	Arboriculture.	Agronomie.	Zootechnie.	Marechalerie.	
3 à 4	Botanique.	Botanique.	Microscopie.	Culture maraichère.	Sylviculture.	Menuiserie.	
4 à 6	Travaux pratiques d'intérieur à la ferme et études.						

Horaire d'été.

Première année.

HEURES	Lundi.	Mardi.	Mercredi.	Jeudi.	Vendredi.	Samedi.	OBSERVATIONS.
6 à 8	Étude.	Étude.	Étude.	Étude.	Étude.	Étude (*).	(*) A tour de rôle et par brigades messieurs les Éléves sont chargés des travaux intérieurs de la ferme passage, harnachement, soins de propreté, de nourriture du bétail, etc. En outre, ils doivent soigner les cultures expérimentales en sable, en pot., etc.
8 à 9	Algèbre	Français.	Geométrie.	Arithmétique.	Français.	Geométrie.	
9 à 10	Histoire.	Physique.	Geographie.	Economie rurale.	Geologie.	Dessin géométral.	
10 à 11	Chimie générale.	Chimie agricole.	Économie rurale.	Chimie générale	Chimie agricole.	Dessin.	
11 à 12	Zoologie.	Agronomie.	Commerce.	Zoologie.	Agronomie	Dessin.	
2 à 4	Pratique horticole et de grande culture botanique.	Pratique de la grande culture et de la culture maraichère. Cultures spéciales maraichères	Laboratoire.	Menuiserie. — Maréchalerie.	Pratique de grande culture, d'arpentage, d'arboriculture	Champs d'expériences ou pratique agricole	
4 à 6			Id				

Deuxième année.

6 à 8	Étude.	Étude	Étude.	Étude	Étude.	Étude (*).	Id	Id.
8 à 9	Histoire	Physique	Geographie.	Legislation.	Zootechne.	Dessin géométral.		
9 à 10	Algèbre	Français	Geometrie.	Arithmétique.	Français	Geometrie		
10 à 11	Agronomie (Industrie)	Zootechne.	Comptabilité.	Agronomie.	Mécanique	Dessin		
11 à 12	Chimie générale	Chimie agricole.	Economie rurale	Chimie générale.	Chimie agricole	Dessin.		
2 à 4	Pratique de la grande culture.	Pratique de la culture maraichère et de grande culture.	Laboratoire.	Apiculture	Pratique de l'arpentage.	Pratique horticole. — Sylviculture.		
4 à 6			Id				Menuiserie. — Maréchalerie	Grande culture. — Arboriculture.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF, NOMINATIONS, MUTATIONS
TRAVAUX PERSONNELS, ETC.

Durant la période triennale, aucune modification n'a été apportée à la composition du Conseil d'administration et de surveillance, sauf la nomination, en mars 1891, du secrétaire-trésorier, M. Auguste Lecureux, secrétaire du Comice agricole de Huy.

Le Conseil de surveillance se compose de :

- MM. le baron P. de Macar, ancien membre de la Chambre des Représentants, *président* ;
le comte Ch. de Borchgrave, conseiller provincial ;
le baron d'Otreppe de Bouvette, docteur en sciences naturelles ;
Emile Devaux, bourgmestre, président du Comice agricole de Huy ;
Léopold Lisein, bourgmestre, agriculteur ;
Joseph Macorps, médecin vétérinaire ;
Springuel-Colignon, industriel ;
Auguste Lecureux, secrétaire du Comice de Huy, *secrétaire-trésorier*.

Dans le corps enseignant, les mutations suivantes ont eu lieu :

M. Halleux a été appelé aux fonctions de professeur à l'école moyenne, à Andenne.

M. Hougardy a été déchargé de ses fonctions de professeur de zootechnie.

Un arrêté royal du 1^{er} janvier 1893 a nommé définitivement M. Armand Laval, professeur d'agronomie et de zootechnie.

Un arrêté ministériel de la même date, a élevé M. Gengoux, du grade de surveillant à celui de chef de culture.

Situation actuelle du personnel enseignant.

NOMS des PROFESSEURS.	ATTRIBUTIONS.	HEURES DE COURS par semaine.		TRAITEMENTS.
		HIVER.	ÉTÉ.	
C. Bouillot, directeur.	<i>Professeur de chimie générale et laboratoire, chimie agricole, minéralogie, géologie.</i>	14	14	3,500
N. Duchesne.	<i>Professeur d'horticulture et d'arboriculture, sylviculture, botanique, pratique agricole et horticole.</i>	7	10	2,500
J. Dessaucy.	<i>Professeur de mathématiques, français, comptabilité, arpentage, mécanique agricole.</i>	20	17	2,000
A. Laval	<i>Professeur d'agronomie, économie rurale, industrie agricole, zootechnie, zoologie, laiterie.</i>	16	16	2,000
A. Gengoux.	<i>Professeur de physique, météorologie, histoire, géographie, apiculture.</i>	7	7	4,800
	<i>Pratique agricole et surveillance.</i>	26	26	
X. (1).	<i>Professeur chargé du cours de dessin. . .</i>	4	4	300
X. (1).	<i>Professeur chargé du cours de maréchalerie (travail du fer).</i>	2	2	400
X. (1).	<i>Professeur chargé du cours de menuiserie (travail du bois).</i>	2	2	460

(1) Payé sur le budget ordinaire de l'École.

Travaux personnels. — M. Bouillot a publié le journal *La Ferme et le Jardin*.

M. Dessauzy a collaboré à l'ouvrage de M. Wagener : *Mathématiques agricoles*.

M. Duchesne est l'auteur du livre intitulé : *Chronique du travail en horticulture et arboriculture*.

M. Halleux a publié deux traités sur *l'apiculture*. C'est le premier auteur belge qui a écrit en cette matière.

IV. ÉLÈVES. (POPULATION, DISCIPLINE, EXAMENS, ETC.)

Le tableau suivant indique la population de l'école pour la période triennale 1890-1893 :

ANNÉE SCOLAIRE.	ÉLÈVES RÉGULIERS.		ÉLÈVES LIBRES.	TOTALS.
	1 ^{re} ANNÉE.	2 ^e ANNÉE.		
1890-1891.	9	7	11	27
1891-1892.	16	9	18	43
1892-1893.	21	7	9	37

Pendant les années 1891-1893, trente instituteurs ont suivi régulièrement un cours de manipulations chimiques et d'agronomie, donné gratuitement, deux fois par semaine, le jeudi et le samedi, au laboratoire de l'École, par le directeur M. Bouillot.

Ces instituteurs se préparaient à subir l'examen en vue de l'obtention du diplôme conféré par arrêté royal du 11 février 1891.

Discipline. — Depuis la création de l'École, la discipline a été excellente, non seulement aucun fait grave ne s'est produit, mais le registre aux punitions est resté vierge. Tout au plus il y a eu quelques réprimandes personnelles appliquées par le directeur.

Application. — De même l'application a été bonne et soutenue. Cette application, il est vrai, est le résultat de l'enseignement intuitif, de l'enseignement de faits mis en pratique à l'École. On essaie ici d'intéresser les jeunes gens, d'éveiller leurs idées, de leur inspirer l'amour du travail et de l'étude.

Tous les cours dictés sont rigoureusement exclus de l'enseignement et on ne se sert de livres que comme aide-mémoire.

Cet enseignement donné, même à des jeunes gens dont l'intelligence, d'ailleurs, est peu éveillée, produit bien vite de bons résultats. Il faut aimer l'école, ses professeurs et l'étude.

Examens de sortie. — En 1891, le jury a été composé de :

- MM. Emile Devaux, président du Comice agricole de Huy, bourgmestre et agriculteur, *président* ;
 C. Bouillot, directeur de l'École d'agriculture, *secrétaire* ;
 Baron d'Otreppe de Bouvette, docteur en sciences ;
 Marchoul, médecin-vétérinaire ;
 Halleux, D., professeur à l'École ;
 Pellet, H., ingénieur-chimiste ;
 Dijon, Alf., ingénieur agricole.

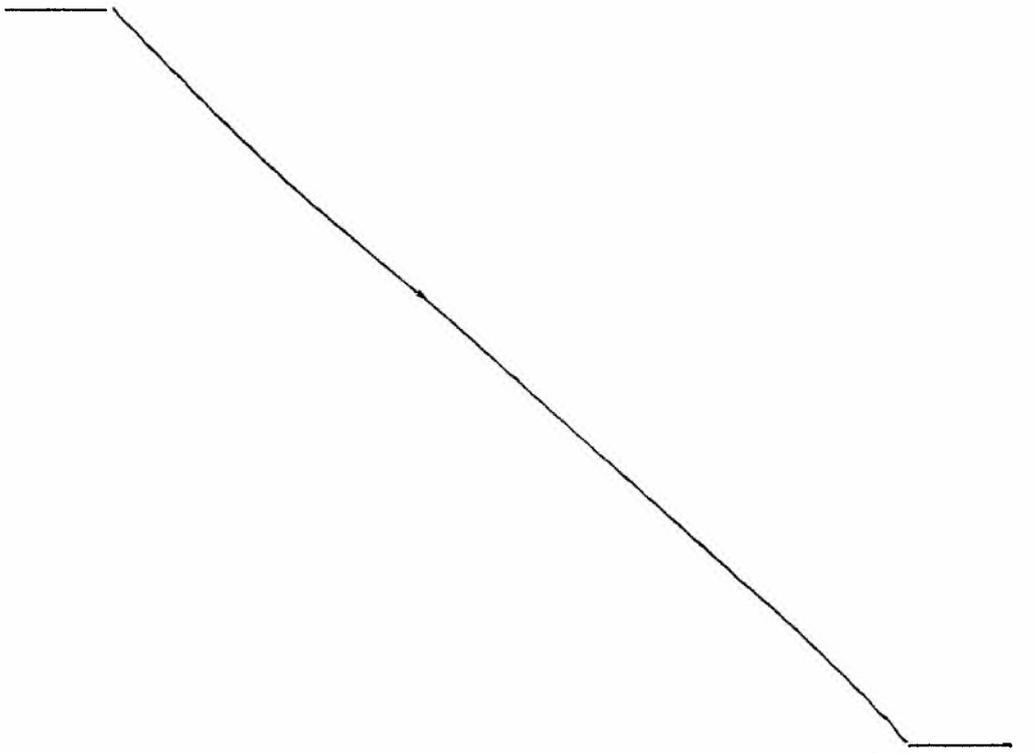
En 1892 :

- MM. E. Devaux, *président* ;
 C. Bouillot, *secrétaire* ;
 François Spinguel-Colignon, industriel ;
 Ernest Hougardy, médecin-vétérinaire ;
 N. Duchesne, professeur à l'École.

En 1893 :

- MM. le baron d'Otreppe, *président* ;
 C. Bouillot, *secrétaire* ;
 E. Bastin, médecin-vétérinaire ;
 Furnemont, agronome de l'État ;
 A. Laval, professeur à l'École ;
 J. Dessaucy, id.

Voici les résultats des examens :



ANNÉES.	NOMS DES ÉLÈVES.	DOMICILE.	POINTS OBTENUS.							Pratique	TOTALS.	GRADE.	Observations.
			GROUPES N°	1	2	3	4	5					
			POINTS } maximum	en 1891. . .	1892. . .	1893 . . .	110	50	80				
1891	Knappen, Camille . . .	Gossoncourt.		66.1	36	67	38	8	317	532.1	D.	Deux élèves ne se sont pas présentés à l'examen. Le maximum des points pour M. Buyssens est de 50, ayant été dispensé par arrêté ministériel de suivre les cours du premier groupe, étant porteur d'un diplôme de professeur.	
	Buyssens, Ernest . . .	Waermaerde.	dispensé		42.5	71	40	9	313	475.5	G. D.		
	Lisein, Lucien	Couthuin.		67.2	35	61	34	8	269	474.2	D.		
	Baugnet, Jules.	Latinne.		63.8	33	56	35	9	277	473.8	D.		
	Bovy, Xavier.	Fize Fontaine.		79	30.5	55	32.5	6	215	418	S.		
	Clerfeyt, Charles. . . .	Charleroi.		89	49	75	35	10	336	594	La plus G. D.		
	Henrotte, Alphonse. . .	Tournai.		83	47	62	31	9	299	531	G. D.		
	Cormont, Charles. . . .	Limal.		82	43	69	30	9	297	530	Id.		
1892	Pirard, Fernand	Flône.		84	49	56	29	9	300	527	Id.		
	Melon, Louis.	Bierwart		82	38	56	25	9	272	482	Id.		
	Rigaux, Nestor.	Saintes (Hal).		78	42	54	29	8	271	482	Id.		
	Bricteux, Henri	Oleye.		76	36	56	25	5	246	444	D.		
	Orban, Désiré	Narneffe.		63	31	50	18	6	228	396	S.		
	Ulysse, Henri	Huy.		68	38	45	20	7	216	394	Id.		
1893	Lejeune, Ferdinand. . .	Oleye.		87.8	38	64	32	7	298.5	527.3	G. D.	Trois élèves n'ayant pas obtenu la même des points à l'épreuve théorique, n'ont pu se présenter à l'examen pratique. Ils ont été ajournés à 1894.	
	De Buck, Georges. . . .	Bruxelles.		73.3	36	39.5	32	6.8	299	506.6	Id.		
	Nérinckx, André.	Pepinghem.		89.5	28	57.5	29.5	7.6	278	450.1	D.		
	Grosjean, Émile.	Ombret-Romsa.		60.3	35	52.5	23	6.3	218	395.1	S.		

Un cours spécial de sucrerie a été donné de 1890 à 1893 par M. Bouillot et plusieurs chimistes des Sucreries centrales de Wanze, ces cours ont été régulièrement fréquentés par sept élèves. Ils ont subi un examen et obtenu un certificat qui indique leur aptitude pour les analyses à faire dans les sucreries.

Voici la liste de ces jeunes gens :

Martin	de Vissoul.
Falaise	Moha.
Froidœur	
Gendarme	
Brieteux	Oleye.
Flagothier	Huy.

Pendant l'hiver, les anciens élèves fréquentaient, à des jours déterminés, les cours de chimie agricole et de laboratoire.

Il serait utile d'organiser ce cours d'hiver non seulement pour les anciens élèves, mais pour les jeunes cultivateurs des environs qui ne peuvent fréquenter l'école.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Les travaux pratiques comprennent :

A. Cultures spéciales. — Grande culture et horticulture.

B. Zootechnie. — Extérieur du cheval, du bœuf, de la vache. Étude spéciale de la vache laitière. Ces études qui sont la répétition et l'explication des cours théoriques ne sont faits que d'une manière intuitive : — Les chevaux, le bétail de la ferme sont à la disposition de ce cours.

C. Hygiène. — Soins de propreté aux animaux, aux écuries, étables, service intérieur de la ferme, rations alimentaires, etc., etc.

D. Travaux des champs. — Outils, machines et instruments agricoles : leur maniement, démontage et remontage, réparations, etc. Labour, semis, soins d'entretien, récolte des cultures, conservation des produits, utilisation, vente et achat. — Les élèves sont exercés à tous les travaux que nécessite une ferme, une laiterie, un potager, un verger.

E. Arboriculture fruitière. — Culture maraîchère, sylviculture, botanique spéciale, flore des prairies, des champs, des bois. — Travaux divers. Microscopie.

F. Conduite du rucher de la ferme.

G. Travail du fer et du bois. — Réparation d'outils.

H. Arpentage. Nivellement. — Cubage, levé de plans, drainage, irrigation, tracé de fossés, de plantations de vergers, etc.

I. Météorologie agricole. — Observation des instruments, explications. Electro-culture.

J. Laiterie. — Travail du lait par les divers systèmes d'écrémage. — Comparaison. — Travail de la crème et du beurre ; du fromage ; utilisation des sous-produits. — Expériences, analyses, etc.

K. Laboratoire. — Manipulations, analyses des principaux produits agricoles : Engrais, fumier, tourteaux, farines, foin, terres, etc., etc.

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL.

L'École d'agriculture de Huy comprend :

A. Les locaux de la rue de l'Appelée, mis à sa disposition par la ville de Huy. Les cours théoriques y sont donnés. — Ils comprennent des laboratoires de physique et de chimie bien outillés, des collections de graines, de produits divers propres à l'enseignement intuitif, des collections de zoologie et de pièces anatomiques pour l'enseignement des cours de zootechnie. En outre, une bibliothèque où se trouvent les meilleurs ouvrages parus récemment et les revues en cours de publication.

Livres, journaux, revues sont à la disposition de MM. les professeurs et des élèves.

Deux heures de lecture sont obligatoires par semaine.

B. Une ferme. — La ferme du château d'Ahin prise en bail pour un terme de 9 années, par M. Bouillot, se compose de 60 hectares de terres labourées, de prairies, une pépinière de 3 hectares.

Un hectare est consacré à la culture maraîchère, floriculture, arboriculture, jardin botanique, collections, etc.

La ferme comprend outre ses bâtiments d'exploitation, une installation de laiterie, un atelier de menuiserie, une forge, des salles pour classes et pour collections.

Elle est pourvue des meilleurs instruments de culture.

VII. COMPTES ET BUDGET.

Les recettes se sont élevées.

	Subside de l'État.	Subside de la province.	Autres.	Total.
1891 . . .	5,650 »	3,000 »	536 73	8,986 73
1892 . . .	4,600 »	3,000 »	166 40	7,766 40
1893 . . .	5,300 »	3,000 »	113 67	8,413 67

Les dépenses se sont élevées.

	Frais d'enseignement et autres	Personnel.	Total.
1891 . . .	3,646 87	5,278 46	8,925 33
1892 . . .	6,445 23	1,320 »	7,765 23
1893 . . .	6,609 52	1,800 45	8,409 97

VIII. CONFÉRENCES ET EXPÉRIENCES.

En 1891, M. Pellet, ingénieur chimiste et directeur des laboratoires de la sucrerie centrale de Wanze, a donné pendant trois mois (janvier-février-mars) et deux fois par semaine, au laboratoire de l'École, un cours public

sur la sucrerie et la falsification des denrées alimentaires. Ce cours a été régulièrement suivi par un nombreux auditoire.

Pendant cette période triennale, ainsi qu'il a été dit plus haut, un cours de manipulations chimiques d'agronomie et de laiterie a été donné à MM. les instituteurs qui se préparaient à l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles d'adultes. Il se tenait deux fois par semaine et était donné par M. Bouillot.

MM. Laval et Bouillot ont été, en 1891-1892 et 1893, chargé par arrêtés ministériels (Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique), du cours de manipulations chimiques qui s'est donné au profit de MM. les instituteurs à l'école normale de Huy.

De plus, ces professeurs ont fait partie pendant trois ans du jury siégeant à Nivelles pour la délivrance du diplôme spécial visé par l'arrêté royal de février 1891.

Dans le but de faire connaître l'École, plusieurs professeurs ont donné des conférences sur la zootechnie, l'agronomie, l'arboriculture, la culture maraîchère, etc. dans diverses localités.

A. M. Bouillot, à Clavier, Pair, Ciney, Huy, Liège, Charleroi, Walcourt, Ixelles, Marchin, etc.

B. M. Duchesne, à Ives, Walcourt, Huy.

C. M. Halleux, à Andenne, Chapon-Seraing, Huy.

D. M. Gengoux a établi en 1893 de nombreux essais d'électro-culture dans les jardins et les champs de la ferme.

De nombreuses cultures expérimentales, en sable et en solutions salines, ont été établies dans le but de démontrer d'une manière tangible l'influence de certains engrais sur la nutrition végétale.

Les résultats de ces expériences ont figuré aux expositions d'Arlon et de Huy.

IX. CONCLUSIONS ET VŒUX.

L'enseignement de l'École de Huy s'adresse particulièrement aux fils de cultivateurs qui doivent, en quittant les bancs de l'école, retourner à la maison paternelle pour s'adonner à la culture des champs.

L'expérience a démontré que cet enseignement ne pouvait s'adresser qu'à des jeunes gens ayant au moins 15 ou 16 ans et suffisamment préparés pour un enseignement moyen, mais le recrutement à faire n'est pas chose facile.

Tous les ans, une grande quantité de demandes d'admission (qui, en 1893, ont dépassé 63) sont adressées au directeur.

Malheureusement, ces demandes émanent de jeunes gens n'ayant pas l'âge voulu, ou bien, trop peu instruits dans les branches d'enseignement générale, en un mot, de jeunes gens sortant la plupart des cours supérieurs de l'école primaire.

C'est pour cette raison que l'école d'Huy doit être complétée par l'adjonction d'une section préparatoire. Celle-ci serait l'intermédiaire entre l'école primaire et l'enseignement professionnel ⁽¹⁾.

Note. — L'école de Huy, voulant se faire connaître directement au public agricole, a pris part, en 1892, aux concours et expositions de Marchin, Arlon, Charleroi et Huy.

A Marchin, elle a obtenu le 1^{er} prix avec félicitations du jury, pour son installation de laiterie.

A Arlon, elle a remporté huit prix pour sa méthode d'enseignement, ses champs d'expériences et les travaux de ses élèves.

A Charleroi, elle a obtenu une médaille d'honneur, hors concours, son directeur faisant partie du jury de l'enseignement agricole.

En 1895, l'École a de nouveau pris part aux concours entre les établissements moyens agricoles, organisés par le Comice agricole de Huy. — Le premier prix a été la récompense des efforts de ses élèves et du corps professoral.

Enfin, elle a obtenu, pour son exposition de laiterie et sa méthode d'enseignement, le premier prix à Ixelles (médaille du Roi).

(1) La section préparatoire a été créée par arrêté royal du 9 juillet 1894 et fonctionnera dès l'année scolaire 1894-1895.

ANNEXE N° 6.

ÉCOLES D'HORTICULTURE ET D'ARBORICULTURE SUBSIDIÉES
PAR L'ÉTAT.

Rapports sur les écoles d'horticulture et d'arboriculture subsidiées.

Ces écoles sont au nombre de cinq, savoir :

- 1° L'École d'arboriculture et d'horticulture de Tournai ;
- 2° L'École professionnelle d'horticulture de Mons ;
- 3° L'École professionnelle d'horticulture de Liège ;
- 4° L'École d'horticulture de Carlsbourg ;
- 5° L'École pratique d'horticulture de Virton.

Les rapports sur la marche de ces établissements sont insérés ci-après dans l'ordre indiqué ci-dessus.

1° École d'arboriculture et d'horticulture de Tournai.

Cette école a été créée par la ville de Tournai, qui a fait ériger sur 2 hectares dont elle avait fait l'acquisition, les bâtiments nécessaires à son installation.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Le règlement qui régit cette école a été adopté par le conseil communal le 25 novembre 1876 et approuvé le 16 décembre, même année, par la députation permanente du Hainaut.

Aux termes de ce règlement, l'administration de cette école est confiée à une Commission de neuf membres, dont un président, un vice-président, un directeur et un secrétaire.

Cette Commission arrête chaque année le programme des cours.

II. ENSEIGNEMENT THÉORIQUE.

Cet enseignement est donné suivant le programme arrêté par la Commission, et sous la surveillance spéciale du directeur.

Cet enseignement comprend :

- 1° L'arboriculture fruitière ;
- 2° La culture maraîchère ;

- 3° L'horticulture et la floriculture ;
- 4° Les éléments de sylviculture ;
- 5° La botanique élémentaire ;
- 6° Les éléments de géométrie appliqués au nivellement et à l'arpentage ;
- 7° Les éléments de physique et de chimie dans leurs rapports avec l'horticulture ;
- 8° Le dessin linéaire, le dessin des fruits, l'architecture des jardins et des serres ;
- 9° La langue française et l'arithmétique.

Les cours sur ces diverses matières, ont une durée de trois ans, à l'exception du cours de sylviculture, qui n'a qu'une durée d'un an, et est réservé aux élèves de troisième année. Ces cours commencent le 1^{er} octobre et finissent le 1^{er} septembre suivant.

Trois leçons se donnent tous les jours de la semaine à l'exception des dimanches et des jours de fête, de 9 h. 1/2 du matin à 12 h. 1/2 ; la durée de chaque leçon est d'une heure.

Chaque semaine trois leçons sont consacrées à l'arboriculture ; trois à la culture maraîchère ; trois à l'horticulture et la floriculture ; cinq au français et à l'arithmétique ; une à la botanique ; deux au dessin et à l'arpentage, et une à la sylviculture.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Ce personnel se compose :

- 1° D'un professeur, jardinier-chef, chargé des cours d'arboriculture, de culture maraîchère et de sylviculture ;
- 2° D'un professeur d'horticulture et de floriculture ;
- 3° D'un professeur de français, d'arithmétique ;
- 4° D'un professeur de botanique, de dessin et d'arpentage.

Outre les professeurs, le personnel se compose encore d'un surveillant pour le jardin proprement dit, et d'un aide-jardinier affecté spécialement au service de la pépinière.

IV. ÉLÈVES. — POPULATION. — EXAMENS.

Le tableau ci-dessus indique le nombre d'élèves qui ont suivi les cours pendant les trois dernières années :

Année.	Nombre d'élèves.
1890-1891	32
1891-1892	29
1892-1893	35

Aux termes du règlement organique, pour être admis à l'école, tout aspirant doit être âgé de quinze ans révolus et avoir subi l'examen prescrit par le règlement.

Chaque année les élèves subissent, au commencement d'octobre, les exa-

mens prescrits également par le règlement, afin d'apprécier s'ils sont aptes à passer d'une section dans une autre (art. 24).

Tous les ans un jury est chargé d'examiner les élèves qui, ayant terminé leurs études, c'est-à-dire qui, ayant suivi les cours pendant trois ans, désirent faire constater leurs connaissances et obtenir *un diplôme de capacité*.

Ce jury se réunit ordinairement vers les Pâques; de sorte que l'élève qui obtient son diplôme, a, en réalité, suivi les cours pendant trois ans et demi.

Les élèves sont tenus de se rendre tous les jours à l'école, à l'exception des dimanches et jours de fête, savoir :

En hiver de 9 à 12 h. 1/2 et de 1 1/2 à 4 heures ;

En été de 8 à 12 h. 1/2 et de 1 1/2 à 6 h. 1/2.

Ils ont trois jours de vacances à la nouvelle année, huit jours aux Pâques et tout le mois de septembre.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Les après-midi sont consacrées à l'enseignement pratique.

Les leçons et démonstration sur l'arboriculture, la culture maraîchère, la sylviculture, l'arpentage ont lieu dans les jardins de l'école; en cas de mauvais temps, les élèves sont occupés dans la salle d'étude; les leçons de floriculture se donnent dans la serre ou dans les jardins.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Le budget de l'école, outre le reliquat de l'exercice précédent, se compose annuellement :

1°	D'une allocation par l'État de fr.	5,400
2°	— la province	3,400
3°	— la ville	3,400
	Total. . . . fr.	<u>10,200</u>

Les dépenses absorbent chaque année la presque totalité de ces allocations.

VII. LOCAUX; MATÉRIEL.

Les bâtiments de l'école se composent :

- 1° De la maison d'habitation du jardinier-chef;
- 2° D'un autre bâtiment composé de deux pièces, savoir : d'un salon affecté aux réunions de la Commission et d'une salle d'étude pour les élèves, et qui sert également, en cas de mauvais temps, pour y donner les leçons, soit théoriques, soit pratiques;
- 3° D'une petite serre à vigne;
- 4° — serre tempérée;
- 5° D'une serre chaude.

Ces trois serres sont insuffisantes, surtout la dernière; celle-ci peut con-

tenir difficilement les plantes, lesquelles sont serrées les unes contre les autres, ne laissant aucun espace suffisant pour y donner les leçons théoriques et pratiques.

La superficie des terrains de l'école comprend :

1° 2 hectares entourés de murailles de 4 mètres de hauteur garnies d'arbres fruitiers. Ces 2 hectares forment le jardin proprement dit ;

2° De 1 hectare 15 ares environ, entourés en partie de haies ;

Ces terrains sont la propriété de la ville.

3° De 1 hectare 45 ares repris en location par la ville et mis à la disposition de l'école.

Ces deux dernières parcelles forment la pépinière.

Les élèves doivent se procurer à leurs frais tous les outils et instruments nécessaires à leur apprentissage, les entretenir en bon état et, au besoin, les remplacer.

Indépendamment des cours donnés aux élèves, des conférences publiques se donnent à l'école sur les matières y enseignées et suivant un programme arrêté par la Commission.

Ces conférences ont lieu comme suit :

1° Les dimanches dans la matinée elles sont publiques et gratuites ;

2° Les jeudis dans l'après-midi elles sont réservées aux membres de la Société d'horticulture ; ces conférences sont très suivies.

CONCLUSIONS.

L'école de Tournai produit chaque année de bons jardiniers ; les élèves qui en sortent, munis de leur diplôme, sont fort recherchés, surtout en France, et se placent très facilement.

L'école de Tournai à diverses reprises a pris part aux expositions organisées, soit par des communes, soit par des sociétés ; les produits de l'école ont toujours été très admirés et, en maintes circonstances, cette école a obtenu des distinctions très flatteuses.

Les ressources mises à la disposition de la Commission, ainsi que les budgets le constatent, sont insuffisantes : dans ces conditions, la Commission ne peut songer à introduire toutes les améliorations désirables dans l'intérêt de sa prospérité.

2° École professionnelle d'horticulture de Mons.

L'école d'horticulture annexée au Waux-Hall et administrée par cette Société a été reprise par la ville de Mons et transformée en institution communale le 28 décembre 1891, conformément à la décision suivante :

« LE CONSEIL COMMUNAL,

» Considérant qu'il y a utilité pour la ville à reprendre l'école profession-

nelle d'horticulture et d'arboriculture annexée à la Société du Waux-Hall, école que cette Société cessera d'administrer à partir du 1^{er} janvier prochain ;

» Considérant que cette école est très florissante, qu'elle a rendu et qu'elle est encore appelée à rendre des services importants à la ville de Mons et à la province entière ;

» Considérant que les dépenses de l'école d'horticulture sont couvertes entièrement par les subsides de l'État, de la province et de la ville et que sa transformation en institution communale n'entraînera aucune nouvelle dépense à charge des finances de la ville ;

» Considérant que, dans ces conditions, il est de l'intérêt de la ville de Mons d'empêcher cet établissement de disparaître ;

» Vu les articles 75 et 131 de la loi communale du 30 mars 1836 ;

» Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins ;

» Arrête :

» **ART. 1^{er}.** L'école professionnelle d'horticulture et d'arboriculture annexée au Waux-Hall, est transformé en institution communale.

» **ART. 2.** Le collège est chargé de diriger et d'administrer cette école, jusqu'au moment où les règlements organique et d'ordre intérieur pourront être soumis à l'approbation du conseil communal.

» **ART. 3.** Les recettes et les dépenses de cette institution seront inscrites dans le budget général de la ville, à partir de l'exercice 1892. »

Le personnel de cet établissement a été complété le 23 juillet suivant par les nominations d'un professeur de sciences naturelles, d'un professeur pour la confection des bouquets, d'un professeur de géométrie et de nivellement et d'un second jardinier.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE ET ENSEIGNEMENT.

L'enseignement est théorique et pratique, il a pour objet les matières suivantes :

- 1° L'arboriculture fruitière ;
- 2° La culture des plantes forestières et d'ornements ;
- 3° La culture maraîchère ;
- 4° Les cultures forcées d'arbres fruitiers et de légumes ;
- 5° La culture des plantes de serre et des fleurs de pleine terre ;
- 6° La confection des bouquets et garnitures de table ;
- 7° L'architecture des jardins et des serres ;
- 8° La création et l'entretien des vergers et des prairies ;
- 9° La botanique, la géologie, la physique, la chimie, l'ornithologie, l'entomologie et l'apiculture ;
- 10° Le dessin et des notions de géométrie, de nivellement et d'arpentage ;
- 11° La langue française et l'arithmétique ;
- 12° La confection des paniers usuels et d'emballage.

Pour l'enseignement pratique, l'école dispose des terrains nécessaires aux cultures, aux démonstrations et expériences, des collections comprenant les plantes utiles ainsi que les arbres et arbustes généralement admis dans le commerce en Belgique, des jardins maraîchers, fruitiers et d'ornement, des serres et bâches pour la culture des plantes à fleurs et à fruits, etc.

Chacune des branches est développée suivant un programme des cours proposé par le directeur soumis à l'avis de la Commission de surveillance et arrêté par le conseil communal.

La durée des études est fixée à deux ans. Le tableau de l'emploi du temps est arrêté par le collège et affiché dans les classes.

Hors la période des vacances et les jours de congés déterminés par le règlement d'ordre intérieur, les cours et exercices pratiques ont lieu tous les jours, de 8 heures à midi et de 1 heure à 5 heures pour la période hivernale et de 7 heures à midi et de 1 heure 6 à heures pour la période estivale.

II. EMPLOI DU TEMPS.

Lundi	8 à 10	Démonstrations pratiques par les jardiniers aux deux sections.
	10 à 12	A. Confection de bouquets, garnitures de tables, etc., 30 leçons (octobre, février, mars, avril, mai, juin, juillet et août). B. Vannerie, 10 leçons (novembre, décembre et janvier).
	1 à 6	Exécution des travaux dans les jardins et dans les serres.
Mardi	8 à 9	Étude des collections et des cultures expérimentales.
	9 à 11	A. Arboriculture fruitière et culture maraîchère (1 ^{re} année). Id. B. Floriculture et sylviculture (2 ^e année).
	11 à 12	Langue française (classes réunies).
	1 à 6	Exécution des travaux dans les jardins et dans les serres.
Mercredi	8 à 9½	Étude des collections et des cultures expérimentales.
	9½ à 11	Sciences naturelles. Botanique, etc. (classes réunies).
	11 à 12	Dessin (classes réunies).
	1 à 6	Exécution des travaux dans les jardins et dans les serres.
Jeudi	8 à 9	Étude des collections et des cultures expérimentales.
	9 à 11	Arboriculture fruitière et culture maraîchère (classes réunies).
	11 à 12	Géométrie, arpentage et nivellement (classes réunies).
	1 à 6	Exécution des travaux dans les jardins et dans les serres.
Vendredi	8 à 9½	Démonstrations pratiques par les jardiniers aux deux sections.
	9½ à 11	Sciences naturelles. Botanique, etc. (classes réunies).
	11 à 12	Comptabilité (classes réunies).
	1 à 6	Exécution des travaux dans les jardins et dans les serres.
Samedi	8 à 9	Étude des collections et des cultures expérimentales.
	9 à 11	A. Architecture et cultures forcées (2 ^e année). B. Floriculture et sylviculture (1 ^{re} année).
	11 à 12	Arithmétique (classes réunies).
	1 à 6	Exécution des travaux dans les jardins et dans les serres.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant est composé comme suit :

1° Directeur, professeur d'arboriculture de culture maraîchère et forcée et d'architecture de jardins :

M. Laurent, Désiré, éditeur du journal horticole et agricole, auteur du *Guide de l'arboriculteur* ;

2° Professeur de floriculture et de sylviculture :

M. Anselin, Fernand ;

3° Professeur de sciences naturelles, botanique, etc. :

M. Hublard, Émile, docteur en sciences ;

4° Professeur de langue française, d'arithmétique, de comptabilité et de dessin :

M. Canon, Jules ;

5° Professeur de géométrie, d'arpentage et de nivellement :

M. Gallée, Toussaint ;

6° Professeur chargé de l'enseignement de la confection des bouquets, etc. :

M. Lalinne, Victor ;

7° Professeur pour les cours de vannerie, etc. :

M. Coquelle, Émile ;

8° Chef-jardinier fleuriste :

M. Deflandre, Camille ;

9° Chef-jardinier arboriculteur et maraîcher :

M. Braquenier, Albert.

IV. ÉLÈVES (POPULATION ET EXAMENS).

Année scolaire 1890-1891 : 54 élèves.

Examens de sortie : 13 élèves ont subi les examens de sortie avec succès et obtenu le diplôme de capacité comme suit : 3 avec grande distinction ; 5 avec distinction et 5 d'une manière satisfaisante ; 1 élève a été ajourné.

Année scolaire 1891-1892 : 53 élèves.

Examens de sortie : 13 élèves ont subi les examens de sortie avec succès et obtenu le diplôme de capacité comme suit : 3 avec grande distinction ; 5 avec distinction et 5 d'une manière satisfaisante.

Année scolaire 1892-1893 : 51 élèves.

Examens de sortie : 11 élèves ont subi les examens de sortie avec succès et obtenu le diplôme de capacité comme suit : 3 avec grande distinction, 5 avec distinction et 3 d'une manière satisfaisante.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Les dépendances de l'école se composent d'un parc magnifique, de jardins potagers et fruitiers et de serres à fleurs, d'une superficie de six hectares, pour l'enseignement pratique et les démonstrations.

Les collections comprennent les essences forestières et d'ornement for-

mant les plantations du parc, ainsi que de nombreuses plantes de serres et autres pour l'enseignement de la floriculture et de la botanique.

Les jardins potagers et fruitiers sont garnis d'arbres cultivés sous les différentes formes d'espaliers et de plein vent.

Un champ d'expériences et de démonstrations pour la culture des différentes espèces et variétés de légumes est annexé aux jardins.

De nouveaux essais au moyen des engrais chimiques seront appliqués cette année à la culture potagère et aux arbres fruitiers.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Voici les budgets des années 1891, 1892 et 1893.

LIBELLÉ DES RECETTES.	RECETTES			LIBELLÉ DES DÉPENSES.	DÉPENSES		
	en 1891.	en 1892.	en 1893.		en 1891.	en 1892.	en 1893.
Subside de la ville . . .	2,500	2,500	3,000	Personnel	5,196 25	5,196 25	6,490 »
Subside de la province .	3,000	3,000	3,000	Matériel	4,003 75	4,003 75	3,710 »
Subside de l'État . . .	3,000	3,000	3,000				
Vente des produits . . .	800	4,200	1,200				
Totaux . . .	9,300	9,200	10,200		9,200 »	9,200 »	10,200 »

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL (SITUATION).

Les locaux sont installés dans les bâtiments du Waux-Hall, devenus également la propriété de la ville de Mons. Ils sont composés d'une grande salle pour les sections réunies et des classes nécessaires aux différents cours théoriques et pratiques.

Les serres ont été agrandies et seront sous peu pourvues d'un appareil de chauffage au thermosiphon.

Les cultures de primeurs possèdent les coffres et chassis nécessaires à l'établissement des couches au moyen de fumier.

Le matériel se compose des outils et appareils nécessaires à l'exécution des travaux pratiques et à l'exploitation des jardins. Ce matériel est mis gratuitement à la disposition des élèves.

VIII. CONCLUSIONS.

La réorganisation de l'école et les développements apportés à l'enseignement pendant les deux dernières années de la période triennale ont reçu le meilleur accueil des amateurs d'horticulture et du public, en général, et ont donné d'excellents résultats en complétant les connaissances scientifiques et pratiques nécessaires à ceux qui se destinent à la carrière horticole.

L'Administration communale de la ville de Mons, en reprenant ces établissements, a développé considérablement son importance, en mettant à la disposition de l'école les ressources nécessaires à l'enseignement théorique et pratique et à l'extension des cultures et des collections.

La bibliothèque, qui augmente chaque année, s'est enrichie des derniers ouvrages parus sur l'horticulture et l'agriculture, dont la plupart, et notamment la flore des serres et des jardins de l'Europe, lui ont été fournis gracieusement par le Gouvernement.

3° École professionnelle d'horticulture de Liège.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

L'école professionnelle d'horticulture de Liège est établie sous le patronage du Cercle royal d'arboriculture, de l'Union horticole et de la Société royale d'horticulture et avec le bienveillant concours du Gouvernement, de la province et de la ville de Liège.

Elle est administrée par une Commission composée de quinze membres, dont quatre sont nommés par chacune des trois Sociétés patronesses, un par le Gouvernement, un par l'Administration provinciale et un par le Conseil communal de Liège.

II. ENSEIGNEMENT.

L'enseignement est théorique et pratique, et est réparti en trois années d'études. Il comprend :

- La culture maraîchère à l'air libre et sous châssis ;
 - La culture fruitière à l'air libre et sous verre ;
 - La floriculture de serre et de plein air ;
 - La botanique et la physiologie élémentaires ;
 - Les éléments d'apiculture, de sylviculture, de physique, de chimie et d'architecture de jardins et de serres ;
 - Les éléments de l'industrie horticole.
- L'emploi du temps est réglé comme suit :
- De 8 à 10 heures, étude ;
 - De 10 à 12 heures, leçons par les professeurs ;
 - De 1 1/2 à 5 heures, travaux pratiques dans les jardins.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le corps professoral est composé de :

M. J. Belot, horticulteur diplômé, directeur du journal le *Bulletin horticole, agricole et apicole* ;

M. J. Depierreux, conférencier horticole, auteur d'un ouvrage sur l'arboriculture fruitière ;

M. A. Mareq, horticulteur diplômé ;

M. J. Maréchal, jardinier en chef du jardin botanique de l'Université de Liège ;

M. E. Nihoul, docteur en sciences naturelles, auteur de plusieurs brochures sur des questions scientifiques ;

M. V. Straps, horticulteur.

La plupart des professeurs collaborent au journal cité ci-dessus et donnent des conférences sur les différentes branches de l'horticulture.

IV. ÉLÈVES.

L'école a été fréquentée en 1890-1891 par 24 élèves ; en 1891-1892, par 40 élèves, et en 1892-1893, par 32 élèves.

8 élèves sont sortis avec un diplôme de capacité en 1891 ; 9 en 1892 et 9 en 1893.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Les élèves exécutent exclusivement tous les travaux des jardins de l'école et des cultures commerciales qui y sont annexées. Ces jardins et cultures comprennent trois hectares de terrain.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Le budget de l'école comprend :

1° En recettes :

Le subside de l'État	fr.	3,200	»
Le subside de la Province.		3,000	»
Le subside de la Ville		1,000	»
Recettes diverses		200	»
		7,400	»
Total.	fr.	7,400	»

2° En dépenses :

Le traitement du personnel	fr. 4,000 »
Les frais de bureau et de correspondances	400 »
Location des locaux et terrains	500 »
Les frais d'installation	1,500 »
Les frais de culture	400 »
Les frais d'entretien du matériel et des collections	300 »
Les frais de chauffage et d'entretien des locaux	400 »
Dépenses diverses	200 »
Total. . fr.	7,400 »

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Les locaux et matériel sont représentés par :

Deux salles de classe avec armoires et mobilier scolaire, une collection d'instruments servant à l'enseignement de la physique, de la chimie et de la physiologie végétale, de nombreux contre-espaliers en fer et en bois, un rucher où se trouvent réunis les meilleurs systèmes de ruches à cadres mobiles, des cloches, coffres et châssis pour la culture des primeurs, etc.

Les jardins renferment de belles collections d'arbres fruitiers, d'arbustes d'ornement, de plantes vivaces de pleine terre et autres utiles à l'enseignement des élèves.

VIII. CONCLUSION.

L'école d'horticulture de Liège a été fondée en 1888. Les résultats obtenus jusqu'ici prouvent suffisamment que cette institution a sa raison d'être et qu'elle répond à un véritable besoin dans cette localité du pays.

Non seulement les élèves nous viennent du pays de Liège, mais aussi des provinces de Namur et de Limbourg.

Tous ceux qui ont quitté l'école avec un diplôme de capacité ont trouvé facilement à se caser, soit comme jardinier en maison ou en cultivant pour leur propre compte.

L'institution pourrait se développer encore si les revenus n'étaient pas si limités. Il est à désirer que son matériel comprenne quelques serres à fleurs. C'est ce qui manque pour placer l'enseignement pratique de la floriculture sur le même pied que les autres branches principales de l'enseignement.

4° École d'horticulture de Carlsbourg.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

L'école d'horticulture de Carlsbourg fut ouverte en mai 1888. Constituée en section *distincte* comme annexe de l'école agricole, elle comporte trois

années d'études. Les entrées ont généralement lieu au mois d'octobre. Les aspirants doivent être âgés de quinze à seize ans, savoir lire et écrire correctement le français, et connaître les éléments du calcul; avoir une bonne conduite et s'engager à prendre une part active à tous les travaux que nécessitent la culture des jardins et l'entretien des couches, serres, pépinières, etc. Des examens de passage constatent si les élèves des deux premières années possèdent les connaissances suffisantes pour être admis dans le cours immédiatement supérieur. Ils comprennent une épreuve pratique et une épreuve théorique portant sur toutes les matières indiquées au programme de l'année écoulée. A la fin de leurs études, les élèves peuvent obtenir un certificat de capacité, en suite d'un double examen théorique et pratique subi devant un jury spécial.

II. ENSEIGNEMENT.

L'enseignement donné à l'école pratique d'horticulture comprend les branches énumérées dans le tableau ci-après.

DÉSIGNATION DES MATIÈRES.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
Religion.	2	2	2
Arboriculture fruitière	2	2	2
Culture maraîchère, forceries et primeurs.	2	2	2
Floriculture.	2	2	2
Botanique.	1	1	1
Arboriculture forestière.	»	»	1
Éléments de physique	1	»	»
Chimie	1	1	»
Langue française.	2	2	»
Arithmétique	2	»	»
Géométrie pratique.	»	1	1
Comptabilité.	»	»	1
Dessin	2	2	2
Géographie	1	»	»
Architecture des jardins.	»	2	2
Agriculture	»	»	1
Études	4	5	5
Travaux pratiques	32	32	32

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel de l'école est composé :

D'un directeur, professeur de botanique.

D'un professeur de culture maraîchère, d'arboriculture, de floriculture, etc., ancien élève diplômé de l'école de l'État, à Vilvorde.

D'un ingénieur agricole, chargé des cours d'agriculture, de chimie et de dessin.

D'un professeur de physique, et de deux autres professeurs chargés des autres cours du programme.

Le professeur de culture maraîchère, etc., M. Culot, a composé un cours (manuscrit) d'arboriculture et de culture maraîchère, et publié, en collaboration avec le directeur, une brochure de plus de 50 pages sur l'agriculture et la culture maraîchère à l'établissement de Carlsbourg.

IV. ÉLÈVES.

Tous les élèves sont internes. Les moyens d'émulation sont les mêmes qu'à l'école d'agriculture ⁽¹⁾. L'école est bien fréquentée, comme on va le voir par le tableau suivant :

Population de l'école d'horticulture de Carlsbourg pendant la période triennale 1890 à 1893.

1890-1891.			1891-1892.			1892-1893.			TOTAL pour les 3 années.
1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	
6	7	6	3	5	6	7	2	6	48

Depuis la fondation de l'école, en 1888, 17 jeunes gens en sont sortis munis du certificat de capacité. 9 sont placés dans des châteaux comme jardiniers; 1 est employé au Jardin botanique de Bruxelles; 1 dans un établissement industriel d'horticulture. Les six autres sont horticulteurs dans leurs localités.

A l'Exposition horticole de Rochefort (1891), le prix d'honneur, grande médaille d'or offerte par Sa Majesté le Roi des Belges, a été décerné, par acclamation et avec félicitations du jury, à l'école d'horticulture de Carlsbourg, qui a, en outre, obtenu six autres médailles de 1^{re} classe. La même école a participé aux récompenses accordées par les jurys d'Arlon et de Charleroi.

(1) Voir Annexe n° 7 au 2°.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

L'enseignement pratique comprend :

1^o Maniement des instruments horticoles, défoncement, labour, sarclage, binage, ratissage, arrosage, plantation, déplantation, semailles, bouturage, marcottage, rempottage, paillage, etc. ;

2^o Culture, conduite, taille et nomenclature des arbres fruitiers ;

3^o Culture et élagage des arbres forestiers et d'agrément ; nomenclature des différentes essences ;

4^o Établissement et direction d'un potager, des couches à primeurs, des serres à vignes et à primeurs ; culture des différentes plantes potagères ;

5^o Culture des plantes florifères de pleine terre, de terre de bruyère et de serre tempérée ;

6^o Tracé d'un plan de jardin, des chemins, des corbeilles, des massifs et des pelouses ; terrassements, construction et disposition des plantations en général.

Les élèves ont de 5 à 6 heures de travaux pratiques par jour.

VII. RECETTES DE DÉPENSES.

Les recettes comprennent le subside de l'État : 4,000 francs et les rétributions des élèves. Ceux-ci sont tous internes.

Le montant des recettes est loin de couvrir les frais de pension des élèves, de pension et de traitement des professeurs et d'entretien et d'amélioration des installations.

VIII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Des renseignements à cet égard se trouvent dans l'annexe n° 7 relative à l'école d'agriculture. La bibliothèque s'est enrichie d'ouvrages importants : le grand ouvrage de Van Houtte : Flore des serres et des jardins de l'Europe. — Dictionnaire pratique d'horticulture et de jardinage, par Nicholson, etc.

IX. CONCLUSIONS.

L'école d'horticulture de Carlsbourg, de même que son aînée, l'école d'agriculture marche dans la voie du progrès. Pendant la seconde période triennale, le nombre des élèves y a été considérable. Seize en sont sortis munis du brevet de capacité. Ces jeunes gens sont recherchés et trouvent aisément à se placer. On en est généralement satisfait et ils font la réputation de l'école.

5° École pratique d'horticulture de Virton.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

L'enseignement donné à l'école est à la fois théorique et pratique. Il est théorique, car la culture des légumes, des fruits et des fleurs, comme celle des céréales, a besoin, pour être rémunératrice, d'être éclairée et guidée par une connaissance approfondie des lois naturelles que la science seule peut nous apprendre. La pratique est aussi nécessaire que la théorie : toutes les écoles d'horticulture l'ont compris et ont partagé la journée entre les travaux pratiques et les leçons théoriques s'y rapportant. Les élèves doivent, sous la surveillance d'un professeur, exécuter toutes les opérations concernant le jardinage.

Un laboratoire agricole, un cabinet de physique, une bibliothèque horticole sont à la disposition des élèves.

Un jardin botanique, un arboretum, des serres, des collections d'arbres fruitiers et de légumes, des excursions botaniques et sylvicoles leur permettent de se familiariser avec le nom et le caractère des diverses plantes et des variétés d'arbres.

La pratique jointe à la théorie s'exerce dans les jardins dépendant du Collège et sous la direction d'un chef de culture.

Outre les jardins du collège, d'une contenance de 2 1/2 hectares, l'école dispose d'un vaste champ de démonstrations d'un hectare.

La durée des études est de trois ans.

A la fin de la première et de la deuxième année, les élèves subissent un examen de passage devant un jury spécial composé des professeurs et de quelques membres de la Commission administrative de l'école d'agriculture.

A la fin de la troisième année, les élèves subissent, devant le même jury, l'examen final qui leur confère un certificat de capacité du 1^{er} degré, 8/10 des points; du 2^e degré, 7/10 des points; du 3^e degré, 5/10 des points.

Les examens comprennent deux épreuves, par écrit et oralement, sur la théorie et la pratique.

L'école reçoit des élèves internes, des externes, des demi-pensionnaires, des quart-pensionnaires.

Les demandes d'admission doivent être adressées à M. le Directeur, avant le 1^{er} octobre.

Pour être admis, les élèves doivent subir un examen et justifier une connaissance suffisante de la langue française et de l'arithmétique (programme des écoles primaires).

II. ENSEIGNEMENT.

Programme et emploi du temps.

PREMIÈRE ANNÉE.

Religion. — La morale.

Arboriculture. — Les genres d'arbres, arbrisseaux et arbustes fruitiers

cultivés dans les jardins et les vergers. — Les procédés de multiplication. — Notions de pomologie. — Cueillette et conservation des fruits. — Les maladies et les insectes. — Le sol et les engrais.

Culture maraîchère. — Les opérations culturales. — Plan d'un jardin potager. — Les genres, les variétés et les races des plantes potagères.

Floriculture. — Culture des plantes annuelles et vivaces de pleine terre.

Botanique. — Notions de morphologie. — Nomenclature des plantes. — Herborisations.

Physique. — Éléments de physique et de météorologie.

Langue française et flamande. — *Arithmétique.* — *Histoire de Belgique.* — *Géographie.* — *Dessin.*

Travaux pratiques. — Les élèves s'occupent de tous les travaux qu'on exécute dans les jardins et les serres, excepté le greffage et la taille.

DEUXIÈME ANNÉE.

Religion. — Le dogme.

Arboriculture. — Création et entretien des jardins fruitiers. — Culture et taille des arbres fruitiers.

Culture maraîchère. — Culture naturelle de toutes les plantes potagères cultivées en Belgique.

Sylviculture. — Culture et taille des principaux arbres, arbrisseaux et arbustes d'ornement. — Établissement des haies, des oseraies, des têtards.

Floriculture. — Culture des plantes bulbeuses, de terre de bruyère, d'orangerie et de serre froide.

Architecture. — Notions générales concernant les jardins anglais et français. — Plans de jardins. — Nivellement. — Tracé des corbeilles.

Botanique. — Physiologie végétale. — Excursions botaniques.

Chimie. — Notions élémentaires de chimie.

Langues française et flamande. — *Histoire de Belgique.* — *Géographie.*

Géométrie au point de vue pratique.

Comptabilité et Commerce. — Tenue des livres. — Principales opérations. — Effets de commerce.

Travaux pratiques. — Les élèves s'occupent de toutes les opérations concernant le jardinage.

TROISIÈME ANNÉE.

Religion. — Abrégé des preuves de la religion.

Arboriculture. — Culture extensive des arbres fruitiers. — Le commerce des arbres fruitiers. — Les pépinières d'arbres fruitiers. — Taille des arbres d'ornement. — Élagage des arbres forestiers et d'ornement. — Les haies, les oseraies, taillis, etc. — Culture des arbres fruitiers en serres.

Culture maraîchère. — Culture des primeurs, des ananas, des champignons. — Culture forcée des fraisiers. — Les assolements. — Culture des légumes au point de vue commercial.

Floriculture. — Culture des principales plantes de serres chaudes et de serres tempérées. — Culture spéciale des plantes dites de marché. — Culture forcée des arbustes. — Confection des bouquets, des couronnes, des guirlandes, etc.

Sylviculture. — Les taillis simples. — Futaies sur taillis. — Futaies simples. — Sapinières, pépinières forestières. — La plantation et l'élagage des arbres forestiers et d'ornement. — Exploitation des coupes dans les forêts.

Architecture. — Construction des serres et des appareils de chauffage. — Devis. — Terrassements. — Dessins des plans de jardins.

Botanique. — Géographie botanique et systématique.

Chimie agricole. — Composition des végétaux. — Étude du sol. — Étude des matières fertilisantes.

Langue française. — Exercices de rédaction.

Travaux pratiques. — Les élèves de la troisième année sont chargés de la direction de tous les travaux de jardinage.

HORAIRE.

DÉSIGNATIONS DES MATIÈRES.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
Religion	2	2	2
Arboriculture fruitière	2	2	2
Culture maraichère, forceries et primeurs. .	2	2	2
Floriculture	3/4	3/4	3/4
Botanique.	2	2	2
Sylviculture.	»	1	1
Éléments de physique.	1	»	»
Chimie	»	2	1
Langue française.	2	2	2
Arithmétique	2	»	»
Géométrie pratique.	»	1	»
Comptabilité.	»	1	»
Dessin	1	»	»
Géographie	1	1	»
Architecture des jardins	»	2	2
Agriculture	»	»	1
Études	18	15	18
Travaux pratiques (<i>par jour</i>)	6	6	6

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

1. M. L. Moncousin, diplômé de Vilvorde, ancien sous-chef de culture au jardin botanique de Londres, ancien président de la Société française d'horticulture de Londres, directeur de l'école, professeur de culture maraîchère, d'arboriculture, de floriculture et d'architecture de jardins.

2. M. l'abbé Ch. Cabeau, professeur de religion, de physique et de climatologie.

3. M. l'abbé M. Lefebvre, docteur en sciences, professeur de botanique.

4. M. A. Mercier, ingénieur des mines, ancien agriculteur, directeur du Laboratoire, professeur d'agriculture et de chimie.

5. M. l'abbé F. Georges, professeur de langue française, d'histoire et de géographie.

6. M. L. Bernard, professeur de mathématiques.

Travaux des professeurs. — Voir le « Rapport triennal sur l'école d'agriculture de Virton, annexe n° 7 ».

IV. ÉLÈVES.

Population. — (Inscriptions à la fin de chaque année scolaire.)

EN 1891.				EN 1892.				EN 1893.				1891-1893.
1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	Total 1891.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	Total 1892.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	Total 1893.	Total général.
4	.	.	4	2	3	.	5	2	2	4	5	44

Examen de sortie. — En 1893, devant un jury spécial, le même que pour l'école agricole, présidé par M. H. Vanderyst, inspecteur adjoint de l'agriculture (voir pour la composition de ce jury le « Rapport sur l'école régionale »), le premier élève qui a terminé ses études horticoles complètes a obtenu un certificat du 2^e degré (avec distinction, 7/10 des points).

V. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	Fr.	DÉPENSES.	Fr.
Subside de l'État	4,000	Personnel	3,900
Minerval moyen des élèves	200	Laboratoire	500
		Bibliothèque	
		Chauffage	
		Serres	
TOTAL	4,200	TOTAL	4,400

Le déficit annuel moyen est de 3,200 francs ; il est couvert par la caisse de l'établissement.

VI. TABLEAU DES RÉCOMPENSES OBTENUES PAR L'ÉCOLE PENDANT LA PÉRIODE TRIENNALE.

Concours international d'enseignement agricole moyen d'Arlon (1892). — Diplôme d'honneur et médaille d'or encadrée (premier prix partagé avec l'école de Carlsbourg, sur deux concurrents seulement), à l'école d'horticulture de Virton, pour son enseignement et ses travaux.

Médaille d'or (premier prix) à l'école d'horticulture de Virton, pour le plus beau tabac à grandes feuilles.

Médaille de bronze (5° prix), pour sa belle collection de choux.

Médailles de bronze (3° prix), pour sa belle collection de racines culinaires.

Médaille de bronze (distinction), pour sa belle collection de divers légumes.

(821)

ANNEXE N° 7.

ÉCOLES LIBRES D'AGRICULTURE SUBSIDIÉES PAR L'ÉTAT.

Pendant la période triennale 1890-1893, le nombre des écoles d'agriculture subsidiées s'élevait à treize :

Ce sont les écoles d'Avelghem,
de Carlsbourg,
de Deynze,
de Dinant,
d'Ellezelles,
de Grammont,
de La Louvière,
de Leuze,
de Sottegem,
de Tessengerloo,
de Thielt,
de Virton
et de Waremme.

Depuis l'année scolaire 1893-1894, deux nouvelles écoles sont venues s'ajouter à cette liste, l'une établie à Chimay, l'autre à Visé. Il en sera parlé dans le prochain Rapport triennal.

Voici les renseignements fournis sur les treize écoles citées ci-dessus :

**1^o École d'agriculture annexée à l'Institut Saint-Jean Berchmans,
à Avelghem.**

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Les cours sont de deux ans et ne sont fréquentés que par des élèves ayant déjà fait une année au moins d'études moyennes, ou par des jeunes gens agriculteurs de profession, admis à suivre les leçons en qualité d'élèves libres. L'école est placée sous la surveillance d'un comité composé de deux propriétaires fonciers importants, de deux agriculteurs, d'un ingénieur agricole, qui exerce les fonctions de secrétaire, et du directeur de l'école, sous la présidence de M. A. Van Wassenhove, conseiller provincial. Ce comité se réunit annuellement et préside aux examens ; il lui est rendu compte de tout ce qui se fait à l'école : des programmes, de l'horaire, des excursions, etc.

II. ENSEIGNEMENT.

Le programme suivi est celui de l'enseignement agricole moyen ou secondaire (2^e degré). Le Comité de surveillance a insisté sur l'utilité pratique du dessin, et, à cet effet, deux heures par semaine sont consacrées à cette branche.

Horaire.

	1 ^{re} année.	2 ^e année.
Lundi :	1 ^{re} heure. Physique.	Idem.
	2 ^e — Chimie (manipulations).	—
	3 ^e — Zoologie, anatomie et physiologie.	—
	4 ^e — Botanique agricole, agronomie.	—
	5 ^e — Chimie et physiologie agricole.	—
Mardi :	Excursion. — Dessin.	—
Mercredi :	1 ^{re} heure. Arboriculture.	—
	2 ^e — Législation rurale.	—
	3 ^e — —	—
Jeudi :	Excursion. — Dessin.	—
Vendredi :	1 ^{re} heure. Agronomie, instruments agricoles.	Chimie analytique (manipulations).
	2 ^e — Cultures spéciales.	Géologie et minéralogie.
	3 ^e — —	Cultures maraîchères.
	4 ^e — Zootechnie et hygiène.	Alimentation.
	5 ^e — — —	Commerce et économie rurale.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

L'enseignement est donné par MM. Auguste Callens, ingénieur agricole, à Avelghem ; Joseph Van Seynhaeve, prêtre, ingénieur agricole, à Avelghem ; Gustave Vermandere, candidat en sciences, à Avelghem ; Désiré Parmentier, prêtre, ancien fermier de profession, à Avelghem.

Tous ces professeurs ont déjà donné à Avelghem et dans les environs des conférences agricoles ; Bavichove, Haringhe, Tieghem, Kerkhove, Autryve, Moen, Heestert, etc. ont reçu la visite de nos conférenciers, parmi lesquels peuvent être mentionnés de plus, trois élèves libres. M. l'ingénieur Callens a été chargé plusieurs fois par l'administration supérieure de donner une série de conférences dans une localité déterminée ; il a publié plusieurs brochures sur les cultures spéciales, sur l'usage des engrais chimiques ; M. l'ingénieur Van Seynhaeve vient d'achever un rapport richement documenté sur la question du crédit agricole.

IV. ÉLÈVES, POPULATION.

Année scolaire	Population.
1890-1891.	15 élèves.
1891-1892.	25 —
1892-1893.	23 —

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Les travaux pratiques suivants ont été exécutés par les élèves eux-mêmes, sous le contrôle des maîtres.

1° *Sol* : Labour, détermination du terrain, défoncement, assolement, détermination, assainissement.

2° *Culture* : Semailles, plantation, récolte (différentes manières). Plantes parasites. Sélection des semences. Herborisation.

3° *Animaux* : Maniement. Détermination du poids vivant. Préparation des rations.

Visite d'animaux malades. Recherche de l'aliment le plus nutritif au meilleur compte. Dissections anatomiques.

4. *Engrais*. Application au champ d'expérience. Engrais complémentaires. Mélange des engrais composés. Recherche des falsifications.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES.

Année scolaire.	Recettes.	Dépenses.
1890-1891 fr.	4,600 »	fr. 5,156 »
1891-1892	4,300 »	4,700 »
1892-1893	4,250 »	4,337 35

Les subsides alloués par l'État s'élèvent à 2,000 francs ; par la province à 2,000 francs. Le champ d'expérience et le minerval des élèves ordinaires fournissent le reste des recettes, et l'établissement comble le déficit annuel.

Les dépenses se répartissent à peu près dans les proportions suivantes :

Traitement des professeurs fr.	5,400 »
Entretien des locaux, champs d'expérience.	800 »
Bibliothèque et laboratoire	600 »

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

A l'institut Saint-Jean Berchmans est adjointe une petite exploitation comprenant un hectare et demi, avec trois têtes de bétail. Les exploitations modèles de MM. Dhaege à Avelghem, Moreels à Tieghem, Behagel à Quarremont, Peters à Warcoing ; la raffinerie de sucre d'Escanaffles ; les plaines fertiles de l'Escaut, avec leur flore si variée, offrent des buts nombreux aux excursions. Les collections de chimie et de physique sont suffisamment complètes.

2° École d'agriculture de Carlsbourg.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Lors de sa fondation en 1844, l'établissement de Carlsbourg avait déjà compris l'utilité, voire même la nécessité, d'un enseignement agricole primaire et secondaire. Un cours théorique y était fait en 3^e et en 4^e d'abord, puis en 5^e professionnelle.

Bien plus, en 1878, on tenta l'essai d'un « Institut agricole » qui fut accueilli avec faveur par le public ; mais, après deux années, l'essai, pour des causes diverses, dut être abandonné.

Mais, lorsque fut créé le Ministère de l'Agriculture, l'établissement de Carlsbourg fut un des premiers à entrer dans le mouvement agricole qui se produisait de toute part. L'essai tenté en 1878 fut repris et, cette fois, avec plus de succès, grâce aux encouragements du Gouvernement.

Dès la première année 1886, 42 élèves-agriculteurs répondirent à l'appel ; de 1888 à 1890, c'est-à-dire pendant la première période triennale, l'école fut fréquentée par 51 élèves. Nous verrons plus loin que la situation actuelle n'est pas moins florissante.

En 1889, par ordre du Gouvernement, la Direction composa un Conseil d'administration de dix membres, savoir :

- MM. le docteur Heynen, membre de la Chambre des Représentants,
à Bertrix, *président* ;
de Sébille, ingénieur, membre de la Société centrale d'agriculture,
président du Comice agricole de Paliseul, *vice-président* (actuel-
lement président) ;
le docteur Lambert, député permanent, à Bouillon ;
le docteur Dubois, conseiller provincial, à Libin ;
Poncelet, conseiller provincial, à Offagne ;
Poullier, agronome, à Bièvre ;
Morgat, agronome, à Porcheresse ;
Pierlot, agronome, à Paliseul ;
Hubert, agronome de l'État, à Ochamps, remplacé par
M. Delvaux, agronome de l'État, à Marche ;
M. le Directeur de l'Établissement.

II. ORGANISATION DES ÉTUDES.

La Direction de l'établissement s'est proposé un double but dans l'érection de la section agronomique : 1^o initier les fils de fermiers de moyenne culture à tous les principes scientifiques nécessaires à l'exercice rationnel de la profession agricole ; 2^o préparer leur entrée aux écoles supérieures d'agriculture, où l'on délivre le diplôme d'ingénieur. Le premier de ces résultats semble devoir être le plus ordinaire. Aussi, le programme des matières d'études, distribué en deux années, a-t-il été ordonné de telle

sorte qu'il puisse y suffire tant par l'enseignement théorique que pratique donné aux élèves.

Quant à ceux qui se destinent à faire des études supérieures, ils sont préparés avec soin à l'examen d'admission aux écoles spéciales.

L'école d'agriculture se compose de deux catégories d'élèves. ceux qui y entrent au sortir de la quatrième professionnelle, et les nouveaux élèves qui y sont reçus après avoir subi, avec succès, un examen sur les matières précédemment étudiées par leurs futurs condisciples.

III. ENSEIGNEMENT.

Le programme d'études en usage est celui dressé par le Ministère de l'Agriculture pour l'enseignement du second degré, et prescrit par la circulaire ministérielle en date du 14 novembre 1890. — Toutefois, un cours de 3^e année, ayant un programme spécial essentiellement pratique, est organisé en faveur des élèves qui désirent compléter leurs études et s'initier parfaitement à la direction intelligente d'un domaine rural. Les leçons portent spécialement sur l'économie rurale, les industries agricoles, l'amélioration des espèces bovines, porcines, etc. et des oiseaux de basse-cour; le génie rural et les constructions agricoles; la chimie agricole, la géologie agricole, etc. — L'enseignement pratique comprend tous les travaux d'agriculture, les soins des animaux domestiques, de nombreux essais de cultures expérimentales, la comptabilité de la ferme annexée à l'Institut, des travaux de laboratoire, des excursions agricoles, géologiques et botaniques, etc.

Quant à la méthode, les professeurs, conformément à la circulaire de M. l'Inspecteur de l'Agriculture, s'attachent à suivre, autant que possible, le procédé intuitif et expérimental et à faire prédominer dans l'enseignement la forme interrogative ou d'investigation, de préférence à l'exposition continue.

Les élèves suivent les travaux pratiques et les nombreuses expériences qui se font à la ferme, dans les jardins et les serres, et notent les observations faites au cours de l'expérience.

De temps à autre, l'un des élèves de la seconde ou de la troisième année donne à ses condisciples, en présence du directeur et des professeurs compétents, une conférence dont le sujet a été choisi dans les matières étudiées précédemment.

Les sujets suivants ont été ainsi traités : champ de collection de pommes de terre ; — champ de collection de seigle ; — question d'économie rurale ; — assolements ; — labours ; — engrais chimiques.

Des interrogations mutuelles entre élèves produisent également d'excellents résultats.

Le travail des élèves est réglé comme suit :

Temps consacré par semaine aux différentes branches.

NATURE DES BRANCHES.	Chimie.	Agronomie	Botanique.	Physiologie.	Sylviculture	Physique et météor. (1)	Zootéchnie.	Laiterie (1).	Aviculture (1).	Apiculture (1).	Industries.	Maladies des plantes (1).	Histoire.	Géographie.	Mathématiques.	Français.	Commerce.	Dessin.	TOTAL.
----------------------------	---------	-----------	------------	--------------	--------------	-------------------------	-------------	---------------	-----------------	-----------------	-------------	---------------------------	-----------	-------------	----------------	-----------	-----------	---------	--------

1^{re} année.

Leçons	3	3	1	»	$\frac{1}{2}$	2 (1)	2	1 (1)	$\frac{1}{2}$ (1)	$\frac{1}{2}$ (1)	»	1 (1)	1	$\frac{1}{2}$	2	2	$\frac{1}{2}$	»	»	
Applications	2	2	$\frac{1}{2}$ (2)	»	2 (2)	»	»	1	1	2	»	»	»	»	3	3	»	3	$\frac{1}{2}$	
Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24

2^e année.

Leçons	3	3	»	1	$\frac{1}{2}$	2 (1)	2	1 (1)	$\frac{1}{2}$ (1)	$\frac{1}{2}$ (1)	1	1 (1)	1	$\frac{1}{2}$	2	2	$\frac{1}{2}$	3	»	
Applications	2 $\frac{1}{2}$	3	$\frac{1}{2}$ (2)	»	2 (2)	»	»	1	1	2	»	»	»	»	3	3	»	3	$\frac{1}{2}$	
Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	$\frac{1}{2}$	»	»	23

3^e année.

	Chimie analytique.	Agronomie.	Économie rurale.	Sylviculture.	Constructions rurales.	Zootéchnie.	Génie rural.	Industries.	Comptabilité.	Cultures spéciales.
Leçons	4	2	3	2	2	2	2	1	2	2
Applications	10	2	3	»	4	5	»	»	2	6 (2)
Études	»	2	3	»	2	2	»	1	1	»

Résultats obtenus. — Pendant cette période triennale,

2 élèves de l'école d'agriculture de Carlsbourg ont été admis à l'école supérieure d'agriculture de Louvain;

1 à l'institut agricole de Beauvais, en seconde année;

5 ont subi avec succès l'examen d'expert-inspecteur des viandes de boucherie;

1, après ses trois années d'études, a été appelé à la direction d'un laboratoire privé;

1 a obtenu le diplôme de géomètre-arpenteur;

Plusieurs ont reçu, le certificat d'études moyennes agricoles.

2 anciens élèves de l'école ont obtenu à Louvain le diplôme d'ingénieur agricole.

(1) Cours de deux ans.

(2) Semestre d'été.

Récompenses décernées par divers jurys d'exposition et de concours. — Diplôme d'honneur avec médaille d'or, à l'Exposition internationale d'agriculture de Luxembourg (1891).

Au Concours régional d'Arlon, 26 diplômes et médailles, dont 4 diplômes d'honneur avec médailles encadrées, 8 médailles d'or, 4 médailles d'argent et 10 de bronze.

Au Concours de Charleroi, diplôme d'honneur avec médaille encadrée et 6 médailles d'or.

IV. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant se compose de sept professeurs, dont deux ingénieurs agricoles, un vétérinaire de l'État, un horticulteur diplômé de Vilvorde; deux autres professeurs ont un diplôme d'enseignement primaire.

Le directeur de l'école y est aussi chargé d'un cours et dirige les cultures expérimentales.

Le directeur a publié, avec le concours de M. Culot, professeur d'horticulture, et du frère Arnoldus, directeur du laboratoire, une brochure de 60 pages sur les essais de culture pratiqués à l'école d'agriculture et d'horticulture de Carlsbourg, en 1890-1891.

Le frère Arnoldus est l'auteur d'une carte géologico-agricole de la commune de Paliseul, carte qui a obtenu la plus haute récompense aux Expositions d'Arlon et de Charleroi.

Enfin, avec la collaboration du conservateur du musée de Carlsbourg, le directeur a publié une brochure de 100 pages sur les « Insectes utiles et les insectes nuisibles ». Cet ouvrage a été couronné aux Expositions d'Arlon et de Charleroi.

L'école de Carlsbourg continue ses nombreuses expériences culturales, notamment celles sur la pomme de terre. Les résultats de l'année 1891-1892 ont été publiés dans le *Bulletin de l'Agriculture*.

V. ÉLÈVES.

Tous les élèves sont internes et suivent régulièrement tous les cours, sans exception aucune.

Tous les efforts des professeurs tendent constamment à maintenir une louable émulation parmi les élèves, et à leur inspirer le goût de l'étude et du travail.

A la fin de chaque mois, les parents reçoivent un bulletin qui les informe de la conduite, de l'application et de la santé de leurs enfants.

Outre les compositions mensuelles, un examen général sur l'ensemble des matières étudiées a lieu, par écrit et oralement, à la fin de chacun des trois premiers trimestres. Un bulletin trimestriel en fait connaître aux parents les résultats détaillés. Ces résultats, joints à ceux de l'examen de fin d'année, servent à déterminer le passage des élèves d'un cours à l'autre.

Les cours se terminent par un examen conduisant à un certificat d'études moyennes agricoles.

Population de l'école d'agriculture de Carlsbourg pendant la période triennale 1890-1891, 1891-1892 et 1892-1893.

NOMBRE D'ÉLÈVES.									TOTAL pour les 3 années 1890-1893
1890-1891.			1891-1892.			1892-1893.			
1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	
12	6	•	15	6	4	5	11	2	58

VI. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Des excursions botaniques, agricoles et industrielles, visites de fermes, de brasseries, etc. se font pendant la bonne saison, sous la conduite des professeurs. Les élèves y prennent des notes, à l'aide desquelles ils rédigent un rapport qui est corrigé au triple point de vue du fond, du style et de l'orthographe.

Ils se rendent compte des expériences culturales auxquelles se livre la direction de l'école, suivent les principaux travaux agricoles et s'exercent au maniement des instruments perfectionnés.

A tour de rôle, ils prennent part au travail de la laiterie, et s'initient ainsi au traitement rationnel du lait, à la fabrication du beurre et à la connaissance pratique des appareils perfectionnés.

De fréquentes visites au rucher les familiarisent également avec les diverses manipulations auxquelles donne lieu la culture intelligente des abeilles.

Les écuries, les étables et la porcherie de la ferme, abondamment peuplées d'espèces choisies, servent aux études de zootechnie pratique et même d'anatomie sur nature, par la dissection des pièces de bétail fréquemment conduites à l'abattoir de l'établissement. Pour compléter, sous ce rapport, leur instruction pratique, les élèves assistent quelquefois aux foires de Paliseul, et sont exercés à la vente et à l'achat des chevaux et des bêtes bovines.

Les élèves de 3^e année, de concert avec le chef de culture, dressent une sorte de programme de tous les travaux à exécuter dans la ferme et à la campagne pendant une période donnée, et ils veillent ensuite à ce que ces travaux soient exécutés en temps convenable. Ils achètent les engrais chimiques. Ils font aussi des expériences sur l'alimentation rationnelle du bétail de la ferme.

Si, à tout ce qui précède, nous ajoutons les collections d'insectes et de plantes formées par les élèves eux-mêmes pour leur instruction et leur usage personnels, les nombreux exercices de laboratoire, d'arpentage, de

lever des plans, de nivellement, etc., nous aurons à peu près l'ensemble des travaux pratiques auxquels se livrent les élèves de l'école d'agriculture de Carlsbourg.

VII. RECETTES ET DÉPENSES.

Les recettes comprennent les 2,500 francs de subside de l'État, et les rétributions des élèves. Ceux-ci, comme nous l'avons déjà dit, sont tous pensionnaires. Les recettes, on le comprendra aisément, sont insuffisantes pour couvrir les dépenses, qui sont considérables. Elles comprennent entre autres choses, la nourriture, le chauffage, l'éclairage des élèves; la nourriture, l'entretien et le traitement d'un nombreux personnel de professeurs; la nourriture et les gages de plusieurs domestiques; l'entretien du mobilier des classes, de la bibliothèque, du laboratoire, du musée, etc. Sans compter les dépenses extraordinaires qui, chaque année, s'imposent, pour améliorer ou compléter les installations et l'ameublement de l'école.

VIII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

L'établissement de Carlsbourg dispose de tous les moyens matériels propres à assurer le succès de son enseignement agricole : ferme complète avec laiterie perfectionnée, basse-cour, rucher, jardin potager, jardin fruitier, jardin d'agrément, jardin botanique, verger, pépinières fruitière et forestière, serres, champs de collections et d'expériences, cabinets de géologie, de minéralogie, de zoologie, de physique, riche collection entomologique; pièces anatomiques, collection de graines, de bois, d'engrais, laboratoire de chimie.

La Direction de l'établissement se propose de compléter cette année les installations agricoles par la construction d'une brasserie, à laquelle on s'attachera à apporter tous les perfectionnements qui ont été réalisés dans cette branche de l'industrie agricole.

IX. CONCLUSIONS.

Le nombre des élèves de l'école, qui avait été de 51 pendant la 1^{re} période triennale, s'est élevé à 58 pendant la seconde. Cette école est donc, sous ce rapport, en voie de progrès. Elle a d'ailleurs révélé sa vitalité par les brillants succès qu'elle a obtenus aux dernières Expositions agricoles. Tout fait présager que sa prospérité ira toujours croissant. La Direction vient d'attacher à l'école un nouveau professeur, M. Charles de Prouw, ingénieur agricole récemment sorti de Louvain, après avoir subi ses examens avec distinction.

3° Section agricole annexée au collège de Deynze.**ORGANISATION GÉNÉRALE.**

L'école de Deynze n'est pas exclusivement agricole, mais on y enseigne les matières du programme du Gouvernement aux élèves qui fréquentent les classes supérieures. La dernière classe peut cependant être considérée comme une année spécialement agricole, puisqu'on y enseigne presque exclusivement les mathématiques et les sciences qui, toutes, sont données au point de vue agricole.

Certains jours de congé, ainsi que des jours de promenade, servent à faire les excursions indispensables aux élèves.

Le champ d'expérience est installé dans le jardin de l'établissement qui est très spacieux.

ENSEIGNEMENT.

L'enseignement est donné d'après le programme du 2^d degré.

La plupart des cours sont rédigés par MM. les professeurs eux-mêmes.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant pour la section agricole se compose de quatre professeurs, dont trois de l'institut et un professeur particulier, ingénieur agricole.

Ce sont : MM. De Zutter, Loontjens, ingénieur agricole, Van Acker et Van Wassenhove.

ÉLÈVES.

Durant l'année 1890-1891, 58 élèves ont fréquenté les cours, dont 26 en première année et 12 en seconde; durant l'année 1891-1892, 47 élèves ont fréquenté les cours, dont 30 en première année et, 17 en seconde, et, enfin, pendant l'année scolaire 1892-1893, les cours ont été fréquentés par 48 élèves, dont 32 en première année et 16 en seconde.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Le cabinet de physique possède les appareils les plus indispensables.

Le laboratoire de chimie est presque complètement monté pour l'enseignement.

Les leçons de ces deux branches sont constamment accompagnées de démonstrations pratiques qui excitent un vif intérêt auprès des élèves.

Le cours de botanique, si abstrait en lui-même, demandait également quelques notions pratiques; à cette fin on a créé dans une partie de l'établis-

sement un jardin botanique qui, sans être le jardin complet, nécessaire aux hautes études, peut cependant être considéré comme suffisant, eu égard à l'enseignement donné à Deynze : il y figure les principales familles botaniques, avec des spécimens de plantes qu'on rencontre le plus vulgairement ou qui présentent quelque importance agricole.

Quand le temps le permet et que la matière s'y prête, les leçons sont données au jardin.

Pour permettre l'étude de la zootechnie et de la zoologie, l'école possède un squelette de vache et de cheval, une collection d'os, ainsi qu'une collection complète de tableaux pour l'étude de la physiologie de l'anatomie, etc.

Durant les trois dernières années, on a fait régulièrement des expériences pour faire connaître la composition du sol pour démontrer la valeur des diverses cultures, des divers engrais, et on a examiné la valeur des nouvelles plantes.

L'enseignement de la laiterie fait également l'objet de soins tout spéciaux, les élèves sont initiés aux méthodes nouvelles et vont de temps en temps visiter la laiterie d'Astenc située à quelques pas de l'établissement.

BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Durant l'année scolaire 1890-1891, le budget des recettes et dépenses portait :

RECETTES.	DÉPENSES.
Subside du Gouvernement . . fr. 2,000	Personnel fr. 1,800
— de la Province 500	Dépenses pour frais de premier éta-
	blissement 500
	Frais d'enseignement 900
<u>2,500</u>	<u>3,000</u>

Le déficit a été couvert par l'établissement.

Durant l'année scolaire 1891-1892, le budget des recettes et dépenses portait :

RECETTES.	DÉPENSES.
Subside du Gouvernement . . fr. 2,000	Personnel fr. 2,050
— de la Province 500	Frais d'enseignement 600
Intervention de l'établissement . . . 500	— de bureau 50
Don particulier 75	Jardin botanique 100
<u>2,875</u>	Dépenses extraordinaires 75
	<u>2,875</u>

Durant l'année scolaire 1892-1893, le budget des recettes et dépenses portait :

RECETTES.	DÉPENSES.
Subside du Gouvernement . . fr. 2,000	Personnel fr. 900
— de la Province 500	Frais d'enseignement 700
Intervention de l'établissement . . . 550	— de bureau 75
<u>2,850</u>	Dépenses extraordinaires 175
	<u>2,850</u>

LOGAUX ET MATÉRIEL.

Le local est assez spacieux et approprié à l'enseignement des élèves de la section agricole.

Tout le matériel scientifique y est placé afin de faciliter les expériences et les manipulations des maîtres et des élèves.

4^o École moyenne d'agriculture annexée au collège Notre-Dame de Bellevue, à Dinant.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

L'École moyenne d'agriculture annexée au collège Notre-Dame de Bellevue, à Dinant, créée en octobre 1886, a dû subir une légère modification dans l'organisation de son enseignement, pendant l'année scolaire 1890-1891 et les années suivantes.

Établie à l'origine conformément au programme de l'enseignement moyen agricole du 3^e degré — lequel comporte trois années d'études — elle a, après expérience faite, réduit à deux le nombre d'années d'études, et adopté le programme d'enseignement moyen du 2^e degré. Deux années d'études suffisent à préparer les élèves aux écoles supérieures ou à les rendre aptes à diriger une exploitation agricole.

Elle a été amenée aussi, à cause des inconvénients qui en résultaient, à ne plus admettre les élèves libres. Ceux-ci, en effet, souvent trop avancés en âge pour suivre un enseignement forcément élémentaire, ne fréquentaient que quelques cours et encore d'une manière irrégulière. Ils étaient un obstacle à la bonne marche des études.

L'enseignement ainsi réorganisé a été donné dès la période scolaire 1890-1891; il est donné dans des locaux exclusivement affectés à l'enseignement agricole.

Pendant cette même période triennale, les différentes branches de l'enseignement agricole furent organisées d'une manière plus pratique. Ainsi, une partie notable de terrain fut divisée, sous la direction de l'ingénieur agricole aidé de ses élèves, de façon à offrir un modèle d'assolement triennal avec champs de céréales, prairies artificielles et culture des principales plantes industrielles.

La culture maraîchère s'est perfectionnée par la construction de vastes couches à primeurs où les élèves ont un facile accès; le jardin fruitier s'enrichit d'une quantité considérable de variétés d'arbres conduits suivant les formes les plus favorables à une rapide et abondante fructification.

Le laboratoire de chimie a été doté de nouveaux instruments facilitant les expériences, les analyses de terres, engrais et autres produits.

Le cabinet de physique s'est enrichi également de nombreux appareils destinés à l'étude de cette science.

Enfin, la Commission administrative, dont les membres sont pris parmi les notabilités de la région, sénateur, députés, conseillers provinciaux, grands industriels et grands agriculteurs, assurent à l'école moyenne agricole de Bellevue tous les éléments désirables de succès.

II. ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de l'école moyenne d'agriculture de Dinant est donné suivant le programme ci-après.

Il se distingue par son côté éminemment pratique.

Les élèves subissent un examen d'entrée, qui porte sur la grammaire française, dictée et rédaction, sur l'arithmétique en entier et sur la géographie générale. Ceux qui ne sont pas capables de le subir avec succès, s'y préparent en suivant les cours de la section professionnelle.

PREMIÈRE ANNÉE. — I. *Sciences naturelles générales.*

A. *Physique.* — Mouvement, force, leviers, applications. Propriétés physiques des corps, poids, balances, hydrostatique, pneumatique, chaleur, hygrométrie ; météorologie.

Exercices. Manipulations des instruments.

B. *Chimie.* — Propriétés chimiques, lois, nomenclature, étude des corps, sels, acides, etc. qui se rencontrent en agriculture. — Laboratoire.

C. *Zoologie agricole.* — Classification des animaux. Description succincte des animaux domestiques et d'autres animaux supérieurs ou inférieurs, utiles et nuisibles à l'agriculture. — Exercices de zoologie descriptive.

D. *Botanique agricole.* — Morphologie, organes de nutrition, organes de fructification. — Anatomie. Organes élémentaires, cellules, vaisseaux.

Botanique spéciale, famille de crucifères, légumineuses, ombellifères, composées, graminées et autres familles importantes au point de vue agricole. — Herborisations.

II. *Sciences appliquées à l'exploitation de la plante.*

A. *Agronomie.* — Terrains, éléments du squelette ; argile, sable, chaux, humus. — Éléments fertilisants. — Travail du sol, instruments, travaux de la récolte. — Excursions.

B. *Chimie et physiologie agricole.* — Lois de la restitution. — La nutrition, fonction des feuilles et des racines, les engrais naturels et commerciaux. — Expériences sur les engrais. — Expériences en pots. — Excursions.

C. *Cultures spéciales* : Graminées, légumineuses, plantes-racines, tubercules, prairies naturelles, plantes industrielles. — Excursions.

III. *Sciences appliquées à l'exploitation de l'animal.*

A. *Anatomie et physiologie des animaux domestiques* : Appareils de la respiration, de la circulation et de la nutrition ; leur rôle.

B. *Zootéchnie et hygiène*, — Esthétique, âge, signalement. — Air atmosphérique, soins extérieurs, harnais. — Démonstrations. — Excursions.

DEUXIÈME ANNÉE.

I.

A. *Chimie et laboratoire*. — Réactifs, analyse qualitative des principales substances agricoles, engrais, eau, terre.

Corps organiques les plus importants, alcool, acide acétique, cires, graisses, savons, sucres, matières azotées, etc., fermentation. — Analyses organiques élémentaires, laboratoire.

B. *Minéralogie et géologie*. — Les principaux minéraux utiles, roches, couches géologiques, formation de la couche arable. — Géologie de la Belgique. — Excursions.

C. *Botanique agricole* : physiologie générale, absorption, circulation, élaboration, etc. — Reproduction, germination.

Botanique spéciale, suite du cours de première année. — Maladies des plantes. — Herborisations.

II.

A. *Chimie et physiologie agricoles*. — Besoins spéciaux des légumineuses, etc., expériences sur les diverses variétés de plantes cultivées ; assolement. — Expériences. — Excursions.

B. *Arboriculture fruitière et forestière, culture maraîchère*. — Excursions.

III.

A. *Zootéchnie et hygiène* ; suite du cours de première année. — Excursions.

B. *Alimentation*, composition générale des aliments, digestibilité, rationnement, préparation des aliments. — Boissons et condiments.

C. *La laiterie*, fabrication du beurre et du fromage. — Excursions.

D. *Notions de pisciculture et d'apiculture*. — Exercices. — Excursions.

IV. ÉCONOMIE RURALE.

A. *Économie rurale* — Facteurs de la production . sol, capital d'exploitation, travail, crise agricole, causes. — Spéculations agricoles, leurs combinaisons — La grande et la petite exploitation. — Rapports entre propriétaire et fermier. Contrats, etc. — Excursions.

B. *Commerce*. — Législation rurale.

C. *Industries agricoles* : sucrerie, distillerie, brasserie, etc. — Excursions.

Tableau des heures de classes pendant le premier semestre de la première année.

	De 6 à 9 heures	De 9 à 10 heures.	De 11 h à midi	De 2 à 3 heures	De 3 à 4 heures
Lundi . . .	Religion.	Agriculture générale.	Chimie	Physique.	Cultures spéciales
Mardi . . .	Mathématiques.	Français	Economie rurale.	Excursion.	Excursion
Mercredi . .	Chimie inorganique	Histoire et géographie.	»	Botanique.	Zoologie.
Jedi . . .	Mathématiques	Religion	»	Excursion.	Excursion.
Vendredi . .	Histoire et géographie	Agriculture générale	Physique	Botanique.	Sylviculture.
Samedi . . .	Mathématiques	Français	Chimie inorganique	Industries agricoles	Droit rural.

Première année d'études agricoles.

2^d SEMESTRE

Lundi . . .	Religion.	Français.	Chimie inorganique.	Physique	Cultures spéciales
Mardi . . .	Mathématiques.	Zootechne.	Economie rurale	Excursion	Excursion
Mercredi . .	Chimie inorganique.	Histoire et géographie.	»	Botanique	Zoologie.
Jedi . . .	Mathématiques.	Français.	»	Excursion.	Excursion.
Vendredi . .	Histoire et géographie.	Agriculture générale.	Zootechne.	Botanique	Arboricult., fruit. et culture mar
Samedi . . .	Mathématiques	Religion.	Chimie inorganique.	Industries agricoles.	Comptabilité agricole.

2^{de} année d'études.

1^{er} SEMESTRE.

	De 8 à 9 heures	De 9 à 10 heures	De 11 à 12 heures	De 2 à 3 heures	De 3 à 4 heures
Lundi . . .	Religion	Chimie organique.	»	Mathématiques.	Cultures spéciales
Mardi . . .	Français	Mathématiques	»	Excursion.	Excursion.
Mercredi . .	Histoire.	Chimie agricole	Chimie organique.	Botanique.	Zoologie.
Jedi . . .	Minéralogie et géologie.	Religion	Laboratoire.	Excursion	Excursion.
Vendredi . .	Chimie agricole	Mathématiques	Laboratoire	Botanique	Sylviculture.
Samedi . . .	Français.	Zootechne	»	Industries agricoles	Droit rural

2^{de} année d'études.2^d SEMESTRE.

Lundi . . .	Religion.	Mathématiques.	"	Chimie orga- nique.	Cultures spéciales
Mardi . . .	Français.	Zootéchnie.	Économie rurale.	Excursion.	Excursion.
Mercredi . .	Histoire.	Mathématiques.	Chimie orga- nique.	Botanique.	Zoologie.
Jedi . . .	Minéralogie.	Chimie agricole.	"	Excursion.	Excursion.
Vendredi . .	Mathématiques.	Chimie orga- nique.	Zootéchnie.	Botanique.	Arboricult., cult. marachère.
Samedi . . .	Français.	Religion.	"	Industries agri- coles.	Comptabilité.

Il est à remarquer qu'indépendamment de ces heures de classes, il y a de nombreuses heures consacrées à l'enseignement pratique, comme on pourra le voir au chapitre V.

De plus, en dehors des cours théoriques et des leçons pratiques, les élèves sont astreints journallement à plus de six heures d'études pendant lesquelles ils revoient les matières enseignées.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Voici quelle a été la composition du personnel enseignant, de 1890 à 1893 :

MM. J. Bodart, membre correspondant de la Société botanique de Belgique, professeur de botanique, d'arboriculture et de zoologie.

Georges Cousot, docteur en médecine, professeur de biologie générale ;

Fr. Dupiéreux, candidat en sciences et professeur de français, d'histoire et de géographie, de physique, d'agronomie générale, de minéralogie et de géologie.

C. Laurent, médecin-vétérinaire du Gouvernement, professeur de zootéchnie générale et spéciale.

E. Le Boulengé, avocat, professeur de droit rural.

V. Fabry, ingénieur agricole, professeur d'agronomie spéciale, de chimie, de mathématiques, de génie rural, de comptabilité agricole, de sylviculture, d'économie rurale et de dessin.

V. Fabry est remplacé, depuis mars 1893, par M. Estienne, ingénieur agricole.

L. Ciselet, professeur de français.

V. Lemaire, professeur de religion.

Les professeurs consacrent une grande partie de leurs loisirs à des expériences et à des recherches dans les différentes branches de l'enseignement agricole. MM. Fabry et Estienne, se sont occupés de dresser la carte agronomique de la région de Dinant. Différents champs d'expériences ont été établis par leurs soins dans la région et ils ont fait de nombreuses analyses de terres, dont les résultats seront prochainement publiés. Des essais sur la théorie des ferments et la possibilité d'utiliser les fruits par la fabrica-

tion de liqueurs hygiéniques, comme cela se pratique en Allemagne, ont été tentés avec un médiocre succès. Le professeur d'entomologie a publié une étude sur la cécidomye du froment, sur la piéride du chou, le rynchite conique, l'apion du trèfle. Des expériences couronnées de succès ont été faites sur l'influence de l'électricité dans la germination de différentes espèces de graines.

IV. ÉLÈVES DE LA SECTION AGRICOLE.

Pendant l'année scolaire 1890-1891, 11 élèves ont suivi les cours de l'école agricole. L'école comptait 9 élèves en 1891-1892, et 6 élèves en 1892-1893. Elle en compte 16 en 1893-1894. A ce jour, 16 élèves sont inscrits à l'école d'agriculture et en suivent les cours.

Pendant la période triennale de 1890 à 1893, 13 diplômes de sortie ont été conférés :

3 avec la plus grande distinction,
2 avec la grande distinction,
2 avec la distinction,
6 avec satisfaction.

Parmi ces élèves, 3 ont subi avec succès l'examen d'entrée aux écoles supérieures d'agriculture de Gembloux et de Louvain. Les autres sont rentrés chez eux et dirigent des exploitations agricoles.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

L'enseignement pratique comprend, outre les leçons données conformément au tableau des heures inscrit au chapitre II, des manipulations chimiques et physiques, des coupes microscopiques, des travaux de jardinage, ensemencement, épandage des engrais chimiques, des expériences de culture en sable calciné ou dans l'eau distillée, la pratique des nivellements, des drainages, la conduite du rucher et la taille des arbres.

Ces travaux sont exécutés presque journellement et les élèves y consacrent une bonne heure sous la conduite d'un de leurs professeurs.

Pendant toute la période d'été, au moins une promenade chaque semaine a été consacrée à des herborisations (chaque élève devant former et entretenir un herbier). Pendant cette période triennale de 1890 à 1893, les élèves de l'école agricole ont fait de nombreuses excursions minéralogiques et géologiques, des visites de fermes, de distilleries agricoles, de brasseries, de fabriques d'engrais chimiques, de sucreries (à leur période d'activité). Dans l'entretemps, les élèves ont visité les principales expositions agricoles qui ont eu lieu dans le pays.

Dans toutes ces excursions, les élèves sont accompagnés de leurs maîtres, qui leur donnent sur tous les points les explications nécessaires.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

BUDGET DES RECETTES.			
	Années 1890-1891.	Années 1891-1892.	Années 1892-1893.
Subside de l'État	3,000 »	3,000 »	3,000 »
Subside de la province.	1,000 »	1,000 »	1,000 »
Minerval	1,100 »	900 »	600 »
Produits des champs d'expérience.	400 »	450 »	450 »
Total.	5,200 »	5,050 »	4,750 »

Dépenses.

Année 1890-1891. Personnel	fr. 5,800 »
Frais d'enseignement	4,200 »
Frais de bureau	300 »
Dépenses diverses	450 »
Dépenses	10,750 »
Année 1891-1892. Traitement des professeurs.	6,200 »
Laboratoire, collections, etc.	2,400 »
Frais de bureau	250 »
Varia	325 »
Dépenses de l'année 1891-1892	9,175 »
Année 1892-1893. Personnel	6,200 »
Enseignement.	5,500 »
Frais de bureau	225 »
Divers	350 »
Dépenses de l'année 1892-1893	10,275 »

III. LOCAUX. MATÉRIEL.

L'enseignement agricole se donne dans des locaux exclusivement réservés à cet objet et situés dans l'extrémité de l'aile gauche du collège de Bellevue. Là est installé un vaste laboratoire de chimie, avec becs de gaz et réservoirs, dialyseurs, cornues, produits chimiques de toute nature, balance de précision, en un mot, tout le matériel qu'exigent les analyses qualitatives et quantitatives; spécimens en bocaux des différentes variétés de céréales et des produits de l'industrie; musée commercial; squelette entier et parties les plus intéressantes du squelette de différents animaux domestiques;

tableaux et gravures se rapportant à l'agriculture; coupe des principales machines.

De grandes armoires vitrées renferment des collections d'histoire naturelle; en outre, une collection assez complète de minéraux bien classés et une collection des principaux coléoptères et lépidoptères recueillis dans les environs de Dinant.

Le cabinet de physique comprend tous les instruments indispensables ou utiles aux démonstrations. Une collection de coupes pour microscopes faites par les soins du professeur, avec la collaboration des élèves, est constamment à la disposition de ces derniers.

Une partie notable de la propriété du Collège, qui comprend une superficie de sept hectares, est affectée à l'enseignement pratique : champ des expériences, jardin botanique et bois renfermant de nombreuses essences forestières.

IV. CONCLUSION.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les installations agricoles et les améliorations apportées à l'enseignement.

Les élèves qui se destinent aux écoles supérieures d'agriculture sont sérieusement préparés; les résultats qu'ils ont obtenus aux examens d'entrée et qu'ils continuent à obtenir pendant leurs études supérieures, le prouvent à l'évidence.

Ceux, d'autre part — et c'est le très grand nombre, — qui rentrent dans leur famille pour s'occuper d'exploitation agricole, obtiennent des résultats qui font rendre hommage à l'excellence de l'enseignement reçu.

5° École agricole d'Ellezelles.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

L'école d'Ellezelles comprend trois classes primaires et deux classes agricoles. Les élèves qui ont vu avec fruit les matières du programme de l'enseignement primaire, c'est-à-dire qui ont obtenu un certificat de capacité au concours cantonal, sont admis aux études agricoles secondaires dont le programme comporte deux années d'études.

II. ENSEIGNEMENT.

a) Le programme adopté est celui de l'enseignement agricole moyen du 1^{er} degré.

b) *Emploi du temps :*

BRANCHES.	1 ^{re} ANNÉE		2 ^e ANNÉE	
	NOMBRE D'HEURES par semaine.		NOMBRE D'HEURES par semaine.	
	1 ^{er} semestre.	2 ^e semestre.	1 ^{er} semestre.	2 ^e semestre.
Chimie.	3	4	4	4
Physique et météorologie	2	2	»	»
Zoologie	2	»	»	»
Botanique	»	3	»	3
Agronomie.	2	»	»	»
Chimie et physiologie agricoles.	»	3	2	3
Cultures spéciales.	»	4	»	4
Anatomie et physiologie animales	2	2	»	»
Zootéchnie et hygiène	»	»	2	»
Alimentation rationnelle et laiterie	»	»	2	2
Apiculture.	»	»	»	4
Économie rurale et comptabilité.	»	»	4	4
Commerce et législation rurale	»	»	4	»
Industries agricoles.	»	»	4	»
	11	15	13	15

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

a) *Composition.* — Le personnel enseignant se compose : 1^o d'un directeur-professeur chargé d'enseigner les matières de la 2^{de} année d'études et de surveiller les autres cours; 2^o d'un professeur (M. Bouty) pour la 1^{re} année d'études et la section préparatoire; 3^o depuis 1891, d'un instituteur spécialiste (M. Schiettecatte) chargé du cours d'apiculture.

b) *Travaux particuliers.* — Pendant l'hiver 1890-1891, le directeur a été chargé d'un cours d'agronomie en trente leçons à Lahamaide.

En 1891-1892, il a donné deux cours d'agronomie en 15 leçons, l'un à Ghoy et l'autre à Saint-Sauveur.

En 1892-1893, il a été envoyé à Saint-Sauveur pour y donner un cours de zootéchnie en quinze leçons.

En outre, il a fait des conférences publiques et gratuites à l'inauguration des syndicats agricoles de Frasnès, d'Ath et de Flobecq.

Il s'est occupé également de la rédaction du supplément agricole et apicole de la *Presse*, journal bi-hebdomadaire de l'arrondissement d'Ath (août 1892 à décembre 1893).

Il vient de livrer à la publicité un ouvrage : *L'Enseignement agricole à l'École primaire*, comprenant le développement des matières portées au programme du 15 février 1890. (Degrés supérieur et moyen.)

IV. ÉLÈVES.

a) *Population* :

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.	
	1 ^{re} année.	2 ^e année.
1890-1891.	4	9
1891-1892.	5	6
1892-1893.	8	7

b) *Application*. — Les élèves ont été d'une conduite et d'une application très satisfaisantes.

c) *Examen*. — A la fin de chaque mois, ils sont appelés à composer sur les matières enseignées. Le classement de fin d'année s'effectue d'après le total des points obtenus aux compositions mensuelles. Des livres, parmi lesquels se trouvent des ouvrages agricoles, sont distribués aux élèves à titre de récompenses.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

A l'établissement est annexé un jardin où les élèves sont initiés aux principales cultures des champs, à la culture maraîchère et à la taille des arbres.

Des expériences en pots complètent cet enseignement.

Un laboratoire de chimie suffisamment outillé permet d'enseigner les éléments de la chimie et les analyses qualitatives.

De nombreuses collections sur les différentes branches du programme sont préparées, chaque année, par les professeurs avec le concours des élèves. Les plus remarquables figurent à l'Exposition d'Anvers.

Chaque élève confectionne un herbier qui renferme généralement une centaine de plantes diverses recueillies dans les environs et analysées en classe.

Deux ruches d'abeilles placées dans le jardin permettent aux élèves de se livrer, sous la direction du professeur, aux opérations pratiques du rucher.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

ANNÉE.	RECETTES.			DÉPENSES.					DÉFICIT.
	SUBSIDE de L'ÉTAT.	MINERVAL des ÉLÈVES.	TOTAL.	TRAIITEMENTS			Collections, laboratoire, matériel d'enseignement.	TOTAL.	
				Directeur.	2 ^{me} Professeur.	Professeurs d'apiculture.			
1890-1891	1,000	137	1,137	1,600	1,200	0	298 40	3,098 40	1,961 40
1891-1892	1,900	50	1,950	1,600	1,200	50	200 »	3,050 »	1,100 »
1892-1893	1,900	70	1,970	1,600	1,200	50	240 »	3,090 »	1,120 »
	3,000	217	3,217	1,800	3,600	100	738 40	9,238 40	5,991 40

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Les locaux affectés à l'enseignement agricole comprennent deux classes et un laboratoire.

Le matériel du laboratoire, les collections diverses et la bibliothèque continuent à s'accroître et se compléter.

Une nouvelle collection de tableaux a été acquise cette année pour rendre plus intuitif l'enseignement de la botanique.

Une ruche à cadres mobiles et divers accessoires, tels que enfumoir, nourrisseur, etc., font partie du matériel d'enseignement depuis quelques mois.

6° École moyenne d'agriculture de Grammont.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Le Comité directeur se compose de : M. Vander Linden, membre du conseil provincial, président du Comice agricole de Grammont; M. Van Steenberghe, propriétaire exploitant de prairies le long de la Dendre; M. Denis De l'Arbre, propriétaire à Grammont; M. Buyserie, bourgmestre à Nederboelare; M. Van den Eynde, exploitant de la ferme et des terres de l'Établissement.

M. Demarbaix, professeur à l'École d'agriculture de Louvain, a accepté le titre de président du Comité protecteur.

II. ENSEIGNEMENT (PROGRAMMES ADOPTÉS, EMPLOI DU TEMPS, ETC.).

Les programmes et ordres du jour sont ceux prescrits dans la circulaire ministérielle.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Ce personnel se compose de : M. Jules Royon, ingénieur agricole, chargé des cours les plus directement en rapport avec l'agriculture, tels que : chimie agricole, zootechnie, agriculture, alimentation rationnelle; M. H. Feytens, professeur de physique, de mécanique et de chimie pour la première année; M. Grégoire, professeur de mathématiques et d'arpentage; M. Alfred Terne, professeur de comptabilité agricole et de droit rural; M. Ernest Opdebeek, professeur de botanique et de zoologie.

Pour les autres branches, les élèves suivent les cours communs, à la section professionnelle.

IV. ÉLÈVES (POPULATION PAR ANNÉE SCOLAIRE, APPLICATION, EXAMEN, ETC.).

1890-91. — *Commencement de l'année.* — 12 élèves subissent l'examen à la première année; dont 5 avec distinction et 9 avec satisfaction.

4 passent en seconde année, dont 2 avec distinction et 2 avec satisfaction.

Fin de l'année. — 10 élèves de la première année subissent l'examen de passage à la seconde année, dont 3 avec distinction et 7 avec satisfaction.

4 de la seconde année subissent l'examen de sortie; 1 avec distinction, les autres avec satisfaction.

De ces élèves, 1 est à la direction du Jardin des plantes, à Auvers; 2 autres dirigent des brasseries-fermes chez eux; 1 s'est lancé dans le commerce.

1891-92. — Commencement de l'année. — 7 élèves subissent l'examen d'admission à la première année; dont 2 avec distinction et 5 avec satisfaction.

10 élèves subissent l'examen de sortie, dont 2 avec distinction et 8 avec satisfaction.

De ces élèves, 1 est devenu fabricant d'engrais chimiques, 3 sont brasseurs, 6 sont fermiers.

1892-93. — Commencement de l'année. — 11 élèves subissent l'examen d'admission, dont 2 avec distinction et 9 avec satisfaction.

5 élèves passent en seconde année.

Fin de l'année. — 7 élèves ont subi l'examen de passage, dont 1 avec distinction et les autres avec satisfaction.

5 élèves passent l'examen de sortie, dont 2 avec distinction et les autres avec satisfaction.

De ces élèves, 2 perfectionnent leurs études agricoles à Louvain, 1 continue à l'Établissement, les 2 autres dirigent des fermes-brasseries.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

L'enseignement agricole doit être, plus que tout autre, essentiellement pratique et intuitif; c'est un enseignement par observation. Dans ce but, l'Établissement met à la disposition de l'école d'agriculture :

- 1° Jardins et prairies formant un enclos de 13 hectares;
- 2° Une ferme comprenant étables et bestiaux, une porcherie, un poulailler, une laiterie modèle;
- 3° Serres et couches;
- 4° Un laboratoire de chimie agricole, muni de collections et instruments nécessaires : engrais chimiques, collections de semences et de plantes, un cabinet d'analyse avec polarymètre, balance de précision, etc.
- 5° Un cabinet de physique;
- 6° Un musée d'histoire naturelle, de commerce et d'industrie;
- 7° Un champ d'expérience.

Les leçons sont intuitives, données sur les objets mêmes et accompagnées des expériences nécessaires. Les exercices au champ d'expérience ont consisté, pour l'année 1890-91, en expériences sur des tabacs exotiques et indigènes : 12 parcelles de tabacs différents étaient coupées en angles droits par six formules d'engrais différents, de manière que chaque espèce de tabac fournissait l'épreuve avec chaque sorte d'engrais. On le voit, le but de l'expé-

rience était de constater quelle sorte de tabac conviendrait le mieux au terrain de la localité et les engrais à lui fournir. L'expérience a prouvé en faveur du tabac indigène avec la formule d'engrais complet.

L'expérience de l'année 1891-1892 a été faite dans les prairies; six formules d'engrais ont été appliquées à différentes parties d'une prairie; une autre prairie a été drainée. L'expérience a prouvé, en faveur des phosphates et azotates combinés; mais surtout le drainage a donné le meilleur résultat.

Cette mauvaise terre, dont l'année précédente l'herbe avait été vendue 15 francs, s'est vendue cette fois 658 francs.

L'expérience de 1892-1893 fut une expérience sur les graminées. On a tâché de reproduire les plus beaux spécimens du blé Schlanstett et autres, fournis par la maison Rimpau de Saxe, en cherchant la formule d'engrais qui conviendrait le mieux dans la localité. Le succès a surpassé toute attente. Les différentes sortes de grains rivalisaient en beauté. Une espèce atteignait 2^m,50 en hauteur et fournissait des épis d'une moyenne de 16 centimètres; le Schlanstett, moins élevé, fournissait des épis de 19 à 20 centimètres: sur dix-huit espèces, deux ont versé. Les formules d'engrais les plus favorables étaient ceux où prédominaient les phosphates.

Les principales installations nouvelles, pendant ces trois ans, ont été : 1^o le laboratoire d'analyse; 2^o la laiterie modèle; 3^o une nouvelle serre destinée à des expériences en pots pour l'étude du terrain des prairies dans la vallée de la Dendre.

Les excursions aux fermes, brasseries, sucreries, distilleries, et l'assistance aux conférences dans les environs, ont contribué puissamment à rendre l'enseignement attrayant, pratique et utile.

Parmi les excursions les plus utiles, citons celles à la ferme de M. Van Dooren, à Burst et à la laiterie coopérative de Borsbeke. Ces deux excursions furent accompagnées des conférences les plus intéressantes.

Parmi les conférences les plus remarquables données par des conférenciers étrangers à l'établissement, nous devons mentionner celle de M. Demarbaix, professeur à l'université de Louvain, sur l'alimentation rationnelle. L'orateur, partant des principes les plus élémentaires de la chimie, a passé en revue les corps simples qui constituent l'animal et la plante et s'arrêtant, de préférence, sur celles que l'animal requiert, il a montré, d'une manière claire et intéressante, que l'intérêt du cultivateur exige qu'il se rende compte de la composition et de la quantité de la nourriture qu'il fournit à ses bestiaux.

Citons encore la conférence donnée par le vétérinaire, M. Nerinckx, sur les défauts redhibitoires de nature à annuler l'achat ou la vente d'animaux domestiques; la conférence sur la laiterie coopérative, donnée par un professeur de l'École de laiterie de Gysegem. A cette conférence, les nouveaux instruments acquis par l'établissement (écrémeuse, barate et malaxeur), ont admirablement fonctionné. Une exposition de beurre et de fromage avait lieu dans la salle où cette conférence se donnait.

Enfin, la conférence sur l'apiculture, donnée par M. Burvenich, de Gand, sur le nouveau système de ruche et de culture. Une belle exposition d'apiculture, la première de ce genre dans la province, fut aménagée pour la circonstance dans les corridors de l'Établissement.

BUDGET.

Compte pour l'année 1890-1891.

DÉPENSES.	RECETTES.
Personnel fr. 3,200 »	Subside de l'État . . . fr. 2,000 »
Matériel et expériences . . . 618 19	— de la province . . . 500 »
Total. . . fr. 3,818 19	Minerval des élèves . . . 517 50
	2,817 50
	Dons particuliers. . . 1,000 69
	Total. . . fr. 3,818 19

Compte pour l'année 1891-1892.

DÉPENSES.	RECETTES.
Personnel fr. 3,200 »	Subside de l'État . . . fr. 2,000 »
Matériel et expériences . . . 1,297 97	— de la province . . . 500 »
Total. . . fr. 4,497 97	Minerval des élèves . . . 321 »
	2,821 »
	Dons particuliers. . . 1,676 97
	Total. . . fr. 4,497 97

Compte pour l'année 1892-1893.

DÉPENSES.	RECETTES.
Personnel enseignant . . . fr. 3,300 »	Subside de l'État . . . fr. 2,500 »
Matériel et expérience. . . 3,371 96	— de la province . . . 500 »
Total. . . fr. 6,671 96	Minerval des élèves . . . 563 96
	3,563 96
	Dons particuliers. . . 3,306 »
	Total. . . fr. 6,671 96

7^o École d'agriculture de La Louvière.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

A l'école de La Louvière on a organisé, dans les trois années d'études agricoles, un enseignement complet en lui-même, ayant avant tout pour but de « donner une instruction professionnelle solide aux fils de fermiers

et de petits propriétaires, de leur inspirer l'amour du métier de leurs pères et de contribuer ainsi au développement de la prospérité nationale ».

A l'heure actuelle, l'emploi raisonné des engrais complémentaires, l'usage des semences sélectionnées, le travail intelligent du sol et de ses produits par des instruments perfectionnés, l'amélioration du bétail par le choix judicieux des sujets et la composition des rations, l'étude raisonnée des conditions du marché, l'application d'une comptabilité judicieuse à toutes les branches de l'exploitation, l'adaptation des produits de la ferme aux besoins de l'industrie et du consommateur sont devenus les conditions du succès en agriculture.

L'école de La Louvière initie les jeunes gens aux différentes industries agricoles : sucrerie, brasserie, distillerie, fabrication des produits chimiques, etc. Ces industries, bien dirigées, peuvent être une source de grande prospérité pour le cultivateur.

De plus, les élèves diplômés de l'école sont dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour entreprendre le commerce de grains, de bétail, d'engrais chimiques, etc.

L'enseignement y est tout à la fois scientifique et pratique.

II. ENSEIGNEMENT.

Programme des cours. — Le programme est rédigé, en ce qui concerne la partie agricole, conformément aux instructions du Gouvernement. « Il ne fait pas double emploi avec celui des hautes études agricoles de Gembloux et de Louvain, qui ont plutôt pour but de former des professeurs et des spécialistes. »

PREMIÈRE ANNÉE.

I. Branches d'instruction générale.

1. *Religion* (1). — Étude du dogme catholique.

2. *Langue française.* — Lecture des auteurs. Explications; improvisation sur résumé; lecture expressive; récitation. — Étude pratique des règles générales et particulières de la syntaxe.

Revue systématique de toute la grammaire au 2^e semestre. Exercices sur la concordance, sur le vocabulaire, sur la correction, sur l'élégance, sur la ponctuation et sur l'orthographe usuelle. — Étude pratique occasionnelle des éléments du style et des principes généraux de la composition. — Compositions libres, très simples et préparées en classe.

3. *Mathématiques.* — Problèmes d'arithmétique appliquée à l'économie rurale, à la physique et à la chimie.

Notions préliminaires d'algèbre. Opérations fondamentales sur les quantités algébriques. Résolution des équations du premier degré.

Étude des deux premiers livres de géométrie.

(1) Les numéros correspondent à ceux qui sont renseignés dans l'horaire et dans le tableau de la répartition des points.

4. *Histoire*. — Histoire abrégée de la Belgique.

5. *Géographie*. — Géographie générale des cinq parties du monde. Géographie physique et politique de la Belgique.

6. *Commerce*. — Documents commerciaux. — Exercices sur la tenue des livres auxiliaires de la comptabilité.

7. *Dessin*. — Exercices à main levée, étude des proportions, formation de l'œil.

II. *Sciences naturelles générales.*

8. *Chimie*. — Propriétés chimiques des corps. — Nomenclature. — Étude des corps simples et des combinaisons inorganiques qui présentent de l'intérêt en agriculture. — Exercices de laboratoire, montage des appareils. — Préparation.

9. *Physique, mécanique et météorologie*. — Propriétés générale des corps. — Mouvements, forces, leviers. — Poids et densités. — Hydrostatique, pneumatique. — Applications, manipulations des instruments.

10. *Zoologie agricole*. — Classification, description succincte des animaux supérieurs ou inférieurs, utiles ou nuisibles à l'agriculture. — Exercices pratiques de zoologie descriptive. — Excursions entomologiques.

12. *Botanique et microscopie*. — Organographie. — Étude des familles végétales importantes au point de vue agricole. — Notions sommaires d'anatomie et de physiologie. — Exercices pratiques, herborisations.

III. *Sciences naturelles appliquées à l'exploitation des plantes.*

13. *Agrologie et agronomie*. — Origine et fonction des terres arables ; propriétés des sols, améliorations, amendements, drainage, irrigation. — Exercices pratiques. — Excursions.

V. *Sciences appliquées à l'exploitation des animaux.*

14. *Anatomie et physiologie des animaux domestiques*. — Squelette, muscles, nerfs. — Appareils de la respiration, de la circulation, de la digestion, etc.

DEUXIÈME ANNÉE.

I.

1. *Religion*. — Étude de la morale chrétienne.

2. *Langue française*. — Lecture des auteurs (comme en première année). — Étude occasionnelle pratique et inductive de la description, narration, lettre, des principes de la versification française. — Exercices de style sur la modification des formes.

Rédaction. Prose historique ; développements et narrations faciles sur sujets connus ou expliqués.

3. *Mathématiques*. — Arithmétique raisonnée.

Revue des deux premiers livres. Étude des troisième et quatrième livres de géométrie. Applications. Notions sur le cinquième livre.

Revue approfondie du programme d'algèbre précédent avec discussions. Résolution de l'équation du second degré.

6. *Commerce*. — Notions sur le commerce extérieur. Théorie de la comptabilité en partie double.

7. *Dessin*. — Dessin de pièces de détail se rapportant aux machines et aux constructions agricoles.

II.

8. *Chimie*. — Étude des composés organiques intéressant la physiologie animale et végétale et les industries agricoles. — Analyse par voie sèche. — Analyse qualitative par voie humide. — Exercices au laboratoire.

9. *Physique et météorologie*. — Calorique, théorie mécanique de la chaleur. — Électricité. — Météorologie agricole. — Manipulation des instruments, observations météorologiques.

11. *Géologie et minéralogie*. — Étude des substances minérales ayant rapport à l'agriculture. — Gisements de nitrates, sels de potasse, phosphates ; carte géologique agricole de la Belgique.

12. *Botanique et microscopie*. — Étude de l'anatomie et de la physiologie au point de vue agricole. — Composition de la plante. — Rôle des feuilles ; rôle des racines ; développement de la plante. — Étude des cryptogames au point de vue des maladies des plantes, de la laiterie, des maladies contagieuses et des fermentations. — Manipulations microscopiques ; expériences ; excursions.

III.

13. *Agrologie, agronomie*. — Instruments agricoles, labours, semailles, travaux d'entretien, travaux de la récolte, conservation des récoltes, ensilages. — Engrais ; leur action, leur mode d'emploi. Étude des engrais organiques et inorganiques ; engrais composés. — Lois de la restitution. — Expériences, excursions.

18. *Architecture rurale*. — Matériaux de construction. — Orientation, dimensions et aménagement des locaux. — Plan d'ensemble.

IV.

19. *Anatomie et physiologie des animaux domestiques*. — Origine de la chaleur animale et du travail mécanique. — Théorie de l'assimilation et de la désassimilation.

20. *Zootéchnie*. — Mouvement, allures, sens. Description des principales races d'animaux domestiques. — Croisement, consanguinité ; extérieur, esthétique ; âge ; signalement ; hygiène ; habitations ; aliments ; boissons ; condiments ; maréchalerie ; travail ; harnachement, etc. — Exercices, excursions.

V.

21. *Économie rurale et comptabilité*. — Les facteurs de la production : terre, capital, travail ; crise agricole, causes ; spéculations agricoles, leurs

combinaisons. Syndicats, assurances. La grande et la petite exploitation. Baux, échanges, contrats, etc. — Problèmes d'économie rurale. — Excursions.

24. *Législation rurale.* — Contrats de vente, de bail; lois sur la falsification des engrais chimiques, sur les vices rédhibitoires et sur la police sanitaire des animaux domestiques. — Code rural.

TROISIÈME ANNÉE.

I.

1. *Religion.* — Étude de l'apologétique.

2. *Langue française.* — Lecture des auteurs, conformément au programme de première année. — Notions pratiques sur les divers genres de poésie, et notions historiques littéraires sur les auteurs à l'occasion des textes expliqués. — Compositions descriptives, méditations, explication, démonstrations sur des sujets relativement faciles.

3. *Mathématiques.* — Racine carrée et cubique. Amortissements et annuités.

Étude des quatre derniers livres de géométrie. Notions générales de trigonométrie.

Discussion de l'équation du second degré. Progressions et logarithmes.

Levée des plans; arpentage et nivellement; exercices pratiques.

7. *Dessin.* — Plans et devis de bâtiments ruraux. Plans de machines agricoles et industrielles. Plans de nivellements et drainages.

II.

8. *Chimie.* — Analyse quantitative des principales substances agricoles. Travaux de laboratoire.

III.

14. *Chimie et physiologie agricoles.* — Sélection. — Physiologie spéciale des différentes plantes agricoles. — Lois des assolements. — Recherches expérimentales sur la végétation par les élèves (cultures dans le sable, etc.). — Excursions.

15. *Cultures spéciales.* — Soins particuliers pour chaque plante cultivée. Époque des semailles, etc. Variétés recommandables. Maladies et remèdes. — Exercices.

16. *Arboriculture fruitière.* — Principes. Vergers.

17. *Culture maraîchère.*

IV.

20. *Zootéchnie.* — Alimentation rationnelle des animaux domestiques : principes généraux; alimentation spéciale de chaque espèce et en particulier de la vache laitière. — Exercices pratiques sur la composition des rations.

21. *Laiterie.* — Traitement rationnel du lait; fabrication du beurre et du fromage. — Devis d'installation d'une laiterie coopérative.

22. *Apiculture.* — Démonstrations pratiques.

23. *Économie rurale et comptabilité.* — Méthodes d'évaluation. — Comptabilité agricole en partie simple et en partie double. — Exercices.

24. *Industries agricoles.* — Meunerie, distillerie, brasserie, amidon, féculés, sucrerie. Étude spéciale de la qualité des produits exigés par ces industries. — Engrais chimiques.

§ 12. — HORAIRE DES CLASSES.

Nombre d'heures.

N° DU PROGRAMME.		1 ^{re} ANNÉE.		2 ^e ANNÉE.		3 ^e ANNÉE.	
		THÉORIE.	RÉPÉTITIONS, PRATIQUE, EXCURSIONS.	THÉORIE	RÉPÉTITIONS, PRATIQUE, EXCURSIONS.	THÉORIE.	RÉPÉTITIONS, PRATIQUE, EXCURSIONS.
1	Religion	2	»	2	»	2	»
2	Langue française	5	»	5	»	3	»
3	Mathématiques	5	»	5	»	5	»
4	Histoire	4	»	»	»	»	»
5	Géographie	4	»	»	»	»	»
6	Commerce	1	»	1	»	»	»
7	Dessin	»	2	»	2	2	2
8	Chimie	4 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	2	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
9	Physique	4	»	1	»	»	»
10	Zoologie	4	»	»	»	»	»
11	Géologie, minéralogie	»	»	1 $\frac{1}{2}$	1	»	»
12	Botanique	4	4	2	4	»	»
13	Agronomie	4	1 $\frac{1}{2}$	4	1	»	4
14	Chimie et physiologie agricoles	»	»	»	»	4	»
15	Cultures spéciales	»	»	»	»	4 $\frac{1}{2}$	4
16	Arboriculture	»	»	»	»	1 $\frac{1}{2}$	1
17	Culture maraichère	»	»	»	»	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
18	Architecture rurale	»	»	1 $\frac{1}{2}$	»	»	4
19	Anatomie et physiologie animales	4	4	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	»	»
20	Zootéchnie	»	»	4	4	4	»
21	Laiterie	»	»	»	»	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
22	Apiculture	»	»	»	»	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
23	Économie rurale et comptabilité	»	»	1 $\frac{1}{2}$	»	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
24	Législation rurale	»	»	1 $\frac{1}{2}$	»	»	»
25	Industries agricoles	»	»	»	»	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
	TOTAUX	21 $\frac{1}{2}$	6	22	8 $\frac{1}{2}$	49	40

Tableau de la répartition des points.

N°		1 ^{re} ANNÉE.	2 ^e ANNÉE.	3 ^e ANNÉE.
1	Religion.	80	80	80
2	Langue française.	160	150	150
3	Mathématiques.	160	150	150
4	Histoire.	25	»	»
5	Géographie	25	»	»
6	Commerce	20	20	»
7	Dessin	30	30	30
8	Chimie	110	100	90
9	Physique	80	70	»
10	Zoologie	50	»	»
11	Géologie, minéralogie.	»	25	»
12	Botanique.	80	100	»
13	Agronomie	90	90	»
14	Chimie et physiologie agricoles	»	»	80
15	Cultures spéciales	»	»	110
16	Arboriculture	»	»	30
17	Culture maraîchère.	»	»	30
18	Architecture rurale.	»	25	»
19	Anatomie et physiologie animales	60	30	»
20	Zootéchnie	»	90	110
21	Laiterie	»	»	40
22	Apiculture	»	»	20
23	Économie rurale et comptabilité	»	20	40
24	Législation rurale	»	20	»
25	Industries agricoles	»	»	40
	TOTAUX	1,000	1,000	1,000

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Voici la composition du corps professoral depuis 1891. En 1891, M. J. Poskin, docteur en sciences, ayant été nommé professeur à Gembloux a été remplacé par MM. Roisin et Biourge.

MM. A. Wautier, *directeur*;

A. Roisin, ingénieur agricole, directeur du laboratoire : la chimie;

Ph. Biourge, docteur en sciences : bactériologie, industries agricoles, minéralogie et géologie, arboriculture ;

- MM. V. Delalou, ingénieur du génie civil et des mines : l'agronomie, les cultures spéciales et les mathématiques ;
- O. Buisseret, ingénieur agricole : physique, zoologie, anatomie et physiologie des animaux domestiques, économie rurale, comptabilité, laiterie, apiculture, botanique, culture maraîchère, architecture rurale ; excursions ;
- V. Duray, candidat en sciences physiques et mathématiques : dessin, commerce, mathématiques ;
- O. Evrard, médecin-vétérinaire : la zootechnie ;
- A. Theys : histoire, géographie, littérature, religion ;
- O. Frère : le cours inférieur et moyen de littérature ;
- C. Carlier, avocat : le droit rural.

En décembre 1891, M. l'abbé Biourge, docteur en sciences, voit couronner son mémoire sur la botanique et obtient une bourse de voyage.

En juillet 1892, MM. V. Delalou et O. Buisseret ont publié un *Manuel pratique pour l'emploi rationnel des engrais chimiques*. Cette publication a reçu, des sommités agricoles, les appréciations les plus élogieuses.

En septembre 1892, au concours agricole de Charleroi, les récompenses suivantes ont été décernées :

A M. le Directeur de l'école d'agriculture, diplôme d'honneur avec médaille encadrée et prime en argent pour son exposition relative à l'enseignement agricole : produits, collections, travaux des professeurs ;

A M. le Directeur, médaille de seconde classe au concours d'apiculture pour la collection de poules exposées ;

A M. Biourge, professeur, médaille de première classe pour l'ensemble de ses travaux sur la minéralogie et la géologie ;

A M. Buisseret, professeur, médaille de première classe pour l'ensemble de ses travaux sur la botanique et les industries agricoles ;

A M. Delalou, professeur, médaille de première classe pour l'ensemble de ses travaux sur les cultures spéciales et son travail sur les engrais chimiques ;

A M. Evrard, professeur, médaille d'honneur pour l'ensemble de ses travaux sur la zootechnie.

A M. le professeur d'apiculture, médaille de seconde classe pour son exposition d'apiculture.

A M. le professeur d'apiculture, médaille de première classe pour son exposition d'apiculture.

A M. Poskin, professeur, médaille d'honneur pour l'ensemble de ses travaux scientifiques et pratiques exposés.

M. Delalou a donné plusieurs conférences gratuites sur la culture.

En septembre 1893, une série de conférences sur la brasserie, données par M. Biourge, a réuni plus de cinquante brasseurs et amateurs.

IV. ÉLÈVES.

Nous renseignons dans le tableau suivant la population scolaire pendant les trois années écoulées.

EXERCICE.	1 ^{re} ANNÉE.	2 ^e ANNÉE.	3 ^e ANNÉE	TOTAL.
1890-1891	17	3	4	24
1891-1892	44	9	3	26
1892-1893	12	12	6	30

Les examens théoriques se font par écrit à la Noël, aux Pâques et à la fin de l'année.

Il est attribué 4,000 points à chacun des deux premiers examens et de 1,500 points à l'examen de fin d'année.

Le professeur répartit les points entre les examens écrits et les travaux pratiques d'après l'importance de ces travaux.

Le résultat de ces examens est consigné sur un diplôme remis à l'élève à la fin de l'année. Le mérite du récipiendaire se traduit sur le diplôme par les notes : Grande distinction, 80 points sur 100; — distinction, 65 points sur 100; — d'une manière satisfaisante, 50 points sur 100.

L'élève qui n'obtient pas la moitié des points dans l'ensemble des examens n'est pas admis aux cours supérieurs.

Les élèves sont recrutés dans les familles de cultivateurs qui s'adonnent à la grande culture (100 hectares en moyenne). Les élèves ne sont externes qu'exceptionnellement; ils sont tenus, en tous cas, de participer à toutes les excursions. Ils subissent, à la fin de la dernière année d'études, l'examen de géomètre-arpenteur devant les commissions provinciales. Rentrés chez eux, ils s'adonnent généralement à la culture dans leurs familles. Les plus intelligents trouvent fréquemment, à la morte saison, l'occasion d'utiliser leurs connaissances comme chimistes ou aides-chimistes dans les fabriques de sucre. Cette position leur permet de s'initier d'une façon plus complète aux conditions de succès de la culture de la betterave sucrière, base de l'assolement dans la région.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Les cultures démonstratives ont été faites jusqu'en 1892 sur une parcelle d'un hectare, située à Saint-Vaast, à 20 minutes de l'école.

En 1892, l'école a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain de 1 hectare et demi, contigue à l'établissement. C'est sur ce terrain et dans le jardin qu'ont eu lieu les expériences en 1892-1893. Grâce à cette acquisition nouvelle, on peut faire participer les élèves à tous les travaux de culture sans qu'il en résulte d'inconvénient sérieux pour la marche des études.

Travaux pratiques de jardinage. — Les élèves peuvent s'exercer aux différentes cultures maraîchères et arbustives grâce aux installations suivantes :

Trois couches vitrées, représentant une surface de 100 mètres carrés, destinées aux semis hâtifs, à la culture du melon et à la conservation des légumes en hiver.

Deux contre-espaliers de Versailles à charpente en fer, d'une longueur totale de 60 mètres, supportant plus de 400 pieds palissés, de forme variée. (Cette acquisition a été faite en 1892.)

Un jardin complètement emmurillé garni d'arbres fruitiers.

Plus de 500 sauvageons de toute espèce destinés à la greffe.

Une pépinière et un verger pour la culture des arbres fruitiers en plein vent.

Un arboretum créé en vue de l'étude des essences forestières et d'ornement.

Excursions hebdomadaires. — Ces excursions, faites par les élèves, sous la direction de leurs professeurs respectifs, servent d'application au cours de botanique, de minéralogie et de zoologie agricole.

Dans les excursions botaniques, le professeur vise à faire répéter les notions théoriques acquises en classe et à signaler les plantes caractéristiques d'un terrain, les plantes parasites ou envahissantes, les plantes de grande culture et surtout les graminées. L'herbier confectionné par chaque élève lui permet de se rappeler en temps opportun les renseignements recueillis dans l'excursion.

Pour profiter des recherches faites dans les excursions entomologiques, les élèves conservent un certain nombre de types caractéristiques d'insectes utiles ou nuisibles recueillis en excursion; on est surpris de la facilité avec laquelle les élèves, même les plus faibles, reconnaissent les insectes qu'ils rencontrent et retiennent leur nom générique et les traits saillants de leurs mœurs. Ces exercices constituent une distraction des plus utiles pour laquelle ils se passionnent facilement.

La minéralogie et la géologie sont étudiées pratiquement au point de vue de la formation des terrains et de leurs propriétés culturales.

Les affleurements de crétacé de Saint-Vaast, les sables de Rœulx et de Maurage, les coupes effectuées dans le limon hesbayen et les couches sous-jacentes à l'occasion des travaux de l'ascenseur, font des environs de La Louvière une région tout particulièrement propice à l'étude de l'origine, de la formation et des propriétés des sols.

Visites d'exploitations et d'industries agricoles. — A. Parmi les fermes visitées, nous citerons spécialement celles de MM. Bedorez, à Saint-Vaast; Gravis et Hulin, à Péronnes; Degrez, à La Louvière, remarquables comme types de culture industrielle basée sur la rotation de la betterave sucrière et utilisant les résidus de la fabrication du sucre à l'engraisement du bétail; la ferme de M. Carlier, à Haine-Saint-Pierre, dont la vacherie et les installa-

tions mécaniques peuvent être citées comme modèles. Nous ferons remarquer en passant que c'est dans ces excursions surtout que le professeur s'efforce de faire constater les qualités et les défauts des machines agricoles, les considérations à faire entrer en ligne de compte pour le choix des matières premières, l'adaptation des instruments aux différents terrains, les soins d'entretien et de conservation. Les élèves, ont en même temps l'occasion de s'exercer au réglage au maniement, au montage et démontage des appareils.

Une visite chez M. Dumont de Chassart a permis aux élèves d'assister au labour à vapeur effectué par l'intermédiaire de deux dynamos réversibles.

B. Les cours démonstratifs sur le bétail ont lieu fréquemment à la ferme de M. Boch et à l'abattoir de La Louvière; deux établissements situés à moins de cinq minutes de l'école.

L'abattoir de La Louvière, étant chargé du contrôle de la viande de cheval, offre la précieuse ressource de pouvoir étudier sur nature l'anatomie du cheval et de procurer facilement toutes les pièces nécessaires pour les démonstrations du cours.

C. Convaincus de la nécessité de propager les nouvelles méthodes appelées à améliorer notablement l'industrie laitière, on s'est efforcé d'en faire constater les avantages par des visites dans les établissements qui se sont mis au courant du progrès.

Signalons comme applications du cours de laiterie l'étude d'une écrémeuse Melotte à bras, fonctionnant à Henripont, de deux écrémeuses horizontales à bras, à Écaussines et à Ronquières, de la barette aérogène de M. Boland, à Bruxelles, de la laiterie centrifuge à vapeur de Neufvilles, un modèle du genre.

Les élèves ont pu profiter également du passage de M^{lle} Bouillot à Braine-le-Comte pour assister à deux conférences sur la laiterie accompagnées de démonstrations pratiques.

D. De nombreuses excursions dans les industries agricoles ont eu lieu pendant le dernier triennat.

Dans ces excursions, le professeur s'efforce avant tout d'attirer l'attention sur les qualités que doivent présenter les matières premières de la fabrication.

E. Clôturons la liste en signalant les conférences sur l'apiculture et les visites de ruches à Houdeng et à Félay chez MM. de Lalieux et Moraux; les conférences sur le choix et l'élevage des poules à Haine-Saint-Pierre, chez M. Monseu, l'aviculteur bien connu; la visite d'une fabrique d'appareils de drainage à Haine-Saint-Pierre, d'un atelier de mécanique agricole, chez M. Paul à Forchies et chez M. Duchamps à Bruxelles; une excursion à Haine-Saint-Pierre pour assister à la conférence de M. Lonay sur la bouillie bordelaise; une revue détaillée du concours agricole de Soignies.

Les applications d'arpentage et de nivellement, de levé de plans, de drainage se font plusieurs fois par année dans les exploitations voisines.

Travaux effectués en classe. — Chaque élève a sa table de travail au labo-

toire de chimie et est responsable des réactifs et autres objets qui lui sont confiés.

Les exercices de laboratoire, surtout dans les deux dernières années, ont pour but principal de faire connaître l'importance de la prise d'échantillon, le degré de précision que peut fournir l'analyse des principaux engrais et l'usage pratique des appareils les plus simples.

L'analyse polarimétrique des jus de betterave et les procédés sommaires d'analyse sont enseignés avec un soin tout particulier.

Le laboratoire est accessible plus fréquemment aux élèves qui désirent étudier d'une façon plus spéciale le contrôle chimique de la sucrerie, de la laiterie, de la brasserie ou de la distillerie.

Les cours de dessin sont le complément des cours de mécanique et de constructions rurales; on vise à ce que les élèves puissent copier une construction modèle et la reproduire après en avoir dressé un devis estimatif.

Les cours d'arpentage et de nivellement donnent les connaissances nécessaires pour dresser un plan d'améliorations foncières (drainage, irrigations, nivellement.)

La comptabilité agricole fait l'objet d'un cours d'application.

Les acquisitions récentes d'un matériel complet de bactériologie et les études spéciales entreprises par M. Biourge, chez MM. Pasteur, Duclaux et Gauthier, à Paris, permettent d'initier les élèves d'une façon complète à l'étude des fermentations industrielles et des maladies contagieuses et de leur faire appliquer les procédés scientifiques de culture pure, de stérilisation et de désinfection.

Les devoirs de rédaction se donnent de préférence sur des sujets agricoles surtout en dernière année.

Toute excursion de quelque importance donne lieu à la rédaction d'un rapport dans lequel l'élève doit signaler et apprécier, suivant les explications fournies par le professeur, les particularités qui méritent de fixer l'attention.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

L'école a joui, pendant les trois années écoulées, d'un subside annuel de 5,000 fr.

Le budget s'équilibre en moyenne comme suit :

RECETTES.	DÉPENSES.
Subsides de l'État fr. 3,000	Personnel fr. 10,000
Minerval des élèves 2,500	Frais d'enregistrement 2,200
Produit des expériences et du jardin 2,400	Frais de bureau 500
Déficit couvert par les ressources propres de l'établissement . 4,000	Dépenses diverses. 1,200
Fr. 13,900	Fr. 13,900

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

L'école est établie dans une contrée tout à la fois industrielle et agricole

et reliée aux communes voisines par deux gares de chemin de fer et trois lignes vicinales. La région du « Centre » est un pays de grande culture; l'étendue des exploitations varie de 50 à 200 hectares; le sol est formé d'une couche épaisse de limon hesbayen avec sous-sol argileux ou crétacé.

Les locaux sont bâtis sur une propriété d'une étendue de trois hectares. Signalons en particulier les installations et collections suivantes :

Laboratoire de chimie : il comprend le laboratoire des élèves, le laboratoire du professeur et les dépendances.

Le laboratoire des élèves sert en même temps d'auditoire pour le cours de chimie; tout autour sont disposées des tables de travail où 25 élèves à la fois peuvent prendre place; chaque élève dispose de l'eau, du gaz et d'une collection de réactifs pour la voie sèche et la voie humide.

Le laboratoire du professeur est monté de manière à pouvoir effectuer toutes les analyses agricoles et industrielles et les recherches bactériologiques; il est agréé par l'État pour l'analyse des denrées alimentaires.

Le nombre d'analyses de betteraves faites pour compte de particuliers s'est élevé pendant ces trois années à 595; les autres analyses sont au nombre de près de 500, représentant environ 1,500 dosages; ces chiffres sont considérables si l'on songe que le laboratoire ne s'entretient que par ses ressources propres.

Les dépendances consistent en une salle de préparation, une salle des balances et une chambre noire pour les analyses polarimétriques.

Cabinet de physique. — Les collections de physique et de mécanique sont très complètes. Les cours se donnent toujours dans le local où se trouvent les appareils.

Salle des collections. — L'école a réuni dans cette salle un grand nombre d'objets que les étudiants ont tout intérêt à avoir fréquemment sous les yeux. C'est dans cette salle que les élèves travaillent à la confection des herbiers et au classement de leurs collections d'entomologie. On y remarque :

Une collection d'oiseaux et de mammifères empaillés ou à l'état de squelette (150 sujets);

Une collection complète de mâchoires de chevaux au naturel, articulées et montées sur socle (20 échantillons);

Une collection d'entomologie (25 boîtes);

Une collection de semences (280 espèces ou variétés);

Une collection de céréales récoltées, portant l'indication de leur origine, du mode de production et du rendement (50 échantillons);

Une collection de tableaux destinés à l'enseignement de la zoologie et de l'anatomie (plus de 80);

Une collection de planches noires ou coloriées figurant plus de 1,000 insectes typiques;

Un matériel complet d'apiculture;

Une collection de minéralogie et de géologie;

Une collection de matériaux pour la construction et le drainage;

- Une collection d'instruments d'arpentage et de nivellement ;
- Une collection d'engrais (54 espèces) ;
- Une collection de tourteaux ;
- Une collection de produits médicamenteux tirés du règne animal ou végétal (140 produits) ;
- Une collection de préparations microscopiques et de matériaux pour l'étude de la botanique ;
- Plusieurs herbiers ;
- Une collection conservée dans l'alcool pour l'étude des maladies des plantes ;
- Une collection de microbes et levures en culture pure sur gélatine, pomme de terre, etc. (60 cultures) ;
- Une collection de produits relatifs aux industries agricoles (120 types) ;
- Un matériel pour la fabrication des fromages.
- Une collection des essences forestières employées en charpenterie et en menuiserie (40 spécimens) ;
- Une collection des principaux assemblages des pièces de charpente (25 modèles) ;
- Une collection de planches coloriées représentant des modèles de constructions rurales (64 planches).

Bibliothèque agricole. — Elle comprend plus de deux cents ouvrages dus à la plume des auteurs les plus compétents ; l'établissement est, en outre, abonné à plusieurs revues agricoles, apicoles et horticoles belges et étrangères. Tous ces ouvrages sont à la disposition des élèves.

8° École moyenne d'agriculture de Leuze.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Une école moyenne d'agriculture est annexée au collège de Leuze depuis un grand nombre d'années. Cette école a été patronnée par le Gouvernement de 1849 à 1855, et a obtenu de brillants succès dans les concours généraux agricoles établis à cette époque. Depuis la suppression des écoles moyennes d'agriculture en 1855, elle a continué à fonctionner comme école libre, et elle s'est maintenue jusqu'à ce jour dans un état prospère. Dans ces dernières années, l'école a reçu une nouvelle et plus complète organisation, en rapport avec les progrès de la science et les besoins de l'agriculture. Les études agricoles sont avantageusement combinées avec les études professionnelles.

L'enseignement est donné par des professeurs instruits, expérimentés, diplômés et conférenciers du Gouvernement. Cet enseignement est, avant tout, pratique et expérimental.

Plusieurs champs, situés à proximité de l'École, servent à des expériences nombreuses et variées.

Un laboratoire de chimie, des cabinets de physique et d'histoire naturelle, un musée agricole, un jardin botanique et une bibliothèque spéciale sont mis à la disposition des élèves.

Agréablement situé, au milieu d'une région essentiellement agricole, l'établissement possède un *arboretum* forestier, un jardin fruitier et potager qui mesurent 1 hectare 80 ares. Les élèves s'exercent dans ces jardins à la culture des arbres et à la culture maraîchère.

Les fermes importantes et les industries agricoles des environs sont mises à la disposition des élèves pour les excursions et pour la pratique. Ils y font l'expérimentation des nouvelles méthodes d'agriculture, et s'exercent au maniement des instruments aratoires perfectionnés.

Le but de l'école d'agriculture de Leuze est de former, pour l'avenir, de bons cultivateurs, capables d'analyser leurs produits et leurs engrais, d'apprécier et d'élever le bétail, d'expérimenter et d'appliquer les nouvelles méthodes, en un mot, instruits de toutes les connaissances agronomiques, commerciales, industrielles et économiques que requiert la direction intelligente et rémunératrice d'une exploitation ou d'une industrie agricole.

Les élèves qui suivent les cours agricoles peuvent obtenir le diplôme de géomètre-arpenteur, et se préparer excellemment à l'examen d'admission aux Instituts supérieurs d'agriculture.

II. PROGRAMME DES COURS.

Le programme des cours agricoles comprend trois années d'études théoriques et pratiques.

Les cours de la première année d'études sont combinés avec les cours de la troisième professionnelle, les cours de la deuxième année avec les cours de la seconde professionnelle, et les cours de la troisième année avec les cours de rhétorique. Un cours préparatoire est donné aux élèves de la quatrième professionnelle, qui désirent faire leurs études agricoles. Les cours de langues sont facultatifs.

Pour être admis à une classe supérieure, l'élève doit avoir subi *avec succès* un examen sur l'ensemble des matières enseignées dans le courant de l'année.

Un diplôme de *capacité* est décerné, par un jury spécial, aux élèves qui ont suivi *avec succès*, pendant trois années, les différents cours de l'École d'agriculture.

PREMIÈRE ANNÉE.

Religion.

De la charité et des commandements. — Des sacrements. — De la justice chrétienne.

Langue française.

Lecture à haute voix — Récapitulation des principales difficultés de la syntaxe. — Qualités particulières aux différents genres de style. — Principes de composition : lettres, descriptions, narrations, etc. — Explication et analyse littéraire de morceaux choisis. — Exercices de *rédaction* : lettres, descriptions, narrations, etc. — Exercices de *mémoire et d'élocution*.

Mathématiques.

Arithmétique. — Revue complète des principes démontrés dans la classe précédente, avec des applications à diverses questions usuelles. — Principes et caractères de divisibilité des nombres : diviseurs des nombres; le plus grand commun diviseur; le plus petit multiple commun; des proportions. — Problèmes.

Algèbre. — Revue du cours précédent, surtout au moyen de problèmes. — Discussion des équations du premier degré à une et à deux inconnues. — Calcul des radicaux du second degré. — Résolution et discussion de l'équation du second degré.

Géométrie. — Revue du premier livre et étude des trois suivants. — Exercices numériques et graphiques relatifs aux quatre premiers livres.

Arpentage. — Leçons théoriques et pratiques.

Chimie.

Notions générales. — Théorie atomique. — Nomenclature. — Métalloïdes les plus importants. — Combinaisons des métalloïdes entre eux. — Anhydrides et acides. — Métaux les plus usités. — Sels les plus importants. — Caractères des différents sels; applications. — Analyse des corps inorganiques importants pour l'agriculture. — Manipulations chimiques. — Préparation et montage des instruments. — Préparation de quelques sels et de quelques acides à l'état de pureté.

Physique.

Notions générales. — Propriétés générales des corps. — Forces et mouvements.

Hydrostatique. — Principe d'égalité de pression. — Pression exercée sur les parois des vases. — Principe d'Archimède. — Aréomètres.

Aérostatique. — Pression exercée par l'air; pompes, syphons. — Mesure de la pression atmosphérique. — Baromètres. — Loi de Mariotte. — Machine pneumatique. — Manomètres.

Optique. — Sources de lumière. — Ombre et pénombre. — Mesure du pouvoir éclairant. — Réflexion de la lumière. — Réfraction de la lumière. — Lentilles et instruments d'optique. — Décomposition de la lumière par le prisme. — Achromatisme. — Fluorescence. — Action chimique de la lumière.

Botanique.

Organographie végétale. — Racine, tige, feuille, bourgeon, fleur, fruit, graine.

Anatomie végétale. — Tissus végétaux.

Physiologie végétale. — Organes et fonctions de nutrition et de reproduction.

Taxonomie végétale. — Étude des classifications méthodiques. — Marche à suivre pour arriver à la détermination des espèces. — Plantes utiles, nuisibles, vénéneuses.

N. B. — *Les leçons d'applications se font dans les excursions et le jardin botanique du collège.* — *Les élèves font un herbier.*

Microscopie.

Notions générales de microscopie. — Notions élémentaires de biologie cellulaire. — Applications au règne végétal et au règne animal.

Géologie et minéralogie.

Éléments. — Composition des terres arables : argile, sable, chaux, humus. — Classification des terrains. — Division de la Belgique en régions et en zones agricoles. — Propriétés générales des minéraux. — Espèces les plus répandues.

Zoologie.

Notions préliminaires. — Tissus élémentaires des animaux. — Organes et fonctions de nutrition. — Classification des vertébrés, des annelés, des mollusques et des rayonnés. — Caractères distinctifs des quatre embranchements. — Animaux utiles ou nuisibles à l'agriculture. — Moyens de propagation et de destruction.

Agrologie.

Climatologie. — Notions. — La chaleur, la lumière, l'eau, les vents. Leur influence en agriculture.

Le sol. — Composition des sols arables. — Terrains argileux, sablonneux, calcaires, humifères.

Ameublissement du sol. — Ses avantages.

Amélioration du sol. — Défrichement, épierrement, nivellement, amendements, colmatage, drainage, irrigations.

Préparation du sol. — Labour : conditions d'un bon labour. — Hersage, buttage, binotage, roulage. — Instruments aratoires perfectionnés.

Fertilisation du sol. — Lois de la restitution.

1. *Engrais animaux.* — Fumier d'étable, valeur et composition. — Purin. — Soins d'entretien. — Résidus et déchets industriels, etc.

2. *Engrais végétaux*. — Engrais verts proprement dits.

3. *Engrais minéraux*. — Amendements, chaulage, marnage, plâtrage.

4. *Engrais complémentaires*, dits engrais chimiques. — Leur préparation et leur application aux différentes sortes de terrains et de plantes : champs d'expériences. — Choix et achats des engrais.

Travaux des semailles. — Choix de la graine : ses qualités, sa préparation. — Semence à la volée et semence en ligne. Comparaison des deux méthodes. — Soins d'entretien. — Moyens de détruire les insectes et animaux nuisibles et d'extirper les mauvaises herbes.

Récoltes. — Procédés et instruments de récolte.

Conservation des produits. — Instruments et procédés divers.

Comptabilité agricole.

Revue du cours précédent. — Théorie de la partie double. — Exercices d'application. — Comptes courants et d'intérêts. — Exercices d'application. — Sociétés commerciales. — Bordereaux de négociation. — Correspondance commerciale.

Histoire.

Histoire de la Belgique.

Géographie.

Géographie spéciale de la Belgique.

Dessin linéaire.

Dessin linéaire enseigné au point de vue agricole.

DEUXIÈME ANNÉE.

Religion

Revue du cours précédent.

1° *Dogmatique*. — Explication approfondie des dogmes de la foi.

2° *Apologétique*. — Démonstration de la religion chrétienne.

Langue française.

Revue du cours précédent. — Lecture à haute voix. — Notions élémentaires sur les différents genres de poésie. — Exercices de composition (narrations, descriptions, lettres, rapports, etc.). — Analyse et explication de morceaux choisis. — Exercices d'élocution. — Exercices de mémoire et de récitation

Mathématiques.

Algèbre. — Revue du cours précédent. — Résolution et discussion de l'équation du second degré. — Extraction de la racine cubique. — Pro-

blèmes. — Théorie élémentaire des logarithmes. — Usage des tables. — Applications aux questions d'intérêt composé et aux annuités.

Géométrie. — Revue des quatre premiers livres. — Étude des quatre derniers.

Chimie.

Revue du cours précédent.

Chimie organique. — Classification des corps organiques. — Étude des produits les plus employés. — Hydrocarbures, alcools, éthers, acides, alcaloïdes. — Procédés les plus nouveaux pour la fabrication du beurre et du fromage. — Analyse du sol, de l'air, de l'eau. — Dosage de l'acide phosphorique, de l'azote, de la potasse dans les engrais naturels et artificiels. — Dosage des matières grasses dans les graines et les tourteaux. — Dosage du sucre. — Dosage de l'alcool et de l'extrait dans le vin et la bière. — Dosage du beurre dans le lait. — Dosage de la fécule dans les pommes de terre. — Analyse des produits de la laiterie. — Examen des aliments au point de vue de la falsification.

Physique.

Revue du cours précédent.

Magnétisme. — Lois : Boussole et aimants. — Aimantation par différents procédés.

Électricité. — Unités électriques. — Corps conducteurs et isolants. — Machine électrique. — Division de l'électricité à la surface des corps. — Électrisation par influence. — Condensation de l'électricité. — Électricité dynamique. — Théorie de la pile. — Piles les plus employées. — Effets des piles. — Lumière électrolyse. — Mesure de l'intensité du courant et de la résistance des conducteurs. — Electro-aimant et ses applications. — Appareils d'induction.

Calorique. — Thermomètres. — Dilatation des corps. — Fusion et solidification. — Chaudières et machines à vapeur. — Production du froid. — Propagation de la chaleur.

Météorologie. — Notions.

Cultures spéciales.

Les principes d'agriculture générale développés dans le cours précédent trouveront ici leur application immédiate pour chacune des plantes spécifiées ci-après. On étudiera les meilleures variétés, l'assolement, la préparation du sol, les engrais les plus convenables, la semence, les soins d'entretien, les procédés de récolte et de conservation, etc.

1° *Céréales.* — Froment, épeautre, seigle, orge, avoine, maïs, millet, sarrasin.

2° *Farineux.* — Pois, haricots, fèves, vesces, lentilles.

3° *Plantes-racines.* — Pomme de terre. — Topinambour. — Carotte, betterave, navet, rutabaga.

4° *Plantes industrielles.* — Colza, navette, cameline. — Lin, chanvre ; rouissage de ces plantes. — Tabac. — Houblon. — Cardère, etc., etc.

5° *Fourrages.*

Nature et importance des fourrages en agriculture.

A) *Fourrages naturels.* — Prairies. — Assortiment des plantes pour la formation des prairies. — Plantes nuisibles. — Soins à donner aux prairies.

B) *Fourrages artificiels.* — Trèfle, luzerne, sainfoin, etc.

C) *Pâturages permanents et alternes* — Soins à leur donner.

Zootéchnie.

Anatomie et Physiologie. — Éléments anatomiques, tissus, organes, appareils. — Classification des appareils. — Squelette et ses divisions. — Fonctions de l'appareil locomoteur. — Fonctions de la nutrition, de la digestion, de l'absorption, de la circulation, de la respiration. Secrétions.

Extérieur des animaux domestiques. — Régions de la tête, régions du tronc, membres. — Bonnes qualités et défauts de structure. — Valeur marchande ou usuelle. — Connaissance de l'âge du cheval. — Les proportions du cheval. — Élevage du cheval. — Élevage du bœuf. — Étude des caractères de la vache laitière ; les meilleures races. — Engraissement des bêtes bovines. — Élevage du mouton, de la chèvre, du porc, des poules, des oies, des pigeons, des canards, des abeilles. — Leçons de pisciculture. — Visites dans les principales fermes.

Génie rural.

Arpentage et nivellement. — Niveaux : niveau cercle, niveau d'eau. — Opérations de nivellement. — Partage des terrains. — Levé des plans. — Solidométrie, altimétrie, longimétrie.

Comptabilité agricole.

Comptabilité agricole proprement dite.

Arboriculture fruitière.

Les leçons pratiques se donnent dans le vaste jardin du collège.

Agents naturels et artificiels de la végétation. — De la pépinière. — Multiplication des arbres fruitiers par semis, marcottes, greffes, boutures. — Formation et plantation d'un jardin fruitier. — Formation d'un verger. — Culture et taille du poirier, du pommier, du pêcher, de l'abricotier, du prunier, du cerisier, de la vigne. — Cueillette et conservation des fruits.

Culture maraîchère. — Assolement ; formation d'un jardin potager. — Cultures spéciales.

Histoire.

Histoire contemporaine. — La grande révolution. — Le Consulat et l'Empire. — La Restauration.

Géographie.

Géographie de l'Europe. — Revue des quatre autres parties du monde.

Dessin linéaire.

TROISIÈME ANNÉE.

Religion.

Apologétique. — Démonstration de l'Église catholique. — Rapports de l'Église et de l'État. — Preuves historiques et philosophiques de la religion : réfutation des erreurs, réponses aux principales objections courantes.

Langue française.

Revue du cours précédent. — Préceptes de rhétorique. — Notions de l'histoire de la littérature française. — Analyse littéraire de morceaux oratoires. — Composition de discours. — Exercices de lecture, d'élocution et de déclamation.

Mathématiques.

Revue du cours précédent.

Algèbre. — Question de maximum et de minimum. — Fractions continues. — Analyse indéterminée du premier degré. — Théorie des combinaisons. — Binôme de Newton. — Puissances et racines des monômes supérieures à celles du deuxième degré. — Calcul des radicaux arithmétiques. — Exposants fractionnaires. — Équations exponentielles. — Logarithmes.

*Trigonométrie rectiligne.**Industries agricoles.*

Brasserie, distillerie, huilerie, sucrerie, amidonnerie, meunerie. — Fabrication du vinaigre. — Fabrication des conserves alimentaires. — Fabrication du pain. — Fabrication du charbon en meule, en four. — Fabrication de la chaux.

Économie rurale.

Considérations générales sur la situation et les divers rapports d'une exploitation agricole. — Parties constituantes d'une exploitation agricole : Bâtiments, terres arables, prairies, pâtures, vergers, jardins. — Classification. — Systèmes de culture, assolements. — De la grande et de la petite culture. — Du travail : travail de l'homme, des animaux, d'une force motrice quelconque. — Le bétail, les engrais. — Spéculations agricoles. — Le capital : capital foncier, capital d'exploitation. — Le cultivateur dans ses rapports avec ses semblables.

Législation rurale.

Généralités sur la possession du sol. — Bornage, clôture, plantations,

mitoyenneté, droit de passage, servitudes. — Louage : du bail à ferme (obligations du propriétaire et du fermier). — Police rurale.

Droit public belge.

Étude de la Constitution belge. — Institutions provinciales. — Institutions communales.

Mécanique agricole.

Notions générales de mécanique. — Instruments aratoires et machines agricoles. — Fonctionnement et irrigations. — Eaux convenables, eaux nuisibles. — Divers systèmes d'irrigations. — Drainage. Utilité et importance du drainage. Exécution d'un drainage complet, d'après les principes expliqués. Coût du drainage. — Constructions rurales. Emplacement; distribution. — Matériaux de construction. — Meilleures dispositions des écuries, étables, bergeries, porcheries, granges, laiteries, fosses à fumier, citernes à purin, etc.

Hygiène des animaux domestiques.

Air atmosphérique. — Importance d'une bonne aération. Condition d'une alimentation nutritive, hygiénique et économique pour les diverses espèces animales. — Ration de production et ration d'entretien. — Des repas et de leur distribution. — Soins hygiéniques à donner à la peau. — Hygiène des étalons, des mères, des poulains, etc. — Parturition. — Habitations des animaux domestiques.

Sylviculture.

Principales espèces ligneuses de nos forêts. — Choix des espèces pour une plantation. — Des diverses multiplications. — Pépinières pour reboisement et plantation le long des routes. — De la futaie, du taillis. — Élagage, coupe. — Sapinières, oseraies.

Histoire.

Histoire contemporaine. — Le gouvernement de juillet. — La seconde République et le second Empire. — La guerre franco-prussienne. — La société moderne.

Géographie.

Revue générale des cinq parties du monde.

Dessin linéaire.

III. POPULATION DE L'ÉCOLE.

L'école d'agriculture de Leuze a été fréquentée :

En 1890-1891, par	24 élèves.
En 1891-1892, par	24 —
En 1892-1893, par	50 —

IV. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

L'État alloue annuellement à l'établissement une subvention de 3,000 francs.
Les dépenses s'élèvent en moyenne à plus de 4,000 francs.

9° École professionnelle d'agriculture de Sottigem.

I.

Pendant les trois dernières années, aucune modification n'a été apportée ni à l'organisation de l'école ni au programme de l'enseignement.

II.

Le programme de l'enseignement de l'école comprend les matières énumérées au programme du Gouvernement (enseignement agricole du 2° degré).

Le tableau suivant indique le temps consacré chaque semaine aux leçons, aux répétitions et aux travaux pratiques.

NATURE DES OCCUPATIONS.	1 ^{re} année.	2 ^e année.
Physique et météorologie	5	6
Chimie et laboratoire	3	6
Zoologie agricole	4	4
Minéralogie et géologie	•	2
Botanique agricole	2	3
Agronomie, agrobiologie	4	6
Chimie agricole	3	3
Cultures spéciales	2	2
Anatomie et physiologie	2	•
Zootéchnie et hygiène	2	2
Alimentation rationnelle	•	2
Laiterie, apiculture	2	4
Économie rurale	•	3
Mathématiques agricoles	2	3
Industries agricoles	•	3
Totaux	31	49

III.

Le personnel enseignant est composé d'un directeur qui est chargé en même temps d'une partie de l'enseignement, de quatre professeurs et d'un

répétiteur. Aucune mutation n'est survenue dans le corps professoral pendant la dernière période triennale.

Le tableau suivant renseigne l'état nominatif et le nombre d'heures de cours par semaine du personnel enseignant.

NOMS DES PROFESSEURS.	ATTRIBUTIONS.	HEURES DE LEÇONS PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
Th. Aelvoet	Direction, littérature, mathématiques agricoles, minéralogie, géologie, zoologie agricole,	9	18
O. Van Lierde, professeur d'horticulture à Gand.	Agriculture, botanique, économie rurale.	4	6
P. De Bruyckor, ingénieur	Physique, chimie, arpentage.	4	6
H. Neckebroeck, médecin-vétérinaire	Zootéchnie, hygiène	2	4
P. Verloo, architecte-constructeur.	Constructions agricoles	2	4
H. Weemaes.	Répétitions	40	41

IV.

La population scolaire est restée depuis trois ans plus ou moins stationnaire.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des élèves dans les deux sections :

ANNÉES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.	
	1 ^{re} année.	2 ^e année.
1890-1891	49	9
1891-1892	48	6
1892-1893	41	8

L'application des élèves est très satisfaisante et les leçons sont suivies avec beaucoup d'intérêt.

Les examens ont été faits dans le courant du mois de juillet devant un jury composé du directeur et des professeurs de l'école.

Le tableau suivant prouve que l'application des élèves ne laisse rien à désirer :

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1890-1891.		1891-1892.		1892-1893.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
Examen de passage de la 1 ^{re} à la 2 ^e section	49	43	48	46	41	7
Examen de sortie	9	8	6	6	8	8

V.

Pour donner aux leçons un caractère intuitif et pratique, un laboratoire de chimie, des cabinets de physique et d'histoire naturelle, des collections d'instruments et de produits agricoles, des tableaux, un jardin agricole qui donne chaque année des résultats de plus en plus satisfaisants, des instruments aratoires ayant obtenu déjà des distinctions aux différentes expositions agricoles ont été mis à la disposition des élèves. Des excursions scientifiques dirigées par les professeurs ont eu lieu pendant les années scolaires du triennat 1890-1893. Elles ont vivement intéressé les élèves. Ils ont présenté eux-mêmes sur ces excursions des rapports qui ne manquent pas d'intérêt.

VI.

Le tableau ci-dessous indique l'état des recettes et des dépenses effectuées pendant les années 1890-1891, 1891-1892, 1892-1893.

LIBELLÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES.	MONTANT		
	1890-1891.	1891-1892.	1892-1893.
RECETTES.			
Subsides de l'État	2,000	2,000	2,000
— de la province	500	500	500
— de la commune	300	300	300
Retribution des élèves.	275	225	276
Produit de la culture	19	30	24
TOTAUX.	3,094	3,055	3,400
DÉPENSES.			
Personnel	2,900	3,000	2,950
Laboratoire.	50	70	60
Champ d'expérience.	30	50	35
Bibliothèque	40	40	12
Collections.	50	»	»
Excursions.	30	25	30
Frais de bureau.	40	40	40
TOTAUX.	3,080	3,465	3,097

VII.

Les classes sont installées dans de vastes locaux construits d'après les règles de l'esthétique et de l'hygiène.

Le matériel scolaire a été choisi parmi les types réputés les plus parfaits. Le matériel du laboratoire, les collections et la bibliothèque continuent à s'accroître dans la limite des ressources dont dispose l'établissement.

10° École d'agriculture de Tessenderloo.**I. ORGANISATION.**

L'école d'agriculture de Tessenderloo est un établissement particulier, organisé avec le concours de la commune et subsidié par la province et par l'État. Cette école a pour but de préparer les jeunes gens, qui ont terminé leurs études primaires, à gérer d'une manière rationnelle une petite culture. Elle est fréquentée par des fils de petits cultivateurs et d'ouvriers agricoles.

II. ENSEIGNEMENT.

Le programme d'études de l'école d'agriculture de Tessenderloo est en tout conforme à celui proposé par l'annexe de la circulaire ministérielle du 14 novembre 1890 : « Enseignement agricole moyen du 1^{er} degré. » Il comprend en outre les principales branches de l'enseignement moyen, telles que langues flamande et française, géométrie, algèbre, sciences commerciales, géographie et histoire.

Les cours sont donnés en langue flamande

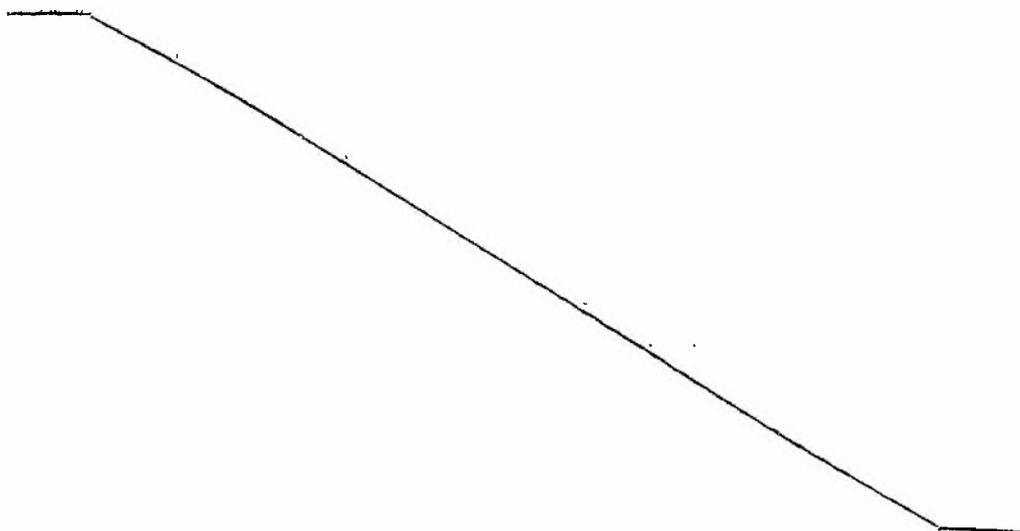


Tableau de l'emploi du temps.

LEÇONS.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.	
	1 ^{re} année.	2 ^e année.
Flamand	3	3
Français	2	2
Histoire et géographie	1	1
Arithmétique et géométrie	3	3
Algèbre	»	1
Arpentage	1	1
Dessin	1	1
Chimie générale	2	2
Physique	1	1
Zoologie	1	1
Botanique	1	1
Minéralogie et géologie	1	1
Agronomie générale	2	1
Chimie agricole	2	1
Arboriculture	1	1
Culture maraîchère	1	1
Anatomie et physique des animaux domestiques	1	1
Zootéchnie et hygiène	1	1
Alimentation rationnelle et laiterie	1	1
Apiculture et pisciculture	1	1
Économie et législation rurales	1	1
Commerce et comptabilité	1	1
Industries agricoles	»	1
	29 heures.	29 heures.
Études	1	1
Travaux pratiques en été	2	2
Excursions en été	2.5	2.5

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant de l'école est composé d'un directeur, qui est en même temps professeur de deuxième année, d'un professeur de première année, d'un professeur de dessin, d'un professeur d'arboriculture et d'un chef de culture.

Au mois d'octobre 1891. M. Molitor a été obligé, pour des motifs de santé, de remettre la direction de l'école au sieur Sempels.

Tableau du personnel de l'école.

NOMS.	FONCTIONS.	NOMBRE D'HEURES DE LEÇONS PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
F. Sempels	Directeur, professeur de 2 ^e année	23	4
P. Van Dorselaer	Professeur de 1 ^{re} année.	4	23
E. Rossoeuw	Professeur de dessin.	1	1
J. Van Meel	Professeur d'arboriculture	1	1
L. Clonen	Chef des cultures	2	2
F. Schommen	Direction des champs d'expériences	0	»

Travaux particuliers. — 1^o En 1891, un cours de chimie générale et de chimie agricole a été donné par le Directeur de l'école aux instituteurs des environs.

2^o Chaque soir des mois de novembre, décembre, janvier, février et mars, des années 1891 et 1892, des leçons d'agriculture aux adultes ont été données *gratuitement* par les professeurs de l'école. Ces cours ont été suivis par un fort grand nombre d'auditeurs.

3^o En 1892, deux conférences sur la laiterie ont été données à l'école par MM. les agronomes Schreiber et Derwa.

4^o De nombreuses conférences ont été données par M. Smets, de Hasselt, sur la chimie agricole et la zootechnie pendant les hivers des années 1891-1892-1893.

IV. ÉLÈVES.

Le tableau suivant indique la population de l'école pour la période triennale écoulée :

1890-1891.		1891-1892.		1892-1893.	
1 ^{re} année.	2 ^e année.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	1 ^{re} année.	2 ^e année.
40	7	20	8	22	12

En 1891, deux élèves ont quitté l'école pour continuer leurs études, l'un à l'école d'agriculture de Hasselt, l'autre à l'école d'agriculture de l'État à Gand.

Application. L'application des élèves est très satisfaisante ; leur conduite est bonne.

Examens. Pour être admis à l'école, les élèves doivent prouver par un examen qu'ils ont suivi avec succès les cours complets d'une bonne

école primaire. Sont exempts de cette examen, ceux qui ont obtenu leur diplôme devant le jury cantonal.

Outre les examens trimestriels, des examens de passage de la première dans la deuxième année et portant sur toutes les branches ayant trait à l'agriculture, ont lieu au mois de septembre devant le Directeur et les professeurs de l'école.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Pendant les années 1891-1892-1893, les champs d'expériences annexés à l'école ont exercé une heureuse influence sur les cultivateurs.

En 1891, on a fait des expériences sur plusieurs variétés de pommes de terre.

En 1892, sur des pommes de terre et de l'avoine, surtout l'avoine suédoise qui depuis lors a gagné en vogue chez les cultivateurs de la région.

En 1893, on a repris les expériences sur le seigle suédois : il produisit 28 à 29 hectolitres à l'hectare. — On a fait des recherches sur 7 des meilleures variétés d'avoine; celles qui donnèrent les meilleurs résultats sont : l'avoine noire de Tartarie et la Suédoise. Une expérience sur l'avoine a été faite pour l'analyse du sol. Elle fournit les conclusions suivantes : nos sols sont pauvres en acide phosphorique; les engrais potassiques donnent de beaux résultats; il ne leur faut pas une grande quantité de chaux.

L'expérience sur des pommes de terre hâtives (les Victor et la Marjolin) a prouvé à l'évidence qu'elles donnaient d'excellents résultats et qu'elles fournissaient le double d'une récolte de blé moyenne.

Comme la récolte de ces pommes de terre avait été faite au milieu du mois de juillet, on obtint encore une récolte de rutabagas vendue de 4 à 5 francs l'are.

Les prairies étant d'une grande importance dans les environs de Tessen-derloo, on a semé trente variétés de graminées et huit variétés de trèfle, à l'effet d'apprendre aux cultivateurs quelles sont les herbes qui conviennent pour leurs prairies.

Voici celles qui excellent : fétuque des prés (*festuca pratensis*), fromental (*avena elatior*) et raygrass d'Écosse (*lolium perenne*). Pour les trèfles, ce sont surtout la luzerne et la lupuline (*medicago lupulina*).

Enfin, on a aussi continué les expériences de culture de l'avoine *en pots* :

En 1891, une pépinière a été annexée à l'école permettant de donner les leçons d'arboriculture d'une manière pratique et intuitive.

VI. BUDGET MOYEN DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Dépenses.

Articles.	NATURE DE LA DÉPENSE.	DÉPENSES	TOTAL
		PRÉVUES.	PAR ARTICLE.
1	Personnel.	•	3,750 •
2	Frais d'enseignement.		
	A. Laboratoire de chimie.	250 •	
	Laboratoire de physique.	300 »	
	Cabinet d'histoire naturelle	200 »	
	B, Champs d'expériences, location, main-d'œuvre, engrais, semences, etc.	350 »	
	C. Bibliothèque	150 »	
	D. Divers.		
	Apiculture achat de ruches	60 »	
	Mobilier	250 »	
	Récompenses et distribution des prix.	60 »	
	Frais des cours	75 »	
			1,695 »
3	Frais de bureau	•	75 »
4	Dépenses diverses.		
	Frais de voyage	400 •	
	Chauffage et éclairage	250 »	
	Loyer des bâtiments	400 »	
	Contributions et assurances	114 25	
			864 25
5	Dépenses extraordinaires.		
	Aménagement des locaux.	•	500 »
	Total.	»	6,884 25

Articles.	RECETTES.	RECETTES PRÉVUES.	Observations.
1	Subside de l'État.	4,000 »	Le subside (500 fr.) de la province a été accordé seulement de- puis l'année 1893.
2	Subside de la province	»	
3	Subside de la commune.	500 »	
4	Minerval des élèves	304 25	
5	Rapport des champs d'expériences.	250 »	
6	Dons particuliers.	2,000 »	
	TOTAL . . . fr.	4,051 25	
	Balance :		
	Les recettes s'élèvent à fr.	4,051 25	
	Les dépenses s'élèvent à	6,894 25	
	Différence. . . fr.	2,843 »	

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Vu le grand nombre d'élèves qui se présentaient, on a dû agrandir les locaux en 1891.

L'école possède une bibliothèque, des collections de graines et d'engrais, des herbiers, des appareils de physique et de chimie, d'arpentage, comprenant équerre d'arpenteur, graphomètre, niveau d'eau, des tableaux d'agronomie, de botanique, de minéralogie et de zootechnie, des tableaux indiquant la composition des engrais et des aliments, etc.

Chaque année ces collections sont complétées.

11° École d'agriculture de Thielt.

I. ORGANISATION.

L'école agricole de Thielt a été, lors de sa fondation, annexée à l'école primaire libre de cette ville. Dirigée avec intelligence et dévouement par M. Goethals, elle a donné les meilleurs résultats. Nombre de jeunes agriculteurs de Thielt et des environs, entrés dans l'école avec un grand désir de s'instruire, en sont sortis avec les aptitudes spéciales qu'ils recherchaient et surtout avec un esprit nouveau, ennemi des procédés surannés de culture, ouvert à toutes les inspirations du progrès et de la science.

Malheureusement, l'école primaire, ne disposant pas d'un pensionnat, restait fermée aux fils des cultivateurs plus éloignés de Thielt. D'ailleurs, le

cultivateur aisé recherche pour ses enfants non seulement l'enseignement agricole, mais l'instruction moyenne : l'école agricole primaire ne répondait pas à tous les vœux.

Cette situation amena, en septembre 1892, l'annexion de l'école agricole à l'école moyenne de Thielt.

II. ENSEIGNEMENT.

Le programme de l'école agricole comprend à la fois l'enseignement moyen et l'enseignement professionnel ou agricole.

Le temps est distribué en heures de classe et heures d'étude, de telle manière que chaque heure d'enseignement donné par le professeur est suivie d'une heure d'exercice fait par l'élève sous la direction du professeur.

Voici un tableau renseignant le nombre d'heures de classes.

La 1^{re} année d'études, 3 ou 4 heures par semaine pendant le second semestre, pour les études de sciences et d'agronomie.

2^e ANNÉE D'ÉTUDES.

<i>Lundi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue française.	— 2 à 3	Physique.
	9 1/2 à 10 1/2	Religion.	— 3 à 4	Arithmétique.
<i>Mardi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue française.	— 2 à 4	Promenade ou Excursion
	9 1/2 à 10 1/2	Histoire et géographie.		
<i>Mercredi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue française.	— 2 à 3	Langue flamande.
	9 1/2 à 10 1/2	Arithmétique.	— 3 à 4	Zoologie.
<i>Jeudi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue française.	— 2 à 4	Promenade ou Excursion.
	9 1/2 à 10 1/2	Zootéchnie.	—	
	11 à 12	Zootéchnie.	—	
<i>Vendredi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Zoologie.	— 2 à 3	Langue française.
	9 1/2 à 10 1/2	Langue française.	— 3 à 4	Botanique.
<i>Samedi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Chimie.	— 2 à 3	Langue flamande.
	9 1/2 à 10 1/2	Histoire.	— 3 à 4	Chimie.
<i>Dimanche</i>	10 1/4 à 11	Lecture.	—	
	11 à 11 3/4	Dessin.	—	

3^e ANNÉE D'ÉTUDES.

<i>Lundi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue française.	— 2 à 3	Minéralogie, géologie cultures spéciales.
	9 1/2 à 10 1/2	Zootéchnie, laiterie.	— 3 à 4	Arithmétique.
<i>Mardi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue flamande.	— 2 à 3	Excursion ou promenade.
	9 1/2 à 10 1/2	Botanique.	— 3 à 4.	Id.
<i>Mercredi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue française.	— 2 à 3	Chimie.
	9 1/2 à 10 1/2	Botanique.	— 3 à 4	Arithmétique.

<i>Jeudi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue française. — 2 à 4	Excursion ou promenade.
	9 1/2 à 10 1/2	Zootéchnie.	
	11 à 12	Zootéchnie.	
<i>Vendredi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue flamande. — 2 à 3	Chimie.
	9 1/2 à 10 1/2	Économie rurale. — 3 à 4	Arithmétique.
	» »	Industrie agricole.	
<i>Samedi</i>	8 1/2 à 9 1/2	Langue française. — 2 à 3	Histoire et géographie.
	9 1/2 à 10 1/2	Chimie. — 3 à 4	Religion.
<i>Dimanche</i>	10 1/4 à 11	Lecture.	
	11 à 11 3/4	Dessin.	

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant est composé comme suit :

<i>Directeur</i>	MM. J. Deberdt.
<i>Surveillant</i>	H. Vandembulcke.
<i>Économiste du pensionnat</i>		R. Vandebussche.
<i>Professeurs</i>	MM. A. Maes.
		M. Vandenberghe.
		P. Simoens.
		F. De Keyser.
		J. Vandewiele.

Les leçons de gymnastique sont données par M. Dekeirsgietter, de Bruges ; celles de dessin par M. Bernard, de Gand.

Parmi les professeurs, M. De Keyser s'est distingué par de nombreuses publications sur les choses agricoles.

OEuvres de M. le professeur De Keyser :

1. *Korte inhoud van landbouwlessen over de meststoffen*. Minnaert, Thielt, 1889.

2. *Handboek voor het onderwijzen en aanleeren der landbouwkunde, in lagere scholen en scholen voor volwassenen, 3 deelen*. Van Landeghem en Pallet, Thielt, en Siffer, Gent, 1891.

3. *Eerste beginselen van natuurkunde, landbouwkunde*. Pollet, Thielt, 1890.

4. *Het bestrijden der aardappelplaag*. Pollet, Thielt, 1892.

5. *Reglement van verzekering tegen hagelschade* (en collaboration avec M. le baron Bethune et M. J.-B. Delaey).

6. *Uitkiezen en behandelen van zaai- en plantgoed*. Kortrijk, Vermant, 1894.

7. Sous presse : *Weidebouw, de weide van Vlaanderen met scheikundige ontleding van den grond, vergezeld van de plantkundige ontleding* (en collaboration avec M. Nyssens, directeur du laboratoire de l'État à Gand).

8. Nombreux articles dans les journaux agricoles de la Flandre occidentale.

IV. ÉLÈVES.

1. Population par année scolaire. :

	1 ^{re} année d'études.	2 ^e année d'études.	3 ^e année d'études.
1890 — 1891. . . »		8	8
1891 — 1892. . . »		9	7
1892 — 1893. . . 7	7	8	5

2. *Application.* — L'application des élèves a été très soutenue. Ils sont tous fils de cultivateurs de la région.

Les progrès des élèves sont constatés régulièrement par des examens et des concours.

Les examens sont faits par le directeur de l'école qui visite les classes à des jours de répétition fixes. Les matières enseignées sont généralement bien comprises.

Les concours ont donné des résultats excellents. Pour encourager les efforts et stimuler les émulations généreuses, le Comice agricole Thielt-Roulers-Ingelmunster accorde, tous les ans, un prix d'honneur à l'élève qui s'est distingué le plus par ses succès.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Expériences. — L'école de Thielt dispose d'un potager et d'un jardin botanique. Elle s'est entendue avec le Comice agricole pour faire des expériences nombreuses et variées dans plusieurs fermes voisines de l'agglomération de Thielt, notamment la ferme de l'hôpital, située à 5 minutes de l'école d'agriculture.

Les expériences faites l'ont été avec les plus grands soins et par des procédés scientifiques.

Excursions scientifiques. — Les excursions sont nombreuses et, naturellement, très goûtées de l'élève.

Il y a l'excursion ordinaire : herborisation, visite des champs d'expérience, et l'excursion extraordinaire : petit voyage à une ferme modèle, à une laiterie, à des installations renommées. L'année dernière, les élèves ont vu le laboratoire de l'État, à Bruges, la ferme modèle du Hazegras, à Knoeke, la laiterie de M. le baron van der Bruggen, à Wielsbeke (deux fois), etc.

Au retour de l'excursion, la première occupation de l'élève est de faire une relation longue, détaillée et scientifique de ce qui a été vu et entendu, expliqué et appliqué. Chaque élève a son « cahier d'excursions ».

VI. RECETTES.

Subside de l'État	fr. 2,000 »
— de la province.	2,000 »
— de la ville	500 »

VII. LOCAUX.

Les locaux sont suffisants : classes, laboratoires, salle d'étude, préau, pensionnat. Une petite ferme est jointe à l'établissement : étable, porcherie, basse-cour, pâture.

Le laboratoire de chimie est suffisamment outillé. On le complète, en achetant, d'année en année et dans la mesure des ressources, des instruments nouveaux.

Une bibliothèque agricole est en voie de formation. Elle a été dotée généreusement par M. le baron van der Bruggen, membre de la Chambre des Représentants.

**12° École pratique d'agriculture de Virton annexée au collège
Saint-Joseph.**

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Il n'y a pas eu, pendant la période triennale, de changement notable dans le régime organique de l'école régionale.

ENSEIGNEMENT.

Le programme suivi est toujours le programme fixé par le Département de l'Agriculture pour l'enseignement agricole moyen pratique.

Emploi du temps. — Première année d'études.

HEURES.	8 à 9.	9 à 10.	11 à 12.	3 à 3/1.	3 3/4 à 4 1/2.
Lundi . . .	Chimie.	Langue française.	Math. agricoles.	Arboriculture.	Histoire.
Mardi . . .	Langue française.	Botanique.	Math. agricoles.		Excursion.
Mercredi . .	Langue française	Chimie.	Cult. maraichère.		Dessin agricole.
Jedi . . .	Géographie.	Zoologie.	Agriculture.		Excursion.
Vendredi . .	Math. agricoles.	Zootéchnie.	Physique.		Agriculture.
Samedi . . .	Langue française.	Géologie.	.		Religion.

Seconde année d'études.

HEURES.	8 à 9.	9 à 10.	11 à 12.	3 à 3 1/2.	3 3/4 à 4 1/2.
Lundi . . .	Math. agricoles.	Chimie.	Agriculture.	Histoire.	Sylviculture.
Mardi . . .	Botanique.	Langue française	Agriculture.	Excursion.	
Mercredi . .	Chimie.	Apiculture. Aviculture. Pisciculture.	Langue française	Dessin agricole.	
Jeudi . . .	Géologie.	Langue française.	Physique. Climatologie.	Excursion.	
Vendredi . .	Zootéchnie.	Zootéchnie.	Laiterie, etc.	Arboriculture.	Géographie.
Samedi . . .	Math. agricoles.	Math. agricoles.	Agriculture.	Religion.	

Les excursions géologiques, entomologiques, botaniques, agricoles... ont lieu les mardi et jeudi pendant la promenade.

Il y a encore bon nombre d'excursions scientifiques de plus longue durée qui ne sont point fixées et qui dépendent des circonstances.

Outre les leçons et les excursions régulières, les élèves ont, sous la direction des professeurs, 40 heures d'étude, d'exercices pratiques, etc., par semaine, en première année, et 39 en seconde année.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

1. M. l'abbé Ch. Cabeau, directeur, professeur de religion, de mathématiques, de physique et de zoologie.
2. M. l'abbé M. Lefebvre, docteur en sciences naturelles, professeur de botanique, de minéralogie et de géologie.
3. M. A. Mercier, ingénieur des mines, ancien agriculteur, directeur du laboratoire, professeur de chimie et d'agriculture.
4. M. E. Grognard, ingénieur des mines, attaché au laboratoire.
5. M. E. Lejeune, ingénieur agricole, agronome-adjoint de l'État, professeur de chimie agricole, de physiologie agricole et d'économie rurale.
6. M. L. Moncousin, diplômé de Vilvorde, ancien sous-chef de culture au jardin botanique de Londres, ancien président de la Société française d'horticulture de Londres, professeur d'horticulture.
7. M. J. Quinot, ingénieur agricole, fermier à Huombois, professeur de zootéchnie.
8. M. l'abbé F. Georges, professeur de langue française, d'histoire et de géographie.
9. M. L. Bernard, professeur de dessin.

PUBLICATIONS DES PROFESSEURS.

A. M. l'abbé Ch. Cabeau. — 1. Études sur la faune entomologique de la région jurassique. Divers articles dans les journaux agricoles. — Collections exposées aux concours de Luxembourg (1891), d'Arlon et de Charleroi (1892).

2. Essais de sériciculture. (Papillons chinois, japonais et américains, produisant de la soie, acclimatés à Virton, vivant et hivernant en plein air sur les arbres du pays.)

3. Essais de viticulture pour la restauration des vignobles dans le Luxembourg méridional. (Raisins européens parfaitement mûrs au 15 septembre 1893 ; mais nous espérons surtout des cépages américains Riparia résistant au phylloxera, à débourrement tardif de manière à échapper aux gelées printanières, et cependant de maturité plus précoce que toutes les vignes européennes. Les cépages américains ne produiront qu'en 1894 au plus tôt, parce que nous avons dû recourir au semis en 1891, les boutures qui nous avaient été envoyées ayant été brûlées par la douane belge dans la crainte du phylloxera.)

M. Cabeau a obtenu pour ses travaux entomologiques, séricicoles et viticoles, deux médailles d'or aux concours d'Arlon et de Charleroi (1892).

B. M. l'abbé M. Lefebvre. — Étude sur la flore de la région. — Cultures expérimentales.

Ces travaux ont valu à M. Lefebvre une médaille d'or au concours agricole de Charleroi.

Publications du même professeur. — Au fond des Mers. (*Magasin littéraire*, 1891.)

2. Le Crapaud. (*Idem*, 1891.)

3. L'Instinct chez les bêtes. (*Revue générale*, février et mars 1891.)
1^{re} étude.

4. L'Instinct chez les bêtes. Seconde étude. (Paris, 1892.)

5. Étude anatomique et physiologique sur le tube digestif des Hémiptères. — (Travail qui a mérité à l'auteur une bourse de voyage du Gouvernement en 1892.)

6. Éléments de géologie. (Autographié, 1892 — à l'usage des écoles d'agriculture.)

7. La Synthèse des êtres vivants. (*Revue générale*, 1893.)

8. La Chromophotographie. (*Idem*, 1893.)

9. L'Utilisation de la force des vagues. (*Idem*, 1893.)

10. La Fabrication du diamant. (*Idem*, 1893.)

11. La Lèpre. (*Idem*, 1893.)

C. M. A. Mercier. — Quatre traités (autographiés) :

1. Leçons élémentaires d'agriculture générale, à l'usage des écoles moyennes d'agriculture.

2. Leçons élémentaires de chimie, à l'usage des collèges et des écoles d'agriculture.

5. Leçons élémentaires de laiterie, à l'usage des écoles d'agriculture et des écoles ménagères agricoles.

4. Leçons élémentaires de culture pastorale, à l'usage des écoles ménagères agricoles.

M. Mercier a obtenu pour ces traités trois médailles d'or aux concours de Luxembourg (1891), d'Arlon et de Charleroi (1892).

D. M. E. Grogard. — 1. Carte agronomique de la région jurassique. — *Analyse chimique des sols des différentes assises géologiques.* — Échantillons des roches, sols, sous-sols et fossiles caractéristiques.

2. Carte agronomique adaptée au plan parcellaire de la commune de Saint-Mard. (Spécimen pour montrer l'utilité pratique de la carte agronomique.)

3. Étude du sol de la région jurassique. Brochure explicative de la carte agronomique. (Arlon, 1892.)

Deux médailles d'or ont été décernées à M. Grogard (Arlon et Charleroi, 1892) pour ses travaux géologico-agricoles.

N. B. L'étude de la région jurassique a été faite sous d'autres rapports par plusieurs professeurs de l'école :

1. La faune, par M. Cabeau.

2. La flore, par M. Lefèbvre.

3. Le climat, par M. Cabeau (observations météorologiques).

4. M. Mercier. — *L'analyse par la plante des sols des diverses formations géologiques de la région.* — Cultures expérimentales en pots.

5. M. Mercier. — La valeur des principaux engrais phosphatés dans les mêmes terrains avec étude comparative dans le sable pur, également au moyen de cultures en pots.

6. Les meilleures variétés de plantes fourragères, industrielles et alimentaires à cultiver dans le Luxembourg méridional, par M. Mercier, au moyen de champs d'expériences.

7. La culture de la betterave à sucre à introduire dans la région jurassique. (La variété Klein-Wanzleben a donné dans les communes de Sainte-Marie-lez-Etalle et de Lamorteau, des betteraves de 400 grammes en moyenne avec 13.50 p. % de sucre, lorsque la moyenne des sept cents analyses faites au laboratoire de Gembloux n'atteignait que 12 p. %.)

Les expériences ont valu à l'école un diplôme d'honneur avec médaille d'or encadrée au concours d'Arlon (1892).

E. M. E. Lejeune a publié « Les Progrès agricoles dans le Luxembourg ». (Arlon, 1892.)

Il a mérité une médaille d'or à Arlon (1892).

G. M. L. Bernard a obtenu une médaille d'or au concours de Charleroi pour études pratiques du génie rural dans les principales fermes du Luxembourg méridional.

II. M. L. Moncousin a mérité deux médailles d'or (Arlon et Charleroi. 1892) pour ses expériences horticoles, il a publié :

1. Les Plantes aquatiques de serre chaude. (*Bulletin de la Société française d'horticulture de Londres*, 1891.)
2. A travers la serre à palmiers du Jardin botanique de Kew. (*Idem*, 1891.)
3. Origine de l'azote et son rôle au point de vue de la végétation. (*Idem*, 1891.)
4. Kew Gardens. Historique et description du Jardin botanique de Londres. (*Bulletin de l'association des anciens élèves de l'école d'horticulture de Vilvorde*, 1891.)
5. Histoire et culture de l'*Odontoglossum crispum*. (*Idem*, 1893.)
6. Le marché du Covent-Garden à Londres. Deux articles. (*Bulletin horticole, agricole et apicole de Liège*, 1891.)
7. Culture des fougères exotiques. Cinq articles. (*Idem*, 1891.)
8. Culture du Gloxinia. (*Idem*, 1893.) Deux articles.
9. Forçage du Muguet. (*Idem*, 1893.)
10. Cours théorique et pratique d'horticulture à l'usage des écoles moyennes d'agriculture. Même cours approprié aux écoles ménagères agricoles.

IV. ÉLÈVES.

Population.

En 1891.			En 1892.			En 1893.			TOTAL. — 1891. 1892. 1893.
1 ^{re} année.	2 ^e année	TOTAL 1891.	1 ^{re} année.	2 ^e année	TOTAL 1892.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	TOTAL 1893.	
7	3	10	14	4	18	4	7	11	39

Le nombre donné est celui des inscriptions à la fin de l'année scolaire.

Examens de sortie. — A. En 1891, un élève a obtenu un certificat de capacité du 1^{er} degré, avec la plus grande distinction (9/10 des points).

Les deux autres ont obtenu un certificat du 2^e degré, avec distinction (7/10 des points).

B. En 1892, devant un jury spécial :

Les trois élèves ont obtenu un certificat du 2^e degré, avec distinction (7/10 des points).

C. En 1893, devant un jury présidé par M. H. Vanderyst, Inspecteur-adjoint de l'agriculture. Le jury était composé comme suit :

MM. E. Lhermitte, ingénieur, directeur du syndicat agricole de Marche, à Marche ;
 Lefèbvre, inspecteur vétérinaire de la province de Luxembourg, à Bastogne ;
 L. Fraters, membre du conseil administratif de la Société centrale forestière, et de la Commission provinciale d'agriculture du Luxembourg ;
 Braffort, député permanent, à Villers-sur-Semois ;
 Nicolay, président du Comice d'Arlon-Messancy, et
 Vériter, brasseur, à Saint-Léger :

Un élève a obtenu un certificat de capacité du 1^{er} degré, avec la plus grande distinction (9/10 des points).

Deux élèves ont obtenu un certificat du 1^{er} degré, avec grande distinction (8/10 des points).

Le quatrième a obtenu un certificat du 3^e degré (6/10 des points).

Cinq élèves ont subi avec succès l'examen d'admission à l'école supérieure d'agriculture de Louvain.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

La direction de l'école de Virton s'est assurée le précieux concours des agriculteurs les plus en renom de la contrée pour former la *Commission administrative de l'école*.

Une ferme de 35 hectares vient d'être annexée à l'École ; cette exploitation, dirigée par un des professeurs, constituera, pour les élèves, une véritable école d'application.

La ferme est le complément indispensable de l'école ; elle donne aux élèves le moyen de s'exercer à tous les travaux pratiques de la culture, d'étudier l'enchaînement des faits agricoles et de suivre les transformations incessantes et économiques de ces deux grandes forces productives : le capital et le travail.

Un jardin agricole, installé dans les dépendances du collège Saint-Joseph, pour toutes les cultures spéciales de la région et les cultures nouvelles à introduire, permet de suivre toutes les opérations de ces cultures, depuis la préparation du sol, le choix des engrais et des semences jusqu'à la récolte des produits. Il a non seulement l'avantage de mettre en lumière ces trois grands facteurs : les *travaux du sol*, la *restitution* et la *sélection*, qui doivent concourir à la solution de ce grave problème de la production économique, mais aussi de mettre sous les yeux des élèves et des cultivateurs des résultats *numériques* plus éloquents que le simple aspect des récoltes.

Quel enseignement pourrait mieux convaincre la masse des cultivateurs que la démonstration tangible des résultats acquis dans les cultures expérimentales ?

Dans ces derniers temps, la sélection a pris une place prépondérante dans la culture intensive ; elle en est devenue, au même titre que la restitution,

un des plus puissants auxiliaires. Il est donc nécessaire d'insister particulièrement sur ce point. Indiquer le moyen d'expérimenter et de conserver les variétés nouvelles, initier les élèves à la production des semences de choix, réunir et coordonner les résultats épars des nombreuses expériences qui ont été faites à ce sujet, appliquer ces données aux différentes conditions de sol et de climat, spécialiser le choix des variétés suivant la destination à laquelle on veut les affecter, telles sont les lignes saillantes des cultures spéciales. Pour faciliter la tâche des élèves, on met à leur disposition une collection de graines et d'épis comprenant les variétés les plus recommandables.

Un vaste jardin potager, fruitier, ainsi que des serres sont à la disposition des élèves : ils peuvent assister et participer aux principales opérations de culture maraîchère, d'arboriculture et de floriculture.

Un jardin botanique, plus particulièrement agricole, un arboretum forestier, des excursions dans le parc du château de La Claireau, permettent aux élèves de se familiariser avec le nom et le caractère des différentes plantes et des différentes essences d'arbres.

Plusieurs grandes fermes des environs sont pour les élèves un but d'excursions fort utiles.

Plusieurs brasseries, moulins perfectionnés, etc. ont aussi été mis à la disposition de l'école de Virton.

Pour les habituer à *l'esprit d'observation*, on exige des élèves qu'ils fassent, sous la direction des professeurs, un rapport écrit sur chaque excursion. Ces rapports, consignés dans des cahiers *ad hoc*, ainsi que des herbiers et des collections entomologiques, précieux résultats des excursions, resteront entre les mains des élèves pour leur instruction et leur usage personnel.

Les élèves sont autorisés à visiter l'établissement de *pisciculture* au château de Biourges : ils peuvent ainsi s'initier à tous les détails d'une industrie lucrative entre toutes, l'industrie piscicole.

Un rucher, établi d'après les méthodes les plus récentes, permet de donner aux élèves un enseignement à la fois théorique et pratique sur *l'apiculture*.

Enfin, pour couronner l'œuvre et lui donner sa complète organisation, la direction, grâce à la bienveillante et généreuse intervention du Gouvernement et de la province, annexa, en 1891, à l'école un *laboratoire de chimie*.

La chimie simple est impuissante à nous révéler le secret des transformations de la matière vivante ; mais la chimie agricole combinée avec la physiologie nous dira le pourquoi de toutes ces anomalies qui se rencontrent si fréquemment en agriculture.

Il est de la plus haute importance pour le cultivateur d'être initié aux secrets des observations météorologiques : il en découle toujours des conclusions pratiques dont il tire le meilleur parti pour adapter ses opérations culturales aux vicissitudes climatériques.

L'installation d'une *station météorologique* à l'école d'agriculture fournit aux élèves le moyen de connaître et de comprendre les influences atmosphériques.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	Fr.	DÉPENSES.	Fr.
Subside de l'État	3,000	Personnel	40,100
Minerval moyen des élèves	975	Laboratoire, bibliothèque, collections, matériel, chauffage, etc.	4,100
Total	3,975	Total	44,200

Déficit annuel, 7,225 francs, couvert par l'établissement.

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Outre un laboratoire spécialement affecté à l'usage des élèves pour les manipulations chimiques, il y a dans le même bâtiment un vaste laboratoire agricole et industriel destiné au public. Ce laboratoire, agréé par l'État pour la vérification des denrées alimentaires et par la Société générale des fabricants d'engrais chimiques de Belgique, est justement estimé et fait de nombreuses analyses. Les élèves de seconde année y assistent aux travaux les plus importants et les plus utiles au point de vue agricole. Il a acquis pendant la période triennale de nouveaux instruments pour les études bactériologiques.

Le jardin a reçu un nouveau contre-espalier et une pépinière expérimentale pour les plantations le long des routes de la province.

VIII. TABLEAU GÉNÉRAL DES RÉCOMPENSES OBTENUES PAR L'ÉCOLE RÉGIONALE PENDANT LES ANNÉES 1891, 1892 ET 1893.

1. Concours international d'enseignement agricole de Luxembourg (1891.)

Diplôme d'honneur avec médaille d'or encadrée au Collège St-Joseph, pour son enseignement professionnel agricole le plus complet approprié aux fils et aux filles de cultivateurs (école d'agriculture, école d'horticulture et école ménagère agricole.)

Diplôme d'honneur et médaille d'or encadrée [le premier prix sur trois concurrents, Virton, Carlsbourg et Longuyon (Meurthe-et-Moselle)] à l'école régionale de Virton, pour son enseignement scientifique adapté à la pratique agricole d'une façon très judicieuse qui a mérité les félicitations du Jury.

Médaille d'argent à l'école régionale, pour sa belle collection de plantes industrielles (champs d'expériences).

Médaille d'or à M. l'ingénieur Mercier pour son cours d'« Agriculture pastorale ».

Médaille d'argent à M. le professeur Grognard, pour un nouveau système de ruche.

2. *Concours du Comice d'Arlon-Messancy (1891).*

Médaille d'or à M. le professeur Mercier, pour une docte leçon de laiterie avec instruments, donnée pendant le concours.

3. *Concours régional agricole d'Arlon (15 août 1892).*

Diplôme d'honneur avec médaille d'or encadrée à l'école régionale de Virton, pour l'ensemble de son exposition d'enseignement agricole.

Diplôme d'honneur avec médaille encadrée à l'école régionale, pour son enseignement agronomique.

Médaille d'or à l'école régionale de Virton, pour champs d'expériences (premier prix partagé entre les trois écoles de Virton, de Carlsbourg et de Huy).

Médaille d'or à M. le professeur Mercier ;

Médaille d'or à M. le professeur Cabeau ;

Médaille d'or à M. le professeur Grognard ;

Médaille d'or à M. le professeur Moncousin ;

Médaille d'or à M. le professeur Lejeune, pour leurs travaux scientifiques (déjà spécifiés).

4. *Concours de Charleroi (4 septembre 1892).*

Diplôme d'honneur avec médaille d'or encadrée et 125 francs à l'école régionale de Virton (le premier prix sur trois concurrents, Virton, Carlsbourg et La Louvière).

Médaille d'honneur d'or à M. le professeur Mercier ;

Médaille d'honneur d'or à M. le professeur Cabeau ;

Médaille d'honneur d'or à M. le professeur Lefèbvre ;

Médaille d'honneur d'or à M. le professeur Bernard ;

Médaille d'honneur d'or à M. le professeur Grognard ;

Médaille d'honneur d'or à M. le professeur Moncousin, pour leurs travaux scientifiques.

5. *Concours pour bourses de voyage (Bruxelles 1892).*

Une bourse de voyage du Gouvernement a été méritée par M. le professeur Lefèbvre pour son « Étude anatomique et physiologique sur le Tube digestif des Hémiptères ».

CONCLUSION.

L'école régionale a donc obtenu en trois ans, comme école, c'est-à-dire pour son enseignement et ses travaux scientifiques, vingt-deux distinctions, dont vingt premières et deux deuxièmes.

Elle a été classée la première dans tous les concours internationaux d'en-

seignement agricole : une fois sans partage, à Luxembourg (1891); une autre fois avec l'école de Carlsbourg (15 août 1892), à Arlon ; et une troisième fois, de nouveau sans partage, à Charleroi (4 septembre 1892).

N. B. L'école d'horticulture de Virton, qui profite des installations et des travaux de l'école régionale, fait aussi profiter celle-ci de ses propres installations et de ses travaux. Elle a pour personnel enseignant les professeurs de l'école d'agriculture ; elle a mérité au concours d'Arlon :

Une diplôme d'honneur et une médaille d'or encadrée (premier prix), pour son enseignement ;

Une médaille d'or et trois médailles de bronze pour des expériences culturales.

Voir le « Rapport sur l'école d'horticulture de Virton ».

Enfin, l'école ménagère agricole de Vieux-Virton, qui dispose aussi des professeurs de l'école régionale, a obtenu aux concours de Luxembourg, d'Arlon et de Charleroi :

Quatre diplômes d'honneur avec médailles d'or encadrées, pour son enseignement et ses travaux ;

Une médaille d'or encadrée, etc. ;

Une médaille d'or, etc. ;

Une médaille d'or, pour divers produits ;

Une médaille d'argent, — ;

Une médaille de bronze, — ;

Dix diplômes avec médailles d'argent, pour collaboration.

Voir le « Rapport sur l'école ménagère de Vieux-Virton ».

Les établissements agricoles de Virton ont donc mérité en trois ans quarante six distinctions, dont trente-et-une premières.

13° École d'agriculture de Waremmé.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Les élèves sont admis à suivre les cours d'agriculture en sortant de la 5^e professionnelle. La durée des études est de deux ans. Toutefois, les élèves qui se destinent aux études agricoles supérieures font une troisième année dans laquelle ils s'occupent de la préparation de leur examen.

Les cours spéciaux leur sont donnés à part. Les autres branches sont étudiées conformément au programme suivi au collège pour les classes professionnelles (4^o et 3^o). Après ces deux années, les élèves subissent un examen devant un délégué du Gouvernement sur toutes les branches spéciales de l'enseignement agricole.

II. ENSEIGNEMENT ET EMPLOI DU TEMPS.

L'enseignement est donné conformément au programme qui a été approuvé par l'Administration de l'Agriculture pour les établissements du 2^e degré.

TABLEAU DE L'EMPLOI DU TEMPS.

Première année.

Heures.	Lundl.	Mardi.	Mercredi.	Jeucl.	Vendredi.	Samedi.
8½ à 9½	Physique.	Algèbre.	Arithmétique	Commerco.	Botanique.	Chimie.
9½ à 10½	Français.	Zoologie.	Zootéchnie.	Français.	Français.	Botanique.
11½ à 12	Chimie.	Flamand.	Minéralogie.	Algèbre.	Physique.	Flamand.
2 à 3	Agriculture.	Français.	Français.		Chimie.	Arpentago.
3 à 4	Géométrie.	Histoire.	Religion.		Géographie.	Religion.

Deuxième année.

Heures.	Lundl.	Mardi.	Mercredi.	Jeucl.	Vendredi.	Samedi.
8½ à 9½	Technologie.	Géologie.	Chimie.	Commerce	Français.	Zootéchnie
9½ à 10½	Algèbre.	Géométrie.	Français.	Agriculture.	Agriculture.	Botanique.
11½ à 12		Flamand.	Zootéchnie.	Français.	Économie rurale	Flamand.
2 à 3	Chimie.	Arboriculture	Arithmétique		Géométrie.	Arpentage.
3 à 4	Français.	Histoire.	Religion.		Géographie.	Religion.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

M. l'abbé Schoolmeesters, directeur.

M. Louis Beaulieu, ingénieur agricole donnant les cours de seconde année et les cours de chimie.

M. Henri Claes, ingénieur agricole donnant les cours de première année.

M. P. J. Delbrouck, professeur de mathématiques.

IV. ÉLÈVES.

La population de l'école s'est maintenue pendant les trois années écoulées :

Elle était, en 1890-1891, de 19 élèves.

en 1891-1892, de 21 —

en 1892-1893, de 16 —

La population actuelle est de 17 élèves. Dans ce nombre ne sont pas compris les élèves suivants les cours préparatoires.

16 élèves se sont présentés aux examens de fin d'année, qui étaient présidés par M. Jadoul, agronome de l'État; 12 ont reçu le diplôme délivré conformément à la circulaire ministérielle du 14 novembre 1890; 2 élèves, qui ont été préparés à l'école, ont entrepris les études supérieures, l'un à Louvain, l'autre à Gembloux.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Outre les choses montrées en classe et les excursions faites par les élèves, un champ d'expériences d'assez vaste étendue, situé dans le jardin du collège, est à la disposition des professeurs et des élèves. L'an dernier, un terrain d'un hectare et demi avait été mis en culture pour des expériences.

VI. RECETTES ET DÉPENSES.

Ce tableau rend compte des recettes et dépenses de l'école pendant les trois années écoulées.

ANNÉES.	TRAITEMENT des professeurs	ÉLÈVES.		MINERVAL	SUBSIDE de L'ÉTAT.	FRAIS d'entretien du LABORATOIRE
		1 ^{re} anné.	2 ^e anné.			
1890-1891	3,400 »	12	8	4,500 »	2,000 »	550 »
1891-1892	3,500 »	10	11	4,550 »	2,000 »	525 »
1892-1893	3,600 »	11	5	4,200 »	2,000 »	575 »
	10,500 »			4,250 »	6,000 »	1,650 »

Récapitulation.

Dépenses	{	Traitement du personnel	fr.	10,500	»
		Frais d'entretien		1,650	»
				<u>12,150</u>	»
Recettes	{	Minerval	fr.	4,250	»
		Subsides		6,000	»
				<u>10,250</u>	»
Déficit			fr.	1,900	»

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Les locaux sont de construction récente; les collections sont entretenues et augmentées dans la mesure du possible.

ANNEXE N° 8.

ÉCOLES MÉNAGÈRES AGRICOLES.

Six écoles ou sections ménagères agricoles se sont ouvertes pendant la période triennale écoulée, savoir :

- 1° à Brugelette;
- 2° à Gysegem;
- 3° à Heule;
- 4° à La Hulpe;
- 5° à Oosterloo;
- 6° à Virton.

Les rapports sur la marche de ces établissements forment la présente annexe.

Quatre nouvelles écoles de cette catégorie ont été subsidiées récemment et feront par conséquent l'objet du rapport triennal suivant. — Ces écoles fonctionnent à Bouchout, à Overyssehe, à Herve et à Bastogne.

1° Section ménagère agricole annexée à l'école normale et au pensionnat des Sœurs de l'Enfant Jésus, à Brugelette.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Le véritable but de la section ménagère agricole de Brugelette est de donner aux jeunes filles, appartenant à la classe moyenne et aisée, des connaissances théoriques et pratiques propres à en faire d'utiles auxiliaires de l'agriculteur, aimant la vie et les mœurs simples des campagnes, des ménagères intelligentes, amies de l'ordre, du travail et de l'économie.

Toute jeune personne ayant terminé ses études y trouve un complément à son éducation, tandis que les élèves trop jeunes ou non encore capables d'en suivre les cours peuvent s'y préparer au pensionnat.

La durée des cours est de cinq mois.

La première session a ordinairement lieu d'octobre à mars, la seconde, d'avril à septembre.

L'expérience ayant prouvé que cinq mois est un laps de temps insuffisant pour s'exercer aux travaux d'hiver et à ceux d'été, la plupart des parents consentent à laisser leurs enfants à la section pendant un an ⁽¹⁾.

(1) A partir de 1894, le Département de l'Agriculture a fixé à une année la durée des études dans toutes les écoles ménagères agricoles.

A la fin de chaque session, les élèves qui réunissent les points exigés obtiennent un diplôme.

Le jury est composé de la Directrice et du personnel enseignant de l'école

II. ENSEIGNEMENT.

Le programme d'enseignement comprend :

Religion et morale. — Conditions générales de la vie morale et des biens moraux. — Devoirs envers Dieu, l'État, les supérieurs et les inférieurs.

Utilité morale des associations.

Devoirs de la vie journalière.

Moralité de la vie agricole et rôle moral de la fermière.

Arithmétique. — Application des quatre règles fondamentales du système métrique et de la règle de trois.

Éléments de géométrie intuitive.

Rédaction. — Rédaction de lettres sur les affaires usuelles du ménage. — Récapitulation usuelle des règles grammaticales.

Éléments d'histoire naturelle. — a). Chimie. Notions générales. Étude des principaux corps simples et composés qui entrent dans la constitution du sol, des plantes, des animaux et des produits employés dans le ménage agricole.

b). Physique. Explication des appareils et instruments employés dans l'agriculture : thermomètre, baromètre, densimètre, siphon, etc.

c). Botanique. Notions élémentaires d'organographie, principales plantes utiles et nuisibles.

d). Zoologie. Notions élémentaires d'animaux utiles et nuisibles.

Éléments d'agriculture, de culture potagère et de floriculture. — Diverses classes du sol. — Assainissement et travail du sol. — Engrais. — Semences. — Travaux d'entretien, de récolte pour les diverses plantes et notamment pour les plantes fourragères et graminées des prairies. — Établissement et division du jardin potager de la ferme. — Culture des principaux légumes ; leur conservation. — Notions élémentaires sur les arbres fruitiers. — Entretien et exploitation du verger. — Conservation des fruits. — Vente et emballage. — Culture de quelques arbustes et fleurs d'ornementation de la ferme.

Zootéchnie. — Du choix des vaches laitières. — Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie. — Alimentation rationnelle. — Préparation des aliments.

Logement. — Soins préventifs. — Soins en cas de maladie. — Vêlage. — Traite. — Élevage et engraissement des veaux. — Engraissement du bétail.

Race porcine. — Choix. — Hygiène. — Alimentation. — Élevage

De l'utilité du mouton et de la chèvre dans les petits ménages ruraux.

Basse-cour. — Les meilleures races d'oiseaux de basse-cour. — Le poulailler, la nourriture, la ponte, les œufs, l'incubation naturelle et artificielle.

— Élevage. — Engraissement.

Les lapins.

Hygiène des animaux et médecine vétérinaire domestique.

Laiterie. — Composition du lait. — Contrôle du lait. — Altération du lait. — Sa conservation. — Écrémage, procédés divers.

Traitement de la crème. — Barattage — Délaitage. — Malaxage. — Conservation, emballage et vente du beurre.

Utilisation du lait écrémé.

Principes généraux de la fabrication du fromage Fabrication de divers fromages.

Installation d'une laiterie et d'une fromagerie.

Associations coopératives.

Économie domestique. — a). De l'habitation. — Ameublement et tenue de la maison. — Chauffage. — Principaux comestibles. — Appareils de chauffage et leur entretien. — Éclairage. — Matériaux. — Ventilation.

b). Vêtements — leur entretien, lavage, repassage, etc. — Considérations économiques relatives à l'achat, etc.

c) Aliments. — Farine et pain. — Viandes. — Légumes et fruits : achat et conservation. Préparation des aliments. Nécessité d'une bonne alimentation. Poissons.

Éléments de pédagogie et d'hygiène. — Les conditions du développement corporel, intellectuel, moral des enfants. — Principes d'éducation physique, intellectuelle et morale.

Hygiène de l'homme. Soins à donner aux malades. Préparation des médicaments Premiers secours en cas d'accidents.

Notions de commerce et de comptabilité. — Étude très élémentaire des marchandises (factures, lettres de voiture, etc.), liquidation des opérations de commerce. (Billets au porteur, accreditifs, lettres de change, chèques, etc.)

Tenue des livres de comptabilité (comptes courants, compte des intérêts.)

Notions élémentaires sur les opérations de bourse (achat et vente d'actions, obligations, fonds publics). — Comptabilité du ménage et de la ferme.

L'emploi du temps est réglé comme suit :

Les matinées sont généralement consacrées aux cours théoriques et pratiques de laiterie et d'économie domestique; les après-midi au lavage, détachage, repassage, coupe et confection, etc., à l'étude et aux cours théoriques.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel de l'école comprend :

1^o La directrice, chargée de la surveillance générale : elle veille à l'exécution des programmes. à l'ordre, à la discipline et donne le cours de savoir vivre ;

2^o Un professeur de religion et morale ;

3^o Un ingénieur agricole, professeur adjoint d'agriculture ;

4^o Une régente d'agriculture, de pédagogie et de rédaction ;

5^o Une régente d'hygiène et de sciences naturelles ;

6^o Une régente d'économie domestique et d'arithmétique ;

7° Une maîtresse-économe chargée des exercices pratiques d'économie domestique et des préparations culinaires;

8° Une maîtresse de comptabilité, de coupe et de confection;

9° Une régente, diplômée de l'État, donne les cours de zootechnie et de laiterie.

IV. ÉLÈVES.

Les élèves sont internes. Pour être admises à la section, les jeunes personnes doivent en faire la demande à la directrice. Cette demande doit être accompagnée des pièces ci-après :

1° Un extrait de l'acte de naissance de l'aspirante. Il est à désirer que celle-ci ait au moins seize ans;

2° Un certificat de vaccine et de bonne santé;

3° Un certificat de bonne conduite, délivré par le bourgmestre de la commune où l'aspirante réside;

4° Un certificat d'études primaires ou moyennes.

Voici, par année scolaire, le chiffre de la population de l'école :

1891-1892. Neuf élèves ayant suivi tous les cours.

Dix élèves n'ayant pas suivi tous les cours.

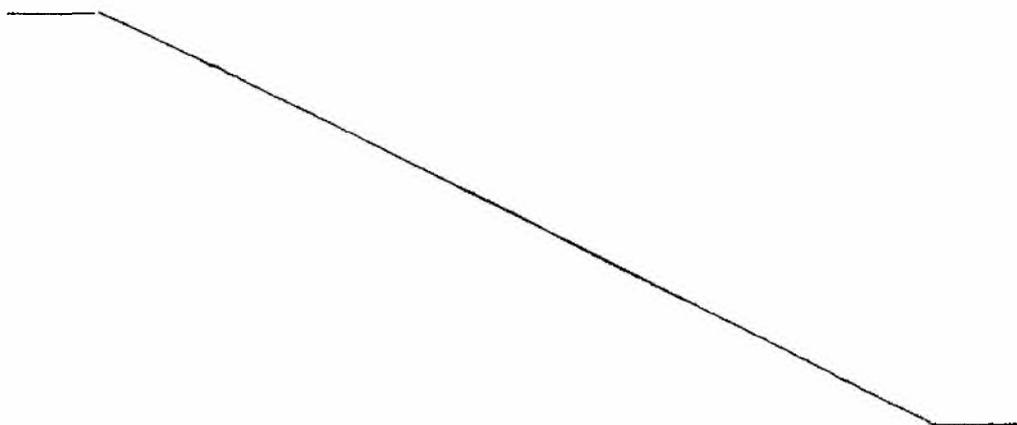
1892-1893. Neuf élèves ayant suivi tous les cours.

Dix-neuf élèves n'ayant pas suivi tous les cours.

Les élèves se montrent généralement appliquées à l'étude et au travail, les maîtresses s'efforçant de les leur rendre le plus attrayants possible.

Les examens établis pour clôturer une session ne permettant pas de juger de la valeur d'une élève, les travaux de l'année entrent en ligne de compte. Aussi y a-t-il chaque mois une épreuve théorique et pratique, dont les résultats sont acquis à chacune des aspirantes au diplôme. De même, à la fin du mois, la note de conduite est traduite en points, portés au relevé général sous le titre de morale pratique.

La répartition des points se fait conformément au tableau ci-dessous.



N° D'ORDRE.	INDICATION DES COURS.	SESSION.		EXAMENS.	
		Théorie. 140 p.	Pratique. 135 p.	Théorie. 140 p.	Pratique. 135 p.
1	Religion et morale	40	50	40	»
2	Arithmétique et rédaction	45	»	45	»
3	Alimentation	40	45	40	45
4	Choix et entretien des vêtements; lavage et travaux à l'aiguille	40	45	40	45
5	Ameublement et tenue de la maison; chauffage, éclairage, etc.	40	45	40	45
6	Éléments d'histoire naturelle	40	»	40	»
7	Éléments d'agriculture et de culture potagère. . .	45	20	45	20
8	Éléments de zootechnie	45	20	45	20
9	Laiterie	45	20	45	20
10	Éléments de pédagogie.	40	»	40	»
11	Hygiène de l'homme.	40	45	40	45
12	Comptabilité	40	45	40	45

Maximum total : 600 points.

La nature et le nombre des questions, ainsi que la durée des épreuves, sont réglés comme suit :

MATIÈRES DE L'EXAMEN.	NOMBRE DE QUESTIONS. (Théorie).	DURÉE DES ÉPREUVES	
		ÉCRITES.	PRATIQUES.
Religion et morale.	2	Heures. 1	Heures. »
Arithmétique.	2	3	»
Rédaction	»		
Alimentation	2	1	2
Vêtements { Choix Entret en. Travaux à l'aiguille	2	1	»
Coupe et confection	»	»	»
Ameublement	2	1	2
Éléments d'histoire naturelle	2	1	»
Éléments d'agriculture et de culture potagère.	3	2	2
Zootechnie.	2	1	1
Laiterie	2	1	2
Éléments de pédagogie.	2	1	»
Hygiène de l'homme.	2	1	1
Comptabilité	2	3/4	3/4

Le diplôme mentionne les branches sur lesquelles l'élève a subi avec succès l'épreuve déterminée. Il est signé par la Directrice et le personnel enseignant.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Pour l'enseignement pratique, l'établissement possède de nombreux matériaux de démonstration; ce sont notamment :

Des *appareils* nécessaires pour l'exécution d'expériences simples pour la laiterie, l'agriculture et la physique;

Des *collections* : insectes utiles et nuisibles, denrées alimentaires, conserves, œufs de diverses espèces;

Des *échantillons* de lin, de coton, de laine, de soie et de leurs produits; — de graines agricoles et potagères, de sols, d'engrais;

Des *tableaux* représentant la coupe des animaux de boucherie, les principales races d'animaux domestiques; des *tableaux* pour l'enseignement des premiers principes de botanique et d'économie animale;

Des *herbiers*;

Des *diagrammes* indiquant la richesse nutritive, le prix et le degré de digestibilité des substances alimentaires; — des *diagrammes* indiquant la richesse des matières fertilisantes, etc.

Chaque fois que l'occasion se présente, tant dans l'enseignement théorique que pratique, le personnel enseignant s'efforce de faire pénétrer dans l'esprit des élèves les idées d'ordre, d'économie qui doivent présider à la gestion d'une ferme modèle. En outre, il a soin de leur inspirer le goût de la vie rurale, en faisant ressortir les avantages immédiats à retirer de l'instruction professionnelle qu'elles reçoivent.

Afin de pouvoir s'exercer avec fruit aux préparations culinaires, les élèves de la section disposent d'une cuisine parfaitement outillée où elles préparent des repas pour un petit nombre de personnes, s'initiant à la composition d'une alimentation simple et réparatrice fournie au plus bas prix possible.

Quoique restreinte (1), l'exploitation agricole répond pleinement aux exigences d'une installation de l'espèce; les régentes ont à leur usage, pour l'enseignement pratique, une laiterie bien aménagée; l'établissement possède, en outre, un verger, un jardin potager, un jardin à fleurs, etc.

Toutefois, pour empêcher que les exercices pratiques imposés aux élèves ne dégénèrent en travaux pénibles, les occupations les plus fatigantes sont réparties entre les personnes attachées au service de l'établissement.

VI. BUDGET.

L'État intervient par un subside annuel de 2,000 francs dans les dépenses de l'école.

(1) Environ 15 hectares.

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Le local affecté à l'école ménagère agricole de Brugelette comprend :

1° Une classe où se donnent les cours théoriques.

2° Une laiterie située au Nord, dans un lieu légèrement souterrain et tranquille, loin des étables, des fosses à fumier, à l'abri d'émanations malsaines. Une laverie servant d'annexe permet d'y entretenir une grande propreté. La laiterie est divisée en quatre pièces distinctes, destinées : l'une, à l'écroumage ; la deuxième, à la fabrication du beurre ; la troisième, à la fabrication du fromage, et la quatrième, à la conservation du beurre.

3° Différentes pièces pour les préparations culinaires ;

4° Un fournil ;

5° Un fruitier ;

6° Une buanderie et une salle de repassage ;

7° La ferme :

a) Étable à vaches laitières ;

b) Étable à bœufs ;

c) Étable à veaux ;

d) Étable à génisses ;

e) Étable pour bêtes à l'engrais ;

f) Porcherie double ;

g) Poulailleur ;

h) Clapier ;

i) Rucher.

Outre les objets intuitifs signalés précédemment, l'école dispose des divers appareils nécessaires 1° à la laiterie, notamment une écrémeuse Baby Alpha, une baratte Victoria, un malaxeur à arc BB, une presse à fromage, thermomètres, lactodensimètre, lactobutyromètre, récipients, etc. ; 2° à la préparation de la nourriture du bétail (coupe-racines, hache-paille, douche, etc.) ; 3° aux différentes opérations culturales.

2° École professionnelle d'agriculture pour jeunes filles annexée au pensionnat des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Gysegem lez-Alost (Flandre orientale).

I. ORGANISATION.

L'école professionnelle d'agriculture a été définitivement organisée à la rentrée d'octobre 1891-1892, de manière à pouvoir admettre aux maximum 15 élèves prises parmi les élèves du pensionnat, filles de cultivateurs ou de propriétaires ruraux, ayant atteint l'âge de 14 ans, et éventuellement deux externes.

L'école est placée sous la direction de M. l'abbé Vanderschucren, directeur de l'école moyenne libre à Alost, pour ce qui concerne les études agricoles.

L'ordre intérieur et le règlement général de l'école sont confiés à la direction des religieuses, qui s'occupent des branches d'instruction et de l'économie domestique.

La durée des études est d'une année.

II. ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne d'après le programme déterminé par le Département de l'Agriculture.

L'emploi du temps se fait d'après le tableau suivant :

JOURS.	8 à 9.	9 à 10.	10½ à 11½	11½ à 11½	1½ à 4.	5 à 7.
Lundi	Rédaction	Histoire	Arithmétique	Lecture	Dessin prolongé jusque 2 1/2 heures. — Travaux à l'aiguille.	Devoirs et étude des leçons théoriques.
Mardi	Flamand	Français	"	Dictée	Laiterie : théorie et pratique. — Zootechnie, etc.	
Mercredi	"	Géographie	Comptabilité	Hygiène	Laiterie. — Hygiène. — Zootechnie. . .	
Jeudi	"	Histoire	Arithmétique	Econ. domestique théorique.	Lecture. — Travaux à l'aiguille.	
Vendredi	Religion et morale .	Éléments de sciences naturelles.	"	Dictée	Français. { Travaux à l'aiguille. Horticulture. — Culture maraîchère.	
Samedi	Flamand	Histoire	10½ à 11 arithmétique.	11 h. Religion.	Savoir vivre. — Travaux à l'aiguille. . .	

1° Avant le déjeuner : Écrémage à la centrifuge ; les élèves y procèdent à tour de rôle.

Elles procèdent au nettoyage. Tous les jours les tables sont dressées et servies par les élèves ;

2° Le mardi et le jeudi, par séries de trois ou quatre élèves, elles prennent part à la préparation du diner ;

3° Toutes les semaines, les élèves, par séries de deux ou trois élèves, assistent à l'une ou l'autre opération de la lessive du linge ou du repassage.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

1° *Directeur de l'école* : M. l'abbé Vanderschuren, professeur de culture potagère, de jardinage, de culture pastorale ;

2° M. l'abbé Vermoesen, professeur de religion ;

3° M^{lle} Vanderschueren, diplômée de l'école de laiterie de Wevelghem et de l'école ménagère de Tuckelhausen (Bavière), maîtresse de laiterie, de zootechnie, d'élevage et d'hygiène ;

4° Plusieurs religieuses sont chargées d'enseigner l'arithmétique, la rédaction, la pédagogie, l'hygiène, la comptabilité agricole, l'économie domestique ;

5° Une sœur s'occupe du ménage et de l'ordre intérieur ;

6° Répétition de la pratique de laiterie par une sœur, élève diplômée de l'école de Battice.

IV. ÉLÈVES.

En 1891-1892, 13 élèves internes et deux externes, dont 6 ont obtenu le certificat, à la suite d'examens régulièrement subis tant pour la partie pratique que pour la partie théorique.

En 1892-1893, 14 élèves internes ont suivi les cours ; 8 ont obtenu un certificat.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

L'enseignement pratique comprend : laiterie, fromagerie, jardinage, planter, sarcler, soin des couches, arrosage.

Élevage rationnel, comptabilité, porcherie, basse-cour, cuisine, buanderie, fabrication du pain, lessive, repassage.

VI. BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES.

Recettes ordinaires. Un subside du Gouvernement . . . fr. 2,000 »

Dépenses ordinaires : Le directeur. fr.	500	»
Le personnel enseignant.	1,000	»
Réparations diverses.	100	»
Acquisition d'instruments nouveaux et de collec- tions utiles.	250	»
Récompenses et rémunérations aux élèves pour travail, etc., consistant : en livres, brochures et ins- truments utiles	50	»
Installation des forceries pour légumes, culture sous verre.	100	»
Total	2,000	»

3° École ménagère agricole annexée au pensionnat de Heule.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

Depuis le mois de février 1891 est annexée au pensionnat de Heule une école de laiterie et d'agriculture, où les élèves reçoivent, en dehors des heures de classe, des notions très pratiques sur l'agriculture et l'organisation de la laiterie à la ferme. Dans cet enseignement sont indiqués les moyens de retirer de la laiterie le plus gros bénéfice possible.

Le cours est suivi par les élèves internes et externes sur la demande des parents. Il se compose de leçons théoriques et pratiques données à des heures déterminées.

II. ENSEIGNEMENT (PROGRAMMES ADOPTÉS. EMPLOI DU TEMPS.)

Le programme adopté comporte ce qui suit :

1° *Notions d'agriculture.* — Notions faciles sur le sol, la plante, sa formation et son alimentation. — Récolte et soins du fourrage. — Culture maraîchère. — Soins du verger. — Récolte et conservation des fruits.

2° *Laiterie.* — Nature du lait, sa composition. — Soins à donner au lait. — Écrémage et barattage. — Préparation et conservation du beurre. — Fabrication de différentes espèces de fromages.

3° *Zoologie.* — La vache à lait. — Entretien et nourriture. — Élevage du mouton à lait, du veau, etc.

4° *Hygiène et économie domestique.* — Aérage et propreté de la maison et des écuries. — Remèdes à employer, soins à donner en cas d'accidents.

5° *Tenue des livres* appropriée aux nécessités de la ferme.

Les élèves reçoivent deux leçons de théorie par semaine. Chacune de ces leçons dure une heure. Elles ont, en outre, à tour de rôle, différentes leçons de pratique, généralement trois, parfois quatre ou même cinq selon les saisons.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT (COMPOSITIONS, TRAVAUX PARTICULIERS).

Les leçons de théorie sont données par Mlle Léonie Tanghe, élève diplômée de l'école de Soumagne. Quant aux leçons pratiques, elles sont dirigées en partie par Mlle Tanghe et en partie par des institutrices appartenant au personnel enseignant du pensionnat.

Les compositions sur les matières enseignées ont lieu trois fois par an. Une première avant la nouvelle année, une deuxième avant Pâques et une troisième avant les vacances d'août. Pour les travaux particuliers, les élèves travaillent sous la surveillance de la maîtresse de laiterie ou d'une institutrice désignée à cet effet.

IV. ÉLÈVES (POPULATION PAR ANNÉE SCOLAIRE, APPLICATION).

Depuis son existence, l'école d'agriculture et de laiterie a toujours compté de 20 à 25 et de 25 à 30 élèves. Ainsi, en 1891-1892, année où elle fut ouverte, elle compta 22 élèves; en 1892-1893 le nombre monta à 24, et pour l'année scolaire 1893-1894, il y a 27 élèves qui suivent les cours.

Les élèves travaillent avec assiduité; elles se mettent à l'œuvre avec une satisfaction visible surtout en ce qui concerne les différents travaux pratiques qui leur sont désignés.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

L'enseignement pratique comprend les différents travaux relatifs à la laiterie. Ainsi, les élèves s'exercent à l'écémage mécanique, au barattage, etc; Elles s'occupent de la fabrication de différentes espèces de fromage.

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL.

L'institut met à la disposition des élèves qui suivent les cours deux locaux : une cuisine avec fourneau et cave pour les différents travaux et une salle d'école où se donnent les leçons de théorie.

Le matériel de laiterie comprend :

- 1° Une écrémeuse Baby Alpha ;
- 2° Une petite baratte Victoria ;
- 3° Un malaxeur ;
- 4° Une lyre et moules pour la fabrication du fromage de Hollande ;
- 5° Des crémomètres ;
- 7° Des lactobutyromètres ;

L'institut possède également les moules et les instruments nécessaires pour la fabrication de différentes espèces d'autres fromages, tels que : le Port-du-Salut, le fromage de Herve, le Pont-l'Évêque et le Camembert.

4° École ménagère agricole annexée au pensionnat des Sœurs du Sacré-Cœur de Marie, à La Hulpe.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE.

L'école professionnelle d'agriculture pastorale, annexée au pensionnat des Sœurs du Sacré-Cœur de Marie, à La Hulpe, sous l'inspection du Gouvernement, a été organisée, en mai 1891, de telle façon que les élèves du pensionnat puissent suivre ce cours sans négliger les cours d'enseignement moyen supérieur donnés à l'établissement. Les élèves s'y appliquent donc aux branches de l'enseignement moyen et reçoivent en même temps un enseignement agricole pastoral d'après un programme approuvé par le Gouvernement. L'école reçoit également des jeunes filles qui se présentent exclusivement pour se perfectionner dans l'art agricole sans suivre les cours d'enseignement moyen.

II. ENSEIGNEMENT (PROGRAMMES ADOPTÉS); EMPLOI DU TEMPS.

En 1891, lors de la création de la susdite école, M^{lle} Irma Maréchal, maîtresse de laiterie diplômée de l'école de Battice, fut désignée par le Gouvernement pour donner aux élèves de l'école agricole annexée au pensionnat de La Hulpe, les cours de laiterie, d'économie domestique rurale, d'agriculture, de zootechnie et de comptabilité.

Dès l'année 1892, l'établissement a suivi le programme officiel du Gouvernement paru au mois de décembre 1891 tel qu'il a été communiqué par l'inspection de l'agriculture.

Emploi du temps.

Jours.	Heures.	THÉORIE.	PRATIQUE.	Observations.
Lundi . . .	9 à 10	»	Laiterie.	<p>A. Les heures non indiquées sont employées à l'enseignement.</p> <p>B. Chaque semaine il y a cinq ou six heures employées à une excursion et à la visite de la basse-cour et de ses dépendances.</p> <p>C. Les élèves qui suivent exclusivement le cours d'agriculture emploient les heures libres à l'économie domestique pratique, à la tenue et l'entretien de la basse-cour et de ses dépendances; aux travaux du jardinage sous la direction des religieuses.</p>
— . . .	5 à 6	Éléments de sciences naturelles.	»	
Mardi . . .	8 à 10	»	Laiterie et tenue du ménage.	
— . . .	10 à 11	Zootechnie	»	
— . . .	11 à 11½	Comptabilité de la laiterie.	»	
Mercredi . .	9 à 10	»	Tenue du ménage.	
— . . .	1½ à 2½	Éléments de sciences naturelles.	»	
— . . .	5 à 6	Agriculture.	»	
Jeudi	8 à 10½	»	Barattage et nettoyage de la laiterie.	
— . . .	1½ à 2½	Zootechnie.	»	
Samedi . . .	9½ à 10½	Laiterie.	»	
— . . .	5 à 6	Agriculture.	»	

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel du cours d'agriculture pastorale comprend deux institutrices; les cours d'enseignement moyen que les élèves suivent sont donnés par le personnel enseignant de l'établissement.

IV. ÉLÈVES (POPULATION PAR ANNÉE SCOLAIRE, APPLICATION).

Examen. — En 1891, les cours ont été suivis par 7 élèves.

En 1892, 8 élèves ont été inscrites, mais 2 d'entre elles n'ont suivi les cours que temporairement.

En 1893, 4 élèves ont suivi régulièrement les cours.

L'année scolaire 1893-1894 comprend 8 élèves, dont une suit exclusivement les cours de l'école professionnelle d'agriculture pastorale.

Les élèves s'appliquent avec zèle à l'étude; elles s'initient avec ardeur aux travaux qu'elles sont appelées à diriger un jour, et suivent les cours avec un intérêt qui satisfait pleinement le personnel enseignant.

Les résultats obtenus à la fin de chaque année scolaire sont satisfaisants, les élèves ayant gagné, en moyenne, plus des trois quarts des points attribués à l'examen théorique, oral et pratique.

Enseignement pratique. — L'enseignement pratique comprend spécialement tous les travaux expliqués au cours théorique de laiterie; quelques travaux au jardin potager; la tenue du ménage intérieur et tout particulièrement de la laiterie.

V. BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES.

L'État alloue annuellement une subvention de 1,000 francs à l'école de La Hulpe.

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL (SITUATION).

L'établissement possède :

a) Une petite exploitation pour l'initiation des élèves à tous les travaux pratiques du ménage et de la ferme;

b) Un local pour la laiterie comprenant trois pièces :

1° La laiterie proprement dite, où l'on dépose le lait et où se fait l'écrémage; on y trouve l'écrémeuse centrifuge de Laval, le contrôleur Victoria, la presse à fromage, les formes à fromages, le densimètre, le thermomètre, les crémomètres, le lactobutyromètre, la bascule et quelques collections élaborées avec le concours des élèves servant aux démonstrations du cours théorique;

2° Une pièce pour le barattage et le malaxage du beurre comprenant la

baratte, le malaxeur et ses accessoires, le thermomètre, les récipients pour le lait et l'eau, une table, une balance Roberval et un tableau noir;

3° Une pièce pour le lavage où se trouve la pompe, la chaudière et les instruments nécessaires au nettoyage des ustensiles.

Ces locaux ont une bonne ventilation, reçoivent une grande lumière par des fenêtres opposées et ont une situation agréable et tranquille.

5° École ménagère agricole annexée au pensionnat des Sœurs de Saint François, à Oosterloo.

I. ENSEIGNEMENT. — PROGRAMME ADOPTÉ.

La durée des études est de cinq mois. Il y a deux sessions par année du 15 mars au 15 août et du 1^{er} octobre au 1^{er} mars.

Les institutrices suivent le programme arrêté par le Gouvernement ; il comprend :

Les éléments d'agriculture, culture potagère et floriculture, les éléments de zootechnie, la laiterie et fromagerie et la comptabilité.

Emploi du temps.

Avant midi.

Après-midi.

JOURS.	5 ½ à 5 heures. 1 ^{er} et 2 ^e groupe.	5 à 6 ½ heures		TRAVAUX PRATIQUES de 8 à 10 heures.		TRAVAUX PRATIQUES de 10 à 11 ½ heures.		1 ½ à 4 heures. 1 ^{er} et 2 ^e groupe.	1 à 4 ½ heures. 1 ^{er} et 2 ^e groupe.	DE 1 ½ à 3 ½ heures les ÉLÈVES DÉBUTÉS.	3 ½ à 4 ½ heures. 1 ^{er} et 2 ^e groupe	4 ½ à 6 ½ heures I — II	6 ½ à 7 heures. I — II	7 à 8 ½ heures. I — II	8 ½ heures. I — II					
		I	II	I	II	I	II													
Lundi . . .	Lever. — Toilette. — Prière du matin. Étable. — Propreté et entretien du ménage. Écrémér. — Entretien de la fromagerie. Messe. — Entretien du dortoir. — Déjeuner.			Cuisine (2 élèves). Boulangerie (id.).	Laiterie et fromagerie.	Cuisine (2 élèves). Boulangerie.	Laiterie et fromagerie.	Dîner. — Propreté et entretien du ménage. — Récréation.	Comptabilité de la laiterie.	Théorie de la laiterie.										
Mardi . . .				Cuisine (id.). Chambre à passer.	Idem.	Cuisine (2 élèves). Chambre à passer.	Idem.									Théorie de zootechnie.				
Mercredi . .				Banderie (tout le groupe).	Idem.	Banderie (tout le groupe).	Idem.									Théorie d'agriculture ou jardin.				
Jeudi . . .				Théorie de la laiterie.	Théorie de la laiterie.	Leçon d'arithmétique.	Idem.									Théorie et pratique d'ouvrages manuels.				
Vendredi . .				Cuisine (2 élèves). Boulangerie.	Laiterie et fromagerie.	Cuisine (2 élèves). Boulangerie.	Idem.									Théorie de zootechnie.				
Samedi . . .				Économie domestique.	Idem.	Jardinage.	Idem.									Théorie d'agriculture ou jardin.				
Dimanche .				Instruction à la chapelle.		Catéchisme.										Salut.				
											Gouter. — Récréation.		Étude.		Souper. — Propreté et entretien du ménage.		Raccourci de vêtements, (tr. (Lecture ou chant.)		Prière du soir. — Coucher.	

II. PERSONNEL ENSEIGNANT (COMPOSITIONS, TRAVAUX PARTICULIERS).

M. l'abbé Gillis, directeur du couvent, professeur de religion et de morale.

M^{lle} J. Beeckman, professeur de laiterie, fromagerie, agriculture, jardinage.

M^{lle} L. Van Heurck (sœur M. Archangela), professeur de zootechnie et de comptabilité.

Il y a deux compositions durant chaque session. On tient compte du nombre de points obtenus par ces compositions. Les élèves de l'école préparent elles-mêmes, à différentes reprises, du beurre, du fromage, des conserves de fruits et de légumes; elles font des travaux à l'aiguille, etc.

Dans plusieurs expositions agricoles, les travaux des élèves ont remporté des récompenses consistant en médailles et diplômes, notamment en 1892 à Moll et à Bruxelles; en 1893, à Bouchout, à Westerloo et à Bruxelles (alimentation).

III. ÉLÈVES (POPULATION PAR ANNÉE SCOLAIRE). — APPLICATION. — EXAMEN.

Les examens de sortie ont lieu devant un jury qui confère les certificats de capacité. Ce jury se compose du personnel enseignant et de trois membres qui représentent respectivement le Gouvernement, la Société provinciale d'agriculture et le Comice agricole.

1^{re} SESSION. — ÉTÉ 1892. — 12 ÉLÈVES.

Points obtenus sur 400 :

1 ^{re} élève	349 1/4
2 ^e —	343 1/4
5 ^e —	341 1/2
4 ^e —	340 1/4
5 ^e —	338 1/4
6 ^e —	334 1/2
7 ^e —	310 1/4
8 ^e —	305 1/4
9 ^e —	287 1/2

(Trois élèves ne se sont pas présentées aux examens.)

2^e SESSION. — HIVER 1892-1893. — 7 ÉLÈVES.

Points obtenus sur 400 :

1 ^{re} élève	371 1/2
2 ^e —	309 1/2
3 ^e —	303

(Quatre élèves ne se sont pas présentées aux examens.)

3^e SESSION. — ÉTÉ 1893. — 8 élèves.

Points obtenus sur 400 :

1 ^{re} élève	578 3/4
2 ^e —	567 1/2
3 ^e —	559 1/4
4 ^e —	554 1/2
5 ^e —	539 1/2
6 ^e —	518 1/2

(Deux élèves ne se sont pas présentés aux examens.)

IV. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Les élèves sont partagées par groupe de deux, trois ou quatre élèves, d'après leur nombre, alternant hebdomadairement.

L'enseignement pratique comprend :

- La traite, les travaux de la laiterie et de fromagerie ;
- La coupe et la couture, le raccommodage des vêtements ;
- L'entretien du ménage ;
- La culture potagère.

V. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Voici les chiffres du budget de 1893.

RECETTES.	DÉPENSES.
1 ^o Subside du Gouverne- ment 750 »	1 ^o Traitement du personnel enseignant 1,500 »
2 ^o Subside de la province. 750 »	2 ^o Frais de nourriture et logement des élèves 2,600 »
3 ^o Subside de la Société provinciale d'agriculture. . . 250 »	3 ^o Frais généraux : entre- tien des locaux, réparation et remplacement d'ustensiles , chauffage et éclairage. . . . 500 »
4 ^o Pension des élèves . . . 2,600 »	
Total. . fr. 4,550 »	Total. . fr. 4,600 »

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL (SITUATION).

Les élèves de l'école ménagère agricole sont complètement séparées des pensionnaires ; elles occupent un local spécial où se donnent les leçons théoriques. Les leçons pratiques de laiterie et de fromagerie sont données à la laiterie du couvent où se trouve le matériel nécessaire.

**6° École ménagère agricole de Virton annexée à l'École d'agriculture
du collège Saint-Joseph.**

I. ORGANISATION.

L'École ménagère agricole de Virton est la première de l'espèce instituée en Belgique (22 mai 1891).

Elle est placée, pour les *études agricoles*, sous la direction de M. A. Mercier, ingénieur, ancien agriculteur, professeur à l'école d'agriculture de Virton, directeur du laboratoire y annexé; l'ordre intérieur et le règlement de l'école sont confiés à deux religieuses qui s'occupent de l'économie domestique et des branches d'instruction générale. Pour les travaux pratiques, les élèves sont partagées par groupes de deux ou trois, s'occupant pendant une semaine entière à une même fonction et alternant hebdomadairement; par cette disposition, elles se familiarisent avec le même exercice pratique.

Conditions : Elles ont été établies comme suit dès le début :

a) *Admission* : 1) nombre d'élèves fixé à 12 au maximum (nombre limité pour mettre les élèves dans la nécessité de répéter plus fréquemment les mêmes exercices et pour les rompre mieux à la pratique); 2) âge requis, 16 ans.

b) *Durée des études* : 3 mois avec deux sessions par année.

1^o Session d'hiver : du 2 janvier au 15 juin, avec quinze jours de vacances à Pâques.

2^o Session d'été : du 15 juin au 20 décembre, avec vacances (15 août au 1^{er} octobre) pendant les travaux de la moisson.

Les études se terminent par un examen subi devant un jury spécial qui confère un diplôme de capacité avec les distinctions : 1^{er} degré (8/10 des points) — 2^e degré (7/10) — 3^e degré (3/10).

II. NOUVELLE ORGANISATION. INSTALLATION A VIRTON (ST-MARD).

L'École, dès le début, fut annexée à l'orphelinat de Virton. La durée des études, d'abord fixée par le Gouvernement à cinq mois (deux sessions par année), fut jugée insuffisante pour remplir le programme; il fut décidé qu'au mois d'octobre 1892 la durée des cours serait désormais de dix mois. Le nombre des élèves, d'abord limité à 12, fut fixé à un maximum de 24, à l'instar des écoles-types de l'Allemagne. Les locaux de l'orphelinat, jugés trop restreints et ne se prêtant pas assez aux exercices pratiques de la ferme, furent abandonnés; l'école, à partir du mois d'avril 1892, fut transférée dans une exploitation agricole, à Virton (St-Mard).

Cette exploitation comprend :

1^o Deux hectares de verger et de jardins baignés par la rivière du Ton et par un étang (facilité pour l'élevage de la volaille);

2^o De vastes locaux d'habitation;

3^o De nombreuses dépendances bien assorties pour la basse-cour.

L'école forme ainsi un établissement complètement indépendant de tout autre pensionnat, uniquement affecté à l'éducation professionnelle des filles des cultivateurs.

II. ENSEIGNEMENT. EMPLOI DU TEMPS.

Programme de l'enseignement.

N° d'ordre.	COURS.	NOMBRE d'heures par semaine. THÉORIE	POINTS.	
			THÉORIE.	PRATIQUE.
1	Religion et morale.	1	20	»
2	Arithmétique et rédaction	2	30	»
3	Les aliments et leur préparation.	1	20	35
4	Ameublement et tenue de la maison; chauffage, éclairage, etc.	1	20	35
5	Les vêtements et leur entretien, lavage, repassage du linge, travaux à l'aiguille	1	20	30
6	Éléments d'histoire naturelle	1	20	»
7	Notions sur le climat, les engrais: culture pastorale.	1	20	45
8	Culture maraîchère. Arboriculture. Floriculture . . .	1	20	
9	Les éléments de zootechnie, hygiène, soins à donner aux veaux, porcs, etc. La basse-cour; l'apiculture.	2	30	45
10	Laiterie	2	30	45
11	Éléments de pédagogie; principes du développement corporel et intellectuel des enfants.	1/2	20	»
12	L'hygiène de l'homme; soins à donner aux malades.	1/2	20	30
13	Comptabilité	1	30	35
	Travaux de l'année . . .	45	300	300
	Examens . . .	»	300	300
			600	600

Emploi du temps.

Heures.	Lundt.	Mardi.	Mercredi.	Jeudi.	Vendredi.	Samedi.
8 h. 1/2	Tous les jours, pratique de la laiterie.					
40 h. 1/3	Arithmétique. Pratique de la cuisine. Comptabilité. Pratique de la cuisine. Arithmétique. Pratique de la cuisine.					
4 h. 1/2	Savoir-vivre.	Langue franç.	Hist. de la Belg.	Géog. de la Belg.	Hygiène.	Pédagogie.
2 h.	Rédaction.	Économ. dom.	Hygiène.	Économie dom.	Comptabilité.	Histoire naturelle.
3 h.	Rép. des cours théoriques de la semaine.	Théorie de l'agr.	Théorie de la Lait.	Théorie de l'agric.	Théor. de la Lait.	Rédaction.
4 3/4 h.	Étude.	Ouv. manuel.	Étude.	Ouvr. manuel	Étude.	Ouv. manuel.
6 h.	Id.	Horticulture.	Id.	Étude.	Id.	Étude.

N. B. — Tous les jours en été, pendant les récréations, jardinage.

Tous les lundis, conférences et répétitions des cours théoriques de la semaine.

Les vendredis, les élèves assistent au marché de Virton et s'y rendent compte du commerce.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Pendant la période triennale, le personnel enseignant a dû être augmenté et les installations considérablement multipliées et agrandies.

1^o Directeur de l'enseignement technique agricole, M. A. Mercier, ingénieur des mines, ancien agriculteur, professeur à l'école d'agriculture et directeur du laboratoire ;

2^o Directrice de l'école et de l'ordre intérieur, Sœur Irmine ;

3^o M. l'abbé Cabeau, professeur de sciences naturelles à l'école d'agriculture, professeur de religion, de morale et d'histoire naturelle.

4^o M. Léon Moncousin, diplôme de Vilvorde, professeur à l'école d'agriculture et directeur de l'école d'horticulture y annexée, professeur d'horticulture et de pratique du jardinage.

5^o Sœur Alfred, professeur de rédaction, d'arithmétique, d'hygiène, d'économie domestique, de comptabilité agricole et ménagère.

6^o Sœur Electa, travaux à l'aiguille ; repassage ;

7^o Sœur Jeanne, cuisine, lavage ; travaux à la basse-cour ;

8^o M^{me} Mercier, ancienne fermière, diplôme de l'école de laiterie de Ciney, théorie et pratique de la laiterie.

9^o M. Zant, travaux à la boulangerie, etc.

Travaux des professeurs. — *A.* — M. Mercier : 1^o Cours d'agriculture pastorale à l'usage de la fermière ; 2^o Cours théorique de laiterie.

M. Mercier a présenté ces deux cours aux Expositions de Luxembourg, d'Arlon et de Charleroi. Il a obtenu trois médailles d'or.

B. — M. Moncousin : Cours pratique d'horticulture et de jardinage à l'usage de la fermière.

V. ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

1^o Exercices pratiques à la laiterie, à la basse-cour, à la boulangerie, à la buanderie, au jardin potager, à la cuisine ; propreté et entretien du ménage. Travaux à l'aiguille, repassage du linge. Soins des légumes et des fruits.

Les élèves, par groupes de deux ou trois, restent attachés à un même exercice pendant toute une semaine et permutent hebdomadairement.

2^o Les vendredis, les élèves, à tour de rôle et par groupe de deux, visitent le marché de Virton et se rendent compte du commerce qui s'y fait.

3^o Les mercredis, promenades, visites des fermes ; excursions botaniques en été.

Part active prise par l'école à trois Expositions agricoles. — Récompenses obtenues.

A. Exposition internationale d'agriculture de Luxembourg (Grand-Duché), 21 juillet 1891.

L'école n'était installée que depuis deux mois (mai-juillet) lorsqu'elle fut invitée par le gouvernement du Grand-Duché à prendre part à l'Exposition de Luxembourg. Elle a obtenu :

- a) Un diplôme d'honneur et médaille d'or encadrée pour la laiterie;
- b) Une médaille d'or pour le cours d'agriculture pastorale à l'usage des élèves;
- c) Une médaille d'or pour produits de laiterie, beurre et fromage;
- d) Diplôme d'honneur et médaille d'or encadrée, avec félicitations du jury à l'unanimité, décernés à l'école ménagère agricole de Virton pour l'ensemble de ses travaux en *pleine activité* pendant l'Exposition et pour le but utilitaire qu'elle poursuit.

Les 10 élèves de l'école, sous la direction de deux religieuses et de M^{me} Mercier, ont pris part à l'Exposition.

B. Exposition d'Arlon 1892. — Concours régional agricole, le premier de l'espèce institué en Belgique.

L'école a obtenu :

- a) Un diplôme d'honneur et médaille d'or encadrée pour l'enseignement de la laiterie et de la fromagerie la plus complète, la plus pratique;
- b) Un diplôme d'honneur et médaille d'or encadrée pour l'enseignement agricole et ménager approprié à l'éducation professionnelle des filles des cultivateurs;
- c) Une médaille d'argent pour le beurre;
- d) Une médaille de bronze pour le fromage;
- e) Un diplôme d'honneur et médaille d'or à M^{me} Mercier, maîtresse de laiterie.

18 élèves, trois religieuses et M^{me} Mercier ont mis en activité tous les travaux de l'école.

C. Exposition de Charleroi 1892. — L'école a obtenu :

- a) Diplôme d'honneur et médaille d'or encadrée à l'école ménagère agricole de Virton;
- b) Dix diplômes avec médaille d'argent pour la collaboration des élèves de l'école pendant l'Exposition.

Tous les travaux de l'école étaient en activité pendant l'Exposition, comme à Arlon et à Luxembourg.

IV. ÉLÈVES.

Population par année scolaire.

En 1891. 1 ^{re} session d'été (22 mai-20 décembre).	10 élèves, dont
4 externes (première organisation, 5 mois d'études).	
En 1892. 2 ^e session d'hiver (janvier-août).	11 — dont
3 externes (première organisation, 5 mois d'études).	
En 1893 (octobre 1892-août 1893)	22 — dont
8 externes (deuxième organisation, 10 mois d'études).	

Des 11 élèves qui ont fréquenté l'école pendant la session d'été 1892, 5 ont voulu suivre le nouveau régime (dix mois de cours) et ont continué leurs études au mois d'octobre 1892.

Plusieurs élèves n'ont pu subir l'examen de sortie, étant rappelées dans leurs familles pour des raisons particulières ; 24 ont obtenu à l'examen de sortie des certificats de capacité comme suit :

Examens de sortie. — En 1891, devant un jury spécial :

6	élèves	ont	obtenu	un	certificat	de	capacité	du	1 ^{er}	degré,	8/10	des	points.	
2	—	—	—	—	—	—	—	—	du	2 ^e	degré,	7/10	des	points.
1	—	—	—	—	—	—	—	—	simplement	pour	la	laiterie.		
1	—	—	—	—	—	—	—	—	du	3 ^e	degré,	5/10	des	points.

En 1892, 1 élève a obtenu un certificat de capacité du 1^{er} degré, avec la plus grande distinction (9/10 des points).

2 élèves ont obtenu un certificat de capacité du 1^{er} degré avec distinction (8/10 des points).

1 élève a obtenu un certificat de capacité du 2^e degré avec distinction (7/10 des points).

En 1893, 2 élèves ont obtenu un certificat du 1^{er} degré avec la plus grande distinction (9/10 des points).

7 élèves ont obtenu un certificat du 1^{er} degré avec distinction (8/10 des points).

2 élèves ont obtenu un certificat du 2^e degré (7/10 des points).

VI. BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

A. Avril 1891. Première installation à l'orphelinat de Virton.

Dépenses :

a) Extraordinaires :	1 ^o d'installation fr.	3,742	97
	2 ^o de l'Exposition de Luxembourg . . .	1,191	39
b) Ordinaires :	1 ^o Personnel enseignant	5,550	»
	2 ^o Frais divers	475	»
	Fr.	<u>10,959</u>	<u>36</u>

Recettes :

Subside de l'État fr.	2,000	»	
Rétribution scolaire.	400	»	
Don.	3,600	»	
	Fr.	<u>6,000</u> »	
Balance. . . fr.	10,959	36	
	—	6,000	»
Déficit. . . fr.	<u>4,959</u>	<u>36</u>	

couvert par l'administration de l'école.

B. Avril 1892. — Deuxième installation dans une exploitation agricole à Virton (Saint-Mard).

Dépenses :

a) Extraordinaires : 1° d'installation nouvelle et plus complète. fr.	6,094 30
2° de l'Exposition d'Arlon, août 1892	4,681 69
3° de l'Exposition de Charleroi, septembre 1892	4,245 69
b) Ordinaires : 1° Personnel enseignant	6,200 »
2° Frais divers matériel et exploitation	2,954 77
c) Déficit de la première année à charge de l'école.	4,959 36
	Fr. 23,135 81

Recettes :

1° Produits des jardins, verger, basse-cour . fr.	4,200 »
2° Rétribution scolaire	860 »
3° Subside de l'État.	2,000 »
4° Subside de l'État ultérieurement (1)	1,000 »
5° Subside de la province	500 »
6° Don particulier	4,000 »
	Fr. 6,560 »
Reste à charge de l'école. fr.	16,575 81

C. 1895.

Dépenses :

1° Reste à charge de l'école fr.	16,575 81
2° Personnel enseignant	6,200 »
3° Frais divers : Achat de machines ; couveuse artificielle, etc.; bibliothèque et annonces dans les journaux.	3,323 50
	Fr. 26,099 31

Recettes :

1° Subside de l'État. fr.	3,000 »
2° Subside extraordinaire.	4,000 »
3° Subside de la province.	500 »
4° Rétribution scolaire.	2,020 »
5° Produits des jardins, verger, basse-cour	4,525 »
	Fr. 8,845 »
Reste à charge de l'école. fr.	17,254 41

(1) Ce subside de 1,000 francs fut accordé comme complément après l'exposé du budget des installations nouvelles et des travaux des Expositions.

VII. LOCAUX ET MATÉRIEL.

L'école, depuis la seconde installation à Virton-Saint-Mard, répond parfaitement à sa destination : 1° Elle est située dans un village dont les habitants sont, pour la plupart, cultivateurs; 2° elle occupe une petite ferme comprenant : un verger, trois jardins légumiers et fruitiers, arrosés par une rivière et un étang.

La maison d'habitation comprend de vastes locaux bien appropriés et des caves très avantageuses pour la laiterie et la fromagerie. De nombreuses dépendances pour la basse-cour, trois écuries, deux granges, des remises, fournil, etc., se prêtent fort bien aux exercices pratiques pour la formation professionnelle des jeunes fermières.

CONCLUSION.

Cette exploitation rurale est située à 10 minutes de l'école d'agriculture, annexée au Collège Saint-Joseph; les professeurs s'y rendent facilement pour donner les cours spéciaux.

L'école ménagère agricole de Virton peut être considérée comme une école-type dans l'espèce; elle est indépendante de tout autre pensionnat de demoiselles; vraiment autonome pour mieux atteindre son but, dirigée par une communauté de quatre religieuses uniquement attachées à cet enseignement technique, l'école se trouve ainsi à l'abri de toute immixtion étrangère et offre les meilleures conditions d'ordre et de stabilité et de développement d'un enseignement complet adapté à l'éducation professionnelle des filles des cultivateurs.

De plus, située à l'extrême limite du pays, dans une province essentiellement agricole (où domine la petite culture et où, par conséquent, les soins industriels et économiques des ménagères constituent les principales ressources des cultivateurs), l'école ménagère agricole est appelée à rendre de grands services. Le Luxembourg méridional, avec son sol fertile, composé d'argile, de calcaire et de la marne des terrains jurassiques, se prête admirablement à l'établissement des prairies qui, le long des cours d'eau, sont de qualité excellente. (*Essai sur l'économie rurale*, E. de Laveye.)

Le commerce de beurre est susceptible de prendre une rapide extension dans la région. On peut bien augurer de ces progrès dans l'industrie laitière par les fruits qu'a déjà produits l'école depuis son établissement :

1° Deux de ses élèves, M^{lles} Lambin et Cabeau, ont dirigé l'école de laiterie de Nivelles. M^{lle} Cabeau a été chargée par le Gouvernement de diriger des écoles volantes de laiterie dans le pays de Wavre, de Jodoigne et de Libramont;

2° Deux autres élèves, à la demande du Comice agricole d'Arlon-Messancy, ont popularisé cet enseignement dans le pays d'Arlon

3° D'autres ont porté le bienfait de cet enseignement dans les cantons d'Etalle, de Bertrix, de Bastogne, de Messancy, d'Houffalize. Et celles qui sont rentrées dans leurs familles ont rapporté au foyer paternel le bon goût pour la tenue du ménage, l'ordre, l'économie et l'exactitude dans la comptabilité agricole.

(24)

ANNEXE N° 9.

NOTE GÉNÉRALE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LAITERIE PENDANT
LES ANNEES 1891, 1892 ET 1893.

En créant les écoles de laiterie, le Gouvernement a adopté un double système : dans la partie wallonne du pays, il a fondé les écoles temporaires; dans la partie flamande, il a institué, à titre d'essai, une école permanente et a fait donner de nombreuses conférences dans un grand nombre de localités. C'est le plus souvent chez un propriétaire ou un fermier, ami du progrès, qu'on installe le matériel strictement nécessaire, des professeurs et des maîtresses donnent, pendant quelques temps, des cours théoriques et pratiques sur la fabrication du beurre et du fromage, l'hygiène du bétail et la culture pastorale.

La première de ces écoles en pays wallon fut établie à Soumagne en mars 1890.

La seconde fut établie à Battice quelques mois après.

La direction de ces deux premières écoles de laiterie fut confiée à M. Chevron, professeur à l'Institut agricole de Gembloux.

L'état de santé de M. Chevron ne lui permettant pas de continuer ce service, la direction des écoles temporaires de laiterie fut remise, en 1890, à M. Alfred Dijon, ingénieur agricole à Huy :

L'organisation générale des écoles temporaires de laiterie est expliquée dans le rapport présenté aux Chambres par M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. (Voir pp. 3 à 5.)

Pendant la dernière période triennale, des écoles ont été principalement établies dans les provinces de Luxembourg, de Liège et de Namur.

Les cours ont lieu tous les jours, excepté le dimanche.

Les heures des cours varient dans chaque école.

Les élèves ont quatre heures de travail pratique et deux heures de cours théorique.

La comptabilité la plus rigoureuse est pratiquée.

Chaque élève est obligée de tenir note de la quantité de lait qu'elle travaille, de la valeur des produits réalisés et de la valeur moyenne obtenue de chaque litre de lait employé.

Retournées chez elles, les élèves sont à même de mettre la comptabilité en pratique, non seulement pour la laiterie, mais encore pour tous les produits qui, dans une ferme, sont du ressort de la fermière.

A la fin des cours, les élèves peuvent se présenter devant un jury, qui leur délivre un diplôme, si leurs capacités sont jugées suffisantes.

Dans la partie flamande du pays une école permanente de laiterie a été organisée à Wevelghem; elle s'est ouverte le 1^{er} août 1890 dans la ferme de M. d'Hout-Verheust et sous la direction de M. Frédéric d'Hout, directeur du laboratoire communal de Courtrai.

De nombreuses élèves sont venues s'y former et ont quitté l'école pour suivre des voies diverses : plusieurs ont appliqué leurs connaissances dans la ferme paternelle et y dirigent la laiterie; d'autres sont devenues maitresses de laiterie; enfin, quelques-unes ont été appelées à la direction de laiteries coopératives.

Des cours temporaires de laiterie d'une durée de trois mois ont été institués dans le Limbourg et de nombreuses conférences spéciales ont répandu dans un grand nombre de localités les méthodes nouvelles de fabrication.

Les tableaux ci-après résument la situation par la période triennale écoulée.

Tableau général des écoles temporaires de laiterie ouvertes en 1891, en 1892 et en 1895.

cours de trois mois.

PROVINCE DE LIÈGE.

Année.	Localités.	Nombre d'élèves diplômées.
1891. . . .	Battice (1 ^{re} session).	7
1891. . . .	Battice (2 ^e session).	9
1892. . . .	Vié	9
1892. . . .	Dalhem	17
1892. . . .	Beaufays	12
1892. . . .	Sprimont (2 ^e session)	8
1893. . . .	Waremmé (1 ^{re} session)	9
1893. . . .	Waremmé (2 ^e session)	9

PROVINCE DE LIMBOURG

	Localités.	
1893. . . .	Lummen	13
1893. . . .	Brée.	9
1893. . . .	Looz la Ville. (Cours ne se terminant qu'en 1894.)	

PROVINCE DE LUXEMBOURG.

	Localités	
1893. . . .	Bastogne	11

PROVINCE DE NAMUR.

Années.	Localités.	Nombre d'élèves diplômés.
1891.	Ciney	10
1891.	Couvin	6
1891.	Ermeton s/Biert.	10
1892.	Sauvenière	7
1892.	Jambes (1 ^{re} session)	8
1892.	Jambes (2 ^e session).	6
1892.	Grand Manil	9
1893.	Éghezée (1 ^{re} session)	9
1893.	Éghezée (2 ^e session)	7
1893.	Walcourt.	8

Il convient de signaler également un cours en quinze leçons donné en 1891 à Braine-le-Comte, un cours d'un mois à Nivelles en 1892, des cours d'un mois à Roux-Miroir et à Incourt en 1893, trois sessions d'un mois à Wavre et deux sessions de même durée à Seneffe en 1893.

Enfin, rappelons que des conférences spéciales de laiterie et de fromagerie comprenant une ou plusieurs leçons, ont été organisées dans les localités indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau des conférences spéciales données sur la laiterie.

En 1891.		En 1892.				En 1893.	
Localités.	Nombre.	Localités.	Nombre.	Localités.	Nombre.	Localités.	Nombre.
Anseghem	7	Andrimont	6	Evegnée.	6	Adeghem	6
Anvaing.	4	Astene	15	Fleron	6	Auloy	6
Assenede	8	Assenois	7	Florenville	5	Assenede	3
Attre	3	Attert	6	Furnes	5	Barchon	6
Borsbeke	21	Aubange	6	Ghistelles	7	Bastogne	6
Buggenhout	8	Aubel	6	Goé	6	Bertrix	6
Cruyshautem	1	Autelbas	6	Gomzée	6	Bocholt	3
Denderwindeke	3	Bachte-Maria-Laerne	3	Gondregnies	3	Bolland	6
Denterghem	3	Baelen	6	Gothem	5	Borgerhout.	5
Gerpennes	30	Bassevelde	3	Grammont	1	Bruxelles	8
Gheel	7	Bautersem	3	Grand-Metz	5	Comblain-au-Pont.	6
Hal	6	Beeringen	10	Grand-Rechain.	6	Cugnon	6
Herdersem	15	Beirendrecht	5	Haecht	8	Fall-Mheer	13
Heurne	7	Beveren-Waes	5	Hamme	3	Gerdingen	3
Hooglede	5	Bilstain	6	Harmignies.	3	Gheel	10
Incourt	6	Boisschot	7	Heinsch.	6	Groote-Brogel	3
Londerzeel	2	Buvange	6	Herek-la-Ville	3	Halloux-Limbourg.	6
Meerbeke	15	Charleroi	1	Heuzy	6	Hamme	3
Merckem	7	Charneux	6	Hoddbomont	6	Hamoir	6
Roulers	6	Chevetagne	5	Hoogstraeten	5	Hoorebeke-S ^{te} -Marie	6
Schelderode	8	Cornesse	6	Itegem	7	Jalhay	6
Seneffe	5	Dixmude	7	Jalhay	6	Jehonville	6
Sichem	6	Donck	3	Jambes	7	Juseret	6
Thielt	2	Eeckere	7	Landen	6	Louveigné	6

En 1891.		En 1892.				En 1893.	
Localités.	Nombre.	Localités.	Nombre.	Localités.	Nombre	Localités.	Nombre.
Trazegnies	3	Lavaux	6	Saint-André	6	Montzen	6
Vellem-Buysem	2	Lemberge	7	Santhoven	7	Ninove	8
Virton	3	Leval-Trahégnies	3	Schooten	3	Noduwez-Linsmeau	3
Vollezeele	9	Libramont	6	Sichem	7	Op-Iltre	3
Westerloo	7	Lierneux	10	Sirault	3	Opont	6
Wielsbeke	3	Lierre	6	Soiron	6	Orges	6
Wontergem	8	Liers	15	Sottegem	5	Paliseul	6
		Linth	7	Stembert	6	Roulers	6
		Londerzeel	4	Strypen	7	Schoorisse	6
		Longlier	7	Thimister	6	Sibret	6
		Louveigné	6	Velsicque-Ruddershoven	7	Somergem	3
		Lummen	3	Vielsalm	6	Spa	6
		Moll	3	Waarloos	5	Staden	6
		Nazareth	3	Warneton	7	Vollezeele	2
		Neerheylissem	5	Wegnez	6	Waasmunster	3
		Nylen	6	Westerloo	7	Wegnez	6
		Obaix-Buzet	4	Wevelghem	17	Wetteren	6
		Olne	6	Woubrechtgem	7		
		Polleur	6	Wuiterhoven	3		
		Rethy	7	Xhendelesse	6		
		Rissegem	3	Zetrud-Lumay	3		

ANNEXE N° 10.

NOTE SUR LES COURS D'AGRONOMIE AUX ADULTES PENDANT
LES HIVERS 1890-1891, 1891-1892, 1892-1893.

ORGANISATION GÉNÉRALE.

Les cours élémentaires d'agriculture, appelés cours d'adultes, comportent quinze leçons, à donner à partir de la seconde moitié du mois d'octobre jusqu'au mois de mars d'après le programme ci-après ; ils sont institués, après examen, dans les communes qui en font la demande.

Sont admis aux cours les jeunes gens adultes et les cultivateurs qui se font inscrire, au préalable, chez le bourgmestre de la commune.

Le cours n'a pas lieu s'il ne réunit au moins quinze élèves réguliers.

Le cours est donné en flamand dans les localités où prédomine l'emploi de cette langue. L'enseignement théorique est complété par des démonstrations à pied d'œuvre pendant la période culturale. Le jour et l'heure des leçons sont portés à la connaissance du public par les soins de l'autorité locale et des Comices.

Des récompenses consistant en livres peuvent être délivrées, à titre d'encouragement, aux quatre premiers concurrents qui, à la suite d'une épreuve spéciale et facultative sur le cours d'agronomie, obtiennent le nombre de points le plus élevé assigné à l'ensemble des matières du concours.

Le conférencier doit entretenir d'abord son auditoire de choses qui lui sont familières, par exemple : les cultures et les procédés de culture de la région, les assolements, la nature du sol, ses avantages et ses inconvénients ; les industries agricoles locales, les foires et les marchés ; les rendements obtenus à l'étranger ; enfin, la crise agricole déterminée par les découvertes de la science et les remèdes que cette science apporte avec elle pour conjurer la crise qu'elle a produite.

Ce n'est qu'après avoir captivé de la sorte l'attention et la confiance de son auditoire que le professeur abordera la série des questions qui l'amèneront insensiblement à l'exposé des éléments de la science agricole.

Il se demandera successivement : De quoi se compose une plante ? Comment elle se nourrit ? Quelle est la composition élémentaire de ses cendres ? Quel est le rôle de l'air et de l'eau dans l'alimentation des végétaux ? Quelle est la composition du fumier et du purin ? Quels sont leurs avantages et leurs inconvénients ? Comment on les complète par les engrais chimiques ? Comment la plante peut renseigner le cultivateur sur la nature des éléments fertilisants qui manquent au sol, etc.

Les questions capitales sur lesquelles il importe d'insister peuvent se réduire aux points suivants :

1° *La doctrine de la restitution*, dont on peut fournir la démonstration intuitive par les cultures dans le sable ou les champs de démonstrations (analyse du sol par la plante, dominantes, engrais complets et incomplets);

2° *La sélection des plantes*, par le choix des graines et les nouveaux procédés d'ensemencement et de préparation du sol (semoirs, démonstrations expérimentales, etc.);

3° *Contrôle des engrais et des semences*. Service des laboratoires d'analyses. Contrats avec les fournisseurs d'engrais et de semences. Mode de prélèvement des échantillons;

4° *Les méthodes rationnelles de travail mécanique du sol* et les nouveaux assolements basés sur ces méthodes (avantage des nouvelles charrues, herses, sarclouses, bineuses, etc., et des moissonneuses, faneuses; défoncements, drainage);

5° *Alimentation rationnelle du bétail*, principes élémentaires de l'élevage et de la sélection des animaux; hygiène de l'étable;

6° *Traitement rationnel du lait*, du beurre et du fromage;

7° *Notions pratiques de culture maraîchère et d'arboriculture* (le jardin potager et le verger du cultivateur);

8° *Notions élémentaires d'économie rurale et de comptabilité agricole* (nécessité de l'association; syndicats; métayage; subordination des intérêts des fermiers et des propriétaires; assurances; dangers de la culture extensive sans capital ni engrais suffisants, capital nécessaire à la culture intensive, etc.);

9° *Agronomes de l'État et enseignement agricole*. But de l'institution des agronomes, Services qu'ils sont appelés à rendre aux cultivateurs, création des champs d'expériences, consultations orales, écrites, etc. Nécessité de l'enseignement agricole, écoles professionnelles d'agriculture de l'État, écoles subsidiées.

Une conférence est consacrée à chacune des cultures spéciales les plus importantes de la région, envisagée au triple point de vue du traitement du sol, des engrais et de la sélection des plantes. Le professeur insiste aussi sur les cultures à introduire ou à abandonner suivant les indications de l'agronome de la région, qui est chargé de contrôler cet enseignement et qui doit se tenir à la disposition des professeurs pour leur fournir tous les renseignements désirables et leur permettre de répondre, en connaissance de cause, aux questions qui leur sont posées.

Tableau des cours institués de 1890-1891 à 1892-1893.

Des cours d'agronomie pour adultes ont été institués dans les communes ci-après pendant les hivers 1890-1891, 1891-1892, 1892-1893.

Région de la Flandre orientale.

En 1890-1891.	En 1891-1892.	En 1892-1893.
Alost.	Alost.	Aeltre.
Audegem.	Auwegem.	Appelterre.
Audenhove-Sainte-Marie.	Baardegem.	Auwegem.
Baelegem.	Basel.	Basel.
Basel.	Caprycke.	Bouchaute.
Eecloo.	Denderbelle.	Buggenhout.
Eename.	Destelbergen-Beirvelde.	Caprycke.
Erembodegem.	Deurle.	Erwetegem.
Ertvelde.	Erembodegem.	Evergem.
Essche-Saint-Liévin.	Ertvelde.	Grimminge.
Hamme (Zogge).	Ertwetegem.	Impe.
Hautem-Saint-Liévin.	Evergem.	Kerkxken.
Leeuwergem.	Kerkxken.	Laerne.
Machelen.	Lemberge.	La Pinte.
Maercke Kerkhem.	Lokeren,	Lemberge.
Maldegem.	Meerdonck.	Lootenhulle.
Meerendré.	Meerendré.	Meerdonck.
Moerbeke.	Nevele.	Meire.
Oosterzeele.	Olsene.	Nevele.
Ophasselt.	Overboelaere.	Oordegem.
Oultre.	Poucques.	Oostacker.
Poucques.	Santbergen.	Peteghem.
Saint-Gilles (Waes).	Saffelare.	Ressegem.
Selzaete.	Somergem.	St-Gilles-lez-Termonde.
Somergem.	Stekene.	Schelderode.
Syngem.	Velsicque-Ruddershove.	Stekene.
Tamise.	Voorde.	Strypen.
Vinderhaute.	Waarschoot.	Waarschoot.
Wieze.	Woubrechtgem.	Welle.

Région de la Flandre occidentale.

Ardoye.	Aerseele.	Aerseele.
Cortemarck.	Beveren-lez-Roulers.	Alveringhem.
Coxyde.	Boesinghe.	Bavichove.
Denterghem.	Coolscamp.	Beveren (Roulers).
Eessen.	Gits.	Boesinghe.
Iseghem.	Iseghem.	Clercken.
Kemmel.	Kemmel,	Courtrai.
Lichtervelde.	Lauwe.	Crombeke.
Moorslede.	Ledeghem.	Eeghem.
Neuve-Église.	Lichtervelde.	Handzaeme.

En 1890-1891.	En 1891-1892.	En 1892-1893.
Oudenburg.	Mouscron.	Ingelmunster.
Pervyse.	Neuve-Église.	Ledeghem.
Ploegsteert.	Oostnieuwkerke.	Meulebeke.
Proven.	Ploegsteert.	Oostnieuwkerke,
Ramscapelle.	Reninghelst.	Pitthem.
Reninghelst,	Roulers.	Saint-André lez-Bruges.
Ruyssede.	Sainte-Croix.	Saint-Jean lez-Ypres.
Saint-Genois.	Schuyfferskapelle.	Staden.
Swevezele.	Staden.	Thourout.
Tiegheem.	Thielt.	Uytkerke.
Thielt.	Thourout.	Vlamertinghe.
Watou.	Voormezele.	Waerdamme.
Wynkel-Saint-Eloi.	Wacken.	Wulpen.
Westoutre.	Wareghem.	Wulvernighem.
	Westoutre.	Zedelghem.
	Woumen.	
	Wulpen.	
	Zarren.	
	Zwevezele.	

Région de la Campine (Anvers).

En 1890-1891.	En 1891-1892.	En 1892-1893.
Anvers (Kiel).	Aertselaer.	Baelen lez-Gheel.
Esschen.	Beersse.	Beersel.
Heffen.	Boisschot.	Bevel.
Herenthout.	Bonheyden,	Contich.
Meir.	Hersselt.	Gheel (Bele).
Oelegheem.	Gheel (Larum).	Halle.
Olmen.	Lichtaert.	Merxplas.
Oppuers.	Linth.	Oorderen.
Raevels.	Loenhout.	Ramsel.
Reeth.	Meerle.	Ruysbroeck lez-Puers.
Saint-Léonard.	Minderhout.	Saint-Amand lez-Puers.
Stabroeck.	Mortsel.	Santhoven.
Thielen.	Oolen.	Thisselt.
Veerle.	Oostmalle.	Turnhout (Severdonck).
Vremde.	Steelen (Gheel).	Vlimmeren.
Vosselaer.	Vorselaer.	Vorst.
Wavre-Notre-Dame.	Waelhem.	Weelde.
Zoersel.	Wavre-Sainte-Catherine.	Wommelghem.
	Wilryck.	Zoerle-Parwys.
	Wyneghem.	

Région de la Campine (Limbourg).

En 1890-1891.	En 1891-1892.	En 1892-1893.
Asch.	Coursel.	Beerigen.
Bilsen.	Donck.	Beverloo.
Caulfile.	Eelen.	Bocholt.
Diepenbeek.	Genck.	Boorsheim.
Ellicum.	Gruitrode.	Dilsen.
Hasselt.	Grand-Spauwen.	Exel.
Helchteren.	Herck-Saint-Lambert.	Eygen-Bilsen,
Kermpt.	Hoesselt.	Gerdingen.
Lommel.	Houthalen.	Haelen.
Loxbergen.	Kessenich.	Heppen.
Op-Glabbeek.	Lanaeken.	Heusden.
Ophoven.	Lille-Saint-Hubert.	Kermpt.
Op-Oeteren.	Opgrimby.	Linckhout.
Petit-Brogel.	Pael.	Molenbeersel.
Rothem.	Stockroye.	Overpelt.
Stockheim.	Sutendael.	Quaedmechelen.
Tessengerloo.	Wimmertingen.	Spalbeek.
Tongerloo.	Zonhoven.	Vucht.
Wychmael.		Weyer.
Wyshagen.		
Zeelhem.		
Zolder.		

Région du Brabant.

En 1890-1891.	En 1891-1892.	En 1892-1893.
Aerschot.	Bael.	Autre-Eglise.
Boortmeerbeek.	Baisy-Thy.	Asbeek.
Bousval.	Becquevoort.	Bergh lez-Vilvorde.
Corbais.	Beersel.	Bierbeek.
Duysbourg.	Bergh.	Bierges.
Etterbeek.	Bornival.	Borgtlombeke.
Geet-Betz.	Bunsbeke.	Brages.
Huyssinghen.	Castre.	Braine-le-Château.
Iltre.	Corbeek-Loo.	Budingen.
Jauche.	Dion-le-Val.	Bueken.
Lennick-Saint-Quentin.	Elewyt.	Céroux-Mousty.
Lillois.	Enines.	Cumptich.
Melin.	Erps-Querbs.	Esschene lez-Assche.
Nieuwenrode.	Geest-Gérompont.	Goyck.
Offus-Ramillies.	Grand-Bigard.	Gossoncourt (Tirlemont).
Oplinter.	Greze-Doiceau.	Hamme-Mille.
Ottignies.	Hérinnes.	Helmet (Schaerbeek).
Overysse.	Hever.	Itterbeek.
Peuthy.	Leeuw-Saint-Pierre.	Jauchellette.
Rixensart.	Londerzeel.	Merchtem.
Ruysbroeck.	Machelen.	Meysse.

En 1890-1891.

Saintes.
Ternath.
Thielt-Notre-Dame.
Tilly.
Vlesenbeke.
Waenrode.
Weert-Saint-Georges.
Willebringen.
Wolverthem.
Zellick.

En 1891-1892.

Maransart.
Meysse.
Ohain.
Opprebais.
Opwyck.
Orbais.
Overyssche.
Rillaer.
Rummen.
Saventhem.
Tubize.
Vossem.
Walhain-Saint-Paul.
Wambeek.
Wesembeek.
Wommersen.

En 1892-1893.

Nodebais.
Oiskerke.
Sichem lez-Diest.
Sterrebeek.
Tourinnes-Saint-Lambert.
Tourneppe.
Velthem.
Vollezeele.
Waterloo.
Watermael.
Wesemael.
Winghe-Saint-Georges.

Région du Limon (Hainaut).

En 1890-1891.

Athis.
Attre.
Brasmenil.
Chapelle-à-Wattines.
Everbecq.
Forest lez-Frasnes.
Gaurain (Ramecroix).
Gouy lez-Piéton.
Horrues.
La Hamaide.
Lombise.
Marcq.
Masnuy-Saint-Jean.
Moustier lez-Frasnes.
Naast.
Pont-de-Loup.
Pottes.
Quévy-le-Petit.
Tongres-Notre-Dame.
Villers-Saint-Ghislain.
Waudrez.

En 1891-1892.

Angre.
Béclers.
Blaton.
Bois-de-Lessines.
Brasmenil.
Brugellette.
Chapelle-à-Wattines.
Ghoy.
Harmignies.
Haulchin.
Lens.
Lombize.
Marquain.
Mellet.
Meslin-l'Évêque.
Nalinnes.
Neufmaison.
Œudeghien.
Pont-à-Celles.
Saint-Sauveur.
Seneffe.
Thulin.
Trivières.
Wanfercée-Baulet.

En 1892-1893.

Aiseau.
Angre.
Attre.
Blaugies.
Boignée.
Châtelineau.
Écaussines-d'Enghien.
Genly.
Harmignies.
Isières.
Ladeuze.
Liberchies.
Marbais-la-Tour.
Marquain.
Masnuy-Saint-Jean.
Meslain-l'Évêque.
Obourg.
Ostiches.
Quévy-le-Petit.
Saint-Sauveur.
Seneffe.
Thulin.
Trivières.
Vellereille-le-Brayeux.
Wasmes-Audemez-Briffœuil
Waudregnies (Chièvres).

Région du Limon (Hesbaye).

En 1890-1891.	En 1891-1892.	En 1892-1893.
Beuzet.	Bommershoven.	Attenhoven.
Borloo.	Ciplet.	Bierset.
Bovenistier.	Cosen.	Chapon-Seraing.
Burdinne.	Couthuin.	Fexhe-Slins.
Cortessein.	Crisnée.	Grand-Leez.
Fexhe-le-Haut-Clocher.	Fall-et-Mheer.	Hannut.
Flawinne.	Gingelom.	Hanret.
Freeren.	Lincen.	Houppertingen.
Grand-Hallet.	Mehagne.	Mall.
Horion-Hozémont.	Noville-les-Bois.	Marlinne.
Millen.	Onoz.	Onoz-Spy.
Neerhespen.	Racour.	Russon.
Odeur.	Rosoux.	Sombrefte.
Rhisnes.	Saint-Servais.	
Saint-Georges-sur-Meuse.	Vezin.	
Sauvenière.	Wellen.	
Upigny.	Xhendremael.	
Vroenhoven.		
Warnant-Dreye.		
Widoje.		

Région du Condroz.

En 1890-1891.	En 1891-1892.	En 1892-1893.
Aubel.	Avin en Condroz.	Ave et Auffe.
Ayeneux.	Baileux.	Baileux.
Baelen lez-Limbourg.	Banneux (Louveigné).	Barbençon.
Barbençon.	Bioulx.	Bioul.
Bièvre.	Buissonville.	Bois de Breux (Grivegnée).
Bois-de-Villers.	Chevetogne.	Boncelles.
Bolland.	Clermont-aux-Houx.	Buissonville.
Bourlers.	Comblain-Fairon.	Chevetogne.
Celles lez-Dinant.	Dinant.	Comblain-la-Tour (Comblain-Fairon).
Clermont lez-Nandrin (aux Houx).	Dolembreux.	Dinant.
Conneux (Conyaux).	Falaën.	Dolembreux.
Cornesse.	Francorchamps.	Falaën.
Fléion.	Franière.	Francorchamps.
Focant.	Houdremont.	Gonrieux.
Franière.	Jalhay.	Hody.
Gedinne.	Lanefte.	Houdremont.
Gimnée.	Leignon.	Limont (Tavier lez-Nandrin)
Grand-Reng.	Lierneux.	Membach.
Han-sur-Lesse.	Loyers.	Monceau en Ardenne.
Hanzinne.	Matagne-la-Grande.	Obey.
Housse.	Monceau.	Oneux (Theux).
Jalhay.	Montzen.	Pondrome.
Jemelle.	Obey.	Rahier.
La Reid.	Olne.	Ramelot.
Leignon.	Pesches.	Romsée.
Les Avins-en-Condroz.	Pondromme.	Rotheux.
Lierneux.	Profondeville.	Saint-Remy lez-Dalhem.

En 1890-1891.

Lisogne.
Lorcé.
Louveigné (Deigne).
Maffe.
Marchin.
Matagne-la-Grande.
Mesnil-Saint-Blaise.
Mettet.
Naninne.
Pesche.
Rochefort.
Rotheux-Rimièrè.
Sart lez-Spa.
Sommière.
Stembert.
Tavier lez-Nandrin.
Waillet.
Warsage.
Werbomont.

En 1891-1892.

Ramelot.
Resteigne.
Saive.
Salles.
Sart (Tiège et Solwaster).
Vyle et Tharoul.
Waillet.
Warsage.
Winnenne.

En 1892-1893.

Sclayn (Bonneville).
Somme (Leuze).
Thy-le-Château.
Villers-sur-Lesse.
Villers-le-Temple.
Vyle et Tharoul.
Wépion.
Winenne.

Région de l'Ardenne.

En 1890-1891.

Aubange.
Beausaint.
Bellefontaine lez-Étalle.
Bertogne (Compogne).
Bonnert.
Chanly.
Dochamps.
Fays-les-Veneurs.
Grand-Han.
Grand-Ménil.
Grupont.
Hautfays,
Heyd.
Hollange.
Houdemont.
Jéhonville.
Lamorteau.
L'Église.
Libin.
Longvilly.
Marennés.
Mussy-la-Ville.
Nassogne.
Ochamps.
On.
Orgeo.
Ortho.
Tavigny.
Tillet.
Tintigny.
Ucimont.
Wibrin.
Yzel.

En 1891-1892.

Anloy.
Attert.
Awenne.
Beausaint.
Bras (Saint-Hubert).
Chassepierre.
Chiny.
Compogne (Bertogne).
Corbion.
Dochamps.
Grand-Han.
Grand-Ménil.
Grune.
Hachy.
Hargimont.
Haut-Fays.
Hives.
Herbeumont.
Heyd.
Houdemont.
Libin.
My.
Nollevaux.
Opont.
Ortho.
Redu.
Rendeux.
Rulles.
Sainte-Marie (Libramont).
Sélange.
Sohier.
Ucimont.
Vielsalm.
Wibrin.

En 1892-1893.

Anloy.
Awenne.
Bercheux (Juseret).
Bovigny.
Bras.
Chatillon.
Corbion.
Ethe.
Grune.
Hachy.
Hargimont.
Herbeumont.
Hives.
Mont (Houffalize).
Mont-le-Ban.
Muno.
My.
Nollevaux (Fays-Veneurs).
Odeigne.
Opont.
Post (Attert).
Redu.
Rendeux.
Rulles.
Sainte-Marie (Étalle).
Sainte-Marie (Neufchâteau).
Sohier.
Soy.
Sélange.
Suxy.
Vaux-Chavanne.
Vielsalm.
Weris.

Résumé pour la période 1890-1891 à 1892-1893.

RÉGIONS.	NOMBRE DE COURS INSTITUÉS.			NOMBRE D'AUDITEURS INSCRITS.		
	en 1890-1891.	en 1891-1892.	en 1892-1893.	en 1890-1891.	en 1891-1892.	en 1892-1893.
Flandre orientale.	29	29	29	2,104	2,330	2,229
Flandre occidentale	24	29	25	4,382	4,910	4,275
Campine (Anvers)	48	20	49	4,007	4,062	4,139
Campine (Limbourg).	22	48	49	4,452	4,608	4,720
Brabant.	31	37	33	2,023	2,860	2,750
Limon (Hainaut).	21	24	26	4,099	4,370	4,383
Limon (Hesbaye).	20	17	13	4,115	987	748
Condroz	46	36	35	2,291	2,008	2,000
Ardenne	33	34	33	4,948	2,258	4,840
TOTAUX.	244	244	232	44,424	46,393	45,084
TOTAUX pour la période triennale.	720			45,898		

(227)

[N^o 247.]

(228)

ANNEXE N° 11.

COURS D'AGRONOMIE DANS CERTAINES ÉCOLES MOYENNES
DE L'ÉTAT ET DANS DES ÉCOLES LIBRES SUBSIDIÉES.*Tableau des cours d'agronomie institués dans les écoles moyennes de l'État.*

(ANNÉES SCOLAIRES 1890-1891 A 1892-1893.)

	Nombre d'élèves inscrits en		
	1890-1891.	1891-1892.	1892-1893.
Aerschot	45	20	27
Alost	52	14	15
Andenne	37	12	16
Beaumont	15	14	15
Beauraing	16	17	11
Boom	20	25	19
Braine-le-Comte	29	24	cours supprimé
Courtrai	19	9	24
Diest	34	19	20
Dolhain	51	54	29
Flobecq	35	27	28
Fontaine-l'Évêque.	20	11	15
Fosses	20	11	11
Furnes	7	cours supprimé	cours supprimé
Hasselt	35	35	15
Jodoigne	49	29	»
Marche	9	11	12
Mons	25	19	25
Namur	19	10	15
Neufchâteau	16	15	14
Pecq	24	21	18
Rochefort	9	21	25
Saint-Hubert	16	17	14
Saint-Nicolas	17	27	52
Stavelot	10	10	10
Vilvorde.	24	22	28
Visé	»	20	25
Walcourt	27	16	21
Waremmes	29	19	20
Chimay (athénée).	22	31	48

L'enseignement a été donné dans une série d'au moins vingt-six conférences d'une heure chacune en suivant le programme ci-après :

Définition de l'agriculture. — Loi de la production agricole.

Sol et sous-sol. — Amcublissement : ses effets avantageux sur l'assiette des plantes, la porosité, la perméabilité et l'assainissement du sol. — Différentes sortes de terrains : terrains argileux, sablonneux, calcaires, humifères. — Un mot sur les influences météorologiques.

Travail mécanique du sol. — Instruments à la main : bêche, houe, etc. — Défoncements. — Instruments attelés : charrue, double-brabant, sous-soleuse. — Description, règlement et qualités d'une bonne charrue usuelle.

Labourage. — Labour à plat, en planches, en billons. — Labour profond : précaution qu'il exige. — Labour superficiel ou déchaumage : instruments spéciaux.

Condition d'un bon labour.

Opérations complémentaires du labourage. Herses et rouleaux : leur fonction spéciale.

De la graine. — Sa composition : rôle des diverses parties. Qualités des bonnes semences. Pouvoir germinatif : méthode usuelle pour le constater. Précautions à prendre dans les achats de semences. Chaulage des graines. Sélection des graines.

Germination. — Rôle des feuilles cotylédonaire. Apparition de la tige, de la racine. Mode d'alimentation du végétal. Fonction des feuilles. Chlorophylle, acide carbonique. Différences entre les fonctions des feuilles le jour et la nuit. Conséquences.

Des semilles. — Époque. Semille à la main, semille par machines : avantages de cette dernière. Quantité de graines, profondeur d'enfouissement.

Façons d'entretien données au sol pendant la croissance de la plante. Binage, sarclage, butage.

Moisson et fenaison. — Époque favorable. Instruments. Conservation des produits agricoles : meules, granges, silos.

Fertilisation du sol. — Lois de la restitution. Engrais. Engrais animaux : fumier. Composition. Soins d'entretien. Citernes à purin. Nécessité de suppléer à l'insuffisance du fumier.

Os, noir animal, sang, déchets de laine, etc. Valeur. Emploi rationnel.

Engrais végétaux. Engrais verts. Mise en culture des sables. Tourbe, tourteaux, etc.

Engrais minéraux. Amendements. Chaux. Mode de fabrication, qualités. Chaulage des terres : effets physiques et chimiques. Quels terrains réclament surtout le chaulage. Plâtres, marnes, calcaires, écumes de sucreries : composts calcaires pour prairies.

Guano. Phosphate et superphosphate. Nitrates, sels ammoniacaux et autres engrais commerciaux, dits engrais chimiques.

Mode d'achat de ces substances. Précautions à prendre. Stations et laboratoires agricoles. Emploi rationnel, époque propice, dosages et quantités à l'hectare. Notions sur les dominantes. Champs d'expériences.

Hydraulique agricole. — Drainage. Sous-sol imperméable, élimination des eaux surabondantes : effets sur la qualité du terrain et des végétaux. Pratique du drainage.

Irrigation. Eaux convenables, époques propices ; effets sur les herbages. Sewage.

Des prairies naturelles et artificielles. — Aménagement. Soins d'entretien. Pâturage et fauchage. Le trèfle et autres fourrages.

Quelques mots sur les *assolements*. Règles principales. Esquisse et appréciation sommaire de la culture dans la région dont l'école est le centre : progrès à réaliser.

Hygiène. — Définition : de l'eau, de l'air. Altération de l'air : a) par la respiration ; b) par la transpiration ; c) par les émanations de la peau, etc. ; d) par le chauffage et la ventilation. Aération des habitations, des étables, des laiteries, etc. Systèmes pratiques et élémentaires d'aération.

Température qui convient le mieux à ces locaux, en raison de leur destination. Degré convenable d'humidité de l'air : hygromètre.

Alimentation. — Description et fonctionnement de l'appareil de la digestion chez les divers animaux domestiques. Définition et rôle des principales substances renfermées dans les aliments ; matières minérales, hydrates de carbone, matières protéïques, matières grasses. Résultats qu'on peut obtenir en variant les proportions de ces divers facteurs. Ration d'entretien, ration de production, ration de travail. Grande importance de la régularité du rationnement. Nécessité d'observer une transition graduelle lorsqu'il s'agit d'augmenter ou de diminuer la ration. Alimentation de la vache laitière, du cheval, etc.

Boissons. — Effets des boissons chaudes ou froides sur l'économie animale. — Caractères de l'eau potable. Moyen d'améliorer les eaux impures, aération, ébullition, filtration : méthodes élémentaires d'épuration. Température de l'eau la plus convenable pour les animaux.

Soins d'entretien. — Fonction et structure de la peau des animaux. Influence bienfaisante d'une litière convenable, de bains fréquents, d'un pansage journalier. Influence de la température des étables, suivant le but particulier qu'on se propose ; étables d'engraissement. Précautions.

Empoisonnement par les plantes vénéneuses. Météorisation : Cause. Inoculation et moyens préventifs des maladies. Précautions sommaires contre les épizooties. Service des vétérinaires agréés.

Cours d'agronomie subsidiés par l'État et donnés dans des écoles libres.

Ces cours se sont donnés d'après le programme admis pour les écoles moyennes de l'État, dans les établissements ci-après :

A l'Institut Saint-Martin, à Alost ;

Au Collège Saint-Vincent, à Eecloo ;

A l'Institut Saint-Louis de Gonzague, à Gysegghem ;

A l'Institut d'Iseghem ;

A l'École moyenne libre de Lennick-Saint-Quentin ;
A l'École moyenne libre de Maldegem ;
Au Collège de Ninove ;
A l'École moyenne libre de Selzaete ;
Au Collège de Termonde ;
Au Collège Saint-Hadelin, à Visé ;
A l'École normale libre de Saint-Nicolas ;
A l'École normale libre de Saint-Trond.

ANNEXE N° 12.

NOTE GÉNÉRALE SUR CERTAINS COURS SPÉCIAUX.

(ARBORICULTURE ET CULTURE MARAÎCHÈRE, MARÉCHALERIE, ZOOTECHNIE.)

L'État ne prête son concours pécuniaire pour organiser des conférences *publiques et gratuites* sur l'arboriculture fruitière et la culture maraîchère que dans des centres où cet enseignement fait défaut et semble de nature à produire de bons résultats.

De plus, la commune doit prendre l'engagement de supporter annuellement la moitié du traitement du professeur ; elle doit fournir pour la partie théorique de l'enseignement une salle suffisamment spacieuse de l'hôtel de ville ou de l'école, et pour la partie pratique un jardin convenablement aménagé et planté d'arbres fruitiers, jardin qui ne peut pas être une dépendance d'un débit de boissons.

Les conférences d'arboriculture se donnent en douze leçons spéciales dont une seule dans la même journée, en suivant strictement le programme officiel.

Il faut que le professeur donne également six à huit conférences sur la culture maraîchère, mais il importe qu'elles aient lieu les mêmes jours que les conférences sur l'arboriculture fruitière, afin de ne pas augmenter la dépense et de ne pas imposer des frais ou des déplacements inutiles aux auditeurs.

Enfin, le conférencier doit être choisi parmi les anciens élèves diplômés d'une des écoles d'horticulture de l'État ou les praticiens munis d'un certificat de capacité de 1^{re} classe.

Ceux qui suivent les conférences sur l'arboriculture fruitière sont admis à passer un examen devant les jurys institués auprès des écoles d'horticulture de Gand et de Vilvorde, pour y faire constater leurs connaissances et obtenir, s'il y a lieu, un certificat de capacité.

L'arrêté ci-après règle les conditions d'admission à cet examen.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 1^{er} MARS 1878.

ART. 1^{er}. Un jury nommé par le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est chargé de procéder à l'examen des personnes qui, ayant suivi les conférences ou les cours publics autorisés par le Gouvernement sur la culture et la taille des arbres fruitiers, désirent faire constater leurs connaissances et obtenir un certificat de capacité.

ART. 2. Le jury ne procède à l'examen que lorsque les deux tiers au moins de ses membres sont présents.

ART. 3. Les examens ont lieu chaque année, pendant le mois de septembre, aux écoles d'horticulture de l'État à Vilvorde et à Gand.

ART. 4. Les personnes qui veulent subir l'examen doivent se faire inscrire chez les professeurs dont elles ont suivi les conférences, en désignant l'école où elles désirent être examinées.

Au moment de l'inscription, les candidats versent entre les mains du professeur la somme de dix francs pour l'examen du 2^e degré et celle de vingt francs pour l'examen du 1^{er} degré.

Cette somme est restituée après l'examen, par le directeur de l'école, à ceux des candidats qui reçoivent le certificat de capacité.

Le montant des droits d'inscription versés par ceux qui ne se présentent pas à l'examen et par ceux qui sont ajournés ou rejetés, est acquis au Trésor.

Le candidat qui se représente pour subir un nouvel examen ne paie plus de droit d'inscription.

ART. 5. Le professeur transmet les listes d'inscription aux directeurs des écoles d'horticulture de l'État, avant le 1^{er} du mois d'août, et il y joint le montant des droits d'inscription. Les demandes d'inscription adressées après cette date seront considérées comme non venues.

Ne sont admises à l'examen que les personnes qui ont suivi régulièrement, pendant une année au moins, des conférences sur la culture et la taille des arbres fruitiers, autorisées par le Gouvernement.

ART. 6. L'examen se divise en deux épreuves, l'une orale ou théorique, et l'autre pratique.

L'épreuve théorique comprend les matières suivantes :

- A.* Notions d'anatomie et de physiologie végétales.
- B.* Notions de pomologie.
- C.* Notions de pathologie végétale.

L'épreuve pratique a pour objet les opérations de la taille et de la culture des arbres :

- A.* A fruits à pépins.
- B.* A fruits à noyau.
- C.* A fruits à baies et autres.

ART. 7. La valeur absolue des réponses ou des opérations des récipiendaires sur les matières spécifiées à chacun des littéras des paragraphes précédents est représentée par les nombres suivants :

Épreuve théorique.

<i>A.</i> (Valeur de l'ensemble des réponses parfaites)	35
<i>B.</i> — — — — —	35
<i>C.</i> — — — — —	20

Épreuve pratique.

<i>A.</i> (Valeur de l'ensemble des opérations parfaites)	30
<i>B.</i> — — — — —	30
<i>C.</i> — — — — —	30

ART. 8. Un tirage au sort détermine l'ordre dans lequel se font les examens.

ART. 9. L'examen oral ou théorique précède l'examen pratique.

Sont seuls admis à l'épreuve pratique les récipiendaires qui ont obtenu au moins la moitié des points sur l'ensemble de l'épreuve théorique.

ART. 10. La durée de l'épreuve théorique est de 20 minutes et celle de l'épreuve pratique de 40 minutes pour l'obtention d'un certificat de seconde classe ; de 30 minutes pour l'épreuve théorique et une heure pour l'épreuve pratique pour l'obtention d'un certificat de première classe.

ART. 11. Le jury peut appeler à l'épreuve pratique plusieurs récipiendaires à la fois, en suivant toutefois l'ordre déterminé par le tirage au sort.

ART. 12. Le jury règle la nature et le nombre des questions théoriques et pratiques qu'il pose aux récipiendaires ; ces questions doivent se rapporter aux diverses matières du programme arrêté par le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour les conférences publiques sur la culture et la taille des arbres fruitiers.

ART. 13. Le jury délivre des certificats de capacité dont la formule est arrêtée par le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. Ils sont signés par tous les membres du jury, ainsi que par le récipiendaire, et marqués du sceau du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

ART. 14. Il y a des certificats de première et de seconde classe.

Pour obtenir le certificat de première classe, les récipiendaires doivent justifier qu'ils ont reçu le certificat de seconde classe, soit dans la même session du jury, soit dans une session antérieure.

Le certificat de première classe n'est délivré qu'à ceux qui obtiennent au moins les deux tiers des points dans chacune des branches des deux épreuves.

Pour avoir droit au certificat de seconde classe, les récipiendaires doivent avoir obtenu au moins la moitié des points dans l'ensemble de l'épreuve théorique et dans chacune des trois parties de l'épreuve pratique.

ART. 15. Pour l'examen des récipiendaires qui se présentent afin d'obtenir le certificat de seconde classe, le jury a la faculté de se diviser en deux sections qui examinent successivement le même candidat, l'une en théorie et l'autre en pratique. Les sections se réunissent pour délibérer.

ART. 16. Huit candidats sont appelés chaque jour à subir l'examen. Les directeurs des écoles informent les candidats du jour où ils auront à se présenter.

ART. 17. Des séances spéciales sont réservées à la fin de la session du jury pour l'examen des récipiendaires qui se présentent afin d'obtenir un certificat de première classe.

Pour cet examen, le jury ne pourra se diviser en sections.

ART. 18. Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux instituteurs qui suivent les conférences spéciales établies pour cette catégorie de fonctionnaires. Les listes d'inscription des instituteurs sont transmises par

les inspecteurs de l'enseignement primaire, conformément aux articles 4 et 5 ci-dessus.

ARR. 19. Il est tenu une liste de présence des membres du jury. Cette liste est signée par le président et le secrétaire.

Immédiatement après la session, les procès-verbaux des séances, ainsi que la liste de présence sont envoyés au Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, avec un rapport du Président du jury.

ARR. 20. Dans leur enseignement, les conférenciers devront se conformer au programme qui sera arrêté par le Ministre.

**Programme des matières qui doivent être enseignées dans les
Conférences publiques sur l'arboriculture fruitière, autorisées
par le Gouvernement.**

PREMIÈRE LEÇON. — NOTIONS D'ORGANOGRAPHIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE
VÉGÉTALES.

Énumération des principaux organes de la plante.

Cellules. — Forme. — Dimension. — Contenu des cellules. — Tissu cellulaire.

Fibres. — Origine. — Forme. — Dimension. — Fibres ligneuses. — Fibres corticales. — Contenu des fibres.

Vaisseaux. — Origine. — Forme. — Dimension. — Contenu des vaisseaux. — Tissu fibro-vasculaire.

Racine. — Fonction. — Direction. — Forme. — Collet. — Pivot. — Radicelles. — Fibrilles. — Chevelu. — Racines adventives. — Poils radicellaires. — Coiffe protectrice ou pilorhize.

Tige. — Fonction. — Direction. — Forme.

Structure de la tige :

A. Système ligneux : moelle, étui et canal médullaires, rayons médullaires, bois parfait ou *duramen*, aubier, zone génératrice;

B. Système cortical : liber, enveloppe herbacée, couche subéreuse, épiderme.

Feuilles. — Fonction. — Direction. — Forme. — Limbe ou disque, pétiole, nervures, stomates. — Stipules.

Bourgeons (yeux). — Composition. — Forme.

Différentes sortes d'yeux : terminaux, axillaires, adventifs, stipulaires, œil à bois, bouton ou œil à fruit.

Rameaux. — Consistance. — Forme. — Direction.

Rameaux à fruits, rameaux mixtes, rameaux à bois, rameaux gourmands, rameaux anticipés.

Branches. — Consistance. — Forme. — Direction.

Branche mère ou primaire, branche sous-mère ou secondaire, tertiaire, etc.

Organes transformés. — Vrilles. — Épines. — Aiguillons. — Fonction des organes transformés.

Fleurs. — Fonction. — Différentes parties de la fleur : pédoncule, réceptacle, calice, corolle, étamines, pistil.

Différentes parties de l'étamine : filet, anthère, pollen.
 Différentes parties du pistil : stygmate, style, ovaire, ovules.
 Fleurs hermaphrodites, fleurs unisexuées.
Fruit. — Péricarpe. — Graine.

Physiologie végétale.

Agents naturels de la végétation : air, lumière, chaleur, eau, sol, engrais. Influence de ces divers agents. Principes nutritifs des plantes. Éléments indispensables : carbone, oxygène, hydrogène, azote, soufre, potassium, calcium, magnésium, fer, phosphore, etc.

Sève. — Ce qu'on entend par sève (eau et substances minérales).

Absorption, circulation de la sève, respiration, évaporation, élaboration ou transformation des principes nutritifs, migration des substances élaborées, sécrétion, assimilation, fécondation, hybridation, germination.

DEUXIÈME LEÇON. — MULTIPLICATION ET PLANTATION DES ARBRES FRUITIERS.

Multiplication par semence. — Récolte et choix des graines. — Conservation des semences. — Stratification. — Semis : 1° à la volée ; 2° en rayons. — Soins à donner aux semis. — Repiquage. — Transplantation.

Multiplication par marcotte : marcotte simple, en serpenteau, en butte, par torsion, etc. ; marcotte en vase ou en panier. — Sevrage des marcottes.

Multiplication par bouture : bouture simple, bouture avec talon, bouture avec crossette, bouture avec un seul œil, bouture herbacée.

Multiplication par greffe : greffe par approche, greffe en fente, greffe en couronne, greffe en écusson (cette dernière greffe sera démontrée dans l'une des conférences d'été).

Mastics à greffer.

Plantation des arbres fruitiers. — Préparation du sol. — Défoncement complet. — Fosses. — Tranchées. — Assainissement du sol. — Engrais et amendements. — Choix des arbres. — Déplantation. — Habillage des racines. — Soins à donner aux arbres déplantés qui ont souffert de la gelée ou de la sécheresse. — Mise en terre ou plantation proprement dite. — Époque la plus favorable pour les plantations. — Taille des arbres nouvellement plantés. — Soins à donner après la plantation. — Pralinage des racines.

TROISIÈME LEÇON. — DES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS DE LA TAILLE D'HIVER.

But de la taille.

Coupe des rameaux. — Eborgnage. — Rapprochement. — Ravalement. — Reçepage. — Incisions : transversale, longitudinale et annulaire. — Entaille. — Arcure. — Palissage et dépalissage.

Époque la plus favorable pour pratiquer la taille d'hiver.

Des formes à donner aux arbres fruitiers. — Ce qu'on entend par espalier, contre-espalier et plate-bande. — Formes pour espalier et contre-espalier : Cordon vertical. — Cordon oblique. — Cordon vertical double ou U simple. — U double. — Candélabres à trois, quatre, cinq ou six branches. — Palmette Verrier. — Palmette simple. — Palmette double. — Éventail. — Formes les plus convenables pour les arbres cultivés sur plates-bandes : Pyramide ordinaire. — Pyramide ailée. — Fuseau. — Vase.

Ce qu'on entend par haut-vent.

Les différents moyens qu'on peut employer pendant la taille d'hiver pour rétablir l'équilibre entre les branches charpentières.

QUATRIÈME LEÇON. — CULTURE ET TAILLE DES POIRIERS.

Multiplication des variétés de poiriers : par greffe en écusson, en fente et en couronne. Sujets sur lesquels on greffe les poiriers. — Franc ou sauvageon. — Coignassier. — Aubépine. — Comment on obtient les sujets. — Leur culture en pépinière.

Nomenclature des ramifications fruitières : bouton, lambourde ou rosette, dard, brindille, bourse.

Traitement des ramifications fruitières.

Traitement des rameaux qui terminent les branches charpentières.

Culture du poirier en pyramide. — Variétés les plus recommandables pour la culture en pyramide. — Distance à laisser entre les pyramides. — Formation d'une pyramide ordinaire. — Formation d'une pyramide ailée. — Culture du poirier en fuseau. — Variétés les plus recommandables pour la forme en fuseau. — Distance à laisser entre les fuseaux. — Formation d'un fuseau. — Formation d'un vase.

CINQUIÈME LEÇON. — CULTURE DES POIRIERS EN ESPALIER ET CONTRE-ESPALIER.

Formes les plus convenables.

A. Formes restreintes : cordon vertical, cordon oblique, cordon vertical double ou en U.

B. Formes moyennes : candélabres à quatre branches et à six branches.

C. Grandes formes : Palmette Verrier. — Palmette simple. — Palmette double.

Variétés de poires les plus recommandables pour la culture en espalier :

1° Pour l'exposition au Midi;

2° — au Levant;

3° — au Couchant;

4° — au Nord.

Formation des cordons verticaux et obliques.

Formation des candélabres.

Formation de la palmette Verrier.

Formation de la palmette double.

Moyens à employer pour mettre à fruit les arbres rebelles à la fructification.

Restauration des poiriers.

SIXIÈME LEÇON. — CULTURE DES POIRIERS ET DES POMMIERS EN HAUT-VENT.

CULTURE DES POMMIERS DANS LES JARDINS.

Variétés de poires et de pommes les plus recommandables pour la culture en haut-vent.

Création d'un verger.

Distance à laisser entre les arbres dans un verger.

Distance à laisser entre les arbres lorsqu'ils sont plantés en avenue ou en ligne isolée.

Formation de la tige.

Formation de la tête ou couronne.

Élagage, restauration, greffage des variétés peu convenables et soins généraux à donner aux poiriers et aux pommiers cultivés en haut-vent.

Culture des pommiers dans les jardins. — Multiplication des variétés de pommiers : par la greffe en écusson : en fente ordinaire, en fente à l'anglaise et en couronne.

Sujets sur lesquels on greffe les variétés de pommiers : franc ou sauvageon, doucin, paradis.

Multiplication des sujets et leur éducation en pépinière.
 Nomenclature des ramifications fruitières.
 Traitement des ramifications fruitières.
 Traitement des ramifications charpentières.
 Culture en pyramide des pommiers greffés sur franc ou sur doucin.
 Variétés de pommes les plus recommandables pour la forme en pyramide.
 Culture des pommiers en fuseau.
 Variétés les plus recommandables pour la forme en fuseau.
 Culture des pommiers en cordon horizontal.
 Formation du cordon horizontal.
 Variétés les plus recommandables pour la culture en cordon horizontal.
 Culture des pommiers en espalier, en vase et en buisson.
 Variétés les plus recommandables pour espalier.
 Formes les plus convenables pour la culture en espalier.
 Variétés les plus recommandables pour les formes en vase et en buisson.
 Restauration des pommiers.
 Maladies des poiriers et des pommiers. — Animaux nuisibles. — Plantes parasites.
 Engrais les plus convenables pour les poiriers et les pommiers
 Façons à donner au sol pendant l'hiver et pendant l'été.

SEPTIÈME LEÇON. — CULTURE ET TAILLE DES PÊCHERS.

Multiplication des variétés.
 Sujets sur lesquels on greffe les variétés de pêchers : Franc ou sauvageon. — Aman-
 dier. — Prunier de semis.
 Multiplication des sujets et leur éducation en pépinière.
 Nomenclature des ramifications fruitières : rameau bouquet (dard ou bouquet de
 Mai), rameau brindille (rameau chiffon), rameau à fruit normal.
 Traitement des ramifications fruitières.
 Traitement des ramifications charpentières.
 Culture des pêchers en espalier.
 Expositions les plus favorables.
 Variétés de pêches les plus recommandables.
 Formes les plus convenables.
 Comment on abrite des gelées tardives les pêchers cultivés en espalier.
 Restauration des pêchers.
 Maladies. — Animaux nuisibles. — Plantes parasites.
 Engrais les plus convenables pour les pêchers.
 Culture des pêchers en haut-vent, en buisson et en contre-espalier.

HUITIÈME LEÇON. — CULTURE ET TAILLE DES ABRICOTIERS, DES PRUNIERS ET DES CERISIERS.

Culture et taille des abricotiers. — Multiplication des variétés d'abricotier.
 Sujets sur lesquels on greffe les abricotiers : Franc. — Amandier. — Prunier de
 semis.
 Nomenclature des ramifications fruitières : dard, brindille.
 Traitement des ramifications fruitières.
 Traitement des ramifications charpentières.
 Culture des abricotiers en espalier.
 Variétés les plus recommandables.
 Formes les plus convenables.

- Expositions les plus favorables.
 Formation d'un éventail.
 Culture des abricotiers en haut-vent.
 Restauration des abricotiers.
Culture et taille des pruniers. — Multiplication des pruniers.
 Sujets sur lesquels on greffe les variétés de pruniers. Leur éducation en pépinière.
 Culture des pruniers en haut-vent.
 Variétés les plus recommandables pour la culture en haut-vent.
 Culture des pruniers en espalier.
 Variétés les plus recommandables pour espalier.
 Expositions favorables.
 Formes les plus recommandables.
 Nomenclature et traitement des ramifications fruitières.
 Traitement des ramifications charpentières.
 Culture des pruniers en buisson, en pyramide et en fuseau.
 Restauration des pruniers.
Culture et taille des cerisiers. — Multiplication des variétés par la greffe en écusson et en fente.
 Sujets sur lesquels on greffe les variétés de cerisiers : mérisier, griottier, mahaleb ou Sainte-Lucie.
 Nomenclature et traitement des ramifications fruitières.
 Traitement des ramifications charpentières.
 Culture des cerisiers en haut-vent.
 Variétés les plus recommandables de cerises proprement dites, de guignes, de bigarreaux et de griottes.
 Culture des cerisiers en espalier.
 Culture des cerisiers en pyramide et en fuseau.
 Restauration des cerisiers.
 Engrais les plus recommandables pour les abricotiers, les pruniers et les cerisiers.
 Maladies. — Animaux nuisibles. — Plantes parasites.
- NEUVIÈME LEÇON. — CULTURE ET TAILLE DES VIGNES, DES GROSEILLERS, DES FRAMBOISIER, ETC.
- Multiplication des vignes.
 Variétés de raisins les plus recommandables pour la culture en plein air.
 Plantation des vignes.
 Formes les plus avantageuses.
 Cordon horizontal, cordon vertical simple, cordon vertical double, cordon bis-annuel.
 Traitement des ramifications destinées à porter fruit.
 Traitement des ramifications charpentières.
 Formation des cordons horizontaux. — Formation des cordons verticaux.
 Traitement des cordons bis-annuels.
 Restauration des vignes.
 Engrais les plus recommandables.
 Maladies. — Animaux nuisibles. — Plantes parasites.
 Culture des vignes en serre.
 Variétés les plus recommandables pour la culture sous verre.
Culture et taille des groseillers à grappe, cassis et épineux.

Multiplication des groseillers.
 Variétés à préférer.
 Culture en buisson.
 Culture en fuseau.
 Culture en espalier et en contre-espalier.
 Restauration des grosseillers.
 Maladies. — Animaux nuisibles. — Plantes parasites.
 Engrais les plus convenables.
Culture et taille des framboisiers. — Multiplication des framboisiers.
 Variétés remontantes ou bifères et variétés non remontantes.
 Culture en ligne.
 Culture en buisson.
 Culture en espalier.
 Maladies. — Animaux nuisible. — Plantes parasites.
 Façons à donner au sol occupé par les framboisiers.
 Engrais les plus recommandables.
 Généralités sur la culture du figuier, du coignassier, du mûrier, du cornouiller, du noisetier, du néflier, du noyer et du châtaignier.

DIXIÈME LEÇON.

Nomenclature des différentes opérations qui constituent la taille d'été.
 Ebougeonnement, pincement, incisions, cassement, palissage d'été, taille en vert, suppression des fruits trop nombreux, effeuillement, cueillette des fruits.
 Ebougeonnement. — But de cette opération.
 Ebougeonnement sur les rameaux de prolongement des pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers, poiriers, pommiers et vignes.
 Ebougeonnement sur les ramifications fruitières des pêchers et des vignes. Pincement des bourgeons qui accompagnent les fruits sur les pêchers.
 Soins généraux à donner aux arbres fruitiers pendant l'été.

ONZIÈME LEÇON.

Du pincement en général. — But de cette opération. — Pincement des bourgeons à fruits des poiriers, des pommiers, des pêchers, des pruniers, des abricotiers, des cerisiers, des groseillers et des vignes.

DOUZIÈME LEÇON.

Du palissage d'été appliqué aux bourgeons de prolongement de toutes les essences fruitières.
 Palissage des bourgeons à fruits des pêchers et des vignes.
 Taille en vert et cassement.
 Cueillette et conservation des poires et des pommes.
 Animaux insectivores.

Répartition des cours en 1891, 1892 et 1893.

Les cours d'arboriculture fruitière et de culture maraîchère régulièrement institués se répartissent comme suit :

Province d'Anvers	4 cours.
— de Brabant	13 —
— de la Flandre occidentale	4 —
— de la Flandre orientale	11 —
— du Hainaut	18 —
— de Liège	9 —
— de Limbourg.	2 —
— de Luxembourg.	3 —
— de Namur	8 —

2° Conférences publiques de maréchalerie.

Ces conférences ont été données à Cureghem, à Liège, à Namur et à Péruwelz, pendant les années 1891, 1892 et 1893, d'après le programme général suivant :

Définition de la maréchalerie. — Son importance. — Quelques mots sur l'origine de la ferrure du cheval. — Aperçu des parties vivantes des pieds des animaux qui peuvent être ferrés. — Dédutions applicables à la maréchalerie.

Description du sabot du cheval. — Comparaison entre les sabots des pieds antérieurs et ceux des pieds postérieurs. — Croissance et usure de la corne. — Caractères d'un bon pied. — Dédutions. — Examen comparatif du pied du bœuf, de l'âne et du mulet.

Exposition et démonstration de l'élasticité du sabot du cheval. — Examen de la même propriété du pied chez le bœuf, l'âne et le mulet. — Dédutions. — Description des fers ordinaires, français, anglais, de Charlier, de Rinjard, de Poret, etc., du fer du bœuf, de l'âne et du mulet.

De l'atelier du maréchal et de ses dépendances. — Des instruments nécessaires. — Des lopins. — Manière de forger les fers ordinaires, français, anglais, et du bœuf, etc.

Examen de l'animal en repos et en mouvement comme moyen de recueillir des données sur la ferrure qu'il convient d'appliquer. — Aplombs. — Exposition et démonstration de différents procédés pour approcher et maîtriser les animaux qui doivent être ferrés. — Accidents qui peuvent survenir de l'oubli de ces règles.

Description des instruments de ferrure. — Manière de déferrer. — Pratiques nuisibles. — Utilité de l'inspection des vieux fers comme fournissant des données sur l'aplomb du pied. — Manière de parer le pied. — Règles à suivre pour la quantité de corne à enlever. — Ajusture des fers. Tournure. — Ferrure à chaud et à froid. — Comparaison. — Ferrure podométrique.

Des clous. — Leur affilage. — Action de ferrer et de river. — Règles à suivre pendant la ferrure. — Exposé de quelques ferrures étrangères. — Explication et démonstration de toutes les ferrures à glace connues jusqu'à ce jour. — Soins à donner aux pieds du poulain.

Description des fers correcteurs et manière de les forger. — Exposé des vices de conformation et des irrégularités dans la marche qui peuvent être rétablis par la ferrure. — Théorie de celle à employer dans ces cas.

Des fers pathologiques. — Définition et division. — Manière de les forger.

Des ferrures nuisibles. — Devoirs du maréchal. — Responsabilité du maréchal sous le rapport des accidents qui résultent de la ferrure. — Explication des articles 1382, 1383 et 1384 du Code civil.

A Cureghem, des conférences ont été données pendant l'année 1891, en langue française, par M. le professeur Degive, et, en langue flamande, par MM. le répétiteur Hendrickx et Van Hertsen, médecin vétérinaire.

En 1892 et 1893, en langue française, par M. l'agrégé Liénaux et, en langue flamande, par les mêmes conférenciers qu'en 1891.

Ces conférences ont eu lieu les dimanches, à 11 heures du matin.

Le tableau suivant expose le nombre de personnes qui les ont suivies et de celles qui ont obtenu le certificat de capacité.

ANNÉES.	NOMBRE D'AUDITEURS.				NOMBRE d'auditeurs qui ont obtenu le certificat de capacité.
	Cours français par M. Degive.	Cours français par M. Liénaux.	Cours flamand par M. Hendrickx.	Cours flamand par M. Van Hertsen.	
1891.	65	»	53	57	71
1892.	»	67	59	72	84
1893.	»	85	72	59	86
	65	152	184	188	241
	217		372		

Les conférences sur la maréchalerie ont donc été suivies par 589 artisans maréchaux-ferrants; 372 ont suivi les conférences données en flamand, et 217 celles données en français.

Sur ces 589 artisans, 241 ont reçu le brevet de capacité et 348 ont échoué à l'examen.

Maréchaux-ferrants brevetés.

DÉSIGNATION DES PROVINCES.	ANNÉE 1891	ANNÉE 1892	ANNÉE 1893
Province d'Anvers	5	5	13
— Brabant	23	22	28
— de la Flandre occidentale	8	17	11
— de la Flandre orientale	11	12	12
— de Hainaut	10	16	5
— de Liège	2	4	4
— de Limbourg	6	5	6
— de Luxembourg	0	»	»
— de Namur	3	1	1
Appartenant à l'armée	3	2	6
Etrangers	»	»	»
Totaux	71	84	86

A Liège, ces conférences ont été suivies très assidûment en 1891 par 27 auditeurs venant de la ville et des différents points de la province, auxquels se joignaient souvent des maréchaux des années précédentes. Dix d'entre eux ont obtenu le certificat de capacité.

Comme les années précédentes, la partie théorique a été donnée à l'école professionnelle de demoiselles, mise à la disposition du conférencier par l'administration communale, et les exercices pratiques à la forge de M. Huynen.

En 1892, ces conférences, au nombre de quinze y compris les séances d'examen, ont également été suivies très régulièrement par 43 maréchaux-ferrants, dont 12 seulement ont obtenu le certificat de capacité.

Les conférences de 1893 ont été fréquentées régulièrement par 48 maréchaux-ferrants, dont 21 ont obtenu le certificat de capacité.

A Péruwelz, M. Contamine, vétérinaire agréé, a donné, en 1891, ses conférences en présence de 133 maréchaux-ferrants. Après avoir suivi assidûment les leçons, 32 personnes ont obtenu le certificat de capacité institué par les arrêtés ministériels des 16 avril 1863 et 13 décembre 1873.

En 1892, il y a eu 119 auditeurs, dont 31 ont obtenu le certificat.

En 1893, sur 125 maréchaux qui ont suivi toutes les conférences, 37 ont obtenu le certificat de capacité.

Le cours institué à *Namur* se donne par M. Colson, vétérinaire agréé.

En 1891, sur 32 personnes qui ont fréquenté les conférences, 23 ont obtenu le certificat de capacité.

En 1892, 20 récipiendaires ont subi cette épreuve et 17 d'entre eux ont mérité et obtenu un certificat constatant qu'ils avaient suivi ces conférences avec fruit.

Enfin, en 1893, 15 récipiendaires ont obtenu le certificat. Ces conférences ont été suivies par 25 personnes.

3° Cours de zootechnie.

L'organisation des cours complets de zootechnie remonte à 1886. C'est dans la province de Liège que cet enseignement a été inauguré comme devant donner de meilleurs résultats que les conférences isolées qui étaient jadis accordées par le Département. Les frais de ces cours sont supportés par moitié par l'État et la province. Pour la période 1891 à 1893, des cours de ce genre ont été institués dans les provinces de Brabant, de la Flandre occidentale, de la Flandre orientale, de Liège, de Limbourg et de Luxembourg.

Le programme des matières comprenant dix leçons vise les points suivants avec faculté pour le professeur d'insister plus longuement sur certains sujets ou de passer plus rapidement sur d'autres, d'après les besoins de la région : Hygiène des habitations, soins et propreté, alimentation rationnelle, hygiène de la gestation, parturition, lois de la reproduction, méthodes d'élevage, vices héréditaires, amélioration des races par le croisement et par la sélection ; moyen de reconnaître dans le jeune âge les aptitudes du sujet, maniement, achat et vente des animaux, influence des prairies naturelles et artificielles au point de vue de l'élevage.

Tableau des cours institués en 1891, 1892 et 1893.

Année 1891.	Année 1892.	Année 1893.
Hal.	Hal.	Hal.
Tirlemont.	Tirlemont.	Tirlemont.
Wavre.	Wavre.	Wavre.
Courtrai.	Sainte-Croix lez-Bruges.	Jabbeke.
Kemmel.	Nieuport.	Thourout.
Ertvelde.	Warneton.	Ghistelles.
Sottegem.	Waereghem.	Belleghem.
Saint-Gilles-Waas.	Audenarde.	Lendeledede.
Anthisnes.	Eecloo.	Nevele.
Aywaille.	Tamise.	Somergem.
Bois-de-Breux.	Ans.	Lokeren.
Braives.	Anthisnes.	Aubel.
Chapon-Seraing.	Aywaille.	Battice.
Clermont.	Chapon-Seraing.	Ben-Ahin.
Dolhain.	Clavier.	Beyne-Heusay.

Année 1891.

Hombourg.
Landen.
Mortier.
Sart (Spa).
Ayeneux.
Stavelot.
Terwagne.
Vierset-Barse.
Visé.
Bilsen.
Gelinden.
Looz.
Neerpelt.
Barvaux.
Bouillon.
Florenville.
Nassogne.

Année 1892.

Dalhem.
Fexhe-Slins.
Fléron.
Henri-Chapelle.
Landen.
Marchin.
Olne.
Spa.
Stavelot.
Érezée.
Laroche.
Messancy.
Tellin.

Année 1893.

Bilstain.
Cornesse.
Couthuin.
Fize-Fontaine.
Hannut.
Oreye.
Ouffet.
Seny.
Sprimont.
Stavelot.
Theux.
Visé.
Vottem.
Xhendremael.
Etalle.
Fauvillers.
Neufchâteau.
Saint-Hubert.

